

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### ABONNEMENTS

	ÉDITION COMPLÈTE			ÉDITION PARTIELLE		
	Un an	6 mois	3 mois	Un an	6 mois	3 mois
France, Algérie, Tunisie et Maroc.....	240 fr.	125 fr.	65 fr.	180 fr.	95 fr.	50 fr.
Colonies françaises et pays de protectorat français.....	260 »	135 »	70 »	200 »	105 »	55 »
Etranger.....	280 »	145 »	75 »	220 »	115 »	60 »

France, Algérie, Tunisie et Maroc.....  
Colonies françaises et pays de protectorat français.....  
Etranger.....

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; — 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre ; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° le Bulletin des annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières ; — 5° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'ÉDITION PARTIELLE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; — 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois. — Envoyer le montant net en un mandat-poste, bon de poste ou chèque postal (compte courant n° 10.097, Paris).

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE  
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7<sup>e</sup>

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE  
AJOUTER 1 FR. 50

Les abonnés sont instamment priés de toujours joindre une des dernières bandes à leurs demandes de renouvellement, de changement d'adresse ou à leurs réclamations.

### SOMMAIRE

#### PARTIE OFFICIELLE

##### Ministère de la justice.

Décret portant rattachement de justices de paix, et rapportant un décret de rattachement (page 20232).

Arrêtés portant inscription au tableau supplémentaire d'avancement pour l'année 1920, nominations et avancements dans l'administration centrale (page 20283).

##### Ministère des affaires étrangères.

Décret fixant les quantités de produits divers tunisiens à admettre en franchise à leur entrée en France (page 20283).

##### Ministère de l'intérieur.

Décret fixant la composition, l'organisation et les salaires du personnel ouvrier permanent de l'administration centrale (page 20284).

##### Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Arrêté portant ouverture de concours pour des emplois de suppléant à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand (page 20284).

— déclarant vacante une chaire de faculté (page 20284).

— relatif à l'ouverture des sessions d'examen d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire en 1921 (page 20285).

##### (Sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique.)

Note relative à l'ouverture de la session du conseil supérieur de l'enseignement technique (page 20285).

##### Ministère des travaux publics.

Décret déclarant urgents les travaux à exécuter pour la reconstruction de la gare de Jeumont (page 20285).

Nominations dans le personnel (page 20285).

##### (Sous-secrétariat d'Etat des postes, des télégraphes et des téléphones.)

Décret autorisant l'échange des mandats entre Saint-Pierre et Miquelon, d'une part, la Grande-Bretagne et les colonies anglaises, d'autre part (page 20285).

##### (Sous-secrétariat d'Etat des ports, de la marine marchande et des pêches.)

Décret nommant un membre du conseil supérieur de la marine marchande (page 20286).

Décisions portant promotions et titularisation (syndics des gens de mer et gardes maritimes) (page 20286).

##### (Sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens.)

Décret fixant le taux des indemnités de petit équipement des agents du service intérieur de l'administration centrale (page 20286).

##### Ministère du commerce et de l'industrie.

Décret augmentant le nombre des membres de la chambre de commerce de Reims (page 20286).

##### Ministère de l'agriculture.

29<sup>e</sup> liste de déclarations d'appellations d'origine faites par application de la loi du 6 mai 1919 (art. 11) (page 20287).

##### Ministère du travail.

Arrêté portant affectations (service des retraites des préfetures) (page 20289).

##### Ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

Décrets autorisant la création de bureaux de bienfaisance (page 20289).

Arrêté accordant des dots Henry Giffard à des pupilles de l'assistance publique (page 20289).

##### Ministère de la guerre.

Inscriptions aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire (page 20290).

Décrets portant nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur (page 20351).

##### Décrets et décisions portant nominations, mutations :

Administration centrale (page 20351).

Etat-major général de l'armée (page 20351).

Service d'état-major (page 20351).

Services spéciaux de l'Afrique du Nord (page 20352).

Officiers d'administration (page 20352).

Infanterie (page 20352).

Cavalerie (page 20356).

Artillerie (page 20357).

Train des équipages militaires (page 20358).

Génie (page 20358).

Intendance (page 20358).

Service de santé (page 20358).

Troupes coloniales (page 20358).

Aéronautique (page 20360).

— relatif à l'institution d'un compte spécial « Entretien des troupes d'occupation en pays étranger » (page 20361).

##### Ministère de la marine.

Décisions portant mutation et conférant le diplôme d'ingénieur civil des constructions navales (directions de travaux) (page 20361).

— fixant le nombre d'inscriptions à faire aux tableaux d'avancement et de concours pour la Légion d'honneur, des officiers d'administration des services d'intendance et de santé du cadre de réserve (page 20361).

Tableau de concours pour la Légion d'honneur des officiers du corps de santé (page 20361).

##### Ministère des colonies.

Décret portant nominations (services civils de l'Indo-Chine) (page 20362).

— rendant applicable en Afrique occidentale française la loi du 23 mai 1915 sur le recel (page 20362).

— conférant l'honorariat (administration centrale) (page 20362).

Pensions. — Concession de pensions civiles (page 20362).

Nominations à des emplois réservés (page 20369).

#### PARTIE NON OFFICIELLE

Présidence de la République. — Voyage du Président de la République à Verdun (page 20369).

**Sénat.** — Ordre du jour. — Convocation de commissions (page 20371).

**Chambre des députés.** — Ordre du jour. — Convocation de commissions (page 20372).

**Avis, communications et informations.**

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES BEAUX-ARTS

**Avis de concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'administration centrale (services de l'instruction publique et des beaux-arts) (page 20373).**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

**Avis relatif à la vente du sulfate d'ammoniaque livrable par l'Allemagne (page 20373).**

**Situation de la Banque de France et de ses succursales (page 20373).**

**Annonces (page 20374).**

### CHAMBRES

**Chambre des députés.** — Compte rendu *in extenso* des débats. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (pages 3523 à 3562).

## PARTIE OFFICIELLE

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Président de la République française,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 13 de la loi du 28 avril 1919 ainsi conçu :

« Après avis des chefs de cour, des décrets rendus en conseil d'Etat dans les deux années de la promulgation de la présente loi, procéderont, dans la limite du tiers des justices de paix de toutes classes, à la réunion, sous la juridiction d'un seul magistrat, de deux justices de paix limitrophes dans le même départements » ;

Vu les rapports des premiers présidents des cours d'appel de : Agen, Aix, Angers, Besançon, Caen, Chambéry, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen ; et des procureurs généraux près les mêmes cours ;

Le conseil d'Etat entendu,

Décède :

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont réunies :

COUR D'APPEL D'AGEN

*Département du Gers.*

La justice de paix de Miradoux à celle de Lectoure, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département du Lot.*

Les justices de paix de :

Payrac à celle de Souillac, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Salviac à celle de Gourdon, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département du Lot-et-Garonne.*

Les justices de paix de :

Villereal à celle de Monflanquin, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Castillonès à celle de Cancon, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL D'AIX

*Département des Alpes-Maritimes.*

La justice de paix de l'Escarène à celle de Contes, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL D'ANGERS

*Département de la Sarthe.*

La justice de paix de Montmirail à celle de Vibraye, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE BESANÇON

*Département du Doubs.*

Les justices de paix de :

Montbenoit à celle de Morteau, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton,

Pierrefontaine à celle de Vercel, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département du Jura.*

La justice de paix des Planches-en-Montagne à celle de Champagnole, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de la Haute-Saône.*

Les justices de paix de :

Fresnes-Saint-Mames à celle de Dampierre, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Vauvillers à celle de Saint-Loup, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Amance à celle de Port-sur-Saône, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE CAEN.

*Département de la Manche.*

La justice de paix de Montebourg à celle de Quettehou, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département du Calvados.*

La justice de paix de Bourguebus à celle de Bretteville-sur-Laize, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE CHAMBÉRY

*Département de la Savoie.*

Les justices de paix de :

Les Echelles à celle de Pont-de-Beauvoisin, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Aime à celle de Bourg-Saint-Maurice, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de la Haute-Savoie.*

La justice de paix de Samoens à celle de Taninges, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE DIJON

*Département de la Côte-d'Or.*

Les justices de paix de :

Fontaine-Française à celle de Mirebeau-sur-Bèze, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Vitteaux à celle de Venarey, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE

*Département de l'Isère.*

La justice de paix de Meyzieu à celle de Cremieu, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE LIMOGES

*Département de la Corrèze.*

Les justices de paix de :

Larche à celle de Brive, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Merçœur à celle de Beaulieu, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE LYON

*Département de l'Ain.*

Les justices de paix de :

Chalamont à celle de Villars, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Treffort à celle de Coligny, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de la Loire.*

La justice de paix de Saint-Just-en-Chevalet à celle de Saint-Germain-Laval, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

*Département de l'Aveyron.*

Les justices de paix de :

Bozouls à celle de Rodez, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Vezins à celle de Laissac, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de l'Hérault.*

La justice de paix de Saint-Martin-de-Londres à celle de Ganges, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE NÎMES

*Département de l'Ardèche.*

La justice de paix de Saint-Pierre-ville à celle de la Voulte, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de la Lozère.*

Les justices de paix de :

Chanac à celle de Marvéjols, sous la jur-

diction du juge de paix de ce dernier canton.

Le Bleygard à celle de Mende, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Aumont à celle de Saint-Chély-d'Apcher, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de Vaucluse.*

La justice de paix de Bedarrides à celle d'Avignon, canton-Sud, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL D'ORLÉANS

*Département de Loir-et-Cher*

La justice de paix de Ouzouer-le-Marché à celle de Marchenoir, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département du Loiret.*

La justice de paix de Puiseaux à celle de Malesherbes, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE PARIS

*Département de l'Aube.*

La justice de paix d'Estissac à celle d'Aix-en-Othe, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de Seine-et-Oise.*

La justice de paix de Limay à celle de Mantes, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE PAU

*Département des Landes.*

Les justices de paix de :  
Mimizan à celle de Parentis, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Geaune à celle d'Aire-sur-Adour, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE POITIERS

*Département des Deux-Sèvres.*

La justice de paix de Mazières à celle de Secondigny, sous la juridiction du juge de paix de ce canton.

COUR D'APPEL DE RENNES

*Département des Côtes-du-Nord.*

Les justices de paix de :  
Châtelaudren à celle de Plouagat, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Mael-Carhaix à celle de Rostrenen, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département du Finistère.*

La justice de paix de Fouesnant à celle de Quimper, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE RIOM

*Département du Puy-de-Dôme.*

La justice de paix d'Olliergues à celle

d'Ambert, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

COUR D'APPEL DE ROUEN

*Département de l'Eure.*

La justice de paix d'Amfreville à celle de Neubourg, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

*Département de la Seine-Inférieure.*

Les justices de paix de :

Envermeu à celle d'Eu, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Bellencombre à celle de Saint-Saens, sous la direction du juge de paix de ce dernier canton.

Yerville à celle de Doudeville, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Art. 2. — Est rapporté le décret du 17 février 1920 en tant qu'il a réuni la justice de paix de Montbarrey (Jura) à celle de Chaussein (Jura), sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Est rapporté le décret du 17 février 1920 en tant qu'il a réuni la justice de paix de Poisson (Haute-Marne) à celle de Chevillon (Haute-Marne), sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Art. 3. — Est réunie la justice de paix de Chaumergy (Jura) à celle de Chaussin (Jura), sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Est réunie la justice de paix de Poisson (Haute-Marne) à celle de Joinville (Haute-Marne), sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Art. 4. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 7 décembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
LHOPIEAU.

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 octobre 1920, ont été inscrits en addition au tableau pour l'avancement de classes en 1920 (ordre alphabétique) les fonctionnaires de l'administration centrale désignés ci après :

MM. Debay, Jaudon et Leboucq, chefs de bureau.

MM. Damay, Locard, Loppin et Orban, sous-chefs de bureau.

MM. Desfougères, Mendiondou et Oudinot, rédacteurs principaux.

MM. Curmer, Denoits, Devèze et Loyauté, rédacteurs.

M. Flagel, agent spécial.

MM. Bourbon, Daire, Sacams et Schneider, commis principaux.

MM. Ramet et Virot, expéditionnaires.

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 octobre 1920, ont été élevés de classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1920 :

MM. Debay, Jaudon, Leboucq, chefs de bureau.

MM. Damay, Locard, Loppin et Orban, sous-chefs de bureau.

MM. Desfougères, Mendiondou et Oudinot, rédacteurs principaux.

MM. Curmer, Denoits, Devèze et Loyauté, rédacteurs.

M. Flagel, agent spécial.

MM. Ergen, Lallé, Adam, Sacams, Poulain, commis principaux.

MM. Tassara, Virot, Ramet, expéditionnaires.

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 octobre 1920, portant modification de l'arrêté du 14 mai 1920, ont été nommés :

M. Lafage, commis principal de 3<sup>e</sup> classe, à partir du 14 mai 1920.

M. Miot, commis principal de 3<sup>e</sup> classe, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1920.

M. Pasturel, commis d'ordre de 1<sup>re</sup> classe à partir du 14 mai 1920.

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 octobre 1920, sont élevés de classe à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1920 :

M<sup>lle</sup> Bogey, lingère économe :

Les agents du service intérieur dont les noms suivent : MM. Collet, Gallais, Cayet, Grilh, Halot, Brohan et Calendini.

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 3 décembre 1920, M. Touraine, ordonnance de 3<sup>e</sup> classe, est nommé chef surveillant du service intérieur de 6<sup>e</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1920.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Président de la République française,

Sur les propositions du président du conseil, ministre des affaires étrangères, des ministres des finances, du commerce et de l'industrie, et de l'agriculture,

Vu les lois du 19 juillet 1890, du 1<sup>er</sup> avril 1914, du 25 novembre 1915 et du 22 avril 1916, accordant l'admission en franchise ou des traitements de faveur à certains produits tunisiens à l'entrée en France ;

Vu notamment l'article 5, paragraphe D de la loi du 19 juillet 1890, portant que, chaque année, des décrets du Président de la République, rendus sur les propositions des ministres des affaires étrangères, des finances, du commerce et de l'industrie et de l'agriculture, détermineront, d'après les statistiques officielles fournies par le résident général de France à Tunis, les quantités auxquelles s'appliqueront les dispositions des articles 1, 2 et 3 de ladite loi ; et les articles 1 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1914, 1 de la loi du 25 novembre 1915 et 1 de la loi du 22 avril 1916, étendant à l'admission en franchise ou aux traitements de faveur à l'entrée en France des produits tunisiens visés par lesdites lois, les conditions mises à l'admission en franchise ou aux traitements de faveur à l'entrée en France des produits tunisiens auxquels s'appliquent les dispositions des articles 1, 2 et 3 de la loi du 19 juillet 1890 ;

Vu les statistiques fournies par le résident général de France à Tunis,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Est fixée à 100,000 quintaux la quantité d'huiles d'olive et de grignons à

admettre en franchise en France, du 1<sup>er</sup> novembre 1920 au 31 octobre 1921, sous le bénéfice de la loi du 19 juillet 1890.

Art. 2. — Est fixée à 10,000 quintaux la quantité de pommes de terre à admettre en franchise, du 1<sup>er</sup> novembre 1920 au 15 mai 1921, sous le bénéfice de la loi du 25 novembre 1915.

Art. 3. — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, les ministres des finances, du commerce et de l'industrie, et de l'agriculture, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 7 décembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

*Le président du conseil,  
ministre des affaires étrangères,  
GEORGES LEYGUES.*

*Le ministre des finances,  
F. FRANÇOIS-MARSAL.*

*Le ministre du commerce et de l'industrie,  
AUG. ISAAC.*

*Le ministre de l'agriculture,  
J.-H. RICARD.*

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Président de la République française,  
Sur la proposition du ministre de l'intérieur et du ministre des finances,

Vu la loi de finances du 25 février 1901, article 55 ;

Vu la loi de finances du 13 juillet 1911, articles 144 et 146 ;

Vu le décret du 13 août 1910, portant réorganisation du personnel de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, modifié par les décrets des 5 mai, 4 et 27 juillet 1912, 21 octobre 1915 et 10 mars 1920 ;

Vu le décret du 3 mars 1916, concernant le recrutement, la rémunération et l'avancement des auxiliaires permanents de l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;

Vu la loi du 6 octobre 1919, portant ouverture de crédits en vue d'améliorer les traitements et salaires des fonctionnaires, agents et ouvriers civils de l'Etat ;

Vu la loi du 18 octobre 1919,

Décède :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le personnel ouvrier permanent du service intérieur de l'administration centrale du ministère de l'intérieur comprend :

- 1 contremaître (lithographe) ;
- 8 ouvriers professionnels (1 plombier électricien, 1 serrurier, 1 menuisier, 1 peintre, 1 jardinier, 3 lithographes) ;
- 1 chauffeur mécanicien ;
- 1 ouvrière tapissière.

Art. 2. — Le taux des salaires journaliers des ouvriers auxiliaires permanents sont fixés de la manière suivante :

1<sup>o</sup> Personnel en fonctions à la date d'application du présent décret :

Contremaîtres : de 20 à 24 fr., par échelons successifs de 4 fr. ;

Ouvriers professionnels (toutes catégo-

ries) : de 18 à 21 fr., par échelons successifs de 50 centimes ;

2<sup>o</sup> Personnel recruté postérieurement à la date d'application du présent décret, dans les conditions que déterminera le décret relatif à son statut :

Contremaître : de 23 à 27 fr., par échelons successifs de 4 fr. ;

Ouvriers professionnels, savoir : plombier, électricien, menuisier, ébéniste, peintre, serrurier, jardinier, lithographes, de 18 à 21 fr., par échelons successifs de 50 centimes ;

Chauffeur mécanicien : de 16 fr. 50 à 20 fr. 50, par échelons successifs de 50 centimes ;

Ouvrière tapissière : de 13 fr. 50 à 15 fr., par échelons successifs de 25 centimes.

Art. 3. — Les salaires des ouvriers permanents énumérés à l'article précédent sont acquis quotidiennement pour tous les jours de l'année, ouvrables ou non, sauf retenues pour absences injustifiées.

Ils sont exclusifs de toute indemnité de résidence et de fonction ainsi que de toute gratification.

Les allocations en nature actuellement existantes pour vêtements de travail sont maintenues. Les indemnités de chaussures et de petit équipement sont supprimées.

Art. 4. — L'avancement est donné au personnel ouvrier d'après les notes obtenues. Nul ne pourra recevoir une augmentation de salaire s'il ne compte au moins deux ans d'ancienneté dans l'échelon qu'il occupe.

La nomination à l'emploi de contremaître est effectuée au choix.

Art. 5. — Aucune indemnité ou avantage accessoire de quelque nature que ce soit ne pourra être attribué au personnel ci-dessus désigné qu'en conformité d'un décret contresigné par le ministre des finances et publié au *Journal officiel*.

Art. 6. — Des ouvriers temporaires pourront être recrutés suivant les besoins du service et dans la limite des crédits ouverts pour le paiement des salaires des ouvriers.

Ils recevront au maximum les salaires de début visés à l'article 2, paragraphe 2, et pourront bénéficier d'augmentations de salaires dans les mêmes conditions que les ouvriers permanents. Ces salaires, exclusifs de toute indemnité, seront payés par journée de travail.

Art. 7. — La répartition des ouvriers actuellement en fonctions entre les différents échelons prévus à l'article 2, sera faite par un arrêté du ministre de l'intérieur.

Chaque ouvrier sera versé, en principe, dans l'échelon de salaire correspondant à sa situation actuelle.

La fixation des salaires devra être telle que la dépense totale pour l'ensemble du personnel ne dépasse pas celle qui résulterait de l'application du salaire moyen pour chaque catégorie.

L'attribution de ces salaires ne sera pas considérée comme un avancement et l'ancienneté des agents dans leur nouvelle situation comptera du jour de leur dernière promotion.

Art. 8. — Le contremaître et les ouvriers professionnels actuellement en fonctions pourront demander à être rémunérés d'après le tarif mentionné à l'article 2, paragraphe 2, concernant le personnel recruté postérieurement à la date d'application du présent décret ; ils auront, dans ce cas, à

satisfaire aux épreuves professionnelles prévues par le décret relatif au statut du personnel ouvrier.

### Dispositions transitoires.

Art. 9. — Un contremaître lithographe, un serrurier et un jardinier, compris parmi les agents désignés à l'article 1<sup>er</sup>, mais qui sont actuellement placés, au point de vue de la retraite, sous le régime de la loi du 9 juin 1853, seront, jusqu'à leur remplacement, maintenus sous ce régime.

Les traitements de ces agents sont fixés comme suit :

1 contremaître lithographe : de 6,000 fr. à 7,500 fr. par an (par avancements successifs de 200 fr.).

2 ouvriers (serrurier et jardinier) : de 5,300 fr. à 6,500 fr. par an (par avancements successifs de 200 fr.).

Art. 10. — Un chauffeur mécanicien et une ouvrière tapissière, également compris parmi les agents désignés à l'article 1<sup>er</sup> et qui se trouvent soumis, au point de vue de la retraite, au régime de la loi du 9 juin 1853, seront, jusqu'à leur remplacement, maintenus sous ce régime.

Leur traitement sera fixé comme suit : 3,800 fr. à 5,200 fr., par augmentations successives de 200 fr.

Art. 11. — Les dispositions du présent décret sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1919.

Sont abrogées toutes dispositions antérieures, en tant qu'elles sont contraires au présent décret.

Art. 12. — Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 novembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

*Le ministre de l'intérieur,  
T. STEEG.*

*Le ministre des finances,  
F. FRANÇOIS-MARSAL.*

## MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 9 décembre 1920, des concours seront ouverts, le 4 juillet 1921, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Toulouse :

1<sup>o</sup> Pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand.

2<sup>o</sup> Pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à ladite école.

3<sup>o</sup> Pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant la date d'ouverture desdits concours.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 9 décembre 1920, la chaire de mécanique rationnelle et appliquée de la faculté des sciences de l'université de Poitiers est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours à partir de la publication du présent arrêté est accordé aux candidats pour produire leur titres.

La session du conseil supérieur de l'enseignement technique s'ouvrira lundi 13 décembre 1920 à dix heures du matin au ministère de l'instruction publique.

Durée probable de la session : quatre jours.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires s'ouvriront, en 1921, dans tous les départements :

1<sup>o</sup> Pour les jeunes gens, le jeudi 7 avril ;

2<sup>o</sup> Pour les jeunes filles, le jeudi 14 avril.

Les inscriptions seront reçues, dans les bureaux de chaque préfecture, du 15 février au 15 mars.

Art. 2. — Toute demande d'inscription devra être accompagnée des pièces énumérées à l'article 2 de l'arrêté du 31 mars 1902.

Fait à Paris, le 9 décembre 1920.

ANDRÉ HONNORAT.

Errata au Journal officiel du 8 décembre 1920, liste des élèves sortis diplômés des écoles nationales d'arts et métiers en 1920 : page 20095, 3<sup>e</sup> colonne, école d'Aix, promotion 1917-1920, au lieu de : « 36 Peronnet », lire : « 36 Peronnet ».

Page 20096, 1<sup>re</sup> colonne, école d'Angers, promotions 1914-1916-1917-1920, au lieu de : « 28 Beaumont », lire : « 28 Beaumont » ; 2<sup>e</sup> colonne, école de Châlons, promotion de démo-bilisés ayant accompli leur première année d'études dans une école autre que celle de Châlons, au lieu de : « 2 Lallemand (médaillé d'argent) », lire : « 2 Lallemand (médaillé d'argent) » ; au lieu de : « 65 Lajaille », lire : « 65 Lejaille » ; 3<sup>e</sup> colonne, école de Cluny, promotion 1913-1920, au lieu de : « 63 Gobju », lire : « 63 Gorju ».

Page 20097, 2<sup>e</sup> colonne, école de Paris, promotions 1913 et antérieures, au lieu de : « 6 Guilliou (médaillé d'argent) », lire : « 6 Guilliou (médaillé d'argent) » ; au lieu de : « 6 Lassiât (médaillé d'argent) », lire : « 6 Lassiât (médaillé d'argent) » ; au lieu de : « 56 Lesieur », lire : « 56 Lesieur ».

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Président de la République française,  
Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Vu l'article 2 de la loi du 12 août 1919 tendant à faciliter l'exécution des travaux publics après la guerre ;

Vu la loi du 15 juillet 1845, qui a autorisé la concession du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique avec embranchement de Lille sur Calais et Dunkerque, et du chemin de fer de Creil à Saint-Quentin, ainsi que les cahiers des charges A et B annexés à cette loi ;

Vu le décret du 19 février 1852, approuvatif de la convention passée avec le ministre des travaux publics, en vue de l'établissement du chemin de fer de Saint-Quentin à Erquelines par la compagnie du chemin de fer du Nord ;

Vu la décision ministérielle du 12 septembre 1919 approuvant l'avant-projet de reconstitution des gares situées sur la ligne de Creil à la frontière par Saint-

Quentin et Erquelines, partie comprise entre Saint-Quentin exclu et la frontière et, notamment, de la gare de Jeumont ;

Vu le projet présenté, le 8 septembre 1920, par la compagnie du chemin de fer du Nord, en vue de la reconstitution de la gare de Jeumont ;

Vu la demande de la compagnie du Nord, en date du 8 septembre 1920 ;

Vu les rapports et avis des services de contrôle des 4 novembre, 6, 8 et 12 novembre, 20 septembre, 16 et 20 novembre,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont déclarés urgents les travaux à exécuter par la compagnie du Nord, conformément au projet susvisé, sur les communes de Marpent et de Jeumont, pour la reconstitution de la gare de Jeumont, ces travaux formant suite et complément de ceux qui ont été primitivement déclarés d'utilité publique pour la construction de la ligne de Creil à la frontière par Saint-Quentin à Erquelines.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française et inséré au Bulletin des lois.

Fait à Paris, le 30 novembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre des travaux publics,  
YVES LE TROCQUER.

Par arrêté du 9 décembre 1920 a été reporté du 1<sup>er</sup> décembre 1920 au 1<sup>er</sup> janvier 1921 l'effet de l'arrêté du 23 novembre 1920 (Journal officiel du 25 novembre), par lequel M. Donney (Georges), ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat de 4<sup>e</sup> classe (service des ponts et chaussées) attaché, dans le département de la Seine-Inférieure, au service maritime, a été affecté à la résidence de Paris, au secrétariat des commissions chargées de procéder aux épreuves d'admission aux emplois des services extérieurs de l'administration des travaux publics, en remplacement de M. Cochet, appelé à une autre destination.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M. Pigeon (Emile), adjoint technique principal des ponts et chaussées de 1<sup>re</sup> classe, attaché à la résidence de Paris, au service ordinaire du département de Seine-et-Oise, a été affecté, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1921, à la même résidence, au service de la navigation de la Seine (3<sup>e</sup> section, bureau de l'ingénieur en chef), en remplacement de M. Goubet, précédemment appelé à une autre destination.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M<sup>lle</sup> Gauderoy (Renée), dame employée des ponts et chaussées de 6<sup>e</sup> classe, attachée au service ordinaire du département du Loiret, a été affectée à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1921 au service ordinaire du département d'Indre-et-Loire (bureau de l'ingénieur de l'arrondissement de l'Est, à Tours), en remplacement de M<sup>lle</sup> Maresal, précédemment appelée à une autre destination.

Par arrêté du 9 décembre 1920, a été acceptée à dater du 16 décembre 1920, la démission de M. Delpouve (Jean-Gustave-Joseph), adjoint technique des ponts et chaussées de 2<sup>e</sup> classe, attaché au service ordinaire du département du Pas-de-Calais.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M. Monneret (Georges), adjoint technique des ponts et

chaussées de 4<sup>e</sup> classe, attaché au service ordinaire du département des Ardennes, a été mis en congé, sans traitement, pour convenances personnelles à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1921.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M. de Ker-viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service central d'exploitation des voies navigables, a été chargé, à dater du 16 décembre 1920, pour l'ensemble des réseaux, de l'étude des questions relatives aux gares fluviales, à la desserte des quais et, d'une manière générale, à l'exploitation des ports fluviaux, pour tout ce qui concerne leur liaison avec les chemins de fer.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M. Deland, ingénieur des ponts et chaussées de 1<sup>re</sup> classe, remis à la disposition de l'administration des travaux publics par le ministère de la marine, a été mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, à dater du 16 décembre 1920, pour être affecté au service des travaux publics du Maroc.

Il sera maintenu dans la situation de service détaché.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M. Thiéry, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe des ponts et chaussées à Nancy, a été mis à la disposition du commissaire général de la République à Strasbourg pour être chargé, à dater du 16 décembre 1920, de l'intérim des fonctions d'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département du Bas-Rhin.

Il sera placé dans la situation de service détaché.

Par arrêté du 9 décembre 1920, ont été rapportées les dispositions de l'arrêté du 7 novembre 1920, chargeant M. Sasportés, ingénieur des mines, de l'intérim du 1<sup>er</sup> arrondissement du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Etat.

M. Sasportés restera uniquement chargé du service du sous-arrondissement minéralogique de Caen et du 2<sup>e</sup> arrondissement du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Etat.

L'effet de ces dispositions remontera au 1<sup>er</sup> novembre 1920.

Par arrêté du 9 décembre 1920, M. Masselin, ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe des ponts et chaussées à Montpellier, a été chargé, à dater du 16 novembre 1920, d'assurer, en sus des attributions qui lui ont été confiées par arrêté du 13 novembre 1920, le service du 2<sup>e</sup> arrondissement du canal du Rhône à Cette.

Par arrêté du 9 décembre 1920, ont été rapportées les dispositions de l'arrêté du 14 octobre 1920, aux termes duquel M. Trébeil (Jean), ex-brigadier au 2<sup>e</sup> rég. de cuirassiers, proposé par la commission de classement instituée au ministère des pensions des primes et des allocations de guerre, conformément aux dispositions des lois des 21 mars 1905 et 17 avril 1916 (n<sup>o</sup> 1, § D, de la 16<sup>e</sup> liste de classement aux emplois réservés), a été nommé homme d'équipe à l'administration centrale des travaux publics.

Par décision ministérielle du 9 décembre 1920, ont été nommés élèves de l'école nationale des ponts et chaussées à la suite du concours d'admission de 1920 : MM. Monamy, Boubet, Vaudiau et Verny.

Le Président de la République française.

Vu le décret du 26 juin 1878 sur l'échange des mandats de poste entre la France et ses colonies ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies françaises;

Vu la loi du 27 décembre 1882, portant approbation de la convention conclue le 8 décembre 1882 entre la France et la Grande-Bretagne pour l'échange des mandats de poste;

Vu la loi du 26 avril 1889 portant approbation de la convention conclue le 21 septembre 1887, entre la France et la Grande-Bretagne pour l'échange des mandats de poste entre la France et diverses colonies britanniques;

Vu la loi du 31 juillet 1907 portant approbation de la convention signée le 30 juin 1906 entre la France et la Grande-Bretagne pour l'échange des mandats de poste entre diverses colonies françaises et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, ainsi que d'un acte additionnel à la convention du 21 septembre 1887 précitée;

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Des envois de fonds, au moyen de mandats de poste, pourront être effectués par l'intermédiaire de l'administration postale métropolitaine, tant de la colonie française de Saint-Pierre et Miquelon pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et pour les colonies britanniques participant à l'échange des mandats, que de ces derniers pays pour la colonie française précitée, dans les conditions déterminées par la convention franco-britannique du 30 juin 1906 et le règlement y annexé et par l'acte du même jour, additionnel à la convention franco-britannique du 21 septembre 1887.

Le montant maximum de chaque mandat, de ou pour la colonie de Saint-Pierre et Miquelon, est fixé à 500 fr.

Art. 2. — L'administration postale métropolitaine prélèvera, à son profit, sur chaque envoi de fonds effectué par son intermédiaire, de la colonie de Saint-Pierre et Miquelon, pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et pour les colonies britanniques, et inversement, un droit de commission supplémentaire de 1 p. 100, ce prélèvement restera acquis à la métropole dans le cas de remboursement du montant des mandats aux envoyeurs.

Lorsque le montant du droit de commission supplémentaire présentera une fraction de centime, cette fraction sera formée au centime entier.

Art. 3. — Les dispositions du présent décret entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1921.

Art. 4. — Le ministre des travaux publics, le ministre des finances et le ministre des colonies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 décembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre des travaux publics,

YVES LE TROCQUER.

Le ministre des finances,

F. FRANÇOIS-MARSAL.

Le ministre des colonies,

A. SAÛRAUT.

Par décret en date du 23 novembre 1920, est nommé membre du conseil supérieur de la marine marchande, pour une période de quatre ans à partir du 25 février 1919, M. Paquet (Nicolas), administrateur délégué de la compagnie de navigation Paquet.

Par arrêté du sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics, chargé des ports de la marine marchande et des pêches en date du 8 décembre 1920, sont promus dans le personnel des syndics des gens de mer et des gardes maritimes :

(Pour compter du 6 décembre 1920.)

A l'emploi de syndic des gens de mer de 1<sup>re</sup> classe.

2<sup>e</sup> tour (choix). M. Bris (J.-C.), syndic des gens de mer de 2<sup>e</sup> classe, en service à Douarneau, en remplacement du syndic des gens de mer Valetta, atteint par la limite d'âge.

A l'emploi de syndic des gens de mer de 2<sup>e</sup> classe.

1<sup>er</sup> tour (ancienneté). M. Herbelot (E.-C.), syndic des gens de mer de 3<sup>e</sup> classe, en service à l'Eguille (quartier de Marennes), en remplacement du syndic des gens de mer Bris, promu.

(Pour compter du 10 décembre 1920.)

A l'emploi de garde maritime de 1<sup>re</sup> classe.

3<sup>e</sup> tour (choix). M. Le Bourg (A.-M.), garde maritime de 2<sup>e</sup> classe, en service à Landevenec (quartier de Brest), en remplacement du garde maritime Manic, atteint par la limite d'âge.

Par arrêté du sous-secrétaire d'Etat chargé des ports, de la marine marchande et des pêches, en date du 8 décembre 1920, le syndic des gens de mer stagiaire Le Leon (Daniel-Joseph-Marie), en service à Penmarch (quartier du Guilvinec), est titularisé dans son emploi et nommé syndic des gens de mer de 3<sup>e</sup> classe, pour compter du 22 décembre 1920.

Le Président de la République française,

Sur le rapport des ministres des travaux publics et des finances,

Vu la loi du 18 octobre 1919 (art. 9);

Vu le décret du 21 août 1920 portant fixation des cadres et des traitements du personnel de l'administration centrale de l'aéronautique et des transports aériens,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Des indemnités de chaussures et de petit équipement de 150 fr. et de 120 fr. par an sont accordées aux agents du service intérieur de l'administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, appartenant aux catégories ci-après désignées :

Indemnité de 150 fr.

Chef surveillant.

Huissiers, gardiens de bureaux et assimilés.

Indemnité de 120 fr.

Auxiliaires plantons.

Hommes d'équipe temporaires.

Aucune indemnité de cette nature ne sera attribuée aux autres catégories d'agents du service intérieur de l'administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens.

Art. 2. — Ces indemnités sont payables trimestriellement à terme échu et, en ce

qui concerne les agents temporaires à condition que ces agents soient restés en fonction pendant toute la durée du trimestre.

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 6 décembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre des travaux publics,

YVES LE TROCQUER.

Le ministre des finances,

F. FRANÇOIS-MARSAL.

## MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Le Président de la République française, Sur le rapport du ministre du commerce et de l'industrie,

Vu le décret du 22 janvier 1877 créant une chambre de commerce à Reims;

Vu la loi du 9 avril 1893 relative à l'organisation des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures;

Vu la loi du 19 février 1908 relative à l'élection des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures;

Vu le décret du 11 août 1908, relatif au classement des industries et commerces en catégories professionnelles pour la chambre de commerce de Reims, modifié par décret du 24 octobre 1908;

Vu la délibération de la chambre de commerce de Reims en date du 10 février 1920;

Vu les propositions de la commission instituée en conformité de l'article 3 de la loi susvisée du 19 février 1908;

Le conseil d'Etat entendu,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le nombre des membres de la chambre de commerce de Reims est porté de dix-huit à vingt et un.

Art. 2. — La répartition des sièges de cette compagnie entre les quatre catégories professionnelles prévues par le décret susvisé du 11 août 1908 est fixé comme suit :

1 <sup>re</sup> catégorie .....	6 sièges.
2 <sup>e</sup> catégorie .....	6 —
3 <sup>e</sup> catégorie .....	6 —
4 <sup>e</sup> catégorie .....	3 —

Le tableau annexé audit décret est modifié par l'adjonction des agents de change et banquiers à la 1<sup>re</sup> catégorie.

Le premier paragraphe de la 3<sup>e</sup> catégorie prévue à ce tableau, est modifié de la façon suivante : « Professions énumérées au tableau annexé à la loi du 15 juillet 1880 sur la contribution des patentes, à l'exception des agents de change et banquiers, compris dans la 1<sup>re</sup> catégorie. »

Art. 3. — Le ministre du commerce et de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 7 décembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre du commerce et de l'industrie,

AUG. ISAAC.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

29<sup>e</sup> Liste de déclarations d'appellations d'origine faites par application de la loi du 6 mai 1919 (art. 11).

Les communes dont la liste est publiée ci-après sont celles dans lesquelles les déclarations ont été effectuées et dans lesquelles habitent les déclarants, sauf exception spécifiée à côté de leur nom.

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

## ARRONDISSEMENT DE RUFFEC

## Canton d'Aigre.

Commune de Luxé.

## APPELLATION « Cognac ».

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
Gaudry (R.), pour veuve Modenel et C<sup>e</sup>.

Commune de Cellettes.

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
AVEC LA MÊME APPELLATION  
Modenel, veuve et C<sup>e</sup>.

## ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME

## Canton de Rouillac.

Commune de Saint-Cybardeaux.

## MÊME APPELLATION « Cognac ».

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
Mainguenaud (Georges).

Commune de Rouillac.

## APPELLATION « Cognac, Fins bois ».

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
Aubin (Georges). | Rémy-Martin (Paul).  
Gontier (Pierre). | Réveillaud (François).

## Canton de Hiersac.

Commune de Champmillon.

## APPELLATION « Grand fin bois ».

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CHAMPMILLON  
ET DE SAINT-SATURNIN  
Fourgerat (Elie).

## Canton de Saint-Amant-de-Boixe.

Commune de Marsac.

## APPELLATION « Région de Cognac, Fins bois »

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
Alliat (Octave). | Charbonnaud-Ader.  
Alliat (Pierre). | Lurat (veuve).  
Barbot (Armand). | Rougier (Jean).

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE MARSAC ET D'ASNIÈRES  
Guernier-Augel.

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE MARSAC ET DE CHABRAC  
Guyot (Gustave).

## Canton de Blanzac.

Commune de Jurignac.

## APPELLATION « Grande Champagne ».

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
Rigaud.

## ARRONDISSEMENT DE BARBEZIEUX

## Canton de Montmoreau.

Commune de Saint-Eutrope.

## APPELLATION « Cognac, Fins bois ».

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE  
Bail (Edmond). | Pradignat (Alexandre).  
Brangier. | Redeuilt (Achille).

## Commune de Courgeac.

## APPELLATION « Fins bois ».

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE

Andrieux (Jean). | Jay (Luc).  
Chabannais (Jean-Charles). | Mesnier (Adrien).  
Giraud (Ulysse). | Mesnier (Jean).

## Commune de Saint-Cybard.

## MÊME APPELLATION « Fins bois ».

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE

Brangier (René). | Goret (Paul).  
Couturier (Pierre).

## Canton de Baignes-Sainte-Radegonde.

## Commune de Condéon.

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE

Nom du déclarant.	Appellations revendiquées.
Dueloux.	Cognac, fin bois.
Vincent.	Fin bois.

## ARRONDISSEMENT DE COGNAC

## Canton de Châteauneuf-sur-Charente.

## Commune de Saint-Simeux.

NOM ET PRÉNOM du déclarant.	COMMUNES dont les vins sont originaires.	APPELLATIONS [revendiquées.
Bregeon (Louis).....	Saint-Simeux, Meulidars	Cognac, fins bois.
Fougeret (Noël).....	Idem.....	Idem.
Maufas (Alcide).....	Saint-Simeux, Champ- millon.	Fins bois.

## Commune de Mosnac.

## APPELLATION « Petite Champagne ».

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE

Baty.	Landreau (Emile).
Baty (Georges).	Lamoureux (Ch.).
Baty (Lucien).	Maufras (H.).
Berland (E.).	Mercier (Léo).
Bernard (Gabriel).	Ménard (Joseph).
Bernardeau (François).	Mestraud (Louis).
Berthommé (A.).	Montigaud (Maurice).
Berthommé (C.).	Naud (Adrien).
Berty (Pierre).	Naud (Célestin).
Blais (Jean).	Naud (Patrice).
Boiteaud (E.).	Parceaud (Jean).
Breuillet (Joseph).	Pasquier (Adrien).
Briant (E.).	Péan (Joseph).
Bullet (Fernand).	Peuchaud.
Deforge (Emile).	Peuchaud (F.).
Durand.	Philippon (Henri).
Durand (H.).	Piet (Noémie).
Egreteau (Louis).	Piteau.
Ferrand-Sauzet.	Piteau (Paul).
Galopeau (M.).	Pré (Jean).
Genat (Jean).	Renaudin (R.).
Gréau-Dubois.	Rigaud.
Grondin (Georges).	Robert (Félix).
Guard (E.).	Robert (Léon).
Guéry (Desiré).	Rouhaud.
Guilbot (Pierre).	Roux (Gustave).
Jobit (Emile).	Roy (Amédée).
Jouannet (Louis).	Simonnet (Gustave).
Laffeté (Gustave).	Simonnet (Maurice).
Laffeté (Valentin).	Thibaud (Jean).
Lafond (Jean).	

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE SAINT-SIMÉON

Lacoste (Ernest) | Maufra (A.).

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE MOSNAC ET DE SAINT-ESTÈPHE

Rivière (Maurice).

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE SAINT-ESTÈPHE

Queyment.

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE MOSNAC ET DE CHATEAUNEUF

Ménandre (L.).

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CHATEAUNEUF

Murat.

Canton de Jarnac.

Commune de Sainte-Sévère.

APPELLATION « Fin bois ».

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE

Boisferon (Adolphe). | Jacques (Edmond).  
Giraudon (Pierre).

DÉCLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE SAINTE-SÉVÈRE, LES MÉTAIRIES ET FOUSSIGNAC

Tallon (Pierre).

Canton de Segonzac.

Commune de Mainxe.

NOM ET PRÉNOM du déclarant.	COMMUNES dont les vins sont originaires.	APPELLATIONS revendiquées.
Blanchard (Pierre).....	Mainxe.....	Grande champagne.
Broussin.....	Idem.....	Idem.
Callé.....	Idem.....	Idem.
Charbonnier (Ulysse)....	Mainxe, Saint-Même....	Idem.
Chollet.....	Idem.....	Idem.
Gantron.....	Mainxe.....	Idem.
Ferrand (Anatole).....	Idem.....	Idem.
Lacour (veuve).....	Idem.....	Idem.
Laporte-Bisquit.....	Idem.....	Idem.
Lavergne (Ernest).....	Mainxe, Saint-Même....	Grande champagne, Petite champagne.
Martin (Henri).....	Mainxe.....	Grande champagne.
Mathieu.....	Idem.....	Idem.
Mesnard-Second.....	Mainxe, Segonzac.....	Idem.
Orléange (Gabriel).....	Mainxe.....	Idem.
Philippeau.....	Idem.....	Idem.
Raguenaud (Paul).....	Mainxe, Segonzac.....	Idem.
Salonne.....	Mainxe.....	Idem.
Saunier.....	Mainxe, Segonzac.....	Idem.
Villa.....	Mainxe, Gondeville....	Grande champagne, Petite champagne.

Commune de Gondeville.

NOM ET PRÉNOM du déclarant.	COMMUNES dont les vins sont originaires.	APPELLATIONS revendiquées.
Andraux (Adrien).....	Gondeville, Saint-Même, Mainxe.	Grande champagne.
Badailliac (Lucien).....	Saint-Même.....	Idem.
Bancheraud (Paul).....	Mainxe.....	Idem.
Belhouet (Jean).....	Idem.....	Idem.
Bonnin (veuve).....	Gondeville, Saint-Même.	Petite champagne.
Bonnin (Emile).....	Idem.....	Idem.
Brard (Ernest).....	Gondeville.....	Grande champagne.
Carré (Henri).....	Jarnac, Mainxe, Méta- ries.	Idem.
Clémenceau (Lucien)....	Saint-Même.....	Idem.
Clerteuil (Jean).....	Gondeville.....	Petite champagne.
Croizet (Alice).....	Saint-Même.....	Idem.
Damaud (Constant).....	Gondeville, Saint-Même.	Idem.
Drouinaud (Paul).....	Mainxe.....	Grande champagne.
Durand (Ulysse).....	Idem.....	Idem.
Fort (Jean).....	Saint-Même.....	Idem.
Gambier (Amédée).....	Gondeville, Saint-Même, Mainxe.	Idem.

NOM ET PRÉNOM du déclarant.	COMMUNES dont les vins sont originaires.	APPELLATIONS revendiquées.
Garnaud (François)....	Gondeville, Saint-Même	Petite champagne.
Granereau (Camille)...	Idem.....	Grande champagne.
Granet (François).....	Saint-Même.....	Petite champagne.
Guérinaud (Rémy).....	Gondeville, Saint-Même, Mainxe.	Grande champagne.
Guignard (Arsène).....	Gondeville.....	Idem.
Guignard (Jacques).....	Idem.....	Fine champagne.
Guillon (Pierre).....	Idem.....	Grande champagne.
Guillot (Gustave).....	Gondeville, Saint-Même	Idem.
Guyot (Georges).....	Gondeville.....	Idem.
Humbert (Pierre).....	Saint-Même.....	Idem.
Isambert (Pierre).....	Gondeville.....	Idem.
Labour (Etienne).....	Idem.....	Idem.
Labrousse (veuve).....	Gondeville, Saint-Même	Idem.
Lacombe (Simon).....	Mainxe, Saint-Même....	Idem.
Lamit (veuve).....	Gondeville, Saint-Même- les-Carières.	Petite champagne.
Laurand (Jacques).....	Gondeville, Saint-Même	Grande champagne.
Macaire (Frédéric).....	Saint-Même.....	Idem.
Marcombe (Armand)....	Gondeville, Saint-Même	Idem.
Martin (Hippolyte)....	Saint-Même.....	Idem.
Martin (Joseph).....	Gondeville, Saint-Même	Idem.
Martin (Moïse).....	Gondeville.....	Idem.
Martin et Roumaud....	Saint-Même.....	Petite champagne.
Mathieu (Alfred).....	Saint-Même, Mainxe....	Fine champagne.
Mesnard (Jacques).....	Gondeville, Saint-Même	Grande champagne.
Morillière (François)...	Saint-Même.....	Idem.
Navarre (Georges).....	Gondeville, Saint-Même	Idem.
Panetier (Albert).....	Idem.....	Idem.
Philippon (Alphonse)...	Gondeville, Mainxe....	Idem.
Pommereau (Eugène)...	Gondeville, Saint-Même	Petite champagne.
Rivière (Lucien).....	Idem.....	Grande champagne.
Roumeau (Paul).....	Idem.....	Idem.
Sardin (veuve).....	Gondeville.....	Petite champagne.
Sauton (Jean).....	Idem.....	Idem.
Treuillard (Sara).....	Idem.....	Grande champagne.
Triaud (Louis).....	Gondeville, Saint-Même	Idem.

Canton de Cognac.

Commune de Foussignac.

APPELLATION « Fins bois »

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE

Barraud (Alphonse).	Grandaubert (Pierre).
Barraud (Pierre).	Guérin (Marcel).
Benjamin (veuve).	Guichard (Jean).
Biais (Jean).	Izembert (Léon).
Binaud (Joseph).	Izembert (Roger).
Bourbon (Jean).	Jarry (Ernest).
Bourloton (Adrien).	Jaulin (Marc).
Brémaud (Ferdinand).	Jolly (Pierre).
Breton (Alban).	Lacour (Charles).
Breton (Jean).	Lambert (Emile).
Briand (veuve).	Léonard (Joseph).
Brisson (veuve).	Marzat (François).
Brisson (Edmond).	Mézit (Marcel).
Brun (Arsène).	Michaud (Albert).
Bujeaud (Abel).	Michaud (Michel).
Chagnaud (François).	Michaud (Pierre).
Chavagne (Jean).	Normand (Emile).
Clergeaud (Pierre).	Pasquier (Célestin).
Compagnon (François).	Petit (Alfred).
Couturier (Octave).	Pinard (Maurice).
Dalba (Adrien).	Rouhaud (Auguste).
Delang-le-Clovis.	Roulet (Paul).
Delouche (Eugène).	Roy (Daniel).
Demont (Pierre).	Roy (Isidore).
Desbordes (Gustave).	Roy (Pierre).
Dubrenil (Louis).	Saisy (veuve).
Dumousseau (Alfred).	Sarrazin (Félix).
Epaillard (Xavier).	Sutre (François).
Feniou (Léon).	Sutre (Rémy).
Forgerit (Célestin).	Talbot (Alexandre).
Fori (Joseph).	Thémoigne (Hilaire).
Galteau (Alexandre).	Thomas (Abel).
Girard (Julien).	Thomas (Elie).
Giraud (Emile).	Thomas (Emile).
Gonthier (Adolphe).	Thomas (François).
Goumaud (Jean).	Triplong (Jean).
Grandaubert (Arthur).	Turlais (Henri).

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE FOUSSIGNAC ET DE JARNAC

Dupuy (Célestin). | Sauvannet (Marcel).  
Pouzit (François).

DÉCLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE JARNAC

Fontanaud (François). | Joussaume (Charles).



DECLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE FOUSSIGNAC, JARNAC ET METAIRIES

Paquet (Maurice).

DECLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE FOUSSIGNAC ET TRIAC

Gontier (Eugène).

DECLARATION CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE METAIRIES ET SIGOGNE

Pasquier (veuve).

Commune de Cherves.

NOM ET PRÉNOM du déclarant.	COMMUNES dont les vins sont originaires.	APPELLATIONS revendiquées.
Antier (Victor)	Cherves	Fins bois.
Archambault (Pierre)	Idem	Borderies.
Armand (Pierre)	Cherves, Mesnac	Fins bois.
Arnaud (Camille)	Cherves	Borderies.
Arnaudet (Adrien)	Idem	Fins bois.
Bagonneau (Paul)	Idem	Borderies.
Baon (Marcel)	Cherves, Saint-Sulpice	Idem.
Barthélemy (Antoine)	Cherves	Idem.
Bard (Jean)	Idem	Idem.
Bellot (Anatole)	Cherves, Villars	Idem.
Berthelot (Camille)	Cherves	Fins bois.
Bertin (Pierre)	Idem	Borderies.
Bluteau (Pierre) (veuve)	Idem	Idem.
Boulin (Emile)	Idem	Idem.
Bréard (Alfred)	Idem	Fins bois.
Bréard (Théodore)	Idem	Idem.
Des Brosses (veuve)	Idem	Borderies.
Des Brosses (Edouard)	Idem	Idem.
Buisson (Edouard)	Idem	Idem.
Bujard (Lucien)	Cherves, Cognac, Chérac	Idem.
Bureau (Alfred)	Cherves	Idem.
Bureau (Théophile)	Idem	Idem.
Cadussaud (Charles)	Idem	Idem.
Cadussaud (Edouard)	Idem	Idem.
Cayla (Denis)	Idem	Idem.
Chaton (Edgar)	Idem	Idem.
Christophe (Jean)	Cherves, Mesnac	Fins bois.
Coates (Edmond)	Cherves	Borderies.
Croizet (Léandre)	Idem	Fins bois.
Daunizeau (Pierre)	Cherves, Nercillac	Borderies, Fins bois.
Deloué (Louis)	Cherves	Borderies.
Desemery (Aristide)	Idem	Fins bois.
Desemery-Vigier	Idem	Borderies.
Doublet (Edouard)	Cherves, Mesnac, Mons	Fins bois.
Dubois (Gabriel)	Cherves	Borderies.
Duchaigne (Marcelin)	Idem	Fins bois.
Dudognon (Pierre)	Idem	Idem.
Durand (Louis)	Idem	Idem.
Etourneau (Maurice)	Idem	Borderies.
Garraud (veuve)	Idem	Idem.
Gateau (Théophile)	Idem	Idem.
Geoffroy (Louis)	Idem	Idem.
Geoffroy (Marcelin)	Idem	Idem.

NOM ET PRÉNOM du déclarant.	COMMUNES dont les vins sont originaires.	APPELLATIONS revendiquées.
Guinguenaud (Lucien)	Cherves, Saint-Sulpice	Borderies.
Glangetas (veuve)	Cherves	Idem.
Goinier (Firmin)	Idem	Idem.
Grataud (Théophile)	Cherves, Mesnac	Fins bois.
Grené (Gaston)	Cherves	Borderies.
Gruet (Joseph)	Idem	Fins bois.
Guérinet (Albert)	Idem	Idem.
Guichard (Edouard)	Idem	Idem.
Guichard (Léopold)	Idem	Idem.
Guillet (Emile)	Idem	Borderies.
Guillot (Silvain)	Idem	Idem.
Hays (Pierre)	Idem	Idem.
Jallet (Célestin)	Idem	Fins bois.
Joubert (Jean)	Idem	Borderies.
Julien (Arsène)	Idem	Borderies, Fins bois.
Lacoste (Etienne)	Idem	Borderies.
Larret (Ernest)	Idem	Idem.
Lhoumeau (Marc)	Idem	Idem.
Lévêque (Emile)	Idem	Idem.
Marchand (Gaston)	Idem	Idem.
Menier (Gaston)	Idem	Fins bois.
Merlet (Célestin)	Idem	Idem.
Merzeau (Adrien)	Idem	Borderies.
Mesnard (Emile)	Idem	Fins bois.
Monnet (Gabriel)	Idem	Borderies.
Monnet (Roger)	Idem	Idem.
Nony (Léonard)	Idem	Fins bois.
Ordonneau (Samuel)	Idem	Borderies.
Pallas (Achille)	Idem	Idem.
Pérolean (Pierre)	Idem	Idem.
Pommier (veuve)	Idem	Idem.
Poussard (Jean)	Idem	Idem.
Pouzet (veuve)	Idem	Idem.
Pouzet (Louis)	Idem	Fins bois.
Rambaud (Jules)	Idem	Idem.
Renard (Emile)	Idem	Idem.
Richard (veuve)	Idem	Idem.
Ripoche-Oreins	Idem	Borderies.
De Roiffnagac	Idem	Idem.
Roques (Henri)	Idem	Fins bois.
Sicard (Léon)	Idem	Idem.
Tessandier (Auguste)	Idem	Borderies, Fins bois.
Tessandier (Jacques), fils	Idem	Borderies.
Texier (Auguste)	Idem	Idem.
Texier (Denis)	Idem	Fins bois.
Texier (Emile)	Cherves, Montils	Borderies.
Thuille (Maurice)	Cherves	Borderies, Fins bois.
Thuille (Pierre)	Idem	Borderies.
Touzinaud (Marcel)	Cherves, Bréville	Borderies, Fins bois.
Vergez (Michel)	Cherves	Borderies.
Vignaud (Maurice)	Idem	Idem.

Commune de Bréville.

APPELLATION « Fins bois »

DECLARATIONS CONCERNANT DES VINS ORIGINAIRES DE CETTE SEULE COMMUNE Cusenier et Co. | Petit (Léopold).

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Par arrêté en date du 4 décembre 1920, sont affectés, à compter du 15 décembre 1920 :

M. Deslandes, chef du service des retraites de la préfecture du Doubs, en la même qualité, au service des retraites de la préfecture de l'Oise.

M. Potier, chef du service des retraites de la préfecture du Finistère, en la même qualité, au service des retraites de la préfecture de la Mayenne.

M. Boisset, adjoint au chef du service des retraites de la préfecture de la Seine, au service des retraites de la préfecture de la Haute-Vienne et chargé par intérim des fonctions de chef de service.

M. Leloup, adjoint au chef du service des retraites de la préfecture de Seine-et-Oise, au service des retraites de la préfecture de la Haute-Vienne et chargé par intérim des fonctions de chef de service.

MINISTÈRE DE L'HYGIÈNE, DE L'ASSISTANCE ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALES

Par décret en date du 29 novembre 1920 a été autorisée la création dans la commune de Lumes (département des Ardennes), d'un bureau de bienfaisance.

Par décret en date du 29 novembre 1920 a été autorisée la création dans la commune de Coutures (département de Maine-et-Loire), d'un bureau de bienfaisance.

Par décret en date du 29 novembre 1920 a été autorisée la création dans la commune

de Saint-Paul (département de l'Orne), d'un bureau de bienfaisance.

Par décret en date du 29 novembre 1920 a été autorisée la création dans la commune de Villefranque (département des Hautes-Pyrénées), d'un bureau de bienfaisance.

Par arrêté en date du 4 décembre 1920, six dots Henry Giffard, s'élevant à 500 fr. chacune, sont accordées aux pupilles de l'assistance publique dont les noms suivent :

- Varin (Eugénie-Hélène), Calvados.
- Banos (Gabrielle), Landes.
- Boulaire (Rose), Loire-Inférieure.
- Briet (Georgette-Jeanne), Marne.
- Huet (Thérèse), Orne.
- Piolé (Denise-Isabelle), Somme.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

*Article unique.* — Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, à compter du 16 juin 1920, les militaires de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent :

### LÉGION D'HONNEUR

#### Officiers.

##### Infanterie.

BLETTERY (Théodore), capitaine au 93<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DIGOIT (François), capitaine au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MOREAU-VAUTHIER (Gabriel-Jean-Paul), lieutenant au 125<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DE WENDEL (Pierre-René-Guy), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

##### Cavalerie.

DODEMAN (Maurice-Ernest), chef d'escadron au 8<sup>e</sup> rég. de dragons.

DE GUIMARAES (Candido), chef d'escadrons à titre temporaire, détaché de l'infanterie : officier sorti de Saint-Cyr à titre étranger, s'est complètement rallié à la cause française et brillamment conduit pendant toute la campagne. Nombreuses blessures et citations.

##### Artillerie.

REILLE (Jean-René-François-Charles), lieutenant-colonel de réserve au 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SOCQUET (Gaston-Jean-Baptiste), chef d'escadron de territoriale au 42<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

##### Génie.

ISABELLE (Etienne), chef de bataillon au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

CELY (Antoine-Florentin), capitaine à l'état-major particulier de la 20<sup>e</sup> région.

##### Aéronautique.

BOURJADE (Jean), lieutenant d'artillerie au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier de la plus haute valeur, pilote de chasse d'une héroïque bravoure, spécialisé dans l'attaque des ballons d'observation ennemis, a rendu d'éclatants services tant par le nombre de ses victoires que par l'exemple magnifique donné personnellement. Quatorze citations. Une blessure.

REY GOLLIET (Adrien-Henri-François), chef de bataillon d'infanterie, magasin général d'aviation n° 1.

##### Intendance.

PLACIDI (Michel), officier d'administration principal des subsistances militaires au 15<sup>e</sup> corps d'armée.

##### Chevaliers.

##### Infanterie.

ASSIER (Joseph-Jules), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BARBIER (Louis-Henri), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BARRAULT (Pierre-Marie-Jean), lieutenant au 56<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BEAUCHAMP (Jean-Claude), lieutenant au 53<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BERNARD (Eugène-Auguste), lieutenant au 66<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BELLET (Edouard-François), lieutenant au 66<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BELLEVILLE (Edmond-Georges-André), capitaine au 69<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BERDONNEAU (Gaston), lieutenant au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BONTHOUX (Isidore-Frédéric), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BRAMS (Alfred-Fernand), lieutenant au 508<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

BRECHOTTEAU (Alphonse-Louis-Henri), sous-lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BUNEL (Jules-Alphonse-Pierre), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CAILLAULT (François), sous-lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CHATEAU (Fernand), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CHATEL (Joseph-Jean), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CORNELOUP (Georges), sous-lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CREANGE (Edmond-Samuel-Isaac), capitaine au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DELEON (Jean-Joseph), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DESCAILLOT (Etienne), capitaine au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DROIT (Jean-Gustave), lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUCAU (Paul-Louis-Joseph), capitaine au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUPOUY (Paul), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUVAL (Jean-Léon), lieutenant au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GUERIN-SEGUIER (Albert-Louis-Joseph-Augustin), capitaine au 72<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

JEANNIN (Pierre-Jules-Marie), lieutenant au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

LEROY (Albert-Louis-Séraphin), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

LEPRIVIER (François), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

MARTINEAU (Maurice-Charles-Lucien), lieutenant au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MELCOT (Edmond-Marius), lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MEYNET-PETIT-JEAN (Ludovic-Pierre), capitaine au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MEURISSE (Jean-Louis-Joseph-Antoine), capitaine au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ODENT (Henri-Alexandre-Albert), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PEMJEAN (Louis-Auguste), lieutenant au 40<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

PAJOU (Charles-André), lieutenant au 67<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

PAULAY (Léopold), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

PETIT (Marie-Charles-Adolphe), capitaine au 72<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

PIOLLE (Joseph-Laurent), sous-lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

RENARD (Maurice-François-Marie), capitaine au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RENDU (André-Marie), capitaine au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

REPOUX (Jean-Marie-Louis), capitaine au service d'état-major du 8<sup>e</sup> corps d'armée.

RETAILLEAU (Robert), capitaine, état-major de la 18<sup>e</sup> division.

REVOLE (Marius-Claude), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DE RIANDIERE DE LA ROCHE (Camille-René-Henri), lieutenant au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROLLIN (Maurice-Emile-Abel), sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SCHUMACHER (Léon-Robert-Hippolyte), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

THOREY (Henri-Emile-Charles), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

TINDON (Jean - Frédéric), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TROLONG (René-Louis), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

WATELET (Marie-Victor), capitaine au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

AB-DER-HALDEN (Charles-Joseph-Victor), capitaine au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

ALBERTINI (Jean-Baptiste), lieutenant au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

AUGRAS (René-Sylvain-Gustave), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BARAU (Paul-Georges), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BAER (Paul-François-Gustave), capitaine au 51<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BALLAND (Jean-Victor-Romain), lieutenant au 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

BARBET (Louis-Antoine-Marie), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie (hors cadres).

BARBIER (Guillaume-Victor), lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BAUBET (Marcel-Gaston), lieutenant au 68<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DE BERNY (Roger-Louis-Gérard), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

BILLIARD (François), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

BLOCH (Marcel), capitaine au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BONNIN (Alfred-Joseph-Auguste), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BOIS (Thomas-Léon), lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BOITEUX (Bonnet), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BOUCHER (Alfred-Arnould), lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BOUILLOT (Arthur-Lucien), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BOUJEAN (Ernest - Léon), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

BOURBON (Alexis - Jean), lieutenant au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat (chars lourds).

BOURGEADE (Gaston-Alfred-Alphonse), lieutenant au 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BOURGOIS (Georges-Pierre), lieutenant au 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BROSSARD (Henri - Louis), lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BUGEON (Alexandre-Maximin), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CABANAC (William), capitaine au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

CALLEY (Pierre-Victor-Constant), capitaine au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CAMGASTON (Joseph-Edouard), capitaine au 120<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

CAPETTER (Pierre), sous-lieutenant au 68<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

GARLIN (Louis-Léon), capitaine au 14<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DE CHAVAGNAC (Gilbert-Marie-Ernest), lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

CHENOUNE (Mohammed), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs.

CHOTARD (Jules - Louis), lieutenant au 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CLEMENT (Paul-Léon), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

COMPARAT (Jacques-Louis), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

COUPECHOUX (Armand), capitaine au 37<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

COURSON (Léonide), lieutenant au 73<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CREMEL (Louis-Nicolas-Eugène), capitaine au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DACHOT (Xavier), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves.

DELAROUÉ (Jules), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DELASSUS (Achille-Eugène), sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. territorial de zouaves.

DELMOND (Jean-Baptiste), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.

- DELOZIER (Auguste-Joseph-Marie), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESCHASEAUX (Albert-Emile), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOGNON (Arthur), capitaine au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DREUX (Alfred-Léon), sous-lieutenant au 69<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DROUOT (Georges-Jules-Henri), lieutenant au 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DUCROUX (Alfred-Paul-Joseph), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFOURD (Jean), sous-lieutenant au 69<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DUNAN (Louis-Marie-Marcel-Adolphe), capitaine hors cadres.
- FARAUT (Antoine - Marius), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- FAULQUE DE JONQUIERES (Carlos-Ernest-Désiré-Marie), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- FAVRE (Paul-Eugène-Désiré), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. étranger.
- DE FERRY (François-Louis-Marie), lieutenant au 67<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- FIEDLER (Sébastien-Otto-Alfred), capitaine, service d'état-major de la 20<sup>e</sup> région.
- FINANCE (Louis-Victor), capitaine au 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- FOSSE (Henri-Gaston), chef de bataillon au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- DE FRAIX DE FIGON (Marie-Joseph-Antoine), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GANDOIN (Claude-Ismaël), lieutenant au 68<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GARDERE (Camille), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- GAUBERT (Jean-Marie-Augustin), sous-lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GILBERT (Victor - Joseph), capitaine au 70<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GILLERON (Charles-Albert), capitaine au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOBE (Jules-Charles), lieutenant au 409<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GORDON (Jacob), lieutenant au 15<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GUIGNE (Léon), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GUILLAUME (Lucien-Charles), lieutenant au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- GUILLET (Urbain), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GUILLOUX (Emile), lieutenant au 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- HAVARD (Léon-Pierre-Adolphe), capitaine au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HENRIOT (Georges-Louis-Joseph), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- HOWA (Louis-Honoré-Raoul), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- JEANSON (Léon-François-Auguste), lieutenant au 52<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- JEANVOINE (Louis-Auguste), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- JOLAIN (Charles), lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- JORDAN (Jean-Joseph), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- JOUDINAUD (Jean), sous-lieutenant au 93<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- KENIG (Charles-Constant), lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KUNTZ (Alphonse-Adolphe), sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LANDRIER (Antoine), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LATOURE (Jean-Ernest), lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFOND (Louis-Adrien), lieutenant au 52<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LAHEURTE (Marie-Louis-Isidore), lieutenant au 43<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LAUDOUZE (Pierre), sous-lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE CORRE (Jean-François-Gabriel), sous-lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEFEBVRE (Louis-Albert), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE GALL (Laurent-Marie), lieutenant au 14<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LE GOASTER (Joseph-Georges-Marie), capitaine au 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LE GUEN (Victor), lieutenant, état-major.
- LE ROUX (Louis-Marie), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LE ROY (André-Victor-Marie), sous-lieutenant au 52<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LETELLIER (Marcel-Jules), capitaine au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOIZELOT (Louis-Joseph-Alexandre-Marcel), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE LUZE (Frédéric-Jean), capitaine au 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MARCHELLI (Mathieu), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- MASCAREL (Louis-Armand-Roger), lieutenant au 69<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MATHIEU (Léon-Marius), sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- MAURICE (Henri-Jean), sous-lieutenant hors cadres.
- MAYET (Georges-Marie-Marcel), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAZUER (Paul-Edouard), capitaine au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MERCIER (Eugène-Alexandre-Thomas), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MERCK (Charles-Gaston), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE MERITENS (Léon-Jean-Philippe), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs algériens.
- MITTEAULT (Roger-Maxime-Léandre-Marie-Agénor), capitaine au 68<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MORISSE (Henri), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MORLET (Gaston-Henri-Emile), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MOUISSET (Antoine-Auguste), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- NOEL (Aristide-Marie), lieutenant au 75<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- PAGEAUT (Louis), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PAYEN (Georges-Maxime), capitaine au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- PELLERIN (Henri-René-Fernand), lieutenant au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PELLIN (Louis-Victorien), lieutenant au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PIERRE (Emile-Eugène), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PILLIE (André-Georges), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- POURCEL (Albert-Charles), capitaine au 248<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PY (Albert-Emile), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- RAILLITE (Marcel), capitaine au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RAUZY (Pierre), sous-lieutenant au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- REDOIS (Gustave-Félix-Fabien), sous-lieutenant au 69<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- RENARD (Adolphe-Etienne-Léon), sous-lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROGAUME (Urbain-Philippe), sous-lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUSSILLON (Antoine-Paul), lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- ROZES (Pierre-Marie-Jean-René), capitaine au 129<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- SABATIER (Antoine), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- SALQUES (Ludovic-Henri), lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SCHAEFFER (Théophile-Frédéric), capitaine au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- SOUCHON (Antonin), lieutenant au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- TAMON (Joseph-Raymond-Vincent), lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- THIVOLLE (Robert-Henri), lieutenant au 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- TONNET (Pierre-Jules-Alcide), lieutenant au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TOURRES (Adrien), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- VALETTE (Eugène-Marius), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VAN-HAUVAERT (Roger-Marie-Jules), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VEZINHET (Emile-Achille-Antonin), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- VIDAL (Jean-Baptiste), capitaine au 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WERLE (Marcel-Auguste), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- AUBLER (Charles-Henri), lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAINIER (Georges-Frédéric-Louis), lieutenant au 55<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- BAUDOIN (Léon-Félix), capitaine au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BELHOMME (Gaston-Alexis), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERNARD (Louis), capitaine au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERTAUX (Jean-Marie), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERTHELIN (Camille-Emile), lieutenant au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BERTHELOT (Louis-Jean-Marie), lieutenant au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BONHOMME (Marcel-Félix-Joseph), lieutenant au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLIN (Théodore-Chrétien-Jacob-Gaston), lieutenant au 76<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- BOULANGER (Pierre-Joseph-Gaston), capitaine au 73<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- BROUTOT (Emile-Gaston), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAGNIER (Jean-Baptiste-Albert), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- CALMEJANE (Jean-Baptiste), lieutenant au 98<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CARIGUEL (William-Marie-Joseph), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CASTEL (François-Marie), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE CHARETTE DE LA CONTRIE (Joseph-Antoine-Marie), lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- CHAVEPEYRE (Emile), lieutenant au 218<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUMONT (Jules-Ernest), lieutenant au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- COADOU (Jules-Louis-Marie), capitaine au 75<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- COATELANT (Pierre-François-Michel), capitaine au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COSTARD (Pierre-Toussaint), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAOUZE (Pol-Maurice), lieutenant au 46<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DEBRACH (Pierre), capitaine au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELAHAYE (Eugène-Léon), lieutenant au 75<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DEMARET (Etienne-Georges), capitaine au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEPIERRE (Jean-Marie-Joseph), lieutenant au 505<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- DUBOUSQUET DE SAINT-PARDOUX (Jean-François-Robert), capitaine au 50<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DUPONT (Marcel-Ferdinand), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUPOUE (Joseph-Eugène-Auguste), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ENGLES (Antoine-Auguste), capitaine au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DE FABRY (Henri-Georges-André), lieutenant hors cadres.

FROMAGE (Fernand-Alexandre-Louis), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GANDOIN (Edmond-Léopold), lieutenant au 76<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

GANOT (Marie-Edouard-Jules-Victor), lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GARBE (Charles-Louis), capitaine, service état-major au 6<sup>e</sup> corps d'armée.

DU GARREAU DE LA MECHENIE (Henri-Armand-Jacques), sous-lieutenant au 75<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

GIBON (Eugène-Delphin), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GAULT (Jean-Baptiste), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GAYOT (Henri-Eugène), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GENOT (Achille-Alexandre-Anatole), lieutenant hors cadres (santé).

\*GENSOUL (Charles-Louis-Joseph), capitaine au 86<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

GIRAUD (Simon-Benoît-Marie), sous-lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GUILLAUME (Lucien-Charles), lieutenant au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

GUIONNET (Jean-Mathieu), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GUITON (Jean-Eugène-Marie), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

HAGOLLE (Victor-Amédée), sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

HAINZELIN (Jean-Baptiste-Georges), capitaine au 508<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

HOUGET (Pierre-Marie), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

JACQUET (Théophile), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

KORNMAN (Louis-Léon-Joseph), lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LACOMME (Charles-Eugène), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LAFAYE (Laurent), capitaine hors cadres (santé).

LAPORTE (Gabriel), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LAUNAY (Alexandre-Clément-Marie), lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

LEBEDEL (Louis-Marie), lieutenant au 73<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

LEBCEUF (Henri-Marcel), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LE CAM (Louis-Marie), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LEGAT (Emile-Désiré), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LEGER (Fernand-Clément), lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

L'HOSTIS (Athanase), sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LENARD (Lucien-Jean-Baptiste), capitaine au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LINDREC (Achille-Aimé), capitaine au 88<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

LORINET (Marcel-Emile), lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LORTSCH (Alexandre-Charles), capitaine au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LOUBAT (Georges-Alfred), sous-lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MAIGNANT (Julien-Jean-Baptiste), lieutenant au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MEHEUT (Mathurin-Joseph-Louis), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie (état-major).

MOINET (Edmond-Benjamin), sous-lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

MONTAUZIER (Albert-Pierre-Léon), capitaine au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DE MORGAN (Charles-Louis), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

OLIVIER (Jules-Eugène), capitaine au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PASTY (Charles-Théodore), sous-lieutenant au 219<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAUTHIER (Maurice), lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PELLETIER (Jean-Robert), lieutenant au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

PERON (Louis), lieutenant au 85<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

PETIT (Camille-Georges), capitaine au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PHILIPPOT (Ernest-Gaston-Marie), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POITOU-DUPLESSY (Louis-Marie-Jacques), lieutenant au 73<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

POUPIN (Paul-Ernest), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROGALINSKI (Juste-Julien), lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

ROULET (Albert-Joseph), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROUZE (Julien-Alexandre-Marcel), lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROYER (Charles-Marie-Félix), lieutenant hors cadres (santé).

SAILLARD (Henri-Maximilien), capitaine, état-major, 8<sup>e</sup> corps d'armée.

SAIS (Antoine), capitaine au 125<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

SARAZIN (Alfred), lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SOUTIF (Paul-Emile), capitaine au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

STEM (Joseph), capitaine au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TEISSANDIER (Joseph-Louis-Gustave), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TOUBLANC (Eugène-Jean-Marie-Laurent), lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

TRUET (Ernest-Marie-Joseph), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TOZZA (Eugène-Barthélémy), lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

VERMONT (Eugène-Nestor), sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

VERNHES (Armand), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

VERRY (Gaston-Emmanuel), capitaine au 80<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DE VILLE CHABROLLE (Marcel-Paul-Octave-Constant), lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

VINCENT (Emile-Louis-Auguste-Jean), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

WEIL (Edmond), lieutenant au 264<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ANDRE (Louis-Charles), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, audacieux et d'une bravoure à toute épreuve. S'est distingué plus particulièrement le 2 octobre 1918, où il a pénétré hardiment avec sa section dans un village fortement défendu. Deux fois blessé. Six fois cité.

BELUCHON (Georges), sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent officier. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne, où il a été trois fois blessé. A de nombreuses citations.

BILLET (Louis-Pierre-Marie), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne par sa bravoure et son énergie. Six citations. Une blessure.

BRISFERT (Louis-Maurice), sous-lieutenant au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'entrain et d'une haute valeur morale. S'est fait remarquer comme chef de section et comme commandant de compagnie. A obtenu de nombreuses citations au cours de la campagne et a été deux fois blessé.

\*EVAÏN (Désiré-Jean-Marie), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier modèle d'énergie, de courage et d'entrain. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne, où il a été grièvement blessé. A déjà obtenu la

médaille militaire pour faits de guerre. A été plusieurs fois cité.

EVARD (René-Jules-Joseph), sous-lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier remarquable par son sang-froid et son énergie. S'est distingué dans l'infanterie et ensuite dans l'artillerie d'assaut. Trois blessures. Plusieurs citations.

EYZAC (Firmin), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure remarquable, plein d'entrain et d'esprit combattif. Modèle de courage et de dévouement. Deux blessures. Plusieurs citations.

FABIUS (Henri-Raymond-Fabien), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier possédant des belles qualités militaires, d'entrain, d'initiative et de bravoure. A donné à ses hommes le plus bel exemple par son mépris du danger. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

FABRE (Marie-Xavier-Henri), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave, plein d'audace. Exemple de bravoure. S'est distingué au cours de la campagne à plusieurs reprises. Beaux titres de guerre. Cinq blessures. Plusieurs citations.

FAGARD (Georges), sous-lieutenant au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure éprouvée. S'est toujours fait remarquer par sa belle conduite au feu. Blessé une fois et cité cinq fois.

FAUCHER (Jean), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une énergie et d'une bravoure remarquables, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Blessé, a refusé de se faire évacuer pour continuer à combattre. Cinq fois cité à l'ordre du jour. Deux blessures.

FAURE (Claude), capitaine au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillante conduite pendant la guerre. A toujours su entraîner ses hommes par son exemple. Excellent commandant de compagnie. Une blessure. Plusieurs citations.

FEHRENBACH (Georges-Jacques), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier. S'est fait remarquer pendant la guerre comme officier de liaison et officier téléphoniste. A rendu les meilleurs services. Plusieurs fois cité.

FELBEINGER (Gaston-Jean-Georges), sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique. A fait ses preuves au cours de la campagne en commandant brillamment sa section. Modèle de courage et de dévouement. Deux blessures. Plusieurs citations.

FERRANDON (Gabriel), sous-lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un rare sang-froid, dévoué et énergique. S'est distingué à tous les combats auxquels il a pris part. Beaux titres de guerre. Cinq fois blessé. Plusieurs fois cité.

FEVRIER (Charles-René), sous-lieutenant au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier animé du plus bel esprit d'initiative. Mépris complet du danger. Modèle de courage et d'énergie. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

FINDINIER (Albert), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très énergique, excellent commandant de compagnie, très belle attitude au feu. Grièvement blessé au cours de la campagne. A été quatre fois cité à l'ordre du jour.

FOGLIERINI (Emile-Julien), capitaine au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est fait remarquer par sa bravoure au cours de la guerre, d'abord comme chef de section, puis comme commandant de compagnie. A rendu les meilleurs services comme adjoint au chef de corps. Une blessure. Quatre citations.

FOSSARD (Louis), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave et très énergique, ayant du coup d'œil et du sang-froid. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne. Deux fois blessé. Nombreuses fois cité.

FOUCHER (Fernand-Léon), lieutenant au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave. A donné à maintes reprises le plus bel exemple d'énergie et de courage. Blessé, est resté à son poste de combat pendant quarante-huit heures. Deux blessures. Plusieurs citations.

FRAILLON (Georges-Louis), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, belle tenue au feu. Grièvement blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

**FRANCESCHI** (André-Maurice-Pierre), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie : Jeune officier énergique et plein d'allant. Par son courage calme, a été d'un bel exemple pour sa troupe qu'il entraîna maintes fois à l'assaut avec succès. Parti comme soldat, a gagné ses grades sur le champ de bataille. Trois fois blessé. Cinq fois cité.

**FREGÉAC** (Auguste), lieutenant au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillante conduite pendant la guerre. Officier très brave et très énergique. Grièvement blessé, le 4 juin 1918. Plusieurs citations.

**FRÉREBEAU** (Marie-François-Henri), lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, brave, énergique et d'une haute conscience. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne comme chef de section, puis comme commandant de compagnie. Trois blessures. Deux citations.

**FREY** (François-Joseph), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, qui a fait preuve de belles qualités militaires pendant la campagne. Modèle de courage et d'audace. Trois fois blessé. Quatre fois cité.

**GALLY-GASPAROU** (Georges-Louis-Alphonse-Antoine-Marie), lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, courageux, plein d'allant, volontaire pour les coups de main et les missions périlleuses, rempli de sang-froid dans le danger et d'audace dans l'offensive. Une blessure. Plusieurs citations.

**GAUTHIER** (Georges-Eugène-Alexandre), lieutenant hors cadres : officier plein d'allant, de bravoure. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne. Grièvement blessé, a obtenu plusieurs citations.

**GARION** (Joseph), capitaine au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier recherchant toujours les missions périlleuses. A donné en toutes circonstances l'exemple de la plus grande bravoure. Plusieurs citations.

**GEORGES** (René), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier ayant donné au cours de la campagne le plus bel exemple de bravoure, de courage et d'allant. A été cinq fois cité à l'ordre du jour.

**GILBERT** (Jean-Louis-Henri), sous-lieutenant hors cadres : très bon officier, brave énergique et audacieux. Deux fois blessé. Deux fois cité.

**GILLET** (Eugène-René), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave, très énergique et très dévoué. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne. Trois blessures, dont une grave. Plusieurs citations.

**GIROD** (Gustave-Léon), lieutenant au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très énergique qui, pendant toute la guerre, a su, par ses qualités de bravoure et d'entrain, inspirer confiance à ses hommes. S'est particulièrement distingué en avril 1917, puis pendant l'offensive de 1918. Superbe attitude au feu. Trois blessures. Cinq citations.

**GIROD** (Raymond-Louis-Martial), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est distingué à de nombreux combats, par son courage, sa vigueur et son énergie. Parti comme simple soldat, a commandé sa compagnie comme officier. Deux blessures. Quatre citations.

**GOUPY** (Marcel-Ernest-Bortin), lieutenant au 409<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier qui a affirmé ses belles qualités d'entrain, d'audace et de courage au cours des nombreux combats auxquels il a pris part. A obtenu cinq citations et a été blessé.

**GOUSSOT** (Joseph), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier mitrailleur très courageux et très brave. A pris part à de nombreuses affaires où il a fait l'admiration de tous. Beaux titres de guerre. Une blessure. Cinq citations.

**GRAINDORGE** (Marcel-Emile), sous-lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et brave. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne, plus particulièrement en juin 1918 où, blessé, il a conservé son commandement. Belle attitude au feu. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**GREYFIE DE BELLECOMBE** (Amédée-François-Joseph), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier, vigoureux et plein d'allant. S'est distingué par sa bravoure, d'abord dans la cavalerie, puis, ensuite, dans l'infanterie. A donné, à maintes reprises, un bel exemple

de courage et d'abnégation. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**GRIFFOUD-BOTTIER** (Henri-François), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier courageux, énergique et brave. S'est distingué par son entrain au feu, son initiative et sa ténacité. Deux blessures. Plusieurs citations.

**GRILLET** (Léon-Jules-René), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillant officier, dont la valeur et l'audace se sont affirmées à maintes reprises dans des coups de main. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. Officier sur lequel on peut compter. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

**GRIMAULT** (Ferdinand-Julien-Marie), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent chef de section, brave, énergique, plein d'allant et d'audace. Une blessure. Plusieurs citations.

**GROS** (Frédéric-Marie), lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et d'une haute conscience. Blessé à quatre reprises, a fait preuve d'une énergie et d'une mentalité dignes d'éloges en revenant le plus vite possible prendre sa place au combat. Plusieurs citations.

**GROUILLARD** (Martial-Félicien), lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent officier. S'est distingué au cours de la campagne comme chef de section, puis comme officier de liaison, puis comme adjoint au chef de corps. Une blessure. Trois citations.

**GUESTRE** (Jules-Jean-Léon-René), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une énergie et d'un sang-froid remarquables. A donné, en toutes circonstances, l'exemple des plus belles qualités de bravoure et de dévouement. S'est distingué partout où il a combattu. Beaux titres de guerre. Trois fois blessé. Cinq fois cité.

**GUELLERIN** (Gaston-Eugène), lieutenant au 501<sup>e</sup> rég. de chars de combat : excellent officier. Cavalier venu volontairement dans l'infanterie. S'est distingué par sa cranerie au feu. Une blessure grave. Nombreuses citations.

**GUIDAL** (Pierre-Marie), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables. A montré, au cours de la campagne, les plus belles qualités d'endurance et de ténacité. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**GULLIOT** (René-Sylvain), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une grande bravoure, toujours prêt à remplir les missions qui lui sont confiées. Modèle de courage et d'énergie. Superbe attitude au feu. Trois fois blessé. Six fois cité.

**GUILLOUX** (Georges-Victor-Joseph), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave, spécialiste des coups de main, sait se faire aimer et se faire obéir. S'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part. Quatre fois cité à l'ordre du jour.

**HAAS** (Roger-Joseph), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, ayant prouvé au feu ses belles qualités de courage et d'entrain. Énergie et ténacité. A obtenu deux citations et a été deux fois blessé.

**HERAULT** (Raymond-Henri), capitaine au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillant chef de section, d'une énergie rare et d'une bravoure magnifique. Trois fois blessé au cours de la campagne, dont une fois grièvement. A obtenu plusieurs citations.

**HUBERT** (Paul-Auguste-Armand), sous-lieutenant au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier. A brillamment entraîné ses hommes dans plusieurs attaques en donnant l'exemple de l'audace, de l'entrain et du plus absolu mépris du danger. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**HUET** (Maurice-Rémy-Léopold), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable de fermeté, de courage et de décision. A toujours donné entière satisfaction dans les missions qui lui ont été confiées. Trois fois cité au cours de la campagne. Quatre fois blessé.

**HUGUENARD** (Gérard-René), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillant officier. A rendu les meilleurs services durant toute la guerre dans les services de liaison. Plusieurs fois cité.

**HUMEAU** (Bertrand-Hippolyte), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique, brave, venu de l'artillerie dans l'infanterie. S'est particulièrement distingué à la cote 304 ainsi que dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Deux blessures. Plusieurs citations.

**HURSIN** (Maurice-Léon-Etienne), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables, a mérité pendant toute la campagne les plus beaux éloges. Six citations. Trois fois blessé.

**IBRUMAIN MOYSAN** (André), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une grande valeur, brave, énergique, s'est distingué par ses belles qualités de commandement, ce qui lui a valu quatre citations dont une à l'ordre de l'armée.

**JACQUET** (Albert-Emile), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier de choix, chef de section plein d'allant et de bonne humeur, très brave, très vigoureux. Une blessure. Trois citations.

**JAMBON** (Claude), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier ayant fait preuve au feu de belles qualités d'entrain, de cranerie et de courage. Deux fois blessé. Deux fois cité.

**JAMELOT** (Louis-Joseph-Lucien), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier qui, après avoir été un chef de section audacieux et énergique, a assuré le service des liaisons avec une bravoure remarquable. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

**DE JANKOVITZ DE FESZENEZE** (Louis-François), sous-lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier aux plus belles qualités militaires : courage, bravoure et dévouement. Déjà médaillé pour faits de guerre. A obtenu cinq citations. Quatre fois blessé.

**JEANSON** (René-Honoré), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section d'une grande bravoure, calme, énergique et d'un dévouement à toute épreuve. Trois blessures. Nombreuses citations.

**JEGADO** (Jean-François), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brave, très courageux, toujours volontaire pour les missions périlleuses, rempli du plus bel esprit de sacrifice. Deux fois blessé dont une fois grièvement. Plusieurs fois cité.

**JEUGER** (Camille-Joseph), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section d'une audace, d'un entrain et d'une bravoure remarquables, très belle attitude au feu, chef de premier ordre. Une blessure. Six citations.

**JEZEQUEL** (Alain-Joseph), lieutenant au 80<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : officier très énergique et d'un sang-froid remarquable, modèle de bravoure et d'abnégation, officier d'élite. Sept fois cité au cours de la campagne.

**JOLICÉUR** (Emile-Lucien), capitaine au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commandant de compagnie remarquable par sa belle attitude au feu et en toutes circonstances, beaucoup de courage et de jugement. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

**JOLY** (Marie-Paul-Prosper), lieutenant au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : officier énergique, d'un calme et d'un sang-froid connus, a fait l'admiration de tous au cours des différents combats auxquels il a pris part. Deux blessures. Cinq citations.

**JOLY** (Paul-Joseph), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une grande bravoure, s'est distingué à plusieurs reprises au cours de la campagne et plus particulièrement pendant l'offensive de 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

**JOUBERT** (Alexis), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier des plus braves, véritable entraîneur d'hommes, s'est distingué dans les circonstances les plus critiques. Trois fois blessé au cours de la campagne. A obtenu plusieurs citations.

**KERBRAT** (Marcel-Marie), lieutenant au 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très énergique et très brave. Quatre fois cité à l'ordre. A été grièvement blessé, en juin 1918, devant Verdun.

**KERVEL** (Ernest-Thomas), lieutenant au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section courageux, énergique et plein d'entrain, s'est distingué à plusieurs reprises comme commandant de compagnie dans des circonstances difficiles,

officier sur lequel on peut compter. Une blessure. Quatre citations.

LAFARGE (Pierre-Raymond-Emile), sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brillant au feu, entraînant ses hommes par sa bravoure et son exemple, beaux titres de guerre. Six fois cité à l'ordre du jour.

LALLEMAND (Léopold-Victor-Paul), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est partout, pendant toute la campagne, signalé par son énergie et son audace, excellent officier. Trois fois blessé. Quatre fois cité.

LANCELOT DE QUATREBARBES (Antoine-Marie-Joseph), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier rempli d'allant et de courage, soldat en 1915, a gagné tous ses grades au front où il a obtenu de nombreuses citations. Deux fois blessé.

LANOE (Albert-Louis), capitaine au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave, ayant donné pendant la campagne des preuves de sang-froid, de calme, de courage et plus particulièrement en juillet 1916 et en juin 1918. Une blessure. Plusieurs citations.

LAPISSE (Joseph-Pierre-André), capitaine au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'élite, a fait toute la campagne au front, s'est fait remarquer en toutes circonstances par sa bravoure, son énergie et sa ténacité. Une fois blessé. Quatre fois cité.

LANGLANET (Jean-Louis), sous-lieutenant au 451<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'entrain et de courage, s'est particulièrement distingué en octobre 1918. Un fois blessé au cours de la campagne. Une fois cité.

LAURENT (Alphonse), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure éprouvée et d'un grand calme, payant de sa personne ; il a su en maintes circonstances inspirer confiance à sa troupe. Trois blessures. Plusieurs citations.

LAURENT (Albert-Alphonse), sous-lieutenant au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section de premier ordre, s'est conduit au feu d'une manière toujours brillante, excellent officier. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

LEBCEUF (Roger-Raymond-Emile), capitaine au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : comme chef de section, puis comme commandant de compagnie, s'est fait remarquer par ses brillantes qualités militaires, sa bravoure et son esprit de ténacité. Grièvement blessé au cours de la campagne. Quatre fois cité à l'ordre du jour.

LEBRET (Joseph-Julien), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier dont la modestie égale la bravoure, s'est distingué à plusieurs reprises en entraînant vaillamment ses hommes à l'assaut. Une blessure. Plusieurs citations.

LE CORVEC (Ernest-Marie), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillant commandant de compagnie de mitrailleurs, a fait preuve au cours de la campagne des plus belles qualités militaires : bravoure et énergie. Deux fois blessé. Quatre fois cité.

LECOSSOIS (Elie-Désiré), sous-intendant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un courage indomptable, beaucoup d'initiative et de ténacité ; soldat en 1914, a gagné tous ses grades au front. Beaux titres de guerre. Une blessure. Cinq citations.

LECOURTIER (Marie-Eugène-Victor), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier qui s'est distingué à plusieurs reprises au cours de la campagne et plus particulièrement en mai et juin 1918, en entraînant vaillamment sa troupe au combat. Trois fois blessé. Trois fois cité.

LEFEBVRE (Fernand-Georges-Emile), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier de premier ordre, s'est toujours fait remarquer par son allant et son entrain. Conduite admirable au feu. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEGENDRE (Eugène-Célestin-Auguste), capitaine au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillant officier qui, pendant toute la campagne, n'a cessé de montrer l'exemple de la bravoure et du dévouement. Deux blessures. Trois citations.

LEMAIRE (Hyacinthe-Marie), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section calme, brave, modèle de dévouement. S'est distingué au cours de la campagne comme chef de section, puis commandant de compagnie. Belle

attitude au feu. Une fois blessé. Quatre fois cité à l'ordre.

LE PRINCE (Gaston-Albert-Robert), sous-lieutenant au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier qui s'est distingué dans de nombreux combats, plus particulièrement en septembre 1918, en conduisant vaillamment sa troupe à l'assaut. Beaux titres de guerre. Une blessure. Cinq citations.

LENCLUD (Maurice-Marius-Hilaire), lieutenant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier qui a toujours donné l'exemple du courage, de l'énergie et du dévouement le plus absolu. S'est distingué plus particulièrement, en 1916, à Verdun. Soldat à la mobilisation, a gagné tous ses grades au front. Trois fois blessé. Plusieurs citations.

LE ROY (Jules-Henri), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section brave, énergique et très dévoué, a rendu les meilleurs services au cours de la campagne. Deux fois blessé, dont une fois grièvement. Deux fois cité.

LEVEQUE (Jean-Gaston), lieutenant au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section parfait, belles qualités de courage, d'allant et d'énergie. Excellent officier. Une blessure. Plusieurs citations.

LHOTELLIER (Pierre-Marie), sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier mitrailleur, brave et énergique, qui, au cours de la campagne, n'a eu d'autres préoccupations que de faire le plus de mal à l'ennemi. Deux blessures. Plusieurs citations.

LIETARD (Marcel-Pierre-Adolphe), sous-lieutenant au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillante conduite pendant la guerre. Superbe attitude au feu. Officier sur lequel on peut compter. Plusieurs fois cité au cours de la campagne et plusieurs fois blessé.

LIMOUSIN (René-Joseph-Edmond), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier ayant fait preuve au cours de la campagne des plus belles qualités de courage, d'entrain et d'allant. Belle attitude au feu. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

LODS (Georges-Henri), capitaine au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable par son énergie et sa bravoure, entraîneur d'hommes. A toujours donné le plus bel exemple au feu, modèle du devoir et du dévouement. Deux blessures. Nombreuses citations.

LONCHAMP (Marie-Joseph-Alexis), sous-lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier. S'est toujours distingué dans tous les combats auxquels il a pris part et plus particulièrement le 27 septembre 1918, où il a été grièvement blessé, à l'attaque de positions ennemies. Trois blessures. Plusieurs citations.

LUCAS (Jean-Marie), sous-lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier doué des plus belles qualités militaires, très beaux services de guerre. Deux blessures, dont une très grave. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

MAIREL (Fernand-Jules), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'élite, est revenu au front après chaque blessure à peine guéri. Six fois cité à l'ordre du jour. Trois blessures.

MALLEGOL (Corentin-Yves), sous-lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier mitrailleur d'une grande bravoure, a magnifiquement conduit sa section, puis sa compagnie au feu. Blessé, a refusé de se faire évacuer. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

MARCOUX (Georges-Adolphe), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section énergique, courageux et plein d'allant, a toujours montré au feu le plus grand mépris du danger. Beaux titres de guerre. Trois fois blessé. Nombreuses citations.

MARCOUX (Marie-Antoine-Gabriel), sous-lieutenant au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier animé du plus beau sentiment du devoir, plein de fougue et d'énergie. S'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Beaux titres de guerre. Une blessure. Nombreuses citations.

MARECHAL (Pierre-Félix), lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier ayant montré au feu les plus belles qualités militaires : bravoure, énergie et ténacité. S'est distingué à plusieurs reprises et plus particulièrement le

26 août 1916 dans l'exécution d'un coup de main. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

MASSON-FORESTIER (Henri-François-Lionel), capitaine au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier courageux qui a commandé sa compagnie avec bravoure et énergie. A rendu les meilleurs services comme instructeur à l'armée américaine. A obtenu au cours de la campagne plusieurs citations. Deux fois blessé.

MAUCOTEL (Jean-Jules-Auguste), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure éprouvée, a donné en toutes circonstances le plus bel exemple du mépris du danger. Une blessure. Quatre citations.

DE MEAUX (Camille-Charles), lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier très brave, s'est distingué à plusieurs reprises au cours de la campagne et plus particulièrement en mai 1917 et en juin 1918, où il a vaillamment conduit ses hommes au combat. Une blessure. Plusieurs citations.

MERCK (Raoul-Jean-Joseph) : officier plein de qualités d'entrain et de courage. S'est distingué notamment en combattant à Verdun au cours de l'offensive de 1918. Superbe attitude au feu. Trois blessures. Cinq citations.

MICHEL (Eugène-Hyacinthe-Marie), lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une grande bravoure et d'une valeur morale au-dessus de tout éloge, vigoureux et plein d'allant. S'est distingué à plusieurs reprises au cours de la campagne et plus particulièrement en juillet 1918, où il est allé reconnaître en plein jour un village fortement tenu. Deux blessures. Plusieurs citations.

MILET (Georges-Désiré-Joseph), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une conscience et d'un dévouement absolus. A conduit brillamment à plusieurs reprises sa compagnie à l'assaut. Deux blessures. Plusieurs citations.

MIQUEL (Léon-Albert), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section, a donné au cours de la campagne les plus brillantes preuves de courage, a rendu de bons services. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

MOCQUET (Adolphe-Emile-Henri), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brillant commandant de compagnie, doué de réelles qualités militaires, courageux, énergique, très belle attitude au feu. Trois fois blessé. Cinq fois cité.

MOLINIER (Alfred-Eliacin-Sylvain), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et plein d'ardeur, courageux et dévoué, a donné de belles preuves de courage, notamment en août et octobre 1918. Blessé une fois. Nombreuses citations.

MONNIER (Charles-Emile-Jean-Baptiste), sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait toute la campagne au front, ayant refusé de se faire évacuer ; s'est distingué au feu par sa ténacité et sa patience. Plusieurs fois cité.

MONNIER (Louis-Paul-Marie), capitaine au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, a rendu les meilleurs services au front, puis à l'armée d'Orient. Blessé deux fois au cours de la campagne, a obtenu plusieurs citations.

MOREL (Louis-Marius), lieutenant au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat : officier d'un courage remarquable, a fait toute la campagne au front et s'est toujours distingué dans de nombreuses affaires auxquelles il a pris part. Une blessure et quatre citations.

MORIN (Emile-Lucien-Arthur), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : remarquable officier, ayant fait preuve des plus belles qualités d'entrain et d'allant et notamment le 18 juillet 1918, où, au cours d'une attaque, il a capturé deux mitrailleuses et fait de nombreux prisonniers. Deux fois blessé. Quatre fois cité.

MORVILLIERS (Louis-Eugène), sous-lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une grande bravoure, exemple de modestie et de courage, beaux titres de guerre. Une fois blessé au cours de la campagne. A obtenu cinq citations.

MOURLOT (Louis-François-Robert), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier d'une bravoure exceptionnelle, a fait preuve de courage et d'énergie au cours de la campagne. Déjà médaillé pour faits de guerre, a obtenu quatre citations. Deux fois blessé.

MUNIER (Emile-Augustin), sous-lieutenant au 136<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un calme,

et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. A constamment donné le plus bel exemple au feu au cours de la campagne où, blessé deux fois, il a obtenu cinq citations.

NICOLAS (Paul-Prosper), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie: d'une haute valeur morale, a su gagner l'estime de tous ses chefs. A conduit sa troupe avec une magnifique bravoure dans maints combats. Beaux titres de guerre. Quatre fois blessé. Quatre fois cité.

NINET (Antonin-Marius), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier qui s'est distingué au cours de la campagne et plus particulièrement au cours de l'offensive de 1918, où il a capturé 80 prisonniers, dont 4 officiers. Superbe attitude au feu. Trois fois blessé. Six fois cité.

NIOX-CHATEAU (Paul-Edmond), sous-lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier. Parti comme soldat, a gagné tous ses galons au front; a donné en maintes circonstances l'exemple de la bravoure et de la ténacité. Une fois blessé. Nombreuses fois cité.

NOE (André-Pierre), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon officier, ayant donné des preuves certaines d'entrain et de courage, au cours de la campagne et de nombreux combats. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

OMNES (Louis-Antoine), lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier excellent. Parti à la mobilisation comme caporal, a gagné tous ses galons au front. Grièvement blessé devant Verdun. A été cité.

ONFROY (Eugène-Etienne-Marie-Joseph), sous-lieutenant au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon officier, plein d'allant, d'entrain et d'ardeur, d'un superbe courage, toujours volontaire pour les missions périlleuses; a rendu les plus grands services pendant la campagne. Une blessure. Plusieurs citations.

OTTEN (André-Charles), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est toujours distingué par son énergie et sa ténacité, et notamment le 16 avril 1915 et le 6 mars 1917, où il s'est distingué par son allant et son ardeur. Trois fois cité à l'ordre du jour. Quatre fois blessé.

PARENT (Marcel-Auguste-Louis), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier animé du plus bel esprit militaire, d'une grande modestie et d'une grande bravoure; s'est fait remarquer au feu dans le commandement de sa section. Beaux titres de guerre. Trois fois blessé. Cinq fois cité.

PARENT (Marcel-Charles-Gabriel), capitaine au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une haute valeur morale, s'est fait remarquer dans tous les combats auxquels il a pris part. Grièvement blessé. A obtenu plusieurs citations.

PERROT (Charles-François-Eugène), lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de premier ordre, belles qualités militaires: entrain, sang-froid, ténacité; belle attitude au feu. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

PERROT (Félix-Jean-Louis), sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier qui a fait toute la campagne au feu, où il s'est fait remarquer par ses belles qualités d'entrain, de bravoure, jointes au plus grand sang-froid. Une fois blessé et quatre fois cité.

PESTEL (Alphonse-Marie-François), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: chef de section de premier ordre, d'une bravoure et d'une grande énergie. A fait toutes ses preuves au feu. Superbe attitude aux combats. Six fois cité à l'ordre du jour. A été blessé.

PHILIPPE (Paul-Marie), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent chef de section de mitrailleurs, très brave. S'est fait remarquer dans tous les combats auxquels il a pris part par sa ténacité et son énergie. Deux blessures. Plusieurs citations.

PHILIPPON (Albert), sous-lieutenant au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très beaux services de guerre, officier merveilleux au front, brave jusqu'à la témérité. S'est dépensé sans compter au cours de la campagne où il a été deux fois blessé et cinq fois cité à l'ordre du jour.

PICQUET (Georges-Alphonse-Emile), sous-lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon officier, ayant fait preuve de bravoure, d'entrain et d'allant en plusieurs circonstances. A été blessé grièvement, en avril 1918. Plusieurs citations.

PIEDOR (Maurice-Paul-Georges), sous-lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie: chef de section plein d'allant, brave et plein de sang-froid. A fait preuve des plus belles qualités militaires. Deux fois blessé, dont une fois grièvement. Quatre fois cité.

PIERRE (Louis-Albert-Victor), sous-lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier aux brillantes qualités de commandement, d'initiative et de bravoure. S'est toujours fait remarquer par une rare bravoure et un entrain superbe, plus particulièrement en février et octobre 1918. Une blessure. Nombreuses citations.

PINET (Jules-Maurice-Joseph), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'élite, modèle de bravoure et d'énergie, toujours prêt à marcher de l'avant. Trois fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

PIROELLE (Henry-Alphonse), lieutenant au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brillante conduite pendant la guerre, officier brave et énergique et sur lequel on peut compter. Blessé une fois. Nombreuses citations.

PIVETEAU (Auguste-Victor-Joseph), capitaine au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est toujours distingué au cours de la campagne. A brillamment entraîné ses hommes à l'assaut de tranchées. Bon officier. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

PLUM (Maurice-Emile-Paul), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: entraîneur d'hommes d'une ardeur communicative et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Brillant commandant de compagnie. Une blessure. Plusieurs citations.

POILLOT (Alexandre-Marie), capitaine au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une rare bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. S'est distingué dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Une fois blessé. Cinq fois cité à l'ordre du jour, dont deux fois à l'ordre de l'armée.

PORTIER (Joseph-Albain), sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un courage éprouvé, ayant rendu d'excellents services au cours de la campagne. A toujours donné l'exemple d'une grande énergie et d'une rare ténacité. Plusieurs fois cité à l'ordre du jour.

POMMEY (Georges-François), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une grande bravoure et d'une énergie peu commune. A donné sans cesse des preuves de sa vaillance. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

PONCELET (Charles), sous-lieutenant au 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie: cavalier venu volontairement dans l'infanterie. S'est fait remarquer par sa bravoure et son esprit d'initiative, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Très beaux titres de guerre. Trois fois blessé. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

POTET (Albert-Léonce-Eloi), sous-lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon officier. S'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part. Volontaire pour les missions périlleuses, audacieux et brave. Superbe attitude au feu. Cinq fois cité à l'ordre.

POTIN (Sixte-Jean), sous-lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est signalé pendant toute la campagne et, notamment, le 5 mai 1917, en entraînant vigoureusement sa troupe à l'assaut. Très bon officier. Une fois blessé. Nombreuses fois cité.

POTOT (Marcel-Henri-Philippe), sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: très bon officier. Beaux services de guerre. A brillamment entraîné ses hommes à l'assaut. Deux blessures. Plusieurs citations.

POUVREAU (Narcisse-Emile), sous-lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: n'a cessé de donner, pendant la campagne, le plus bel exemple de bravoure, de courage et d'énergie. Excellent officier, sur lequel on peut compter. Quatre fois blessé. Plusieurs citations.

PREVOST (Léon-Félix), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une grande énergie et d'une grande bravoure, ayant maintes fois payé de sa personne. Sentiment du devoir. Superbe attitude au feu. Beaux titres de guerre.

PRIMAULT (Pierre-Marie), lieutenant au 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier dévoué, consciencieux et énergique. Blessé deux fois en entraînant ses hommes à l'attaque, dont une fois très grièvement. Deux fois cité à l'ordre.

PROULIER (Gabriel), lieutenant au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie: deux blessures de guerre, conduite brillante pendant la campagne. Officier très brave, très énergique. Quatre fois cité à l'ordre du jour.

PUCET (Armand-Léon), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier brave et plein d'entrain, volontaire pour les coups de main. Belle conduite au feu. Beaux titres de guerre. Trois blessures. Nombreuses citations.

QUILLET (Ernest), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une réelle valeur morale. Mépris du danger. Entraîneur d'hommes, toujours prêt pour les reconnaissances dangereuses. Une fois blessé. Nombreuses fois cité.

RAPINE (Pierre-Henri-Marie), capitaine au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de premier ordre, d'une bravoure et d'un courage remarquables. Une blessure. Plusieurs citations.

RAOUX (Marie-Armand-Félix-René), capitaine au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très digne officier, animé du sentiment du devoir et qui a toujours donné l'exemple du courage au feu. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne. A obtenu quatre citations.

RECOQUILLON (Alix-Constant-Pierre), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: superbe officier, d'une énergie et d'une bravoure à toute épreuve. Volontaire pour les coups de main. Beaux titres de guerre. Trois blessures. Nombreuses citations.

REPOUX (Paul-Louis), lieutenant au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un calme et d'un sang-froid remarquables. A fait preuve, pendant toute la campagne, des plus belles qualités militaires. Beaux titres de guerre. Belle attitude au feu. Trois blessures. Quatre citations.

REYRE (François-Marie-Jacques), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier plein de sang-froid et de ténacité au feu. Grande bravoure. A obtenu plusieurs citations au cours de la campagne. Trois blessures, dont une grave.

RIBARDIERE (Marcel), lieutenant hors cadres à l'état-major: officier d'un rare mérite. Bien qu'ayant une vue faible, est parti volontairement en campagne, dans l'infanterie, où il s'est signalé en maintes circonstances. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. Plusieurs fois cité.

RICHARD (Louis-René), lieutenant, chars de combat: officier d'un moral élevé et d'une bravoure audacieuse. A conquis tous ses grades pendant la campagne, où il a été quatre fois cité à l'ordre du jour.

RIVES (Elié-Raoul), capitaine au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie: n'a cessé, pendant la guerre, de donner l'exemple de la plus grande bravoure et de beaucoup d'énergie. Dévouement le plus absolu. Beaux titres de guerre. Une fois blessé. Quatre fois cité.

ROBERT (Charles-Ferdinand-Léon), sous-lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'élite, qui s'est toujours fait remarquer par sa bravoure légendaire. A rendu les meilleurs services au cours de la guerre. Cinq fois cité à l'ordre.

DE ROBERT (René), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier qui, au cours de la campagne, a fait preuve d'une bravoure et d'un sang-froid exceptionnels et plus particulièrement le 9 juin 1918 où, entouré par l'ennemi, après avoir épuisé ses munitions, s'est dégagé à la baïonnette. Une blessure. Plusieurs citations.

ROLLAND (Gaston-Louis), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: chef de section très brave, très courageux, ayant en toutes circonstances entraîné sa section avec un élan remarquable. Beaux titres de guerre. Cinq fois cité à l'ordre.

ROLLAND (Lucien-Albert), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier. A fait preuve, en maintes circonstances, d'une bravoure et d'une énergie remarquables. Blessé une fois au cours de la campagne. A obtenu plusieurs citations.

ROLLET (Louis-Joseph), lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: officier qui, durant la guerre, s'est fait remarquer par son courage, sa bravoure et sa belle humeur, malgré les circonstances les plus critiques. Beaux titres de guerre. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

**ROMPAIS** (Arsène-Augustin), lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: officier plein de fougue et d'allant. Toujours sur la brèche. S'est signalé, en maintes circonstances, en entraînant par son exemple sa troupe à l'assaut. Superbe attitude au feu. Trois fois blessé. Cinq fois cité à l'ordre.

**ROUGEOT** (Emile-Célestin), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier plein d'allant et d'ardeur au feu. A fait toute la campagne au front, où il s'est distingué en toutes circonstances par sa bravoure et son énergie. Blessé une fois. Plusieurs fois cité.

**ROUFFLET** (René-Adolphe-Louis), lieutenant au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat: bon officier, brave, belle attitude au feu. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. Blessé une fois. Plusieurs fois cité.

**ROUGE** (Marcel-Roger-Prosper), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un grand courage et d'un dévouement à toute épreuve. A rendu de brillants services comme chef de section, puis comme agent de liaison, par sa ténacité et son mépris du danger. Trois blessures. Deux citations.

**REY** (Louis-Marcel), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave officier. S'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part. Volontaire pour l'exécution des reconnaissances dangereuses. Une blessure. Plusieurs citations.

**SABRIER** (Henri-Edmond-Nicolas), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une haute valeur par son entrain dans les attaques. Contribua à l'enlèvement de positions qu'il a su conserver par son sang-froid, son énergie et sa ténacité. Beaux titres de guerre. Trois fois blessé. Quatre fois cité.

**SAMUEL** (André), lieutenant au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brillante conduite pendant la guerre. Excellent officier, qui a toujours très bien commandé sa compagnie. Belle attitude au feu. Deux fois blessé. Cinq fois cité à l'ordre.

**SAVARIAU** (Henri-Eugène-Marie), sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique et brave, d'un dévouement absolu. S'est distingué dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. A été cité cinq fois à l'ordre du jour. Une blessure.

**SCHEIDECKER** (Jean-Jacques), capitaine au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique, d'un entrain et d'un courage dignes d'éloges. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne où il a obtenu trois citations à l'ordre du jour.

**SEGUIN** (Georges), lieutenant au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie: engagé volontaire en 1914, a gagné tous ses grades sur le champ de bataille. A donné constamment l'exemple du courage et de l'audace. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

**SEIGNEURET** (Marcel-Ernest-Joseph), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: toujours volontaire pour les missions périlleuses, a accompli de nombreuses prouesses au cours de la campagne. Bravoure, énergie, entrain, dévouement, superbe attitude au feu. Très beaux services de guerre. Une blessure. Six citations.

**SEILLIER** (Pierre-Henri), sous-lieutenant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier qui s'est signalé à maintes reprises par son sang-froid, son courage et son esprit de décision. Le 6 octobre 1918, est tombé grièvement blessé, en entraînant sa section à l'assaut. Quatre fois cité à l'ordre du jour.

**SERIN** (Paul-Benjamin-Désiré), lieutenant au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: officier très hardi. A conservé au feu une belle gaieté et une bonne humeur qu'il sait communiquer à sa troupe. Belle conduite en toutes circonstances. Trois fois blessé. Trois fois cité.

**SERVEL** (Alphonse-Julien), sous-lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier mitrailleur. S'est distingué en maintes circonstances, au cours de la campagne. Exemple de courage, d'énergie et de dévouement. Une fois blessé. Plusieurs citations.

**SICAUD** (Gustave), sous-lieutenant au 326<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave et plein de sang-froid, ayant rendu les plus grands services pendant la campagne. Chef énergique et dévoué. Une blessure grave. Plusieurs citations.

**SIGOGNEAU** (Raymond), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier dont la valeur,

l'esprit, la bravoure et le sang-froid au feu ont été reconnus par quatre citations à l'ordre du jour. Deux fois blessé.

**SIMONNET** (André-Désiré-Joseph-Marie), lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon officier. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne par son courage et son dévouement. Grièvement blessé, en 1918, a subi l'amputation de deux doigts. Plusieurs fois cité à l'ordre.

**SOUPLET** (Léonard-Henri), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune soldat en 1914, a gagné ses galons sur le champ de bataille. Plein d'allant au feu, a montré une grande bravoure et une rare énergie dans de nombreux combats. Excellent officier. Beaux titres de guerre. Trois fois blessé. Cinq fois cité.

**TAINTURIER** (Lucien-Félix), capitaine au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier. Pendant toute la campagne, s'est toujours distingué par son zèle, son sang-froid et sa ténacité. Blessé une fois. Plusieurs citations.

**TATIN** (Victor-Prosper), lieutenant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie: engagé volontaire pour la durée de la guerre à l'âge de quarante-huit ans, a montré en toutes circonstances beaucoup de courage, d'énergie et de sang-froid. Excellent officier. Deux fois blessé. Deux fois cité.

**TERRASSE** (Louis-Polydore-Jaques), capitaine au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: entraîneur d'hommes, d'une grande bravoure en maintes circonstances, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Brave et audacieux. A été six fois cité à l'ordre du jour.

**THIRION** (Albert), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier brave et courageux, ayant toujours bien conduit sa section à l'attaque. A rendu de bons services pendant la campagne. Trois fois blessé. Plusieurs citations.

**THALINGER** (Jean-Frédéric-Henri), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une bravoure et d'un entrain remarquables au feu. A contribué au succès de différentes attaques par son esprit d'initiative, son énergie et sa ténacité. Plusieurs fois cité.

**THREAU** (Léon-Marie-Paul), lieutenant au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est distingué en maintes circonstances par son sang-froid et son courage. Le 18 juillet 1918, blessé au cours d'un combat, n'a pris le temps que de se faire panser et est revenu immédiatement à son poste de combat. Deux blessures. Quatre citations.

**THOORES** (Robert-Georges-Clément), sous-lieutenant au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier plein d'allant et d'un haut moral. S'est distingué à plusieurs reprises par sa belle tenue au front et son ardeur combattive. Blessé quatre fois au cours de la campagne, est toujours revenu au front le plus vite possible. Plusieurs fois cité.

**TIXIER** (Jules-François-Marie-Joseph), sous-lieutenant au 55<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier plein d'entrain et d'ardeur. Exemple d'énergie et de bravoure. S'est distingué brillamment à Verdun, en 1916, à la cote 304, en 1917, et au cours des combats de mai 1918. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**TOSTAIN** (Pierre-Georges), lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, qui a fait preuve au cours de la campagne d'énergie, de courage et de ténacité. Deux fois cité et trois fois blessé.

**TOURNIER** (Raphaël-Louis-Ulysse), sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une grande bravoure pour les missions périlleuses. Sentiment du devoir, dévouement absolu. Le 5 octobre 1918, a entraîné magnifiquement sa section à la baïonnette à l'attaque de positions ennemies. Une blessure. Plusieurs citations.

**TOUZET** (Maurice), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier excellent, d'une bravoure et d'une énergie remarquables. A mérité, au cours de la campagne, de nombreuses citations. Chef sur lequel on peut compter.

**TREPO** (Clément-Pierre-Emile), capitaine au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie: au cours de la campagne, a pris part à de nombreux combats. S'est toujours distingué; a rendu les plus grands services comme officier de renseignements. Nombreuses citations.

**TREYERAN** (Henry-Marie-André), lieutenant au 707<sup>e</sup> rég. de chars de combat: excellent officier; a rendu les meilleurs services au cours de la campagne dans l'infanterie, puis dans les chars de combat. Superbe attitude au feu. Deux fois blessé. Cinq fois cité à l'ordre.

**VACCARO** (Georges-Pierre-Antoine), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon officier. A fait preuve pendant la campagne des plus belles qualités de ténacité, de courage et de dévouement. Deux blessures et plusieurs citations.

**VARENNE** (Joseph-Charles-Marie), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, qui s'est brillamment conduit au feu. Parti comme soldat, a gagné ses galons d'officier sur le champ de bataille. Cinq fois blessé. Deux fois cité.

**VASLET DE FONTAUBERT**, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: bon officier, volontaire pour les patrouilles et les missions périlleuses. A rendu de bons services pendant la campagne. Deux blessures. Plusieurs citations.

**VAUBOURG** (Joseph-Auguste), lieutenant au 500<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon chef de section. A fait preuve au cours de la campagne des meilleures qualités de courage, de dévouement et d'énergie. Belle attitude au feu. Quatre blessures. A été cité.

**VERDIER** (Henri-Jean-François), sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: officier très méritant, courageux, énergique. A rendu de bons services pendant la campagne où il a obtenu plusieurs citations. Deux fois blessé.

**VERDON** (Alphonse-Marie), sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie: caporal à la mobilisation, a gagné tous ses grades au front, où il a combattu pendant quatre années. Excellent chef de section au feu, brave énergique, plein de sang-froid et de courage. Trois fois blessé. A obtenu plusieurs citations, dont une à l'ordre de l'armée.

**VERON** (René-Marie), lieutenant au 192<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un allant et d'un entrain remarquables, véritable entraîneur d'hommes. A été, pendant la guerre, un bel exemple de sang-froid et de courage. S'est signalé comme chef de section, puis comme commandant de compagnie. A obtenu sept citations et a été blessé deux fois.

**VERRIERES** (Marcel-Paul), sous-lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier réputé par sa bravoure et ses qualités militaires. Superbe attitude au feu. A mérité d'être quatre fois cité, dont une fois à l'ordre de l'armée. Volontaire pour les missions périlleuses. A été blessé deux fois.

**VIANNAY** (Jean-Marie), sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier brave et d'une belle tenue au feu. D'une valeur morale, d'un courage, d'une énergie et d'un dévouement qui ont fait l'admiration de tous. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**VIGNAUD** (Henri-Ernest), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier, d'un allant et d'un courage remarquables. S'est toujours distingué dans les combats auxquels il a pris part, par sa belle tenue, sa cranerie et sa ténacité. Parti comme soldat de 2<sup>e</sup> classe, a gagné ses galons au front. Une blessure. Plusieurs citations.

**VINAUX** (Raymond-Gabriel-Emile), sous-lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon officier, pénétré du sentiment du devoir et d'une bravoure exceptionnelle. A rendu les meilleurs services comme officier observateur et comme commandant de compagnie. Une blessure. Trois citations.

**VIVIANI** (Eugène), sous-lieutenant au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique et très dévoué. Belle tenue au feu. S'est signalé maintes fois au cours de la campagne, où il a obtenu de nombreuses citations. Une fois blessé.

**WEILL** (Jacques-Burckard), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier plein d'allant et animé du meilleur esprit. A mérité par sa bravoure et son entrain au feu plusieurs citations. Deux fois blessé.

**LAURENT** (Achille-Joseph), lieutenant au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: chef de section énergique et courageux, qui a montré pendant quatre ans et sans aucune défaillance



une bravoure remarquable. Une blessure. Plusieurs citations.

LARUE (Paul-Théodore), sous-lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'initiative, ayant en plusieurs circonstances déployé de remarquables qualités d'entrain et de résolution. Deux blessures. Plusieurs citations.

LAVALLÉE (Robert-Raymond-Gabriel), sous-lieutenant au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, plein d'allant et d'entrain, volontaire pour les missions périlleuses. S'est fait remarquer au cours de la campagne par sa bravoure et son audace. Deux blessures. Plusieurs citations.

LAVIGNE (Henri-Jean-Baptiste), sous-lieutenant au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent chef de section de mitrailleuses, vigoureux et énergique, d'un entier dévouement. S'est particulièrement signalé à Verdun et pendant l'offensive de 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEANDRI (Jean-Félix), sous-lieutenant au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section qui a donné pendant toute la campagne les plus beaux exemples de bravoure, d'intelligence, d'initiative et d'audace. Deux blessures. Plusieurs citations.

LE BASTARD (Gaston-Edmond-Gabriel), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent chef de section, modèle de courage, de sang-froid et d'énergie. A su en toutes circonstances maintenir très élevé le moral de ses hommes, donnant à tous l'exemple du mépris du danger. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEBLANC (Paul-Alexandre), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et dévoué. A participé à de nombreux combats et s'est fait remarquer par son calme et son sang-froid. Une blessure. Plusieurs citations.

LE BORGNE (Jérôme-Marie-Ange), lieutenant au 38<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier grenadier d'une bravoure légendaire. S'est particulièrement distingué au cours de la campagne par son énergie, son courage et son audace. Deux blessures. Nombreuses citations.

LE BORGNE DE LA TOUR (Joseph-Louis-Marie), sous-lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et brave. De santé délicate, s'est dépensé au feu sans compter jusqu'à l'épuisement de ses forces, donnant à ses hommes le plus bel exemple de devoir et de dévouement. Deux blessures. A été cité.

LECLERCQ (Emile-Célestin-Oscar), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : officier consciencieux et dévoué, qui s'est très bien conduit au feu et a fait preuve de courage et d'énergie. Une blessure. Plusieurs citations.

LEFEVRE (Robert-Auguste), lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves : officier brave et énergique, d'un exemple constant pour ses hommes. A fait preuve de belles qualités militaires, d'intrépidité et d'audace dans les actions auxquelles il a pris part. Une blessure. Nombreuses citations.

LEFEVRE (Robert-Auguste-Honoré), sous-lieutenant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, entraîneur d'hommes qui a, en toutes circonstances, montré les plus belles qualités de commandement, de courage et de sang-froid. Trois blessures. Plusieurs citations.

LE FILLEUL DES GUERROTS (Guillaume-Paul-Marie-Joseph-Joachim), sous-lieutenant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une rare énergie. A fait preuve dans toutes les circonstances d'une bravoure et d'une énergie hors de pair. Deux blessures. Plusieurs citations.

LE GALL (Joseph-Yves-Urbain-Marie), sous-lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, brave et dévoué. Chef de section plein de sang-froid et de vigueur au combat. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEGER (Abel-Louis), sous-lieutenant au 105<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section de mitrailleuses d'une bravoure exemplaire. S'est dépensé sans compter au cours de la campagne et s'est fait remarquer par son entrain et son énergie. Trois blessures. Nombreuses citations.

LE GOINTRE (Charles-Baptiste), sous-lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et entreprenant, qui a toujours donné dans les circonstances les plus difficiles le plus bel

exemple d'ardeur et de sang-froid. Deux blessures. Nombreuses citations.

LEGRAND (Irénée-Hippolyte-Alexandre), lieutenant hors cadres (santé) : officier énergique et plein d'allant. S'est particulièrement distingué comme commandant du peloton des engins d'accompagnement. Une blessure. Plusieurs citations.

LEGRAVEREND (Félix-Louis-Elie), lieutenant au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section dévoué et courageux. A pris part à toutes les affaires où le régiment a été engagé et s'est particulièrement distingué par son sang-froid. Une blessure. Plusieurs citations.

LE GUERNIGOU (Marcel-Auguste), sous-lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, énergique et brave. A fait preuve pendant la campagne des plus belles qualités militaires et s'est particulièrement distingué par son énergie et son entrain. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEJEUNE (Aristide), lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et dévoué, modèle de calme et de sang-froid. S'est particulièrement distingué en Champagne, en 1915, et sur la Marne, en 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEMAIRE (Jean-Louis-Rémi), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable par son zèle, son activité et sa calme bravoure. S'est distingué dans toutes les affaires auxquelles le corps a participé. Deux blessures. Plusieurs citations.

LENOIR (Georges-Auguste), lieutenant au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et courageux. S'est brillamment conduit pendant la campagne et a toujours fait preuve d'énergie et de sang-froid. Une blessure. Nombreuses citations.

LE PELETIER DE ROSAMBO (Louis-Marie-Christian-Huon), sous-lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : venu dans l'infanterie sur sa demande, s'est de suite affirmé comme officier brave, actif et zélé, et s'est particulièrement distingué par son sang-froid et son courage. Plusieurs citations.

LEPRINCE (Louis-Prosper-Albert), lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier courageux et dévoué. S'est particulièrement distingué à Verdun, en 1917, et sur la Marne, en 1918, où il a fait preuve des plus belles qualités de décision et d'activité. Deux blessures. Plusieurs citations.

LERCULE (Rémy-Maurice), sous-lieutenant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, énergique et brave. A fait toute la campagne et a toujours fait preuve des plus belles qualités d'endurance et d'entrain. Une blessure. Plusieurs citations.

LE SAVOUROUX (Pierre-Louis-Marie-Joseph), lieutenant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux et énergique. S'est fait remarquer dans plusieurs circonstances par sa belle attitude au feu et son esprit de décision. Deux blessures. Plusieurs citations.

LESTRINGUEZ (Louis-Pierre), lieutenant au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat : officier d'une très belle attitude au feu, qui s'est fait remarquer dans l'infanterie en maintes circonstances, puis dans l'artillerie d'assaut, où il s'est brillamment conduit. Commandant de chars. Trois blessures. Plusieurs citations.

LE TALLEC (Edmond-Yves-Alexis), lieutenant au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'audace et de ténacité. S'est brillamment conduit pendant toute la campagne et a toujours fait preuve de bravoure et d'entrain. Une blessure. Nombreuses citations.

LETE (Lucien-François), sous-lieutenant au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure remarquable, s'est maintes fois signalé par la façon brillante dont il a entraîné sa troupe au feu. Cinq blessures. Nombreuses citations.

LEVILLAIN (Albert-Eugène), sous-lieutenant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux, ardent et brave ; a eu une belle attitude au feu, en particulier durant les opérations actives devant Verdun et sur la montagne de Reims. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEVILLAIN (Jules-Ernest), lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier mitrailleur brave et courageux, qui a fait preuve de ténacité et de sang-froid dans les circonstances particu-

lièrement critiques. Deux blessures. Plusieurs citations.

LEVY (Maurice), lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux, d'un sang-froid et d'un courage remarquables, qui a brillamment entraîné sa troupe sous le feu, notamment sur l'Aisne, en octobre 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

LHEURIN (Lucien-Joseph), sous-lieutenant au 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, courageux et énergique, possédant un grand ascendant sur ses hommes et qui a toujours fait preuve de bravoure et d'entrain.

L'HUILLIER (Emile-Augustin-Robert), lieutenant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LORIOT (Pierre-Louis-Jules), capitaine au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier calme et de grand sang-froid. A fait preuve, en des circonstances très périlleuses d'une grande bravoure et d'un complet mépris du danger. Plusieurs citations.

LOUETTE (Charles-Gaston-Emmanuel), sous-lieutenant, hors cadres (santé) : très bon officier, courageux et énergique ; a donné en toutes circonstances l'exemple du devoir et de l'abnégation. Trois blessures. A été cité.

LUCAS (Gaston-Jules-René), lieutenant au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, qui s'est constamment distingué au cours de la campagne par son entrain, sa bravoure et son esprit de sacrifice. Une blessure. Nombreuses citations.

LUSSIEZ (René-Adolphe-Paul), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, brave, courageux et dévoué. S'est brillamment conduit pendant la campagne et a toujours fait preuve d'énergie et d'entrain. Une blessure. Plusieurs citations.

LUX (Ferdinand-Alfred), lieutenant au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commandant de compagnie calme et réfléchi, s'est distingué dans les différents combats auxquels il a pris part par son énergie et son activité. Deux blessures. Plusieurs citations.

MABILLON (Lucien-Eugène-Louis), sous-lieutenant au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'allant et d'entrain ; a eu une brillante conduite pendant la campagne et s'est toujours fait remarquer par sa bravoure et son énergie. Nombreuses citations.

MAHET (Henri-André-Cécilien-Félix), capitaine hors cadres.

MAIFFRET (Jean-Thérésius-Séraphin), sous-lieutenant au 114<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : officier sérieux et dévoué, ayant de l'initiative intelligente et du sang-froid au feu. A donné pendant la campagne des preuves de belles qualités militaires. Une blessure. Plusieurs citations.

MAIGRET (Gustave-Hippolyte), lieutenant au 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, donnant constamment l'exemple de la bravoure et du sang-froid ; s'est fréquemment distingué au cours de la campagne et a donné des preuves magnifiques du plus absolu mépris du danger. Deux blessures. Nombreuses citations.

MAILLARD (André-Pierre-Oscar), sous-lieutenant au 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier de liaison d'un courage inaltérable. A pris part à toutes les opérations de son régiment au cours de la campagne et s'est fait remarquer par son zèle inlassable et son calme sous le feu. Nombreuses citations.

MAILLART (Dionède-André), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, d'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve ; a montré, comme officier de renseignements, une activité incessante et s'est dépensé sans aucun souci du danger sous les plus violents bombardements. Nombreuses citations.

MAIRE (Etienne-François), lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier, intelligent et brave ; s'est dépensé sans compte au cours de la campagne et a toujours fait preuve des plus brillantes qualités de courage et de sang-froid. Deux blessures. Plusieurs citations.

MAIRE (Raymond-Adolphe-Augustin), capitaine au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux et énergique, qui a fait preuve au feu des plus belles qualités militaires. Plusieurs citations.

MANSUY (André-Fernand), sous-lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et

brave qui en maintes circonstances a fait preuve de belles qualités d'entrain, d'endurance et de sang-froid. Deux blessures. Plusieurs citations.

MARESCOT (Jacques-Paul), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure et d'un entrain remarquables. S'est particulièrement distingué par son activité inlassable et son courage. Quatre blessures. Plusieurs citations.

MARMIGNON (Jean-Baptiste-Alphonse-Charles-Emile), lieutenant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : venu de la cavalerie sur sa demande, s'est fait hautement apprécier dans l'infanterie par ses qualités de courage et d'entrain, instructeur très écouté à l'armée américaine pendant les dernières opérations. Deux blessures. Plusieurs citations.

MARTIN (Albert-Paul), lieutenant au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, qui a fait preuve en toutes circonstances d'un beau courage et d'un remarquable sang-froid. Plusieurs citations.

MARTIN (Albert-René), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section énergique et brave qui, en plusieurs occasions, a fait montre d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Une blessure. Plusieurs citations.

MATHIEU (Raoul-Charles-Louis), sous-lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier animé d'un bel-esprit militaire, insouciant du danger, s'est distingué par son entrain, son énergie et son intelligente initiative. Une blessure. Plusieurs citations.

MAUGER (Georges-Marie-Joseph), lieutenant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent chef de section, énergique et dévoué, a fait preuve de cranerie et de mépris du danger, véritable entraîneur d'hommes. Trois blessures. Nombreuses citations.

MAUVE (Clovis-Edmond), lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure calme et réfléchi, ayant conquis tous ses grades sur les champs de bataille, remarquable par son énergie et son sang-froid. Deux blessures. Plusieurs citations.

MAUZAT (Mariou-Paul), sous-lieutenant hors cadres : officier brave et dévoué, s'est toujours signalé comme chef de section intrépide, ayant du coup d'œil et du sang-froid, remarquable par son entrain et sa ténacité. Trois blessures. Plusieurs citations.

MEDARD (Marcel), lieutenant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une rare énergie et d'une grande bravoure, s'est fait remarquer à plusieurs reprises par ses belles qualités militaires. Deux blessures. Plusieurs citations.

MEHEUT (Pierre-Eugène-Marie), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'allant et d'entrain, s'est montré chef de section énergique et dévoué, remarquable par sa belle conduite dans les attaques auxquelles il a participé. Trois blessures. Plusieurs citations.

MELAND (André-Félix-Henri), lieutenant au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section ardent et infatigable, animé d'un bel esprit du devoir, belle attitude au feu, remarquable par son énergie et son mépris du danger. Deux blessures. Plusieurs citations.

MELIN (Eugène-Félix), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commandant de compagnie énergique et brave, s'est signalé par son courage et son mépris du danger. Deux blessures. Plusieurs citations.

MENARD (Gustave-Noël-Joseph), lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et vigoureux, belle attitude au feu, a montré en maintes circonstances beaucoup de décision et d'entrain, volontaire pour les missions périlleuses. Deux blessures. Plusieurs citations.

MERCIER (Maurice), sous-lieutenant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, courageux et dévoué, s'est brillamment conduit pendant la campagne et a toujours fait preuve d'énergie et d'entrain. Trois blessures. Plusieurs citations.

MERLENNE (Félix-Jean-Marie), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie : officier brave et dévoué, plein de courage et d'entrain, s'est distingué à plusieurs reprises pendant la campagne. Une blessure. Plusieurs citations.

METZELARD (Lucien), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section remarquable par son courage, son énergie et son sang-froid. Une

ritable entraîneur d'hommes, a déployé un zèle et une activité inlassables pendant toute la campagne. Une blessure. Plusieurs citations.

MEZIERE (Jean-Maurice-Auguste), sous-lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, qui s'est fait remarquer par son courage et son entrain dans toutes les attaques auxquelles il a pris part. Deux blessures. Plusieurs citations.

MICHEL (Maurice-Henri), lieutenant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier mitrailleur, brave et dévoué. Pendant toute la campagne, a déployé un zèle et une activité inlassables. Deux blessures. Plusieurs citations.

MILION (Maurice), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et courageux. S'est brillamment conduit pendant toute la campagne. Remarquable par son énergie, son entrain et son sang-froid. Nombreuses citations.

MINOT (Gabriel-Charles), sous-lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier consciencieux et dévoué, qui s'est très bien conduit au feu et a fait preuve de sang-froid et d'énergie. Une blessure. Plusieurs citations.

MIQUEL (Jean-François-Etienne), capitaine au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, ayant une belle conduite au feu. S'est dépensé sans compter pendant toute la campagne où il a fait preuve d'énergie, de sang-froid et de dévouement. Trois blessures. Plusieurs citations.

MIRLAND (Marcel-Léon), sous-lieutenant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux, énergique et dévoué, possédant un grand ascendant sur ses hommes. Remarquable par son courage, son sang-froid et son ardeur. Deux blessures. Nombreuses citations.

MOINET (Léopold-René), lieutenant au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brillant officier, d'un allant superbe au feu. Toujours sur la brèche et se dépensant sans compter. Une blessure. Nombreuses citations.

MOINET (Maurice-Charles), sous-lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et plein d'allant, faisant preuve de belles qualités militaires. Remarquable par son sang-froid, son audace et son entrain. Plusieurs citations.

MONTARON (Amédée), sous-lieutenant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux et énergique, plein d'allant. Remarquable par sa belle conduite au feu. Deux blessures. Plusieurs citations.

MONTOYA (Georges-Léopold), sous-lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et énergique, volontaire pour toutes les missions périlleuses. Remarquable par son entrain et son sang-froid. Une blessure. Plusieurs citations.

MORDIN (Léon-Marie-Joseph), capitaine au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et dévoué. S'est distingué dans toutes les opérations auxquelles il a pris part. Remarquable par son mépris du danger. Trois blessures. Nombreuses citations.

MOREAU (Henri-Maurice-Louis), lieutenant au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est signalé pendant toute la campagne par son énergie et son courage, notamment pendant les durs combats de juillet 1918. Quatre blessures. Plusieurs citations.

MOREL (André-Jean), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier actif et dévoué, remarquable par son inlassable activité. A fait preuve de beaucoup d'initiative en maintes circonstances. Trois blessures. Plusieurs citations.

MOREL (Henri-Marie), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. d'aviation : officier mitrailleur brave et énergique. S'est toujours exposé sans compter pour entraîner ses hommes et s'est distingué dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Sept blessures. Nombreuses citations.

MOREL (Marie-Georges-François), lieutenant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier courageux et dévoué. A fait preuve, pendant toute la campagne, de belles qualités militaires. Remarquable par son activité et son entrain. Une blessure. Nombreuses citations.

MORLON (Armand-Eugène), sous-lieutenant au 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et courageux, remarquable par sa ténacité. Véritable entraîneur d'hommes. Une blessure. Plusieurs citations.

MORLOT (Albert-Constant-Théodule), lieutenant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, brave et énergique. A donné, pendant toute la campagne, les plus beaux exemples de bravoure, de ténacité et d'audace. Une blessure. Nombreuses citations.

MOUCHET (Eugène), sous-lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et courageux. S'est distingué pendant toute la campagne par son activité, son entrain et son esprit de sacrifice. Une blessure. Nombreuses citations.

MOUSSARD (Albert-Emile-Auguste), lieutenant au 20<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : excellent chef de section, belle attitude au feu. Remarquable par son entrain, son esprit de décision et son ascendant sur ses hommes. Nombreuses citations.

MOUSSERON (Albert-Hippolyte), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein d'entrain, toujours prêt à accomplir les missions périlleuses. Remarquable par son énergie et son sang-froid. Trois blessures. Nombreuses citations.

MUFFAT (Paul-Joanny), sous-lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et dévoué. A participé à de nombreux combats et s'est fait remarquer par son beau courage et son sang-froid inaltérable. Une blessure. Plusieurs citations.

MUZEREAU (Georges-Ferdinand), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section énergique et plein d'ardeur. S'est distingué au cours de la campagne par sa belle attitude au feu et son ardeur à la lutte. Quatre blessures. Plusieurs citations.

NEGRIER (Georges-Victor-Guillaume), sous-lieutenant au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier. A toujours été pour ses hommes un bel exemple de courage et d'énergie. S'est dépensé sans compter pendant la campagne. Trois blessures. Plusieurs citations.

NENOT (André-Louis), sous-lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier calme et réfléchi. S'est distingué dans les différents combats auxquels il a pris part par son énergie et sa ténacité. Quatre blessures. A été cité.

NIAY (Edmond-Jules), lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent chef de section, vigoureux et dévoué, volontaire pour les missions périlleuses. A toujours servi d'exemple à ses hommes et particulièrement au cours des opérations devant Verdun. Une blessure. Plusieurs citations.

NICOLAS (Georges-Henri), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : excellent chef de section, faisant preuve de jugement et de sang-froid. Remarquable par son ascendant sur les hommes. Une blessure. Plusieurs citations.

NININ (Gaston-Jules-Alfred), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et dévoué. S'est dépensé sans compter pendant la campagne. Volontaire pour les missions périlleuses, a fait preuve de beaucoup d'initiative. Deux blessures. Plusieurs citations.

NOBLET (Raoul-Louis), sous-lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et courageux, remarquable par son énergie, son sang-froid et son mépris du danger. Trois blessures. Plusieurs citations.

NORMAND (René-Abel), sous-lieutenant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier mitrailleur réputé par son calme et sa bravoure, d'un allant remarquable et d'un bel entrain. S'est distingué à plusieurs reprises pendant la campagne. Une blessure. Plusieurs citations.

NURDIN (Alexandre-Louis-Gustave), capitaine au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commandant de compagnie brave et énergique. Remarquable par son entrain et son mépris du danger. Une blessure. Nombreuses citations.

ORANGE (Jean-Marie-Pierre), lieutenant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier brave et énergique, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. S'est distingué par son esprit de décision, son activité et son dévouement. Trois blessures. Plusieurs citations.

ORJOT (Louis-Paul), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section brave et énergique. S'est dépensé sans compter pendant la campagne. Remarquable par son entrain et son mépris du danger. Trois blessures. Plusieurs citations.

OSTERMEYER (Paul-Bernard-Auguste), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier ayant une haute idée du devoir. S'est distingué par son courage, son énergie et son sang-froid. Une blessure. Nombreuses citations.

OUDARD (Léon-André), capitaine au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et réfléchi. S'est fait remarquer pendant toute la campagne par son énergie et son sang-froid. Deux blessures. Nombreuses citations.

LEPICARD (Paul-Alfred-Louis), sous-lieutenant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier, énergique et actif, aussi courageux que modeste. S'est particulièrement distingué au cours des combats d'octobre 1918. Trois blessures. Plusieurs citations.

LEROUX (Marcel-François-Joseph), sous-lieutenant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, d'une haute valeur morale, dont l'esprit de sacrifice et la bravoure se sont manifestés pendant toute la campagne. Une blessure. Nombreuses citations.

LOTH (Charles-Emile), lieutenant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et courageux, remarquable par son calme et son sang-froid. S'est particulièrement signalé dans les derniers combats de la campagne. Deux blessures. Nombreuses citations.

MAILLARD (André-Eugène-Gaston), lieutenant au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section brave et dévoué, d'une inlassable activité, déployant sans compter une initiative heureuse et un complet mépris du danger. Deux blessures. Plusieurs citations.

MARIE (Robert-Emile-Armand), lieutenant au 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier mitrailleur, d'une belle conduite au feu. A toujours donné à ses hommes l'exemple de l'énergie et de la bravoure. Une blessure. Nombreuses citations.

MASSON (Albert), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a conquis tous ses grades sur le champ de bataille. S'est distingué à plusieurs reprises par son audace. Nombreuses citations.

MAUDUIT (Auguste-Adolphe), lieutenant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable. Pendant toute la campagne, a été un modèle d'énergie et d'activité et a fait l'admiration de tous par son courage et son sang-froid. Deux blessures. Plusieurs citations.

MINARD (Eugène-Paul), capitaine au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent commandant de compagnie, expérimenté et consciencieux. S'est dépensé sans compter pendant la campagne. Une blessure. Plusieurs citations.

MOUY (André-Fernand-Louis), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable par son courage et son sang-froid. S'est distingué à plusieurs reprises par son superbe allant. Trois blessures. Nombreuses citations.

NASSOY (Victor-Jean-Lucien), lieutenant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : parti comme simple soldat, a gagné tous ses grades sur le champ de bataille, grâce à son courage et son sang-froid. Quatre blessures. Nombreuses citations.

PECCATE (Henri-Louis-Désiré), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable par son énergie et sa cranerie au feu. Fait prisonnier en 1918, est parvenu à rentrer en France avant l'armistice. Deux blessures. Plusieurs citations.

RICHARD (André-Gustave), lieutenant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier animé des plus belles qualités militaires, plein d'entrain, d'énergie et de cranerie au feu. Deux blessures. Plusieurs citations.

ROCHER (René-Jean-Albert), lieutenant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : venu, sur sa demande, des sergents infirmiers dans un régiment actif, a gagné tous ses grades sur le champ de bataille et a fait l'admiration de tous par son énergie et sa bravoure. Trois blessures. Nombreuses citations.

ROMMEL (Léon-Maurice-Henri), lieutenant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, énergique et plein d'entrain, ayant un sentiment élevé du devoir. A été, en toutes circonstances, un exemple de courage et de sang-froid. Deux blessures. Nombreuses citations.

SORENSEN (Jean-Georges), lieutenant au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et courageux. S'est dépensé sans compter pendant la

campagne où il a montré les plus belles qualités de décision et d'activité au feu. Une blessure. Nombreuses citations.

ABADIE (Bernard-Frédéric-Louis), capitaine au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave, très dévoué, qui s'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part, notamment à l'armée d'Orient, en 1916 et 1917. Deux blessures. Plusieurs citations.

ALLAIN (Félix), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie : belle tenue au feu. A donné de nombreuses preuves de courage, de sang-froid et de bravoure. Officier sur lequel on pouvait compter. Une blessure. Nombreuses citations.

ALLIGANT (André), capitaine au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux, brave et audacieux. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne et plus particulièrement le 6 juin 1918, en entraînant vaillamment son groupe à l'assaut. Trois blessures. Plusieurs citations.

ALLOY (André-Elie-Maurice), sous-lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable de sang-froid et de bravoure. N'a cessé de se distinguer pendant la campagne au cours de laquelle il a été blessé deux fois et a obtenu de nombreuses citations.

AMBROISE (André-Roger), lieutenant au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave officier, volontaire pour les missions périlleuses, audacieux et tenace. Entraîneur d'hommes. Nombreuses citations.

AMSELLE (André), lieutenant au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : officier mitrailleur doué des plus belles qualités militaires, discipline, audace, connaissance approfondie de son métier. A rendu de grands services pendant la campagne. Une blessure. Plusieurs citations.

ANDRE (Paul-Antoine-Henri), lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier actif et audacieux, brave et crâne au feu. Dévouement absolu. Trois fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs citations.

ANDRIEU (Maurice-Jean-Marie), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent commandant de compagnie, énergique et brave, calme et plein de sang-froid. Grièvement blessé et plusieurs fois cité.

ANTOINE (Georges), lieutenant au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier audacieux, énergique, brave. Volontaire pour toutes les missions périlleuses. Superbe attitude au feu. Une blessure. Plusieurs citations.

ANTONY (Eugène-Auguste), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier excellent, plein d'entrain et d'énergie au feu. Une blessure. Plusieurs citations.

ANDRIN (Paul-Victor-Hippolyte), sous-lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très dévoué. S'est distingué à plusieurs reprises, au cours de la campagne, par sa bravoure et son énergie. Une blessure. Plusieurs citations.

AUTRET (Pierre-Marie-Corentin), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave, courageux et d'un grand sang-froid. Beaux états de services. Plusieurs fois blessé. Plusieurs citations.

BABONNEAU (Joseph-Mathurin-Basile), sous-lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier mitrailleur, d'un sang-froid et d'une énergie remarquables. Exemple de vaillance et de dévouement. Deux fois blessé. Quatre fois cité.

BARAT (Maurice-Joseph-Aimé), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier mitrailleur brave et plein d'allant. S'est distingué plus particulièrement au cours de l'attaque du 18 octobre 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

BARNOT (Albert-Emile), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier courageux, brave et plein d'entrain. A fait preuve, pendant la campagne, des plus belles qualités militaires. Trois blessures. Une citation.

BEGASSOT (Louis), sous-lieutenant au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier dévoué et très brave. S'est fréquemment distingué au cours de la campagne. Déjà médaillé pour faits de guerre. Une blessure grave. Plusieurs citations.

BELLET (Léon-Joseph-Marie), lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie : parti comme caporal à la mobilisation, a gagné ses galons au front.

Officier brave et plein d'allant. Deux blessures, dont une très grave. Plusieurs citations.

BERTHAUT (Marius-Jean-Emile), sous-lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier brave et énergique. S'est distingué pendant la campagne, plus particulièrement le 4 mai 1917, où il a vaillamment combattu à la tête de sa section. Deux blessures, dont une grave. Plusieurs citations.

BERTHOU (Henri), lieutenant au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section d'une grande bravoure. A été, pendant toute la guerre, un exemple de sacrifice et de devoir. Excellent officier. Trois blessures. Plusieurs citations.

BERTIN (Roger-Paul), lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier qui s'est signalé à de nombreuses reprises par son énergie, sa bravoure et son endurance. Deux fois blessé. Quatre fois cité.

BERTRAIS (Auguste-Joseph-Marie), capitaine au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent commandant de compagnie au feu. Officier d'une haute valeur morale. Très énergique, très brave. Trois fois blessé. Nombreuses fois cité.

BERTRAUD (Léon-Marcel-Louis), capitaine au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, possédant de belles qualités militaires : énergie, bravoure, mépris absolu du danger. Deux blessures. Plusieurs citations.

BESSON (Raoul-François), lieutenant au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave officier, spécialiste de patrouilles et de coups de main, sachant tirer, en toutes circonstances, le meilleur parti de sa troupe. S'est dépensé sans compter au cours de la campagne. Deux fois blessé. Six fois cité.

BIED (Julien-Henri-Joseph), lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section d'un sang-froid et d'un courage exceptionnels. A toujours donné un bel exemple de bravoure. Plusieurs fois cité au cours de la campagne.

BIERRE (Charles-Louis), lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, ayant fait preuve des plus belles qualités de courage et d'entrain au feu, où il a obtenu plusieurs citations. Deux fois blessé.

BLANCHEMANCHE (Jules), lieutenant au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier, brave et plein de sang-froid. S'est particulièrement distingué en 1918, sur l'Oureq et la Marne. Nombreuses citations.

BLANCHET (Antoine), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très méritant et très brave. Sous-officier de cavalerie, est venu volontairement dans l'infanterie, où il s'est brillamment conduit. Modèle d'énergie et d'endurance. Plusieurs blessures et deux citations.

BLEYER (Auguste-Ernest-Joseph), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'élite, plein d'allant et de sang-froid. S'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part par sa bravoure, son énergie et son audace. Deux blessures. Plusieurs citations.

BOISAUBERT (Georges-Jean-Baptiste-Julien), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brave officier mitrailleur, qui sait parfaitement son métier. Belle attitude au feu. Trois blessures. Trois citations.

BON (Jean-Pierre), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier. A donné, au cours de la campagne, de nombreuses preuves de son courage, de son initiative et de sa bravoure. Quatre blessures. Plusieurs citations.

BONGARÇON (François-François-Emile-Antoine), capitaine au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une très grande valeur morale. Gravement blessé, en entraînant ses hommes à l'assaut, est revenu volontairement au front, bien qu'atteint d'une impotence fonctionnelle d'un membre. Modèle d'énergie et de courage. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

BONNAIRE (Paul-Eugène), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave officier. Volontaire pour les missions périlleuses. A rendu de bons services pendant la campagne. Déjà médaillé pour faits de guerre. Trois blessures. Plusieurs citations.

BONNAIRDELLE (Henri-Pierre), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier, courageux et plein d'allant. Très belle conduite au feu. Une blessure. Nombreuses citations.

**BOUCHET (René-Williams)**, sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier ayant toujours donné les plus belles preuves de calme et de sang-froid: mépris absolu du danger. A rendu de grands services dans l'infanterie, puis dans l'aviation de chasse. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BOUCHON (Louis-Marcel)**, sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, plein d'allant, d'une énergie et d'une bravoure exemplaires. Grièvement blessé. A déjà été médaillé pour faits de guerre. Six citations.

**BOURQUIN (Jules-Emile)**, sous-lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier excellent, plein de courage, de calme et de sang-froid. S'est distingué au cours de la campagne et plus particulièrement pendant les combats des 28 et 29 mai 1918. Trois blessures, dont une très grave. Plusieurs citations.

**BOUSQUET (Marcel-Hippolyte-Auguste)**, lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie: caporal à la mobilisation, a gagné tous ses grades au feu. Excellent officier, très brave, plein de courage et d'initiative. Une blessure. Nombreuses citations.

**BOUVERET (Jean-Marcel-Joseph)**, lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier qui s'est toujours distingué partout où il a passé. S'est fait remarquer sur le front français et à l'armée d'Orient. Trois blessures. Plusieurs citations.

**BRANCHET (Jean)**, lieutenant au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier mitrailleur plein de fougue et de cranerie. S'est particulièrement distingué, dans les journées des 21 et 22 mai 1917, par sa bravoure et son énergie. Beaux titres de guerre. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BRANCHEREAU (Louis-Joseph)**, sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier possédant au plus haut point l'esprit de sacrifice et d'abnégation. S'est particulièrement distingué, le 9 juin 1918, par son énergie et sa bravoure. Superbe attitude au feu. Trois blessures. Plusieurs citations.

**BRAY (René-Omer-Valentin)**, sous-lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une haute valeur morale, d'une grande bravoure en toutes circonstances. A obtenu le meilleur rendement de sa troupe. Volontaire pour les missions périlleuses. A obtenu cinq citations au cours de la campagne.

**BRICARD (Maurice-Henri)**, lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, très brave au feu. S'est distingué à maintes reprises au cours de la campagne, où il a obtenu plusieurs citations. Deux blessures.

**BRILLANT (Victor)**, lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: chef de section modèle, modeste autant que brave. Officier sur lequel on peut compter. Une blessure. Plusieurs citations.

**BRISSET (Roger-Jean-Baptiste)**, lieutenant au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une bravoure légendaire, a toujours donné entière satisfaction au combat. Une blessure. Six citations.

**BROISSAT (Georges-Henri)**, lieutenant au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarqué par son énergie, sa bravoure, sa volonté tenace et son esprit d'initiative pendant la campagne. Trois fois blessé. Six fois cité.

**BRUNET (Henri-Louis)**, lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: officier très méritant. S'est distingué au cours de la campagne par son énergie, sa bravoure et son sang-froid. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

**GALESSE (Léon-François-Charles-Joseph)**, lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique, très crané au feu. A toujours rempli avec succès les missions les plus périlleuses. Homme de devoir, sur lequel on peut compter. Trois fois blessé. Nombreuses fois cité.

**CALLET (Antoine-Félix)**, sous-lieutenant au 84<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, d'une allant; s'est signalé en maintes circonstances par son initiative et sa bravoure. A rendu de grands services dans l'infanterie, puis dans les chars de combat. Deux blessures. Plusieurs citations.

**CAULIER (Edouard-René)**, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: officier qui s'est remarquablement conduit pendant la campagne. S'est acquis des titres particulière-

ment brillants par sa valeur et sa bravoure. Trois fois blessé. Quatre fois cité.

**CAUSSE (Auguste-Léon)**, sous-lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, d'une haute valeur morale. Blessé quatre fois au cours de la campagne. A obtenu, par sa belle attitude au feu, de nombreuses citations.

**COILLIETTE (Maurice-Jules)**, lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, a fait preuve pendant la campagne des plus belles qualités d'énergie, de bravoure et de ténacité. Nombreuses fois cité.

**CHABRIER (Albain-Joseph)**, lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une audace et d'une énergie remarquables pendant toute la campagne. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**CHANTIER (Gustave-Henri)**, capitaine au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: officier remarquable par ses belles qualités de bravoure, d'énergie et d'initiative. A rendu de grands services pendant la campagne, où il a obtenu plusieurs citations. Une blessure.

**CHARDON (Henri-Félicien-Pierre)**, sous-lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent chef de section, d'un courage remarquable et exemplaire, s'est distingué à maintes reprises en attaquant l'ennemi à la tête de sa section. Cinq fois blessé. Plusieurs fois cité.

**CHARNAY (Henri-Eugène-Philibert)**, lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de premier ordre, s'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part par sa bravoure et son sang-froid. A obtenu au cours de la campagne de nombreuses citations.

**CHATAIGNEAU (Yves-Jean-Joseph)**, lieutenant au 409<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable d'allant, d'énergie et de courage. S'est distingué à plusieurs reprises à la tête de son unité. A rendu de grands services comme instructeur dans l'armée américaine. Deux blessures. Nombreuses citations.

**CHATEAU (Raymond)**, lieutenant au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie: chef de section d'un dévouement et d'une bravoure admirables. A été grièvement blessé à Verdun en conduisant sa section à l'attaque. Officier sur lequel on peut compter. Plusieurs citations.

**CHAUVIN (Jean-Marie-Emile)**, sous-lieutenant au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, modèle de bravoure, de sang-froid et de conscience. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne. Superbe attitude au feu. Une fois blessé. Six fois cité.

**CHAYE (André-Ernest)**, sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon officier, exemple d'allant, de bravoure et d'initiative. S'est distingué à maintes reprises à la tête de sa troupe et plus particulièrement en juin, juillet et septembre 1918. Trois blessures. Plusieurs citations.

**CHEMIN (Désiré-Jules-Auguste)**, lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de l'armée territoriale, a demandé à servir dans un régiment de l'armée active, où il s'est distingué par sa bravoure et son énergie. A été grièvement blessé au cours d'une attaque. Une citation.

**CHILTZ (René-Louis)**, lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon officier, ayant donné pendant la guerre de nombreuses preuves d'énergie et de courage, notamment au cours de l'offensive de 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

**CHOMILIER (Michel-Marius)**, lieutenant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable au feu. Modèle de courage et d'énergie. Volontaire pour les missions périlleuses. Deux blessures. Plusieurs citations.

**CLAMORGAN (Claude-Marie-Joseph)**, sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier, modèle d'allant, de courage et d'énergie, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Quatre fois cité à l'ordre du jour pendant la campagne.

**CLEMENT (Etienne)**, lieutenant au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, modèle du devoir, exemple de courage, de sang-froid et d'énergie, belle conduite au feu. Une blessure. Cinq citations.

**COCHET (Pierre-Marie-Julien)**, lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: toujours prêt à marcher de l'avant, volontaire pour les missions périlleuses. A rendu pendant la guerre les plus

grands services. Superbe attitude au feu. Une blessure. Cinq citations. Officier sur lequel on peut compter.

**COFFLARD (Maurice-Léon)**, sous-lieutenant au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, énergique, vigoureux et brave. S'est distingué maintes fois et plus particulièrement en mars et juillet 1918, en accomplissant volontairement des missions périlleuses. Trois blessures. Trois citations.

**COIFFARD (Mathurin-Constant)**, sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, d'une bravoure remarquable. Volontaire pour les missions périlleuses. Modèle d'énergie et de sang-froid. Cinq fois cité au cours de la campagne. Une fois blessé.

**COLLET (Pierre-Guillaume)**, lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie: d'une bravoure et d'un entrain remarquables, toujours prêt pour les missions périlleuses. Exemple du devoir. Officier d'élite. Une blessure grave. Quatre citations.

**COLLIÈRE (César-Edmond-Jean)**, capitaine au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brillant officier, plein d'énergie, modèle du devoir. A rendu de grands services pendant la campagne, où il a obtenu cinq citations à l'ordre du jour. Deux fois blessé.

**COLLOT (Philippe-Léon)**, lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier mitrailleur. S'est fait remarquer pendant la durée de la guerre par sa belle attitude au feu, son courage et son beau sang-froid. Beaux titres de guerre. Cinq fois blessé. Six fois cité.

**CORMERAIS (Jules-Joseph)**, lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable par sa bravoure et son sang-froid. S'est distingué dans plusieurs occasions, notamment en mai et juin 1918. Officier sur lequel on peut compter. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**CORNIER (Michel-Fernand)**, sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable au feu par son sang-froid, son calme et son énergie. Volontaire pour les missions périlleuses. Quatre fois cité à l'ordre du jour. Deux blessures.

**COUBES (Edmond)**, sous-lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier audacieux et très brave. A pris part à de nombreux combats. S'est distingué en toutes circonstances par son courage et son énergie à toute épreuve. Deux blessures. Cinq citations.

**COUPAS (Jean-Léon-Georges)**, sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier vigoureux et plein d'allant. S'est distingué au feu en maintes circonstances par son mépris du danger et son initiative. A obtenu cinq citations au cours de la campagne.

**COUTURIER (André-Maurice-Emile)**, sous-lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie: a fait preuve à plusieurs reprises d'une bravoure magnifique. Volontaire pour les missions dangereuses, a toujours atteint son but par sa ténacité, son mépris du danger et son remarquable esprit de sacrifice. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**COUVEZ (Paul-Lucien)**, sous-lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier, brave, plein d'allant et de dévouement. A rendu d'excellents services comme chef de section. S'est également distingué à l'armée tchéco-slovaque. Une blessure. Plusieurs citations.

**COUVRAND (Eugène-François-Célestin)**, lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier. S'est fait remarquer au feu dans le commandement d'une section, puis d'une compagnie. Grièvement blessé en entraînant ses hommes à l'assaut. A obtenu trois citations.

**CREN (André-Louis)**, lieutenant au 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une grande bravoure. S'est distingué plusieurs fois au cours de la campagne et plus particulièrement à Château-Thierry, où il a vaillamment combattu. Deux fois blessé. A obtenu quatre citations.

**CRESPIN (Edmond-Joseph)**, lieutenant au 454<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique, actif et plein d'entrain, ayant fait preuve, pendant la campagne, des plus belles qualités de ténacité et d'initiative. Deux fois blessé. Cinq fois cité à l'ordre.

**DE CREVOISIER (Paul-Marie-Emmanuel)**, lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie: a donné, en maintes circonstances, un bel exemple de

bravoure, de ténacité et d'énergie. A été grièvement blessé, à la tête de sa compagnie, en l'entraînant brillamment à l'assaut. Plusieurs citations.

CROISIER (Antoine), lieutenant au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier vaillant et brave. S'est fait remarquer, au cours de la campagne, dans ses fonctions d'officier de liaison, par sa bravoure et son esprit d'initiative. Plusieurs fois cité.

DAILLANT (Julien-Marcel), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, d'une belle tenue au feu. A rendu les plus grands services pendant la campagne, où il a été blessé grièvement. Plusieurs citations.

DANIERE (François-Pierre), sous-lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une valeur et d'une bravoure remarquables. S'est plusieurs fois signalé par son mépris du danger en entraînant ses hommes au combat. Deux blessures. Plusieurs citations.

DANNEQUIN (Charles-Henri), lieutenant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie: modèle de bravoure. A brillamment commandé sa compagnie dans des circonstances très difficiles. Officier sur lequel on peut compter. A obtenu quatre citations à l'ordre du jour et a été deux fois blessé.

DAVIAUD (Paul-Emmanuel), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, homme de devoir, énergique et brave. A donné de nombreuses preuves de courage au cours de la campagne et, notamment, en juillet et août 1918. Deux blessures. Nombreuses citations.

DAVID (André-Joseph-Clément), lieutenant au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier vigoureux et énergique. A toujours fait preuve des plus brillantes qualités militaires, notamment au Chemin-des-Dames, où il lutta pendant deux jours contre les attaques de l'ennemi. Titulaire de quatre citations. Deux fois blessé.

DAVOT (Georges-Marcel), sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier plein de qualités militaires, d'entrain, de bravoure et d'énergie. Long temps de présence au front, où il a obtenu plusieurs citations. Quatre blessures.

DEBAYE (Louis-François), sous-lieutenant au 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: officier qui s'est signalé par sa brillante conduite dans tous les combats auxquels il a pris part, et plus particulièrement pendant l'année 1918. A obtenu cinq citations à l'ordre du jour. Une blessure.

DERIVIERE (Lucien), sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de troupe remarquable par sa bravoure et son sang-froid. Très beaux états de services de guerre. A obtenu, pendant la campagne, trois citations à l'ordre du jour. Quatre blessures.

DESCHOBOT (Michel-Joseph-Marie-Benoît), lieutenant au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est distingué pendant la campagne par ses belles qualités militaires et sa belle attitude au feu. Comme officier de liaison, a fait preuve d'un superbe mépris du danger et a contribué au succès de son unité. Deux blessures. Plusieurs citations.

DESCOUTURES (Jules), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, d'un sang-froid à toute épreuve, superbe attitude au feu. A obtenu au cours de la campagne cinq citations.

DESSANGE (Moïse-Louis-Joseph), sous-lieutenant au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est constamment distingué par son énergie, sa bravoure et son esprit de dévouement et de sacrifice; officier chargé des liaisons, a fait preuve, dans ses fonctions, des plus belles qualités militaires. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

DEVAUX (Victor-Emile), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier ayant fait preuve des plus belles qualités d'entrain, de courage; a rendu de grands services à l'armée d'Orient et sur le front français, où il a été cité quatre fois à l'ordre du jour. Quatre fois blessé.

DOMBEY (Maurice-Edmond-Marie), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un élan remarquable, a fait preuve, au cours de la campagne, d'un grand courage et d'une endurance à toute épreuve. A mérité de nombreuses citations. Deux fois blessé.

DOUEZ (Pierre-Auguste-Léopold), sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: très bon officier, a rendu de grands services au cours

de la campagne comme mitrailleur et comme officier de liaison courageux, énergique. A obtenu de nombreuses citations.

DOYEN (Jean-Gabriel), lieutenant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier excellent, qui a fait toute la campagne sur le front où il s'est fait remarquer par sa grande audace et son indomptable énergie. Une blessure. Plusieurs citations.

DROUIN (Roger-Maurice-Louis), sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: jeune officier brave et énergique, s'est distingué à maintes reprises au cours de la guerre, notamment à l'attaque du 1<sup>er</sup> novembre 1918, en conduisant vaillamment sa troupe à l'assaut de positions fortement organisées. Nombreuses citations.

DUCLOS (Marcel-Charles-Marie), capitaine au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier brave, dévoué et consciencieux, a été grièvement blessé en conduisant sa section à l'attaque. Plusieurs citations.

DUFOUR (Claudius-Joseph), sous-lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, s'est distingué à plusieurs reprises au cours de la guerre en entraînant sa troupe à l'assaut. Superbe attitude au feu, très beaux états de service. Cinq blessures. Nombreuses citations.

DUPAQUIS (Edmond-Claude), sous-lieutenant au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable par son énergie, son courage et son entrain. Trois fois blessé. Trois fois cité pour sa belle attitude au feu.

DUPONT (Dieudonné-Frédéric), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, brave à toute épreuve, a donné au combat de belles preuves d'énergie et d'allant, notamment en février 1915 et juillet 1918. Deux blessures. Nombreuses citations.

DURAND (Henri-Charles-Armand), lieutenant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier ayant de belles qualités militaires, de bravoure et d'énergie, a rendu les plus grands services comme officier de renseignements au cours de la campagne. Trois fois blessé. Trois fois cité.

DURET (Joseph-Fulbert), sous-lieutenant au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique, brave et audacieux, volontaire pour les coups de main. Blessé deux fois au cours de la campagne. A obtenu quatre citations.

ADAM (Antoine-Georges), lieutenant au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ADENIS (Gabriel-Joseph-Pierre), lieutenant au 91<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

ALABERT (François-Eugène), lieutenant au 84<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

ALBINET (Jean), lieutenant au 140<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

ANO (François), capitaine au 91<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

ARCOS (Maurice-Joseph-Edouard), lieutenant au 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

AUDY (Pierre-Frédéric), capitaine au service d'état-major, 18<sup>e</sup> région.

AUGAGNEUR (Claude-Prosper, dit Georges), lieutenant au 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

AUPOUX (Jean-Ferdinand-Aristide), lieutenant au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BAIWIR (Lucien-Joseph), lieutenant au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

BATARD (Maurice-Emile-Joseph-Marie), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BATUT (Charles-Jean-Etienne), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BEAUFILS (Jules-Paul), lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

BELIN (Auguste-Fanny), capitaine au 161<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BELLY (Edmond-Anatole-Arnoult), capitaine au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BENOIT-GONIN (Ernest), lieutenant au 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

BERTRAND (François-Joseph-Octave-René), sous-lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BENOIT-GONIN (Léon-Elisée), lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BLONDEL (Albert-Georges), sous-lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BOISSERIE (Jean-Louis), lieutenant au 93<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BONNEFOY (Jean-Baptiste-Rémy), lieutenant au 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

BOUCHET (Félix-Paul), lieutenant au 92<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BOULANGER (Edmond-François-Louis), lieutenant au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BOURSIER (Louis-Victor), capitaine au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BRAUDEAU (Jean-André), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BRUNET (Jules-Marie-Paul-Marcel), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BUDES DE GUEBRIANT (Hervé-Marie-Paul), lieutenant au 87<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

BUHOT (Camille-Albert-Gaston), lieutenant au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CARRERE (Léon-Gabriel), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CARRON (Louis), sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CASSEL (Paul-Henri-Théophile), capitaine au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CAZALIS (Eugène), capitaine au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CAZAUX (Gabriel-Jean-Pierre), capitaine au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CHAMPOUDRY (Albert-Alphonse), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves.

CHARDONNET (Jean-François-Marie), sous-lieutenant au 93<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CHATEAU (Eugène-Gabriel), capitaine au 89<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CHIBOIS (François-Adrien), sous-lieutenant au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CLARY (Joseph-Baptistin), lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

COMBRET (Paul-Marie-Maurice-Edmond-Joseph), lieutenant au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CONEM (Charles-Julien), sous-lieutenant au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

COUBERT (François), sous-lieutenant au 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

COUHITTE (Pierre-André), lieutenant au 140<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

COURTADE (François-Félix), sous-lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DE COUSIN DE LAVALLIERE (François-Joseph-Marie-Jacques), capitaine au 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

COUZIN (Jean-Charles), capitaine au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

CROQUEZ (Charles-Marcel-Marie-Joseph), lieutenant au 93<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DAUXOIS (François), capitaine au 42<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DAVID (Max), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DAVOINE (Adolphe), lieutenant au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

DEBARRE (Auguste-René), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DEBEIR (Georges), sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs algériens.

DELANGRE (Emmanuel), lieutenant hors cadres (santé).

DOHM (Pierre), capitaine au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DOUILLARD (Ferdinand-Ernest), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DUBOIS (Jean-Marie), sous-lieutenant au 353<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUHART (Jacques-Félix), lieutenant au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

DUDON (François), lieutenant au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

DUSSAC (Joseph-Jean), lieutenant au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUVAL (Georges-Henri), sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

ELICHAGARAY (Jean-Baptiste-Pierre-Eugène), sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- ESNOU (François-Charles), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ESSELIN (Henri-Léon-Jules), lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- ETIENNE (Emile), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- FAUCHER (Maurice), lieutenant au 84<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- FAUCHEUX (Léandre-Isidore), lieutenant au 87<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- FELICI (Jacques), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- FERLET (Bernard-Marie-Georges), lieutenant au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOEX (Edmond-Etienne) lieutenant au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.
- FORTIN (Robert-Léon-Camille), sous-lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOUCHE (Edouard), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GAESSLER (Marcel-Joseph), capitaine au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GALLAND (Jules-Louis-Adolphe), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GALMICHE (Aimé-Abel), lieutenant au 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GARDIN (Claudius), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAST (Raoul-André), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAUTHIER (Jean-Marie-Pascal), lieutenant au 29<sup>e</sup> bataillon territorial de chasseurs à pied.
- GEOFFROY (Claude), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GESTAS (Pierre-Léon), lieutenant au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GODFROY (Marie-Jules-Joseph-Auguste), capitaine au 47<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GOTTI (Ernest - François), lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOUBERT (Victor-Alfred), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- GREVERATH (Albert-Emile), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILLAUMIN (André-Joseph-Louis-Edmond-Armand), capitaine au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILLOTON (Marc-Henri), lieutenant au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- HAUFFCHETEDER (Isidore), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOURTICQ (Gaston-Emile-Abel), lieutenant au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUBERT (André-Antoine-Laurent), lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ISNARD (Joseph - Charles), lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KELLER (Paul), lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KERGARAVAT (Jean-Louis), capitaine au 88<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- KNIPPING (Paul-Marie-Joseph-Jude), capitaine au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KNOFF (Louis - Charles), lieutenant au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LABOURT (Henri), sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LACAMPAGNE (Joseph), capitaine au 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFFARGUE (Armand-Xavier), lieutenant, service d'état-major.
- LAFFERRE (Paul-Louis-Alexis), lieutenant au 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAHERRERE (Henri-Emile-Pierre), lieutenant au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LANDRIN (Léon-Eugène), lieutenant au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAPASSADE (Jean-Ulysse), lieutenant au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- DE LA TOUR-LANDORTHE (Hugues-Marie-Joseph-Charles), sous-lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LAURENDEAU (Georges-Olivier), sous-lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAURENT (Alexandre-Henri-Pierre), capitaine au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAVAUD (Jean-Baptiste-René), lieutenant au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAVIOLE (Jean), lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LEFEBVRE (Charles-Victor), lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE GAC (André-Louis), lieutenant au 87<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LEGRAIN (Georges-Aimable), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- L'EGUILLON (Henri-Paul), sous-lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEMERLE (Adrien-Marie-Joseph), lieutenant au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LENOUVEL (Auguste-Léon-Henri), capitaine au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LESY (Gaston-Léopold), capitaine au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LÖEVENBRUCK (Robert-Paul-Marie), lieutenant au 509<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- LONGEFAY (Victor-Pétrus), capitaine au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LORAND (Louis-Jean-Joseph), capitaine au 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LUXEY (Jean), sous-lieutenant au 234<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MACLE (Fernand - Marcel), capitaine au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MALAISE (Henri-Jules), lieutenant au 92<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- LALLET (Thierry-Jean), lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- LANAUTON (Jean), lieutenant au 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MARCADET (Bernard), lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MARION (Joseph-Marius-François), lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon territorial de chasseurs alpins.
- MARION (Marie-Paul), lieutenant au 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTIN (Gaétan-Charles-Henri), capitaine au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTINOGLIO (Claude), capitaine au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAZY (Gaétan), capitaine au 89<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MERCY (Pierre-André-François), capitaine au 89<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MERLET (Jean-Baptiste), sous-lieutenant au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MICHAUX (Maurice-Fernand), capitaine au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- MICHELLET (Louis-Jules-Albert), lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MORDRET (Henri-Marie), sous-lieutenant au 87<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MOREAU (Hippolyte-Emile-Noël), lieutenant au 264<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MORIN (Marcel-Joseph), sous-lieutenant au 34<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MORINEAU (Albert-Michel), lieutenant au 52<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- MOURLON (Jean-Baptiste-Jules-Louis), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- NAQUET (Achille-Mardoché), capitaine au 58<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NOE (Jules-Ernest), lieutenant au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NOIZET (Gaston-Georges), lieutenant au 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- OGIER (Elienne-Maurice), lieutenant au 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- OUSTRIERES (Fernand), sous-lieutenant au 94<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- PACCIANUS (Emmanuel-David-Louis), lieutenant au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PANNETIER (François-Valentin), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- PASTOUR (Jean-François), lieutenant au 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PAUTAUT (Raoul-Henri), sous-lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PECH (Edgar), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- PELLETIER (Alexis-Charles-Henri), capitaine au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PERRIER (Louis-Jean-Pierre), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- PETITJEAN (Charles-Arthur), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PEYRON (Maurice-Louis-Auguste), lieutenant au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PHILIPPE (Paul-Emile), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PIERROTET (Maurice-Charles), lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PILLOT (Abel), sous-lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. de tirailleurs indigènes.
- PITOT (Augustin-Clément), sous-lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PLISSON (Louis), lieutenant au 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POIREL (Charles-Emile), lieutenant au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.
- POPELIN (Louis-Auguste), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POVION (Eugène-Octave), capitaine au 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- POUCHAUDON (Jacques-Joseph), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- POURCHET (Jules-Léon), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PRATS (Pierre-Etienne-Augustin), sous-lieutenant au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PROUX (Alexandre-Albert), lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RAMBAUD (Ernest), capitaine au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RAULIN (Lucien-Louis-Victor), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- RECULET (Jean-Baptiste), capitaine au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- REY (Robert), capitaine au 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.
- REYNAUD (Emile-Arthur), sous-lieutenant au 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RIBERT (Hubert-Joseph), capitaine au 26<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- RICHARD (Théophile-Léonard), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- RIGAUD DU VIGNEAU (Marie-Jean-René), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROCHE (Pierre-Ambroise-Louis), lieutenant au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- ROCHER (Louis), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- ROGER (Jacques-Georges), capitaine, service d'état-major, 18<sup>e</sup> région.
- ROGIER (Edouard), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- ROMBEAU (François-Joseph), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- ROSSIGNOL (Louis), capitaine au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUBINET (Elic), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUYEYROL (Eugène), lieutenant au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROY (Jean-Emmanuel), capitaine au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROYERE (Joseph-Jules), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE SAINT-POL (André-Charles-René), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SAMSON (Fernand-Charles), capitaine au 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SAPHORES (Jean-Marie-Désiré), capitaine au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SAUREN (Justin-Martin), lieutenant au 45<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.
- SERGENT (Claude-François-Jules), lieutenant au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SERIZET (Julien), sous-lieutenant au 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**SOULAINÉ** (Julien), lieutenant au 87<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

**TANGUY** (Georges-Auguste), capitaine au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**VEZY** (Frédéric-Jacques), capitaine au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

**ACHARD** (Jean-Marie), lieutenant au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve. D'un moral très élevé. A toujours donné l'exemple du sacrifice et du devoir. Superbe attitude au feu. Deux blessures. Cinq citations.

**ALLAIRE** (Pierre-Marie), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure entraînante et superbe; excellent mitrailleur, connaissant bien son métier, très brave et très énergique. Trois fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

**ALLANIC** (Marcel-Edmond-Nicolas), lieutenant au 505<sup>e</sup> rég. de chars de combat : brave officier. S'est fait remarquer à maintes reprises au cours de la campagne et plus particulièrement sur l'Aisne, en avril 1917. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

**ANDROLETTI** (Dominique), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves et de tirailleurs : officier d'une bravoure et d'un allant superbe. A rendu les meilleurs services au cours de la campagne, où, blessé une première fois, il a obtenu plusieurs citations.

**ARNOULD** (François), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs algériens : officier d'une bravoure exceptionnelle. S'est distingué au cours de la campagne dans des reconnaissances périlleuses. A toujours fait preuve d'un mépris absolu du danger. Beaux titres de guerre. Deux blessures. Cinq citations.

**AUBRIL** (Marcel), capitaine au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier modèle de bravoure et de dévouement. A fait toute la campagne au front où il s'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part. Belle attitude au feu. Deux blessures. Quatre citations.

**AUCLAIR** (Henri-Alexandre), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens : jeune officier, d'un courage et d'un allant magnifique. S'est distingué, à plusieurs reprises, en entraînant brillamment sa troupe à l'assaut. Deux blessures. Plusieurs citations.

**AUFFRAY** (Louis-Joseph-Marie), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier aussi brave qu'énergique. S'est distingué au cours de la campagne par sa ténacité et son esprit de sacrifice. Deux fois cité. Plusieurs fois cité.

**AUPIC** (Victor-René-Jérôme), capitaine au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, parti comme sergent à la mobilisation. A gagné le grade de capitaine sur le champ de bataille. Remarquable de courage et d'entrain.

**AURAND** (Marcel-Yves-Jean), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et très brave au feu. S'est fait remarquer dans tous les combats auxquels il a pris part. Trois fois blessé. Trois fois cité.

**BAC** (Jacques-Augustin), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs : excellent commandant de compagnie de mitrailleuses. S'est fait remarquer dans tous les combats auxquels il a pris part. A été cinq fois cité à l'ordre du jour au cours de la campagne.

**BABIER** (Pierre-Joseph-Marie), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens : officier très brave et très énergique; plein d'allant, actif, d'un bel esprit d'initiative. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BARDIN** (Paul), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brave officier. Blessé quatre fois en Belgique et en Artois. A été blessé grièvement pour la cinquième fois en maintenant remarquablement sa troupe sur une position conquise. Plusieurs citations.

**BARLOW** (Frédéric-Clément), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique. A fait preuve de qualités de courage et d'entrain au cours de la campagne. Parti comme soldat, a gagné tous ses grades au feu. Deux blessures. Plusieurs citations.

**BASTIEN** (Jules-Ernest), sous-lieutenant au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale : officier énergique, plein d'allant, très crâne au feu. Volontaire pour les missions périlleuses. Beaux titres de guerre. Déjà médaillé au cours de la

campagne. A obtenu de nombreuses citations. Deux fois blessé.

**BAUDE** (Auguste-Bienaimé-Henri), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, qui s'est toujours brillamment conduit au feu. Trois fois blessé, dont une fois gravement. A obtenu plusieurs citations.

**BECDELIEVRE** (Pierre-Marie), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave et consciencieux. S'est fait remarquer, à maintes reprises, au cours de la campagne, en entraînant vaillamment sa troupe au combat. Une blessure. Plusieurs citations.

**BEDU** (Louis), lieutenant au 435<sup>e</sup> rég. d'infanterie : courageux et d'un grand sang-froid. A toujours été un bel exemple pour sa troupe, par son attitude au feu. Excellent officier qui, blessé deux fois, au cours de la campagne, a obtenu quatre citations.

**BELLWO** (Lucien), sous-lieutenant au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier, d'une bravoure superbe. Parti à la guerre comme jeune soldat, a gagné au front ses galons d'officier. Beaux titres de guerre. Deux blessures. Nombreuses citations.

**BENARD** (Roger-Désiré), lieutenant au 15<sup>e</sup> rég. de tirailleurs : officier brave. S'est distingué à plusieurs reprises, au cours de la campagne et plus particulièrement dans les combats des 20 et 23 juillet 1918. Trois fois blessé. Plusieurs citations.

**BENEJEAN** (Martin), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves : officier ayant fait toute la guerre au front, où il s'est distingué dans de nombreuses circonstances. Deux blessures. Deux citations.

**BERGE** (Raymond), sous-lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave, qui a fait preuve, au cours de la campagne, des plus belles qualités militaires. S'est distingué aux attaques des 4 et 8 octobre 1918. Belle attitude au feu. Une blessure. Nombreuses citations.

**BERGES** (Félix-Louis-André), sous-lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon officier. S'est distingué à plusieurs reprises, au cours de la campagne, en entraînant sa troupe au combat. Nombreuses citations.

**BERTHAUD** (Gustave-Marcel), sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves : officier admirable d'énergie et de bravoure et de ténacité. S'est distingué à tous les combats auxquels il a pris part. Déjà médaillé pour sa belle conduite au feu. A obtenu six citations. Deux blessures.

**BERTHET** (Hubert-Antoine), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave. Sentiment du devoir très développé. Brillants services de guerre. Deux blessures. Cinq citations.

**BERTRAND** (Jacques-Elie-Albert), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves : remarquable officier très brave, très énergique, plein d'allant. Sait en imposer à sa troupe par son exemple. Deux blessures. Deux citations.

**BESSON** (Maurice-Emile), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs : excellent chef de mission, d'un allant remarquable. S'est distingué à maintes reprises, au cours de la campagne, par son énergie, son courage et son sang-froid. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BEY** (Marie-Joseph-Charles-Léopold), au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : officier d'une bravoure légendaire. A rendu les meilleurs services, au cours de la campagne, soit comme chef de section, soit comme officier de renseignements. Deux fois blessé. Six fois cité.

**BISSON** (Paul-Camille), capitaine au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier calme et énergique. A fait preuve, au cours de la campagne, de solides qualités d'entrain, d'initiative et de volonté. Beaux titres de guerre. Une blessure. Nombreuses citations.

**BLIGNIERE** (Etienne-Maurice), sous-lieutenant au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : attitude admirable pendant la campagne. S'est distingué plus particulièrement le 15 juillet 1918, où, avec sa troupe, il a largement contribué à l'arrêt d'une attaque ennemie. Trois blessures. Cinq citations.

**BOCHET** (Henri-Louis), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs : officier d'une grande bravoure. Blessé deux fois au cours de la campagne, dont une fois grièvement. A obtenu de nombreuses citations.

**BONNAMY** (Jean-Raoul), sous-lieutenant au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier d'un beau courage et d'une superbe énergie. A fait preuve, dans les affaires, auxquelles il a pris part, d'une bravoure et d'un allant remarquables. Trois fois blessé, dont une fois grièvement. Plusieurs fois cité.

**BONNAUD** (Pierre-Alexandre), lieutenant au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section du plus haut mérite. S'est distingué pendant la campagne à toutes les affaires auxquelles le régiment a pris part. Deux blessures graves. Quatre citations.

**BONNET** (Antoine), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent commandant de compagnie. Tenace dans la défense. Ardent et audacieux dans l'attaque. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BOUILLET** (Jean-Henri-Joseph-Elie), lieutenant au 6<sup>e</sup> rég. de tirailleurs : excellent officier, dont la valeur et le courage se sont affirmés au cours de la campagne. S'est particulièrement distingué en août et en septembre 1918. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BOULETTEAU** (Auguste-Paul-Louis-Anatole-Claude), sous-lieutenant au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie : superbe officier, d'un allant merveilleux. Renommé au régiment pour sa belle bravoure. Superbe attitude au feu. Cinq fois cité à l'ordre du jour.

**BOURGUET** (Pierre-Victorin), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, enthousiaste et brave, spécialiste de coups de mains périlleux. A fait, à de nombreuses reprises, l'admiration de tous par son esprit de sacrifice et sa magnifique bravoure. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

**BOYER** (Georges-Louis), lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très crâne et de belle attitude au feu. A fait toute la campagne comme combattant. Beaux services de guerre. Une blessure. Plusieurs citations.

**BRACONNIER** (Gabriel), lieutenant au 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier qui s'est distingué par son courage et son initiative, d'abord comme sous-officier, puis ensuite comme officier chargé des liaisons où, en toutes circonstances, il a montré la plus belle bravoure. Nombreuses citations.

**BRIFFA** (Louis), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves : officier brave et énergique. S'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part par son allant, son courage et son sang-froid. Deux blessures. Plusieurs citations.

**BROUQUIERES** (Jean-Auguste-Guillaume), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves : excellent officier, énergique, brave et consciencieux. S'est vaillamment comporté en toutes circonstances, au cours de la campagne. Trois blessures. Quatre citations.

**BRUAT-FROMENT** (Edmond-Eméric), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves : officier de premier ordre, très brave et plein de sang-froid. A obtenu, au cours de la campagne, de nombreuses citations, faisant ressortir sa superbe attitude au feu. Deux fois blessé.

**BUFFEL** (Lucien-Joseph-Ernest), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier. Parti caporal à la mobilisation, a terminé la campagne avec les galons d'officier. S'est fait remarquer partout par sa bravoure et sa ténacité. Une blessure. Plusieurs citations.

**BUSILLET** (Félix-César), lieutenant au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave, qui a fait preuve, en toutes circonstances, d'énergie, d'allant, de sang-froid et d'initiative. Superbe attitude au feu. Déjà médaillé pour faits de guerre. A été cité huit fois à l'ordre du jour. Deux blessures.

**BYR** (Albert-François), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens : excellent officier, ayant toujours donné le plus bel exemple. Chef remarquable. S'est distingué partout où il a combattu. Trois blessures. Quatre citations.

**CAMET** (Paul-Louis), lieutenant au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier ayant donné la plus belle preuve d'initiative et de courage. S'est fait remarquer à maintes reprises au cours de la campagne. Grièvement blessé. A obtenu quatre citations.

**CANAT** (Edme-Constant-Emile), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves : officier plein de bravoure et d'entrain. S'est dépensé sans compter en toutes circonstances. S'est parti-

culièrement distingué au cours de l'année 1918. Plusieurs citations.

**CAFON** (René-Marie-Joseph), lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier vigoureux, brave et énergique. S'est distingué notamment en 1918 par son audace et sa ténacité. Beaux titres de guerre. Deux blessures. Quatre citations.

**CARAYOL** (Jean-Charles), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves: officier d'un allant et d'un entrain remarquable, ayant de beaux services de guerre. A obtenu au cours de la campagne de nombreuses citations. Une fois blessé.

**CAROUGE** (Gaston), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie: vaillant officier, qui a fait toute la campagne au front. S'est distingué partout et plus particulièrement à Verdun, en 1916, et en Champagne, en 1918. Une fois blessé. A obtenu quatre citations.

**CAYRE** (Georges), lieutenant au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave officier. S'est distingué à plusieurs reprises en entraînant sa troupe au combat. Quatre fois blessé au cours de la campagne. A été plusieurs fois cité.

**CERTENAIS** (Louis-Jean-Constant), lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier dont l'entrain et la bravoure ne se démontent jamais. S'est distingué partout où il a combattu et plus particulièrement à l'attaque du 9 mai 1917, où, en luttant pied à pied, il a su contenir une forte contre-attaque ennemie. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**CHALOPET** (Gaston), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, qui a fait preuve au cours de la campagne de belles qualités militaires et en particulier le 3 juin 1917, où, grièvement blessé, il est resté à son poste de combat communiquant à tous sa volonté de tenir. Deux blessures, dont une grave. Deux citations.

**CHAMPD'AVOINE** (André), lieutenant au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier qui, au cours de la campagne, a donné de nombreuses preuves de sa bravoure. Modèle de l'officier ardent et courageux. Plusieurs fois cité.

**CHARLES** (Gaston-Alexandre), sous-lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, brave et énergique qui a fait toute la guerre. Belle attitude au feu. Trois fois blessé. Six fois cité.

**CHARVIAT** (Joseph-Auguste), sous-lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier particulièrement énergique et courageux, qui s'est distingué d'un bout à l'autre de la guerre, d'abord comme sous-officier, puis comme officier. Toujours au premier rang. Beaux titres de guerre. A obtenu cinq citations et a été quatre fois blessé.

**CHATAIGNEAU** (Henri-Camille-Gustave), sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'élite, ayant fait preuve en toutes circonstances des plus belles qualités militaires. Remarquable entraîneur d'hommes. Déjà médaillé pour faits de guerre. A été cité six fois à l'ordre du jour. Deux fois blessé.

**CHATELAIN** (Jacques-Marcel), sous-lieutenant au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier. Superbe attitude au feu. S'est dépensé sans compter dans les missions les plus périlleuses et notamment pendant la période de juillet à novembre 1918. Une fois blessé. Cinq fois cité.

**CHAUVIN** (Marin-Marie-Joseph), sous-lieutenant au 185<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, superbe attitude au feu. S'est dépensé sans compter dans les missions les plus périlleuses, et, notamment pendant la période de juillet à novembre 1918. Une fois blessé. Cinq fois cité.

**CHAZETTE** (Louis-Henri), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: bon officier dont la bravoure a été pour tous le plus bel exemple pendant la campagne. Blessé deux fois. A obtenu quatre citations.

**CHEVALLIER** (Paul-Emile), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: officier débrouillard, audacieux et plein d'entrain. A toujours largement payé de sa personne. Belle attitude au feu. Deux blessures. Quatre citations, dont une à l'ordre de l'armée.

**CLEVENOT** (Charles-Edenin), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves: excellent officier, très brave, cité à cinq reprises au cours des com-

bats auxquels il a pris part. Officier sur lequel on peut compter en toutes circonstances.

**CORNIG** (Marcel-François-Michel), lieutenant au 501<sup>e</sup> R.C.C.: officier plein d'entrain, de bravoure et d'énergie. S'est distingué au feu, dans l'infanterie, puis dans les chars de combat où il a rendu les meilleurs services. Quatre fois blessé. Plusieurs fois cité.

**COSSIN** (Jacques-Marie-Auguste-Charles), lieutenant au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une haute valeur morale, modèle de bravoure, de sang-froid, de ténacité. A rendu les meilleurs services dans l'infanterie, puis dans les chars de combat. Une blessure. Plusieurs citations.

**COUTAS** (Albert-Augustin), lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: excellent commandant de compagnie de mitrailleuses, brave et énergique. A toujours fait preuve dans les circonstances difficiles d'initiative et de dévouement. Plusieurs citations.

**COUTURE** (René-Emile), lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, ayant une très belle conduite au feu. A obtenu au cours de la campagne cinq citations. A été trois fois blessé.

**CREMONT** (Louis-François-Nicolas), lieutenant au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave officier, a rendu les plus grands services au cours de la campagne comme chef de section, puis comme pilote dans l'aviation. Blessé deux fois. A obtenu plusieurs citations, dont deux à l'ordre de l'armée.

**CROZES** (Joseph), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: vaillant officier, brave, énergique et plein d'allant. Parti au front comme caporal, y a conquis ses galons d'officier. Trois fois blessé. Nombreuses citations.

**DAGASSAN** (Pierre), capitaine au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: officier d'un grand sang-froid et très brave. Volontaire pour remplir les missions périlleuses. A rendu au cours de la campagne de grands services. Une blessure. Six citations.

**DAUGUET** (Pierre-Eugène-Bernard), lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier des plus braves, ayant de l'énergie et du sang-froid. Toujours prêt pour les missions périlleuses qu'il accomplit avec sang-froid et gaieté. Cinq citations. Deux blessures.

**DECHAMP** (Eugène), lieutenant au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une bravoure éprouvée. N'a cessé de se distinguer au cours de la campagne dans tous les combats auxquels il a pris part. Grièvement blessé d'une balle à la tête. A été six fois cité.

**DEHAYE** (Edmond-Gabriel), capitaine au 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, qui a fait preuve au cours de la campagne des plus belles qualités militaires et d'un esprit de devoir très élevé. Superbe attitude au feu. Cinq citations, dont une à l'ordre de l'armée.

**DEJEAN DE SAINT-MARCEL** (Marie-Joseph-Henri), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: excellent officier, animé de sentiments élevés. Volontaire pour les missions périlleuses. Quatre fois blessé au cours de la campagne. A obtenu trois citations.

**DELARUE** (Louis), lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'élite, d'un grand sang-froid et d'une bravoure remarquable. Beaux titres de guerre. Belle attitude au feu. Une blessure. Sept citations.

**DELECOSSE** (Maurice), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves: officier brave et très crâne au feu. S'est distingué à plusieurs reprises et particulièrement dans les combats de 1918, par sa ténacité et son esprit de sacrifice. Une blessure. Plusieurs citations.

**DEMEULENAERE** (Florimond-Joseph), sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: officier qui s'est toujours fait remarquer au cours de la campagne par sa belle conduite au feu. Exemple de sang-froid, de courage et d'esprit de décision. Beaux titres de guerre. Deux blessures. Six citations.

**DESBOIS** (Paul-Marie), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune officier, brave et plein d'allant. Blessé deux fois au cours de la campagne, dont une fois, très grièvement. A été cité.

**DIET** (Paul-Marius-Augustin), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves: officier ardent et très brave. S'est distingué, à maintes reprises, au

cours de la campagne et plus particulièrement en septembre et octobre 1918. Une blessure. Plusieurs citations.

**DOR** (Georges), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves: a fait preuve pendant la guerre d'un courage remarquable et de sang-froid. A été grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut. Plusieurs citations.

**DOSMAS** (Jean-Marius), sous-lieutenant au 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier qui ne connaît que le devoir, méprise le danger. Parti comme soldat, a terminé la campagne comme officier. Beaux titres de guerre. Une blessure. Nombreuses citations.

**DOUCERAIN** (Gaston-Georges-Victor), lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier ayant fait preuve au cours de la campagne d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Très belle tenue au feu. Trois blessures. Plusieurs citations.

**DREVILLE** (Léon-Edmond), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs: officier plein d'allant et de courage. S'est brillamment comporté à toutes les affaires auxquelles il a pris part. Une blessure. Plusieurs citations.

**DUBOIS** (Paul), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves: officier ayant les brillantes qualités de chef. S'est distingué dans les circonstances les plus critiques par sa bravoure, son énergie et son esprit d'initiative. Une fois blessé. Quatre fois cité.

**DUC** (Joseph-Jean-Louis), capitaine au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier mitrailleur, d'une bravoure et d'une compétence indiscutables. A obtenu au cours de la campagne plusieurs citations, dont une à l'ordre de l'armée.

**DUFILS** (Gaston-Louis-Eugène), sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable par sa froide ténacité, son allant et son énergie. Beaux titres de guerre. Une fois blessé. Cinq fois cité.

**DUPECHE** (André-Eugène), sous-lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier plein de courage, d'ardeur et d'énergie. Modèle constant par ses qualités de chef pour sa troupe. Beaux services de guerre. Nombreuses citations.

**DUPOUYET** (Louis), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves: excellent chef de section. Remarquable par son courage, son entrain et sa ténacité. Cinq fois cité au cours de la campagne, dont deux fois à l'ordre de l'armée.

**DUPUI** (Jules-Pierre-Constant), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très brave officier, plein d'initiative et d'allant. S'est distingué à plusieurs reprises, en conduisant sa troupe à l'attaque. Deux blessures. Plusieurs citations.

**DUPUIS** (Christophe-Raoul), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: excellent officier mitrailleur. Très courageux et très consciencieux. S'est distingué partout où il a combattu et plus particulièrement, en octobre 1918. Une blessure. Nombreuses citations.

**DUPUIS** (Charles-René-Louis), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: bon officier ayant fait preuve de remarquables qualités de courage et de ténacité. A conduit maintes fois nos hommes magnifiquement à l'attaque. Quatre fois cité à l'ordre du jour.

**DURAND** (Marcel-Barthélemy), sous-lieutenant au 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un moral élevé. Brillant chef de section. S'est distingué pendant toute la campagne par sa bravoure, son audace et son mépris du danger. Superbe attitude au feu. Une blessure. Huit citations.

**DURAND** (Fulgance-Désiré), capitaine au 11<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: officier énergique et d'un courage remarquable. Excellent commandant de compagnie. S'est distingué partout où il a combattu. Trois fois blessé au cours de la campagne. Nombreuses fois cité.

**DUTREVE** (Claude), lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier consciencieux et énergique, d'une haute valeur morale. S'est distingué, à maintes reprises, au cours de la campagne, où, blessé deux fois, il a obtenu quatre citations.

**ERRANT** (Amédée-Lucien-André), lieutenant au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave et vigoureux officier. Deux fois blessé au cours de la campagne. Est revenu au front à peine guéri. A été cinq fois cité à l'ordre du jour.

**FAUGERE** (Maurice-Jean-Eugène), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: chef de section



énergique et d'un sang-froid remarquable. S'est distingué, maintes fois, à la tête de sa troupe. Trois blessures. Plusieurs citations.

FAVIER (François-Pierre), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves: bon officier, plein d'allant, vigoureux et tenace. Volontaire pour les missions périlleuses. Six fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

FOLANT (Maurice-Eugène), sous-lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave officier. S'est distingué à plusieurs reprises à la tête de sa troupe, plus particulièrement, en septembre et en novembre 1918. Deux blessures. Plusieurs citations.

FORESTIER (Bernard-Arthur), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: officier d'un courage au-dessus de tout éloge. S'est distingué, à maintes reprises, au cours de la campagne par sa bravoure et son énergie. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

FOREY (Gustave-Frédéric-Robert), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: officier remarquable par sa bravoure, son entrain et son énergie. A fait preuve au cours de la campagne d'un réel mépris du danger. Beaux titres de guerre. Trois blessures. Plusieurs citations.

FRICHETEAU (Assur-Casimir-Camille), sous-lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'élite, ayant un moral élevé, exemple des plus belles qualités militaires. Trois fois blessé. Six fois cité à l'ordre du jour et médaillé pour faits de guerre.

FRISTCHI (Maurice-Henri), lieutenant au 45<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: jeune officier plein de qualités, de courage et d'entrain. A rendu de bons services au cours de la campagne où, blessé deux fois, il a obtenu plusieurs citations.

FROMENT-MEURICE (Gérard-Otto-Marc-Marie), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, qui s'est distingué pendant toute la campagne, aussi bien à la tête de sa section qu'au commandement des engins d'accompagnement.

FROMANTIN (Georges-Joseph), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier qui, pendant toute la guerre, a été admirable d'entrain, de courage et d'énergie. Blessé trois fois au cours de la campagne. A obtenu de nombreuses citations.

GAGE (Edmond-René), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs: très courageux, plein d'entrain; excellent chef de section, ayant fait preuve en toutes circonstances de bravoure, de calme et de mépris du danger. Plusieurs citations.

GAGNEUE (Octave-Louis), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier brave et d'un dévouement absolu. A fait toute la campagne au front, donnant l'exemple de courage et d'esprit de sacrifice. Trois blessures. Plusieurs citations.

GALICHET (Georges-Lucien), sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves: officier d'une belle bravoure. A donné, dans les combats de 1918, l'exemple du devoir dans les circonstances les plus critiques. Une blessure. Plusieurs citations.

GARTNER (Marius), lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: Alsacien d'origine, a réussi à passer dans nos rangs pour combattre l'Allemagne. Officier de la plus belle énergie, conducteur d'hommes, aussi brave que modeste; superbe attitude au feu. A toujours donné la plus grande preuve de son attachement pour la France. Une blessure. Plusieurs citations.

GATAU (Lucien-Edouard-Charles), lieutenant au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une rare énergie. Ayant été blessé deux fois, est resté à son poste de combat. Superbe attitude au feu. Deux blessures. Quatre citations.

GAULTIER (Jean-Barthélemy), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: excellent officier, d'un calme et d'un sang-froid à toute épreuve. A rendu les plus grands services dans le commandement du canon de 37. Trois fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

GAUTHEY (Gabriel), sous-lieutenant au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie: modèle de bravoure et d'initiative, ayant su en toutes circonstances communiquer son ardeur à sa troupe. Deux blessures. Plusieurs citations.

GENDREAU (Ernest-Hippolyte-Félix), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie: beaucoup de cran, très tenace, énergie remarquable. Parti comme soldat, a gagné les galons d'officier au feu. Beaux titres de guerre. Trois blessures. Cinq citations.

GENSON (Georges-Louis-Marie), sous-lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier calme et d'une belle attitude au feu. S'est distingué à plusieurs reprises, et notamment en avril 1917, où il a combattu étant blessé. S'est également fait remarquer en mai 1918, en entraînant sa troupe à l'assaut. Deux blessures. Plusieurs citations.

GERE (Edouard-Alphonse), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier du plus haut mérite, très bon chef de section, d'un courage et d'un sang-froid imperturbables. Trois fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

GERMAIN (Marcel-Louis-François), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves: officier très courageux, ayant dans plusieurs combats fait preuve d'un dévouement complet en rétablissant les communications téléphoniques de son régiment. Une blessure. Plusieurs citations.

GERMAIN (Jules-Edgard), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs: très bon officier. S'est distingué comme chef de section, puis comme commandant de compagnie; belle attitude au feu. Une blessure. Plusieurs citations.

GERVAIS (Louis), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une conscience à toute épreuve et d'un courage remarquable. Venu volontaire, en 1914, de la garde républicaine dans l'infanterie; superbe attitude au feu. Deux fois blessé. Six fois cité à l'ordre du jour.

GILLARD (Lucien-Paul), lieutenant au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier réputé pour sa bravoure, volontaire pour les coups de main. S'est distingué dans la cavalerie, puis ensuite dans l'infanterie. Deux blessures. Plusieurs citations.

GICQUEL (Louis-Jean-Marie), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un courage et d'un dévouement remarquables. A fait toute la campagne au front. Beaux services de guerre. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

GIRY (Justin-Emile), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: officier très énergique et brave. Deux fois blessé au cours de la campagne, dont une fois grièvement. A obtenu plusieurs citations.

GLEIZE (Marius-Louis-François), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves: officier de valeur. S'est distingué continuellement pendant la guerre, au cours de laquelle il a été cité cinq fois à l'ordre du jour.

GOUCHE (Paul-Marcel), capitaine au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie: remarquable commandant de compagnie. S'est distingué partout où il a combattu et plus particulièrement, le 29 octobre 1917. Deux fois blessé. Trois fois cité.

GOUYON (Joseph-Alfred), lieutenant au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier courageux, ayant du sang-froid et méprisant le danger. A toujours eu une belle attitude au feu qui lui a valu quatre citations à l'ordre du jour. Deux fois blessé.

GREGOIRE (Gustave-Paul-Louis-Marie), lieutenant au 248<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent chef de section de mitrailleuses. A fait preuve de belles qualités de bravoure et de sang-froid pendant toute la campagne. S'est distingué également dans le service de renseignements en faisant de nombreuses reconnaissances périlleuses. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

GRENET (René-Edouard), sous-lieutenant au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brillant officier, s'est distingué à toutes les attaques auxquelles il a pris part. A été deux fois blessé, dont une fois grièvement. Six fois cité à l'ordre du jour.

GRIG (Jean-Edouard), sous-lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très belle conduite au cours de la campagne. S'est distingué partout où il a combattu. Quatre fois blessé. A obtenu cinq citations, dont une à l'ordre de l'armée.

GRILLET (André), lieutenant au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: officier courageux, ayant toujours eu une belle attitude au feu.

Parti comme soldat, a terminé la campagne comme officier. Une blessure. Plusieurs citations.

GUENE (Emile-Aimé), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: s'est distingué dans l'infanterie en dirigeant volontairement des coups de mains et des reconnaissances périlleuses, puis dans l'aviation comme observateur. Excellent officier sur lequel on peut compter. Plusieurs citations à l'ordre du jour.

GUENOT (Gaston-Louis-Victor), sous-lieutenant au 409<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier qui a fait preuve d'un allant et d'un sang-froid dignes des plus grands éloges. S'est distingué plus particulièrement, le 1<sup>er</sup> septembre et le 28 octobre 1918. Beaux titres de guerre. Quatre blessures. Quatre citations.

GUILLAUMET (Graigès-François-Laurent), sous-lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave officier, animé de sentiments élevés. S'est distingué dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Deux blessures. Plusieurs citations.

GUMPPEL (Georges), capitaine au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon officier, qui a toujours fait brillamment son devoir. S'est distingué dans le commandement d'une compagnie, puis d'un bataillon. A également rendu de bons services dans l'état-major. Plusieurs citations.

HERSEN (René-François), capitaine au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier, venu volontairement de l'artillerie dans l'infanterie. N'a cessé, durant toute la campagne, d'être pour tous un modèle de bravoure. A été quatre fois cité à l'ordre du jour.

HIBRY (Maurice-Aristide), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: a montré, dans tous les combats auxquels il a pris part, de belles qualités de bravoure. Bon officier sur lequel on peut compter. Deux fois blessé. Plusieurs citations.

HIVERT (Jean-Baptiste), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: excellent officier, volontaire pour toutes les missions périlleuses. Deux fois blessé, dont une fois grièvement. Plusieurs citations.

HUBIN (Fernand-Albert), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. mixte de tirailleurs et de zouaves: excellent officier, s'est distingué à plusieurs reprises, en entraînant vaillamment sa section au combat. Deux blessures, dont une grave. Plusieurs citations.

HUE (Yves-Joseph-Jean-Edmond), lieutenant au 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon officier. Blessé grièvement, en 1918. Modèle de bravoure et de ténacité. S'était déjà distingué dans divers combats, en 1916 et 1917. Plusieurs fois cité à l'ordre du jour.

HUAT-SOUDAIN (Jean-Edouard), sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: a fait preuve, en maintes circonstances, d'un bravoure et d'une énergie superbes. Beaux titres de guerre. Deux blessures. Cinq citations.

INTEGRALE (Louis-Claudin), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: officier audacieux et d'une énergie peu commune, toujours volontaire pour accomplir les missions périlleuses. A rendu les plus grands services au cours de la campagne où, parti comme soldat, il a gagné les galons d'officier. Une blessure. Plusieurs citations.

JACOB (René), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens: officier brave, courageux et très dévoué. S'est distingué plus particulièrement en octobre 1918. Plusieurs fois cité à l'ordre du jour. Une blessure grave.

JOLY (Maurice-Eugène-Georges), lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie: parti comme caporal à la mobilisation, a été promu officier au front. Officier très brave, dévoué et plein d'entrain. Trois fois blessé au cours de la campagne. Plusieurs fois cité.

JOULIN (René-Georges-Maurice), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves: blessé grièvement et fait prisonnier à la suite de ses blessures, a réussi à s'évader dans des circonstances difficiles pour se mettre de nouveau à la disposition du pays. A été cité.

KEL (Marcel-François), lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier mitrailleur, calme, énergique et de sang-froid. S'est particulièrement distingué, en 1917, à Verdun, en 1918, sur l'Aisne, la Marne et en Champagne. Beaux

titres de guerre. Trois blessures. Plusieurs citations.

**KRAEMER** (Gaston-Benoist), lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: a donné, au cours de la campagne, soit comme chef de section, soit comme commandant de compagnie, maintes preuves de courage, de valeur militaire et de mépris absolu du danger. Une blessure. Cinq citations.

**KUNTZ** (Eugène-Achille), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: s'est maintes fois signalé pendant la campagne par sa bravoure au feu. Officier d'un rare mérite. Deux blessures. Plusieurs citations.

**LABADIE** (Eugène-Gabriel), capitaine au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent commandant de compagnie de mitrailleuses. A, en toutes circonstances, donné les preuves d'énergie et d'initiative. A rendu les meilleurs services, au cours de la campagne. A obtenu plusieurs citations.

**LABOURBE** (Albert), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: brave officier. Mitrailleur d'élite, d'une grande énergie et du mépris le plus absolu du danger. Superbe attitude au feu. Médaille pour faits de guerre. Quatre fois blessé. Sept fois cité à l'ordre du jour.

**LABOUREAU** (Georges-Claude), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable de courage et de sang-froid. Volontaire pour toutes les missions périlleuses. Parti comme caporal à la mobilisation, a terminé la campagne comme officier. Une fois blessé. Plusieurs fois cité.

**LACROIX** (Edouard), sous-lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier très brave, ignorant le danger. Ayant donné, en toutes circonstances, le plus bel exemple de bravoure, de volonté et de ténacité. Deux blessures. Six citations, dont une à l'ordre de l'armée.

**LAFOURCADE** (Jean-Baptiste), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une valeur militaire de premier ordre. A donné, au cours de la campagne, l'exemple d'une bravoure devenue légendaire dans son régiment. Deux blessures. Six fois cité à l'ordre du jour, dont une fois à l'ordre de l'armée.

**LAIHAYE** (Louis-Victor-Marie), lieutenant au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier remarquable, dont la modestie égale la bravoure. Possédant de solides qualités militaires. Chef sur lequel on peut compter. Trois fois blessé. Plusieurs fois cité.

**LAILLER** (Léon-Gustave), lieutenant au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une rare énergie. S'est distingué dans tous les combats auxquels il a pris part. Chef de section remarquable par sa bravoure, son allant et son ascendant sur sa troupe. Deux blessures. Nombreuses citations.

**LAINÉ** (Edouard-Alexandre), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de choix, brave, d'un calme et d'un sang-froid remarquables. Beaux titres de guerre. Cinq citations.

**LAMOTHE** (Raoul-Georges), lieutenant au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier brave et du moral le plus élevé. A donné, pendant toute la campagne, les preuves des plus belles qualités militaires. Une fois blessé. Nombreuses fois cité.

**LAMBINON** (Jules-Hippolyte), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier ayant fait preuve, dans toutes les affaires où il a été engagé, d'énergie, d'audace et de ténacité. Volontaire pour les missions périlleuses. Une blessure. Nombreuses citations.

**LARRIEU** (Jean-Marie), capitaine au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: pendant toute la guerre, a fait preuve de remarquables qualités de courage, de bravoure et d'énergie. S'est montré partout un chef énergique et courageux. Deux blessures. Plusieurs citations.

**LARUE** (François-Marie-Noël), capitaine au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: belle conduite au feu comme chef de section. S'est distingué comme officier d'état-major dans de nombreuses missions exécutées sans souci du danger. Une blessure. Nombreuses citations.

**LAURENT** (Roger-Gaston), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier superbe au feu, bravoure remarquable. Beaux titres de guerre. Une fois blessé. Sept fois cité à l'ordre du jour.

**LAZOU** (Jean-François), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une grande bravoure et d'un haut sentiment du devoir. A fait volontairement dans les lignes ennemies plusieurs reconnaissances périlleuses. Blessé une fois. Plusieurs fois cité.

**LE BAS** (François-Marie), lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie: parti comme caporal, a gagné tous ses grades au front. Officier téléphoniste d'une activité et d'un courage remarquables. Plusieurs fois cité.

**LEPEE** (Emile-Gaston), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: excellent officier, a donné les preuves des belles qualités militaires, au cours de la campagne. Calme, coup d'œil, sang-froid et courage. Blessé, revenu au front, à peine guéri. Deux blessures. Plusieurs citations.

**LECHAUX** (Léonard-Pierre), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: très belle conduite au cours de la campagne. Excellent officier, d'un calme et d'une bravoure digne des plus grands éloges. Deux fois blessé. Plusieurs fois cité.

**LECCEUR** (Charles-Louis-Gabriel), capitaine au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs: officier d'un beau courage. Ayant pris part à de nombreuses affaires au cours de la guerre. S'est distingué à plusieurs reprises, notamment, en novembre 1917 où, blessé, il a refusé de se laisser évacuer. Plusieurs citations.

**LEDAN** (Pierre-Charles-Marie), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier grenadier, puis commandant de compagnie. S'est distingué dans de nombreuses affaires. A obtenu au cours de la campagne quatre citations.

**LE LANN** (Charles), lieutenant au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'un beau courage. S'est distingué partout où il a combattu et plus particulièrement, en mars 1918, où il mit de sa main plusieurs ennemis hors de combat. Beaux titres de guerre. Trois blessures. Plusieurs citations.

**LELIEVRE** (André-Alfred-Célestin), sous-lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier doué de belles qualités, de courage, d'énergie et de ténacité. A obtenu au cours de la campagne cinq citations. A été trois fois blessé.

**FOURNIOUX** (Charles-Clément), lieutenant au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent officier qui, au cours de la campagne, a fait preuve de réelles qualités d'énergie. Blessé dès le début, est revenu au front à peine guéri. A été blessé grièvement une deuxième fois. A été cité.

#### Cavalerie.

**HERSANT** (Louis-Alfred-Marcel), lieutenant au 8<sup>e</sup> dragons: officier brave et plein d'allant, qui s'est fait remarquer dans la cavalerie et l'artillerie d'assaut pour son calme et son sang-froid au feu. A été blessé et cité.

**RAZET** (Jean-Philippe-Auguste), lieutenant détaché infanterie.

**ZOBEL** (Maurice-Jules-Marie), lieutenant au 4<sup>e</sup> hussards: officier énergique, pilote, plein d'entrain qui a montré en maintes circonstances un courage et un dévouement héroïques. A été blessé. Nombreuses citations.

#### Vétérinaire.

**BERINGER** (Charles-Désiré-Georges), vétérinaire-major de 2<sup>e</sup> classe au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

#### Artillerie.

##### OFFICIERS

**BRUN** (Jean-Louis), capitaine de réserve, état-major de l'armée, 4<sup>e</sup> bureau.

**GEIGER** (Eugène-Auguste), lieutenant de réserve au 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie: très bon et brave officier d'artillerie de tranchée. Désigné inapte avec 80 p. 100 d'invalidité. Une citation.

**LE FORESTIER** (René-Marie-Olivier), lieutenant de territoriale au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie: dégagé de toute obligation militaire, s'est engagé volontairement comme homme de troupe pour la durée de la guerre, le 14 septembre 1914. Devenu commandant de batterie, a toujours été pour ses hommes un modèle de bravoure. Une citation.

**LEROUX** (Edmond), lieutenant de territoriale au 105<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LINOSSIER** (Claude-Eugène), capitaine de réserve au 152<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MAINGUET** (Robert-Alfred-Adolphe), sous-lieutenant de réserve au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie: passé sur sa demande de la cavalerie dans l'artillerie. A fait preuve des plus belles qualités de courage et de sang-froid dans la liaison avec l'infanterie. Quatre citations.

**MARESCHAL DE CHARENTENAY** (Henri-Marie), capitaine de réserve au 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier. S'est distingué au cours de la campagne par sa bravoure comme observateur et comme commandant de batterie. Quatre citations.

**MARIE** (Pierre-Eugène-Ernest), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de campagne.

**MARIE** (Joseph-Marie-René), lieutenant de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de premier ordre, se dépensant sans compter. Dans ses fonctions d'officier de liaison, a donné de beaux exemples d'énergie et de sentiments du devoir. Une blessure. Trois citations.

**MARTIN DE KERGUIONNE** (Paul-Anne-Marie), lieutenant de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: observateur brave et tenace, est titulaire de quatre citations dont chacune est consécutive à un véritable exploit. Quatre citations. Une blessure.

**MARTINET** (Marcel-Stanislas-Frudont), lieutenant de réserve au 155<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier, remarquable par son entrain et son énergie. Parfait observateur en avion. Quatre citations.

**MARY** (Léon-Alexandre-Joseph), lieutenant de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave et très allant, toujours prêt à remplir les missions les plus périlleuses. Une blessure. Trois citations.

**MASSINI** (Pierre), sous-lieutenant de réserve au 152<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier observateur d'artillerie, qui s'est toujours signalé par son sang-froid, sa bravoure, son allant, ainsi que par son dévouement et sa modestie. Quatre citations.

**MORISSEAU** (Emile), lieutenant de territoriale au 152<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**PARENT** (Edmond-Clément-Marie), lieutenant de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de cavalerie qui a servi dès le 2 août 1914 dans l'infanterie, puis dans l'artillerie. Très distingué, très consciencieux, très brave. Trois citations. Une blessure.

**PELLETIER** (André-Joseph-Marie), sous-lieutenant de territoriale au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**PERDREAU** (Paul-Ernest-Florent), capitaine de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**PEREYROL** (Léon-Auguste), capitaine de réserve au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier intelligent, actif et vigoureux. A pendant la campagne donné des preuves de décision de courage et de sang-froid. Quatre citations.

**PERILHOU** (Etienne), capitaine à titre temporaire de réserve au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie: ancien élève de l'École polytechnique et réformé, s'est engagé le 2 août 1914. Nommé officier, a fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Trois citations.

**PICQ** (Gabriel-Albert), lieutenant de réserve au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**PIHOUEE** (Léon-Adolphe), sous-lieutenant de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une bravoure exceptionnelle, s'est imposé à l'admiration de tous par son brillant courage et son mépris du danger. Une blessure. Trois citations.

**PLOUIN** (Robert), capitaine de réserve au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de troupe, lieutenant de tir et commandant de batterie, s'est fait remarquer par sa cranerie et ses reconnaissances hardies. Une blessure. Trois citations.

**QUINSAT** (René-Charles-Henri), lieutenant de réserve au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de complément de haute valeur, plein de courage et de résolution. Une blessure. Quatre citations.

**RAYNAUD** (Georges-Pierre), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

REGIS (André), lieutenant de réserve au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a rendu des services exceptionnels comme observateur et comme lieutenant de batterie par son intelligence, son allant, son mépris du danger. Deux blessures. Deux citations.

REMOND (Georges-Paul-Alfred), lieutenant de réserve au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie : sur le front pendant toute la campagne. Commandant de batterie distingué, s'est fait remarquer par sa bravoure et son habileté technique. Une blessure. Cinq citations.

REMY (Raphaël-Marie), lieutenant de réserve au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RENAHY (Pierre-Marie-Emile), lieutenant de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de réserve d'une bravoure à toute épreuve, spécialiste de missions difficiles, a fait pendant toute la campagne preuve d'un haut moral. Neuf citations.

RENAUD (Pierre-Jean-Marie), lieutenant de réserve au 156<sup>e</sup> rég. d'artillerie : observateur en ballon et en avion dès 1915. S'est fait remarquer par son endurance, son courage et son habileté. Cinq citations.

RENOUS (Jean), lieutenant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de premier ordre, qui s'est signalé maintes fois au cours de la campagne, par sa bravoure et son mépris du danger, dans des reconnaissances d'ouvrages ennemis dans son service de liaison avec l'infanterie et l'officier téléphoniste. Une blessure. Cinq citations.

RIOM (Alfred-Emile-Jules), sous-lieutenant de réserve au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie : jeune officier intelligent, dévoué et consciencieux, a fait preuve de belles qualités d'énergie, de hardiesse et de valeur morale. Deux blessures. Quatre citations.

ROBIDAIRE (Jérosime-Jean), lieutenant de réserve au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier plein de bravoure et d'entrain, a affirmé de belles qualités morales et d'intelligence. Deux blessures. Trois citations.

ROCHE (Georges), sous-lieutenant de réserve au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie : observateur en avion de tout premier ordre. A rendu des services signalés soit sur le front français, soit sur le front de Macédoine. Sept citations.

ROCHE (Louis-Joseph-Marcel), capitaine de réserve au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de campagne.

ROGER (Maurice-Paul-Dieudonné), lieutenant de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie : calme et froid au milieu du danger. Passé dans l'aviation, s'est montré un observateur d'artillerie remarquable dans des réglages sous le feu de l'ennemi. Trois citations. Une blessure.

ROGIER (Constant-Charles), capitaine de territoriale au 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROSAY (Albert-Jean), lieutenant à titre temporaire de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier actif et courageux. Belle attitude au feu. Deux blessures. Trois citations.

ROSENLECKER (William-Georges-Marc), sous-lieutenant à titre temporaire de territoriale au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier ayant fait tout son devoir. Gravement atteint par une commotion qui a entraîné la perte de l'œil gauche. Une citation. Une blessure.

ROUAN (Joseph-Henri-Marie-Louis), lieutenant de territoriale au 115<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROUSSEAU (Jean-Marie-Edouard-Alexis), sous-lieutenant de réserve au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie : d'une bravoure légendaire. A accompli, à de nombreuses reprises, des actes de courage éclatants. Quatre citations.

ROUX (Léon-Alfred-Alexandre), lieutenant à titre temporaire de réserve au 81<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier du plus brillant courage. Volontaire sans cesse pour les missions périlleuses. Deux citations. Une blessure très grave.

AUTUN (Frédéric-Edouard-Louis), capitaine de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de complément de grande valeur, qui a fait preuve d'une intrépidité exemplaire. Quatre citations.

BABINET (Auguste-Georges), capitaine de réserve au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BABOIN (Louis-Alphonse), capitaine à titre temporaire de réserve au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est constamment distingué par son mé-

pris du danger et son dévouement hors ligne. Deux citations. Une blessure.

BARONNA (Henri-Louis-Eugène), lieutenant de réserve au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une grande bravoure. Quatre citations.

BARRAT (Eugène-Louis-Philippe), lieutenant de réserve au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BAUDON (Henri-Alcyse-Charles-Marius), lieutenant de territoriale au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BENETT (Léon-Casimir-Victor), capitaine de territoriale au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

BERTHELOT (Victor-Jean), sous-lieutenant de réserve au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un grand courage et d'un grand sang-froid. Trois citations. Une blessure.

BLANZY (René), lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier plein de sang-froid et de courage. Blessé grièvement. Trois citations.

BOILLOT (Paul-Léon-Victor), lieutenant à titre temporaire de réserve au 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier hardi et très courageux, qui a rendu les plus grands services en assurant de nombreuses liaisons et des reconnaissances très périlleuses. Six citations.

BONICHOT (Charles), sous-lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, courageux et énergique. Deux blessures. Deux citations.

BOS (André-Léon-Marie), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : officier d'élite qui a fait l'admiration de tous pendant la guerre. Deux blessures. 3 citations.

BOUCRAUT (Frantz-Jules-Auguste-Joseph), lieutenant de réserve au 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent commandant de batterie, d'un dévouement de tous les instants pendant tout le cours de la guerre. Trois citations. Deux intoxications.

BOUVET (Robert-Georges-André), lieutenant de réserve au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un dévouement à toute épreuve. Trois citations.

BOZON-VERDURAZ (Léon-Lucien-Camille), lieutenant de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne : observateur et pilote d'avion d'une bravoure admirable. Chef d'escadrille ayant obtenu de son unité des résultats magnifiques. Trois citations.

BRAUD (Jules-Georges), capitaine de réserve au 152<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, plein d'activité, de décision et d'énergie. A remarquablement réussi dans tous les emplois qui lui ont été confiés. Grièvement blessé. Deux citations.

BRO (Louis), capitaine de réserve au 31<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BRULL (Samuel), capitaine de réserve au 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BRUNET (Charles-Louis-Volnard), lieutenant de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : officier d'un très beau moral, montrant beaucoup d'allant et le plus complet mépris du danger. Quatre citations.

CALLOT (Herbert-Francis-Edouard), lieutenant de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est brillamment comporté comme observateur et comme officier de liaison. Deux blessures. Deux citations.

CAPELLE (René-André), lieutenant de réserve au 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, qui s'est continuellement fait remarquer par son courage, son sang-froid et son esprit de décision. Cinq citations.

CARDON DE GARSIGNIES (Marie-Romain), sous-lieutenant de réserve au 502<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

CAZALIS (Henri-Valentin-Gaston), lieutenant de réserve au 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier énergique et brave. Trois citations. Deux blessures.

CHAPERON (Roger-Louis-Théodore), capitaine de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie a fait preuve, en toutes circonstances, du plus beau moral et du plus parfait mépris du danger. Cinq citations.

CHAPON (André-Eugène), capitaine de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier remarquable à tous égards. Blessé grièvement. Trois citations.

CHARLOT (Etienne-Robert-Antoine), lieutenant de réserve au 153<sup>e</sup> rég. d'artillerie : observateur en ballon, d'un sang-froid et d'une bravoure exceptionnels. Quatre citations.

CHATEAU (François-Jacques), lieutenant de réserve au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est fait remarquer par les qualités d'endurance et l'intelligente activité qu'il n'a cessé de prodiguer. Une blessure. Trois citations.

CHAUCHET (Jean-Prosper-Eugène), capitaine de territoriale au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHAUDRON (Marie-Auguste-André), capitaine de réserve au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie : commandant de premier ordre, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Une blessure. Deux citations.

CHENEL (Pierre-Jean-Emile), lieutenant de réserve au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier s'étant toujours donné en exemple par la hauteur de son caractère, son intense énergie et son jugement sûr. Une blessure. Quatre citations.

CHEVALIER (Alexandre-Marius), capitaine de réserve au 6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

COUTURIER (Jean-Emile-Albert), capitaine de réserve au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier plein de zèle et de bravoure. Trois citations. Une blessure.

GRIVELLI (René-Gabriel), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier très intelligent et très brave. Une blessure. Trois citations.

CUNISSET (Pierre-Sadi), lieutenant de réserve au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de complément des plus distingués, animé de sentiments élevés et d'une bravoure incomparable. Trois citations. Une blessure.

DAVID (Marcel-André), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie : observateur en avion, ayant rendu les meilleurs services. A été grièvement blessé. Deux citations.

DEBREUX (Marcel-Charles), lieutenant de réserve au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat : s'est constamment fait remarquer par d'admirables qualités d'énergie, de courage et de sang-froid. Trois citations. Une blessure.

DELMAS (Gaston-Jean-Faust), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DEMOUY (Marcel-Alexandre-Léopold), capitaine de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DEPIERRE (Paul-Marie-Louis-Joseph), capitaine de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DERULLE (Charles-Eugène), lieutenant de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de grand mérite et de grand courage. Grièvement blessé. Trois citations.

DES MOUTIS (Henri-Georges-Joseph), capitaine de réserve au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DILLEMANN (Paul), capitaine de réserve au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de montagne.

DURAND (René-Jean-Auguste-Lucien), capitaine de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DUTFOY (Georges-René-Marie), lieutenant de réserve au 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a fait preuve, pendant la guerre, de sang-froid et de bravoure. Deux blessures, quatre citations.

FAMIN (Pierre-Charles), sous-lieutenant de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie : pilote d'un rare courage, animé au plus haut degré de l'esprit du devoir. Trois citations.

FAVRE (Auguste-Georges), capitaine de réserve au 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DE FEYDEAU DE SAINT-CHRISTOPHE (Louis-Fernand-Marie-Alphonse), capitaine de réserve au 106<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier remarquable, très courageux. Une blessure. Trois citations.

FILLIATRE (Jean), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FILLON (André-Gaston), capitaine de réserve au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie : observateur en avion, d'une grande conscience et d'un grand courage. Quatre citations.

FLORENCE (Charles-Albert), lieutenant de réserve au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Trois citations.

FLORIMOND (Pierre-Onésime-Louis), capitaine à titre temporaire de réserve au 41<sup>e</sup> rég.

d'artillerie: beaux services de guerre comme commandant de batterie. Trois citations.

**FORGERON** (Simon-Philippe), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de haute valeur morale, d'une conscience et d'un dévouement à toute épreuve, d'une énergie et d'une bravoure exemplaires. Trois citations. Une blessure.

**FORTRYE** (Albert-Eugène), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: actif et dévoué. A rendu de précieux services dans l'aéronautique. Trois citations. Une blessure.

**GACHELIN** (Roger-Alexis-Paul), lieutenant de réserve au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un courage exceptionnel. Quatre citations.

**GARNESSON** (Jules-Athanase), lieutenant de territoriale au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**GIRARD** (Félix-André-Jules), capitaine de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**GLAENZER** (Louis-Jules), capitaine de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie: observateur en avion hors de pair, d'un courage et d'une énergie remarquables. Une blessure. Trois citations.

**GONIN** (Charles-Jean-Joseph), lieutenant de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne: officier remarquable d'énergie, de courage et de décision. Une blessure. Quatre citations.

**GOUGHENHEIM** (Adrien), lieutenant de réserve au 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie: Lorrain, s'est engagé, en août 1914, et a brillamment servi pendant toute la campagne. Une blessure. Quatre citations.

**HACQUET** (Alfred-Eugène), lieutenant de réserve au 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de la plus haute valeur morale, d'une bravoure à toute épreuve. Quatre citations.

**HAMER** (Gaston-Victoria), lieutenant de réserve au 156<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très crâne, belle attitude au feu. Deux citations. Deux blessures.

**HERMIEU** (Raoul-Jules-Pascal), capitaine de réserve au 153<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**HOUDAILLE** (Henri-Xavier), lieutenant de réserve au 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'élite, ayant fait preuve, en toutes circonstances, du plus brillant courage et du plus entier dévouement. Trois citations. Grièvement blessé.

**HUMBERT** (Manuel-Paul-Amédée), lieutenant de réserve au 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**HUREAU** (Fernand-André-Albert), lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier, énergique, dévoué et courageux. Trois citations. Deux blessures.

**HUSSON** (Robert-Marie), capitaine de réserve au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**IBLED** (Jean), capitaine de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une bravoure éprouvée, qui s'est dépensé sans compter au cours de la campagne. Deux blessures. Trois citations.

**JANNIN** (Jacques-Marie-Louis), lieutenant de réserve au 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très dévoué, belle attitude au feu. Une blessure. Trois citations.

**KULA** (Pierre-Jacques-Emile), capitaine de réserve au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie: modèle de courage et d'énergie. Quatre citations.

**LABAT** (Paul-Louis-Lucien), capitaine de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier courageux, belle attitude au feu. Cinq citations.

**LACRAMPE** (Pierre-Emile), lieutenant de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est fait remarquer, pendant toute la campagne, par son beau courage, son initiative et son entrain. Une blessure. Quatre citations.

**LAFORREST** (Jean-Marcel), capitaine de réserve à titre temporaire au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Quatre citations. Deux blessures.

**LAGARIGUES DE SURVILLIERS** (René-François-Ahred), lieutenant de réserve au 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Six citations.

**LAJOUX** (Gaston-Paul-Clément), capitaine de réserve au 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a pris part avec son régiment à toutes les grandes batailles et a fait preuve de belles qualités militaires. Cinq citations.

**LAMOTTE** (Marcel-Lucien), lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier, d'un courage exemplaire. Trois citations.

**LAMOTTE** (Maurice-Edouard-Auguste), lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie: modèle d'énergie et de bravoure. Trois citations. Trois blessures.

**LAMY** (Léon-Charles-Gabriel), capitaine de réserve à l'état-major du 6<sup>e</sup> corps d'armée: officier très brillant; très belle attitude au feu. Une blessure. Trois citations.

**LANCRENON** (Paul-Marie-Emmanuel), capitaine de réserve au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une haute valeur intellectuelle et morale. A rendu des services signalés sur le front de Monastir. Quatre citations.

**LAUREAU** (André-Marcel-Camille), lieutenant à titre temporaire de réserve au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui a fait preuve d'un dévouement absolu et d'une magnifique attitude au feu. Trois citations. Deux blessures.

**LAURENT** (Jean-François-Clément), capitaine de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**DE LAVAISSIERE DE LAVERGNE** (Philippe-Louis-René), capitaine de réserve au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LAVAL** (Charles-Henri), lieutenant de réserve au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui s'est signalé par sa bravoure, son activité, son sentiment du devoir et son habileté technique. Deux citations. Deux blessures.

**LAVOINNE** (Louis-Augustin), lieutenant de réserve à titre temporaire au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier énergique et d'une brillante bravoure. Trois citations. Deux blessures.

**LAYEC** (Léopold), lieutenant de réserve au 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui s'est distingué par sa bravoure et son dévouement. Deux citations. Six citations.

**LEBLANC** (Maurice-Eugène), lieutenant de réserve au 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est toujours fait admirer par son courage, son énergie inlassable et son mépris du danger. Sept citations.

**LEBLOND** (Paul-Hippolyte-Raymond), capitaine de réserve à l'état-major du gouvernement militaire de Paris: tirque remarquable, d'un calme et d'un courage à toute épreuve. Une blessure. Quatre citations.

**LEBON** (Claude-Eugène-Jean-Marcel), capitaine de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de tout premier ordre, qui s'est toujours fait remarquer dans tous les nombreux postes qu'il a occupés. Deux citations. Trois citations.

**LECAS** (Louis-Edme), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave, rempli d'allant et doué d'un brillant esprit d'offensive, heureux de courir aux postes les plus avancés. Deux citations. Trois citations.

**LE BOURDELLES** (Augustin-Raymond-Denis), lieutenant de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de la plus haute valeur, d'un courage et d'un dévouement hors ligne. Deux citations. Sept citations.

**LECADRE** (Henri-Joseph-Pascal-Marie), sous-lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier brave et énergique. Une blessure. Quatre citations.

**LECART** (Georges-Marcel), lieutenant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier de batterie, ayant rendu de très grands services pendant la guerre. Quatre citations.

**LE CONTE** (Joseph-Eugène-Marie), lieutenant de réserve au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier plein d'allant, de courage et d'initiative. Trois citations. Une blessure.

**LEGRAIN** (Louis-François), lieutenant de réserve au 3<sup>e</sup> groupe d'artillerie à cheval: officier d'un entrain et d'une bravoure magnifiques. Deux citations. Quatre citations.

**LEGUILLON** (Gaston-Alfred), capitaine de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Quatre citations.

**LENEGRE** (Paul-Arthur), sous-lieutenant de réserve au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est évadé d'Allemagne après avoir été fait prisonnier, en mai 1918, et est venu reprendre sa place sur le front. Deux citations.

**LEONARD** (Gabriel-Edouard), sous-lieutenant de réserve au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui

s'est fait remarquer par son courage et son sang-froid. Quatre citations. Quatre citations.

**LEROY** (Georges-Auguste), lieutenant de territoriale au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LEROY** (Marcel), lieutenant de réserve au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un dévouement inlassable. A toujours rempli avec intelligence et entrain les missions souvent périlleuses dont il a été chargé. Sept citations.

**LEROY** (Marie-Henri-Jean-Joseph), lieutenant de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Quatre citations. Une blessure.

**LESAVRE** (Georges-Armand), capitaine à titre temporaire de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Cinq citations.

**LESENFANS** (Alexandre-Jean), sous-lieutenant de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Quatre citations. Deux blessures.

**LESIMPLE** (Alexandre), lieutenant de réserve au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LETOREY** (Pierre), capitaine à titre temporaire de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de première valeur. Belle attitude au feu. Une blessure. Trois citations.

**LETRILLIART** (Jean-Emile), lieutenant à titre temporaire de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Blessé grièvement. Trois citations.

**LEVY** (Georges-Lucien), lieutenant à titre temporaire de réserve au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier ayant une haute conception de ses devoirs et animé du plus bel esprit de sacrifice. Grièvement blessé. Deux citations.

**LEWI** (Jean-Marie), lieutenant de réserve au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très énergique, modèle de courage et de sang-froid. Trois citations. Quatre citations.

**DU LIEGE D'AUNIS** (Jacques-Louis-Alfred-Marie), capitaine de réserve au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LIEPMANN** (Paul), lieutenant de réserve au 2<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique: beaux services de guerre. Quatre citations. Une blessure.

**LOEB** (Paul-Jacob), capitaine de réserve au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une très haute valeur morale et technique. Toujours le premier au danger et à la peine. S'est imposé à l'admiration de tous. Une blessure. Six citations.

**LOUIS** (Victor), capitaine de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie: commandant de batterie de premier ordre, excellent tireur brave, énergique, plein de cœur. Une blessure. Quatre citations.

**LUCET** (Jean-Marie-Hippolyte), sous-lieutenant à titre temporaire de territoriale au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un dévouement exceptionnel et courageux à l'extrême. S'est signalé par son entrain et son mépris du danger. Trois citations.

**LURAT** (Léon-Paul-Armand), lieutenant de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie: très bon officier, plein d'entrain, de courage et de sang-froid. Deux citations. Deux citations.

**MAHE** (Joseph-Jean-Vincent-Marie), capitaine à titre temporaire de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de grande valeur qui a montré les plus belles qualités d'intelligence, de bravoure et de sang-froid. Trois citations.

**MAINCOURT** (Léon-Jean-Baptiste), capitaine de réserve au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier ayant fait preuve d'une grande bravoure. Une blessure. Quatre citations.

**MAIRE** (Louis-Camille), lieutenant de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MALECOUT** (Jean-Raymond), sous-lieutenant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie: jeune officier d'un cran et d'un entrain admirables. Deux citations. Trois citations.

**MARIE** (Anatole-Eugène-Gaston-Jean), lieutenant de réserve au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui s'est distingué par son dévouement, son sang-froid et son courage. Cinq citations.

**MARIN** (Charles-Emile-Félix-Eugène), lieutenant de territoriale au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MARTIN** (Fernand-Paul), capitaine à titre temporaire de réserve à la section technique de l'artillerie.

MARTIN (Paul-Henri), lieutenant de réserve au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'élite, ayant montré les plus belles qualités de dévouement et de courage dans de nombreuses situations difficiles. Six citations.

MARTIN (Anselme-Eugène), sous-lieutenant de réserve au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a été blessé grièvement en faisant le coup de feu avec l'infanterie en première ligne. Cinq citations.

MASOUNABE-PUYANNE (Pierre-Marie-Paul), lieutenant de réserve au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de campagne: n'a cessé d'être un modèle de bravoure, d'entrain et d'énergie. Cinq citations.

MASSOT (Robert-Frédéric-Jacques), lieutenant de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: jeune officier, d'un grand sang-froid et d'une brillante bravoure. Trois citations. Trois blessures.

MATHELIN (Maurice-Auguste-Félix-Paul-Alice), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie: superbe attitude au feu. A été grièvement blessé. Deux citations.

MELLINETTE (Paul-Félix), lieutenant de réserve au 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a fait preuve de superbes qualités de commandement, de bravoure et de sang-froid. Deux blessures. Dix citations.

MENAGER (Marie-Camille-Edouard-Armand), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est engagé pour la durée de la guerre. Brillante conduite au feu. Deux blessures. Trois citations.

MERLE (Maurice-Charles-Alfred), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un bel entrain et d'une grande bravoure. Blessé grièvement. Une citation.

MESROBIAN (Marcel-Julien-Louis-Marie), lieutenant de réserve au 115<sup>e</sup> rég. d'artillerie: observateur en avion. A fait preuve très fréquemment d'une intrépidité et d'un allant merveilleux. Cinq citations.

MEUNIER (André-Charles-Pierre), capitaine de réserve au 58<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

MICHELOT (Henri), capitaine de réserve au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de grande énergie, qui s'est fait remarquer dans le commandement de son unité. Trois citations.

MOREL (Louis-Anathase-Marie-Joseph), lieutenant de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie: jeune observateur, ayant fait preuve de cran et de sang-froid. Une blessure. Quatre citations.

MORIN (Henri-Georges-Antoine), lieutenant de réserve au 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier extrême courage, d'une audace et d'une énergie remarquables. Deux citations. Deux blessures.

MULLOT (Emile-Marie-Martin), lieutenant de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier extrêmement énergique et courageux. Une blessure. Quatre citations.

MUNIER (Pierre-Marcel), lieutenant de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une bravoure éprouvée. A été grièvement blessé. Trois citations. Deux blessures.

NAUD (Henri-Adolphe-Georges), lieutenant de territoriale au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

NICOLAS (Jean-Marie-Joseph), sous-lieutenant de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie: très bon pilote, plein d'allant et de courage, qui s'est distingué en maintes circonstances. Trois citations. Une blessure.

NICOLLE-MALPAS (Marie-Joseph-Louis), lieutenant de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

NOEL (Marie-Jacques), lieutenant de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie: commandant de batterie parfait, d'un entrain, d'un dévouement, d'un savoir remarquables et d'une bravoure à toute épreuve. Deux blessures. Deux citations.

NOUHAUD (Emile-Jean-Marie-Roger), lieutenant de réserve au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie: très bon officier de batterie, qui a montré de réelles qualités d'énergie et de bravoure. Trois citations. Deux blessures.

PALANGUE (Gaston-Joseph), lieutenant de réserve au 110<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est montré plein d'entrain et d'énergie. Grièvement blessé. Trois citations. Deux blessures.

PAUL (Alfred), lieutenant de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne: s'est distingué

à maintes reprises par sa bravoure et sa complète abnégation. Une blessure. Cinq citations.

BORDES (Alban-François), sous-lieutenant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier ayant fait preuve devant son personnel, en maintes circonstances, au cours de la campagne, d'un mépris absolu du danger. Une blessure. Quatre citations.

BOURGUET (Paul-Charles), sous-lieutenant de réserve au 507<sup>e</sup> rég. de chars de combat: officier plein de courage et d'allant, attitude admirable sous le feu. Trois citations. Une intoxication.

CHADIRAT (Georges-François-Joseph-Jean-Henri), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 82<sup>e</sup> rég. d'artillerie: belles qualités de courage, d'allant et de sang-froid. Deux blessures. Une citation.

CHAMBERT (Jean-André-Pierre-Emmanuel), capitaine de réserve au 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHAPTAL (Louis-Numa), capitaine de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui s'est signalé au cours de la campagne par son sang-froid sous le feu et son mépris absolu du danger, en maintes circonstances critiques. Quatre citations.

LANES (Louis-Joseph-André-Jean), lieutenant à titre temporaire de réserve au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Une blessure. Quatre citations.

LECŒUR (Philippe-Henri-Léon), sous-lieutenant de réserve au 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie: d'une bravoure et d'un allant absolument remarquables. Quatre citations.

LECŒUVRE (André-Emile-Eugène-François), lieutenant de réserve au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier qui a fait preuve des plus belles qualités militaires sur le front. Trois citations.

MASSON (André-Marie-Amédée), lieutenant de réserve au 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie: très bon officier, ayant fait preuve de solides qualités de courage et de sang-froid. Deux blessures. Deux citations.

POULET (Jean-Marie-Gabriel-Henri-François), lieutenant de réserve au 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier distingué, plein de sang-froid. Belle attitude au feu. Deux citations.

QUESNEL (Pierre-Marie-Robert), capitaine de territoriale au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SAUMAGNE (Charles-Pierre-Alphonse), lieutenant de réserve au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie: animé par une haute conception du devoir, a donné à tous, au cours de la guerre, l'exemple du mépris du danger. Trois citations.

SIMONET DE LABORIE (Roger-Antoine), sous-lieutenant de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très courageux, d'un très bel exemple pour sa batterie. Deux blessures. Une citation.

SPRIET (Henri-Gustave-André), lieutenant de réserve au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a fait preuve, en toutes circonstances, d'une initiative intelligente et d'un mépris du danger absolu. Quatre citations.

STIEVENARD (Henri-Constant-Léon), capitaine de territoriale au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VAILLANT DE GUELIIS (Bernard-Marie-Louis-Georges), lieutenant de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a fait preuve, en toutes circonstances, du plus parfait dévouement. Une blessure. Deux citations.

VINCENT (Marius-Antoine), capitaine de réserve au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de très haute valeur. Belle attitude au feu. Trois citations.

YOU (Jean-Albert), lieutenant à titre temporaire de réserve au 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie: jeune officier du plus bel allant et plein de cranerie, de calme et d'énergie. Trois citations. Une blessure.

PELLETIER (Gustave-Léon), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier remarquable, modèle de dévouement et de courage. Deux citations. Une blessure.

BLANCHOT (René-Ernest), lieutenant de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHENON DE LECHE (Marie-Camille-Etienne-Antoin-Jacques), lieutenant de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Cinq citations.

HILST (François-Jean), sous-lieutenant de territoriale au 2<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

LAMOTTE (Henri-Joseph), lieutenant à titre temporaire de territoriale au 105<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

MARNOT (Georges-Henri), lieutenant de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un dévouement remarquable, observateur en avion habile et très brave. Trois citations. Deux blessures.

PELUCHON (Jean-Marie-Edouard), lieutenant à titre temporaire de réserve au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Blessé grièvement. Deux citations.

PINGET (Jean-Joseph-Albert), lieutenant de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier admirable de dévouement, de conscience et d'énergie, qui, au cours de la campagne, a multiplié les actes d'héroïsme.

PORTRON (François), sous-lieutenant de réserve au 153<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a fait preuve d'un sang-froid et d'une bravoure exceptionnelles. Sept citations.

RASQUIER (Paul-Alexandre), lieutenant de réserve au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SAINT-MAXEN (Georges-Ernest), capitaine de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de réserve ayant rendu les plus grands services pendant la campagne. Brillante attitude au feu. Une blessure. Six citations.

SANONER (Etienne-Marie-Jacques), lieutenant de réserve au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une haute valeur morale, qui a donné à maintes reprises l'exemple du plus grand courage et du dévouement le plus absolu. Une blessure. Trois citations.

SCHMIT (Jean-Jacques-Frédéric), sous-lieutenant de réserve au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

SCHMITT (Eugène-Marie-Joseph), lieutenant de territoriale au 82<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SCHMITT (Louis), lieutenant de réserve au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier remarquable, d'une bravoure à toute épreuve et d'un sang-froid digne d'éloge. Une blessure. Sept citations.

SCHWICH (Charles-Joseph), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne: officier d'une bravoure à toute épreuve. Une blessure. Trois citations.

SCHYRR (Georges-Louis-Emile), sous-lieutenant de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie: modèle de tenue, de dignité, de courage et de dévouement. Cinq citations. Une blessure.

SEBILLOTTE (André-Maurice), capitaine de réserve au 82<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est toujours fait remarquer par sa belle attitude au feu, son sang-froid et son dévouement. Une blessure. Quatre citations.

SERRES (Victor-Henri), capitaine de réserve au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier plein d'endurance et de courage, d'une très belle tenue au feu. Une blessure. Trois citations.

SEURRE (Henri-Antoin-Hubert), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique: jeune officier ayant constamment fait preuve pendant la campagne des plus belles qualités de bravoure et d'allant. Trois blessures. Cinq citations.

SEVERIN (Magloire-Alfred), lieutenant de réserve au 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave; très belle conduite au feu. Cinq citations. Deux blessures.

SEVY (Georges-Félicien-Joseph), lieutenant à titre temporaire de réserve au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier observateur en avion, alliant la plus grande modestie aux plus belles qualités de sang-froid et de mépris du danger. Cinq citations.

SOLASSE (Albert-Henri), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier plein d'entrain sous le feu, qui s'est comporté de la façon la plus brillante. Trois citations. Deux blessures.

STAEBLER (René-Auguste-Joseph), lieutenant à titre temporaire de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier plein d'allant et de courage, très brillant au feu. Une blessure. Cinq citations.

STENGEL (René-Georges), capitaine de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**STOUVENOT** (Gaston-Marlus), lieutenant de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie: s'est, pendant toute la campagne, distingué par ses hautes qualités de travailleur et d'organisateur. Six citations.

**TARBOURIECH** (Jean-Félix), lieutenant de réserve au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une bravoure exceptionnelle, ayant les plus beaux services de guerre. Une blessure. Six citations.

**TEXIER** (Georges-Raymond), sous-lieutenant de réserve au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une très haute valeur morale, qui a donné en maintes circonstances de nombreuses preuves de bravoure et de courage. Gravement intoxiqué. Trois citations.

**THEDREL** (Georges-Alexandre-Louis), capitaine de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave; belle attitude au feu. Sept citations.

**THEPENIER** (Marcel-Siméon), capitaine de réserve au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de haute valeur, qui a fait preuve pendant toute la campagne des plus belles qualités d'énergie, de volonté et de bravoure. Deux blessures. Trois citations.

**THERON** (Louis-Charles), lieutenant à titre temporaire de territoriale au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**THIBAULT** (Pierre-Alfred-Marie), lieutenant de réserve au 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie: jeune officier d'un calme et d'un courage remarquables. Six citations. Trois blessures.

**THIERARD** (Léon-Henry-Jacques), capitaine de réserve au 106<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une bravoure exceptionnelle. Six citations.

**THINAT** (Henry-Casimir-Gustave-Paul), lieutenant à titre temporaire de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier plein de zèle, de conscience et de bravoure. Trois citations. Une blessure.

**THIRAUT** (Louis-Joseph-Jacques), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une grande bravoure. Trois citations. Deux blessures.

**TISON** (Hippolyte-Fernand-Adolphe), lieutenant de réserve au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de premier ordre, d'une haute valeur morale et d'une bravoure à toute épreuve. Gravement blessé. Trois citations.

**TOUPILLIER** (Marcel-Louis), lieutenant de réserve au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie: par l'exemple de son calme courage, de sa constante énergie, a su maintenir à un point élevé le moral de son personnel. Deux blessures. Quatre citations.

**TOURNIER** (Paul-Elisée), lieutenant de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de batterie hors de pair, fidèle à sa troupe et ayant une haute notion du devoir. Huit citations.

**TOURNYOL DU CLOS** (Camille-Robert), lieutenant de réserve au 106<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**TRIBALAT** (Jean-Jacques-Léon), lieutenant de réserve au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier plein d'énergie et de sang-froid. Quatre citations. Une blessure.

**TROCHE** (Henry-Eugène), capitaine de réserve au 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de valeur. A toujours fait preuve au cours de la campagne d'un grand sang-froid et d'un absolu mépris du danger. Trois citations. Deux blessures.

**TROUGNOU** (Eugène-Louis), lieutenant de réserve au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un grand courage. Belle attitude pendant la guerre. Cinq citations. Une blessure.

**TROUSSEAU** (André), capitaine de réserve au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**VAILLANT** (Jules-Louis-Edouard), lieutenant à titre temporaire de réserve au 7<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

**VALANCE** (Robert-Auguste), sous-lieutenant de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave. Belle attitude au feu. Blessé grièvement. Trois blessures. Deux citations.

**VAN DE VILLE** (Raoul-Jules), lieutenant à titre temporaire de réserve du 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très courageux. Blessé grièvement deux fois à son poste de combat. Deux citations.

**VARLOT** (René-Henri-Charles-Léopold), lieutenant de réserve au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie: offi-

cier d'une très grande valeur et d'une rare énergie. Une blessure. Six citations.

**VERNET** (Pierre-Emmanuel-Constant), lieutenant de réserve au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier orienteur, animé d'un admirable esprit de dévouement et du plus beau courage. Grièvement blessé. Trois citations.

**VIGNE** (Emile-Léon), capitaine à titre temporaire de réserve au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de première valeur. A donné à maintes reprises, l'exemple du plus grand courage. Trois blessures. Six citations.

**VILLARD** (André-Alexandre), lieutenant à titre temporaire de réserve au 51<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a fait preuve constamment de belles qualités de sang-froid et de bravoure. Une blessure. Deux citations.

**VILLEMAUD** (Gustave-Marie-Jean), capitaine de réserve au 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très brave qui a rendu pendant la guerre les plus grands services. Une blessure. Trois citations.

**VINCENT** (Charles-Albert), sous-lieutenant de réserve au 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie: très brave officier, ayant rendu les meilleurs services. Trois blessures. Quatre citations.

**VUARNESON** (Edmond-Arthur), lieutenant de réserve au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier ayant la plus haute conception du devoir, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Grièvement blessé. Trois citations.

**VUILLARD** (Eugène-Auguste), capitaine de réserve au 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un courage remarquable. Belle attitude au feu. Une blessure. Quatre citations.

**VURPILOT** (Pierre-Frédéric), sous-lieutenant à titre temporaire de réserve au 507<sup>e</sup> rég. de chars de combat: s'est imposé par son mordant et sa bravoure réfléchie. A été grièvement blessé. Quatre citations.

**WALLUT** (Henri-Pierre), capitaine de réserve au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de tout premier ordre qui a toujours montré dans tous les postes qu'il a occupés la plus belle cranerie.

**WALTER** (Jean), capitaine à titre temporaire de réserve au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de campagne: commandant de batterie de tranchée, d'une bravoure, d'un sang-froid et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Cinq citations.

#### HOMMES DE TROUPE

**GUERRIER** (Henri-Auguste), maréchal des logis de réserve au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie: sous-officier d'élite d'une bravoure légendaire. Huit citations.

#### Train des équipages.

**AVIER** (Albert-Jean), lieutenant au 15<sup>e</sup> escadron du train.

**BARDIN** (Léopold-Jules), lieutenant au 7<sup>e</sup> escadron du train.

**BOULANGER** (André-Albert-Henri), lieutenant au 3<sup>e</sup> escadron du train.

**CABROLIER** (Edmond-Casimir), lieutenant au 6<sup>e</sup> escadron du train.

**CAUSSE** (Augustin), capitaine au 11<sup>e</sup> escadron du train.

**CAVALIER** (Jacques-Célestin), lieutenant au 14<sup>e</sup> escadron du train.

**CLEMENT** (Léopold-Léon), lieutenant au 15<sup>e</sup> escadron du train.

**COTTAVE** (Camille-Auguste), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> escadron du train.

**DELAHAIS** (Henri-Emile-Joseph), capitaine au 3<sup>e</sup> escadron du train.

**DESPLACES** (Joseph), lieutenant au 14<sup>e</sup> escadron du train.

**DUMONT** (Louis-Marie-Eugène), lieutenant au 14<sup>e</sup> escadron du train.

**DUVERNOY** (Jules-Armand), lieutenant au 5<sup>e</sup> escadron du train.

**FAURE** (Arnault), lieutenant au 18<sup>e</sup> escadron du train.

**GIBILY** (Gaston), lieutenant au 20<sup>e</sup> escadron du train.

**GUIDOT** (Pierre-Gustave-Henri), sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> escadron du train.

**HUDE** (Léon-Octave-Auguste), capitaine au 19<sup>e</sup> escadron du train.

**LAFOND** (Claudius), lieutenant au 19<sup>e</sup> escadron du train.

**LANG** (Désiré-David), lieutenant au 19<sup>e</sup> escadron du train.

**LAVIGNE** (Auguste-Adrien), capitaine au 14<sup>e</sup> escadron du train.

**LE BOUCHER D'HEROUVILLE** (Marie-Henri-Louis-François-Xavier), capitaine au 6<sup>e</sup> escadron du train.

**LENGLET** (Emile), lieutenant au 5<sup>e</sup> escadron du train.

**LOYSEAU** (Frédéric-Charles), lieutenant au 2<sup>e</sup> escadron du train.

**MAHE** (Albert-Louis), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> escadron du train.

**MALET** (Pierre-Jacques), capitaine au 14<sup>e</sup> escadron du train.

**MARCHAND** (Gaston-Pierre-René), lieutenant au 17<sup>e</sup> escadron du train.

**PESTRE** (Louis-Jules-Albert), lieutenant au 18<sup>e</sup> escadron du train.

**QUILLE** (Ernest-Achille-Joseph), lieutenant au 19<sup>e</sup> escadron du train des équipages militaires.

**ROSSIGNOL** (Jean-Antoine-Marie), lieutenant au 4<sup>e</sup> escadron du train.

**TOUSSAINT** (Henri-Léon), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> escadron du train.

**ROCHE** (Martial), sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> escadron du train.

**ROUYER** (Marcel-Joseph-Etienne), lieutenant au 16<sup>e</sup> escadron du train.

#### Aéronautique.

**BARBEY** (Maurice-Georges), lieutenant d'artillerie au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation: pilote de premier ordre et modèle de devoir et de bravoure. A accompli de nombreuses reconnaissances lointaines, rapportant de précieux renseignements au commandement. Quatre citations. Une blessure.

**BOUVAIS** (Jacques-Paul), sous-lieutenant d'infanterie au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation: après avoir été agent de liaison dans l'infanterie, et avoir mérité, de ce fait, deux citations, a obtenu, dans l'aviation, par son courage et ses qualités de pilote, quatre citations très élogieuses. Six citations.

**LAMBERT** (Fabien-Louis), sous-lieutenant d'infanterie à l'ex-2<sup>e</sup> groupe d'aviation: après une brillante conduite dans l'infanterie, a accompli dans l'aviation un travail considérable et précieux, spécialement dans les régiments d'artillerie et les missions photographiques lointaines. A été grièvement blessé, le 27 juillet 1918, au cours d'une de ces missions, en soutenant un combat inégal et acharné, contre cinq avions ennemis. Deux blessures. Cinq citations.

**PASSERAT DE LA CHAPELLE** (Guy), sous-lieutenant de cavalerie du 37<sup>e</sup> rég. d'aviation: a rendu les plus grands services à l'aviation, comme pilote, en réussissant des missions délicates, et en faisant preuve, en toutes circonstances, de la plus grande bravoure. Deux blessures. Quatre citations.

**RECHEMANN** (Fernand-Marcel), lieutenant d'artillerie à l'ex-2<sup>e</sup> groupe d'aviation: officier d'une énergie et d'un allant remarquables, réclamant souvent pour lui les missions périlleuses. Grièvement blessé, dans un accident d'avion, rejoignit son escadrille, à peine guéri. Deux blessures. Quatre citations.

**DES BRUMES** (Raymond-Marie-Michel), sous-lieutenant d'artillerie coloniale, à l'inspection technique de l'aéronautique: officier audacieux et brave. S'est toujours dépensé sans compter. Blessé deux fois, a toujours conservé intacts son allant et son moral élevé. A exécuté plus de quatre-vingts bombardements et reconnaissances à longue portée. Deux blessures. Deux citations.

**BOUTHORS** (Joseph-Marie), lieutenant d'infanterie au 33<sup>e</sup> rég. d'aviation: officier pilote d'une adresse et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Faisant toujours son devoir avec le mépris le plus absolu du danger. A accompli des missions souvent très périlleuses et à très faible altitude au-dessus des lignes ennemies. Deux blessures. Trois citations.

Service de santé.

MÉDECINS

BUISSON (Alphonse-Henri-André), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée. CABOCHE (Georges-Emile-Gaston), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, au 2<sup>e</sup> corps d'armée. CASANOUE-SOULE (Jacques), médecin, aide-major de 2<sup>e</sup> classe, au 18<sup>e</sup> corps d'armée. CHABOUX (Gaston-Jules-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée. CHABEAUX (Paul-Robert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. CHEREL (Emile-Joseph-Pierre-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. CHEVREAU (Alexandre-Hippolyte), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 3<sup>e</sup> corps d'armée. CHIRPAZ-CERBAT (Alexandre-Jean-Marius), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au D.O.T. CHOLLET (François-Louis-Alfred), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée. CLERET (Auguste-Henri-François) médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée. COLLIN (Rémy-Gustave), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. CORNET (André-Daniel-Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe 5<sup>e</sup> corps d'armée. CORNU (Maurice-Joseph-Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée. CORNU (Georges-Louis-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. COUBRAY (Jean-Charles-Aimé), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée. COURATTE ARNAUDE (Jean-André-Alphonse), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée. COUTAZ (Louis-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée. GROIZET (Henri-Léon-Louis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée. CUILLE (Albert), médecin-major de 2 classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée. CUREL (Ernest-Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée. DALMON (Jules-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'année. DARMEZIN (Adolphe-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée. DAVAL (Louis-Henri), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée. DEGUILLAUME (Auguste-Léonard-Amable), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée. DEJUST (Louis-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. DELAGENIERE (Réne-Deveureux), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée. DELAPACHIER (Marie-Camille-Auguste-René), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P. DELAS (François-Albert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée. DELAUNAY (Henri-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée. DEL PELLEGRINO (Michel-Ange-François), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée. DEPIERRE (Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée. DESGEORGES (Jean-Pierre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 13<sup>e</sup> corps d'armée. DIVE (Félix-Pierre-Eloi), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée. DODEUIL (Jean-Louis-Sainte-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> corps d'armée. DOUZAIN (Emile-Charles), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. DUBREUIL (Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 9<sup>e</sup> corps d'armée. DUMESNIL (Alphonse-Adolphe), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> corps d'armée.

EMANAU (Georges-Paul-Victor), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée. ERROUX (Benjamin-Léon-Constant), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée. ESCLAVISSAT (Jean-Victor), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée. FABRE (Charles-Lambert-Henri-Yvan-Marcel-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée. FERRY (Georges-Albert-Emile, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée. FICHEUX (Henri-Lucien-Victor) médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> corps d'armée. FILHOULAUD (Joseph-Louis-Edouard-Ernest), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée. FLOUR (Charles-Marie-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> corps d'armée. FRAS (Stéphen - François - Emmanuel - Auguste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. FRENAY (René-Jean-François), médecin aide-major de de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. FROUSTEY (Jean-Gérard), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée. GAMBIER (René), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 21<sup>e</sup> corps d'armée. GANAULT (Henri-Ernest-Alexandre), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> corps d'armée. GANDON (Lucien-Charles-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au gouvernement militaire de Paris. GARDIES (Auguste-Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. GASQUET (Pierre-Gilbert), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée. GAULIER (Pierre-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée. GELY (Pierre-Victor), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée. GEORGET (Georges-Eugène-Albert), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée. GIMBERT (Henri-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée. GOIGNY (Charles-Augustin), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée. GONTIER (Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée. GOUHOT (Léonce-Maurice), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée. GROLL (Léon-Jean), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée. GUENOT (Fernand-Edouard), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée. GUERDER (Pierre-Etienne), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée. GUIARD (Yves-Jean-Augustin), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée. GUIARD (Yves-Jean-Augustin), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée. GUILLON (René-Armand-Prospere), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée. GUILLERME (Louis-François), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. HARTMANN (Daniel-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée. HAUTEFORT (Louis-Léon), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée. HAZARD (Henri-Charles), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. HERBIER (Paul-Nicolas), médecin-major de de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. HERDLY (Maurice), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. HINTZY (Ernest-Clément-Marie-Robert), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> corps d'armée. NOEL (Julien-Henri), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée. HOFFMANN (Charles-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée. HOURTOULLE (Marie-Victor-Léon-Guy), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée. HOUY (Prudent-Armand-), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.

COLLET (René), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation : officier de grande valeur, d'une adresse et d'une bravoure remarquables. A accompli des missions des plus périlleuses. A livré de nombreux combats et abattu deux avions ennemis, dont un homologué. Trois citations. COYNE (André), capitaine du génie au service technique de l'aéronautique : officier aviateur plein d'entrain, d'une bravoure et d'une initiative remarquables. Trois citations. CREMIEUX (Henry-Raymond), sous-lieutenant d'infanterie au 12<sup>e</sup> rég. d'aviation : bien que très grièvement blessé au début de la guerre, a tenu à continuer à servir au premier rang en entrant dans l'aviation comme observateur. Gravement blessé de nouveau, est revenu avec le même courage reprendre sa place en escadrille, a soutenu de nombreux combats et exécuté de nombreuses missions donnant un bel exemple de patriotisme et de courage. A reçu une troisième grave blessure. Médaille militaire. Trois blessures. Deux citations. CONILLEAU (René), sous-lieutenant de cavalerie au 32<sup>e</sup> rég. d'aviation : ancien cavalier, passé dans l'infanterie puis dans l'aviation, a fait preuve dans ces différentes armes du plus beau courage et d'un complet mépris du danger. Quatre citations. DUZAN (Jean-Paul), lieutenant d'artillerie à l'ex-2<sup>e</sup> groupe d'aviation : officier de la plus haute valeur morale, a fait preuve tant comme officier de troupe dans l'artillerie que comme observateur divisionnaire des plus belles qualités de courage et d'entrain. Quatre citations. Une blessure. TISNE (André-Jean), lieutenant d'infanterie au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation : deux fois blessé dans l'infanterie, est passé dans l'aviation où il a fait preuve des plus belles qualités de courage, de sang-froid et d'abnégation. Trois blessures. Trois citations. DROUET (Paul-André-Louis), lieutenant d'infanterie au 32<sup>e</sup> rég. d'aviation.

Intendance.

FONCTIONNAIRE

DUBOIS-FRESNEY (Jacques-Etienne-Albert), adjoint à l'intendance au 4<sup>e</sup> corps d'armée.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

ANDRE (Aristide), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires 9<sup>e</sup> corps d'armée. LAFON (Jean-Auguste), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, subsistances militaires 18<sup>e</sup> corps d'armée. FLOT (Etienn-Auguste), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, subsistances militaires 18<sup>e</sup> corps d'armée. NOIROT (Emile), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires 20<sup>e</sup> corps d'armée. POISSON (Julien-Alphonse), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, habillement et campement G. M. P. MAYNARD (Jules), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires 18<sup>e</sup> corps d'armée. LABESSAN (Barthélemy), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, bureau intendance 17<sup>e</sup> corps d'armée. PARIS (Henri-Jules-Jean-Baptiste), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, subsistances militaires 11<sup>e</sup> corps d'armée.

HOMMES DE TROUPE

ANQUETHIL (Médéric-Albert-Marcel), adjudant à la 5<sup>e</sup> section de commis ouvriers administration. JADIN (Pierre), officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe, bureaux intendance au 2<sup>e</sup> corps d'armée : officier courageux et brave. Grièvement blessé à son poste de combat, le 16 septembre 1914, est ensuite passé dans le service de l'intendance où il a rendu les meilleurs services.

- HYBORD (Emile-Pierre), médecin aide-major aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- JACOBS (Adrien-Pierre-Corneille), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- JACQUELIN (Paul-Auguste-Alfred), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 9<sup>e</sup> corps d'armée.
- JACQUOT (Abel-Victor), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée.
- JAILLETE (Félix-Jules-Etienne-Pierre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- JANDOT dit DANJOU (Ferdinand-Pierre-Paul-Antoine), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- JEANDIDIÉ (Henri-Marie-Félix), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- JOSSU (André-Louis), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée.
- JUILHE (Pascal-Albert), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- LABORIE (Léonard-Jean-Pierre-Henri), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée.
- LADURE (Louis-Henri), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée.
- LAFONT-LACRAMPE (Amédée-Simon), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée.
- LAGARDE (Maurice-Emile-Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- LACET (Pierre-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée.
- LANGERON (Emanuel-Marie-Mathieu), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée.
- LAQUIÈRE (André-Ferdinand), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée.
- LARRIEU (René-Théodore-Pascal), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- LAUTARD (Emile-Joseph-Maurice), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée.
- LE CACHEUX (Joseph-Marie-Zacharie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée.
- LE DIVELEC (Jean-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée.
- LEFAVRE (Mare-Joseph-Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 9<sup>e</sup> corps d'armée.
- LEFEVRE (Elic-Clément-Louis), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- LEHMANN (Alphonse-Joachim-Louis), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- LEMELAND (Henri-Noël-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- LEMERLE (Gabriel-Marie-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée.
- LE PONCIN (Jean-Hippolyte-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée.
- LERAY (Marcel-Etienne-Ernest-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- LESCURE (Célestin-Joseph-Eugène), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> corps d'armée.
- LEVASEUR (Louis-Jacques), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> corps d'armée.
- LEVY (Alfred-Jacob-Moise), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 21<sup>e</sup> corps d'armée.
- LOQUES (Joseph-Guillaume-Elic), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée.
- LOYER (Paul-Emile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- MALHERBE (Marie-Ernest-Jean), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- MANTOUX (Denis-Charles), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.
- MARNAY (Modeste-Auguste), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 9<sup>e</sup> corps d'armée.
- MARTIN (Joseph-Charles-Marie-Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée.
- MASSARBIER (Louis-Auguste-Henri), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 13<sup>e</sup> corps d'armée.
- MAURER (André-Henri), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.
- MAURIAC (Léonard-Pierre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée.
- MAYEUX (Louis-Auguste-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée.
- MELCION (Marie-Gustave-Pol), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- MESNAGER (Joseph-Marie-Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- MESPLEDE (Emile-Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée.
- MEYNIER (Jacques-Marie-Jean-Frédéric), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée.
- MIRABAIL (Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée.
- MONDAIN (Frédéric-Charles), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe hors cadres au G. M. P.
- NARBONI (Simon-Abraham-Luc), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée.
- NICOLAI (Jean-Baptiste), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée.
- NOEL (Henri-Emile), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- NOURY (François-Jean-Mathurin), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée.
- OUDIETTE (Paul-Victor-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- PADOUX (Baptiste-Louis-Fernand), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée.
- PAINTAUD (Jean-André-Pierre-Henri), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée.
- PARCELIER (André-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée.
- PERNET (Jules-Joseph-François), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée.
- PERSON (Paul-Emile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- PESTEL (Eugène-Désiré), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- PETIT (Jean-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.
- PHILIPPE (François-Louis-Marie-Pierre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée.
- PIEDALLU (René-Jacques-Marie-Albert), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- SALINIER (Jean-Baptiste-Prosper-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée.
- SALOMON (Jean-Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- SARAZANAS (Paul-Henri-Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- SASSY (Raoul-Louis-Stanislas-Gaëtan), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée.
- SAUSSIE (Benigne-Julie-Alexandre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée.
- SCHWARTZ (Joseph-Jules-Marie-Albert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- SELLST (Marie-Charles), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée.
- STUTEL (Louis-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- SURUN (René-Marie-Marial-Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée.
- TEULIERE (Etienne-Paul), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- TOULANT (Pierre-Florent-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée.
- TOUPET (Jacques-René), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- TOURNADOUR D'ALBAY (Jacques-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au gouvernement militaire de Paris.
- VAILLANT (Paul-René), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée.
- VAUGEOU (Henri-Léon), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P.
- VERRIER (Fernand-Marcel), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- VILLAINÉ (Gaston-Benjamin), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée.
- VIROULAUD (Pierre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée.
- VITTENET (Jules-Théodore-Louis), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée.
- VOINOT (Jean-Baptiste-Marie-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée.
- VUILLIÈME (Jean-Baptiste-Georges), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- WALSER (Daniel-Prosper-Ferdinand), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> corps d'armée.
- BASSET (Antoine-André-Alphonse), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.
- BRUN (Eugène-René-Gabriel), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au D. O. T.
- CHARBONNEL (Jean-Joseph-Louis-Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée.
- CHASSAING MANDEGOU DE BORREDON (Edgard-Gabriel-Armand), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- DOURNAY (Jean-Marie-Félix), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> corps d'armée.
- DRIOUT (René-Marie-Emile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- GARDON (Auguste-Victor), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée.
- HERBINET (Jean-Léon-Gustave), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- LAVOIX (Félix-Charles-Emile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée.
- MARINI (Germain-François-Scipion-Léon-Philippe), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au D. O. T.
- ROUHIER (Georges), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P.
- ZAEFFEL (Léon-Emile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.
- BURUCOA (Henri-Paul-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: médecin plein d'entrain qui s'est, maintes fois fait remarquer par son courage et son sang-froid, en prodiguant ses soins aux blessés sous de violents bombardements. Trois citations.
- CAILLET (André), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris: d'un grand dévouement et d'une rare initiative, a fait preuve d'un sang-froid remarquable, en maintes circonstances, en allant porter secours aux blessés, sous le feu de l'ennemi. Une blessure. Deux citations.
- CASAL (Georges-Amédée-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 19<sup>e</sup> corps d'armée: modèle de dévouement et de courage, a donné en toutes circonstances le plus bel exemple d'énergie et du plus parfait mépris du danger. Une blessure. Trois citations.
- CARLET (Alfred-Auguste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée: médecin dévoué et courageux, ayant rendu les meilleurs services au cours de la campagne. A contracté au front une fièvre typhoïde grave qui lui a laissé une impotence fonctionnelle. Une citation.
- CHAFFAUT (Léon-Albert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 21<sup>e</sup> corps d'armée: médecin particulièrement dévoué et d'une haute valeur professionnelle. Resté au front pendant toute la guerre, a fait preuve à plusieurs reprises d'un rare courage, notamment le 16 août 1918, en installant son poste de secours sous le tir des mitrailleuses ennemies, pour assurer aux blessés des soins immédiats. Une blessure. Deux citations.
- CHEVANNES (Georges-Charles), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée: a fait presque toute la campagne dans un corps de troupe d'infanterie où il s'est distingué par son audace et son entrain. Cinq citations.
- CHROL (Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris: modèle de courage et de dévouement, a réussi à sauver de nombreuses vies en donnant ses soins aux blessés sous de violents bombardements et dans les situations les plus critiques.
- CHOAY (André-Jean-François), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris: d'une haute valeur morale, s'est toujours acquitté de ses fonctions avec un courage et un dévouement qui ont fait l'ad-



miration de tous. A su dans les heures les plus difficiles communiquer son art aux brancardiers de son bataillon. Une blessure. Quatre citations.

**CHOMETTE (Michel)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée: courageux et plein de zèle, n'a cessé de faire preuve d'un sang-froid remarquable et d'un réel mépris du danger en soignant, en maintes circonstances les blessés de son unité sous le feu de l'ennemi. Deux blessures. Trois citations.

**CHOQUET (Lucien-Jules)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au gouvernement militaire de Paris: médecin actif et plein d'ardeur, a montré du calme dans des circonstances critiques en prodiguant ses soins les plus dévoués sous des bombardements par obus toxiques. Une blessure. Deux citations.

**CLAIR (Jean-Emile)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> corps d'armée: médecin ayant fait presque toute la campagne, dans des unités de première ligne. S'est fait remarquer par son zèle, son courage et son sang-froid en soignant les blessés aux positions les plus exposées au feu de l'ennemi. Une blessure. Deux citations.

**COLMEZ (Charles-Lucien)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée: médecin courageux et dévoué, ayant rendu les meilleurs services au cours de la campagne, s'est particulièrement fait remarquer au cours de l'offensive 1918. Une blessure. Quatre citations.

**COLSON (Nicolas-Georges)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée: modèle de courage, d'abnégation et de dévouement, a toujours eu la plus brillante conduite, au cours des nombreux combats auxquels il a pris part. Six citations.

**CONSIROLES (Jean-Pierre-Joseph)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: médecin d'une haute valeur morale, se donnant tout entier à son devoir, sans aucun souci ni des fatigues, ni du danger. Trois citations.

**DASSY (Louis)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: médecin d'une grande bravoure et d'un merveilleux entrain, toujours prêt à se porter aux endroits les plus périlleux, s'est prodigué sans compter pour soigner les blessés sous de violents bombardements. Trois citations.

**DAVID-CHAUSSE (Albert-Pierre-Théophile)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: médecin extrêmement dévoué, qui s'est distingué dans des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses, en assurant le traitement et l'évacuation des blessés. Une blessure. Deux citations.

**DECHE (Raymond-Jean-Laurent)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: médecin consciencieux, énergique et dévoué, d'un courage à toute épreuve et d'une activité inlassable, s'est toujours fait remarquer par son sang-froid et son mépris du danger dans les circonstances les plus critiques. Quatre citations.

**DELEUIL (Robert-Jean)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe D. O. T. A fait preuve au cours de la campagne des plus belles qualités de bravoure et de dévouement en donnant ses soins aux blessés sous de violents bombardements. Une blessure. Deux citations.

**DEMERLIAC (Michel-Charles)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: médecin d'un dévouement absolu et d'une activité inlassable. A toujours manifesté le plus profond mépris du danger en se portant sur la ligne de feu pour prodiguer ses soins aux blessés. Intoxiqué par les gaz, est resté à son poste et ne s'est laissé évacuer qu'après avoir soigné les blessés venant dans son poste de secours. Une blessure. Quatre citations.

**DOYEN (Roger-Octave-Félix)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: s'est dépensé sans compter pour prodiguer à tous moments dans la zone de combat ses soins aux blessés. A mérité l'estime et la confiance de tous par son courage, son allant et son inlassable dévouement. Deux blessures. Deux citations.

**DRUESNE (Robert-Gustave)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée: modèle de conscience et de dévouement, s'acquittant de son devoir d'une manière parfaite en toutes circonstances. Quatre citations.

**DUBRANLE (Raymond)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: d'une haute valeur morale et d'un dévouement absolu. S'est dépensé sans compter avec un réel mépris du danger pour assurer les soins et la relève des blessés jusque dans les premières lignes. Trois citations.

**DUQUING (Edouard-Jean-François)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: par son courage à toute épreuve et son dévouement sans limite, a su exercer sur les brancardiers de son groupe un ascendant très marqué. S'est signalé en maintes reprises dans des circonstances véritablement critiques. Cinq citations.

**DUJARIER (Camille)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P.: médecin plein de sang-froid et de bravoure, a su par sa magnifique conduite au feu, mériter la confiance et l'estime de ses chefs et de ses hommes.

**DUFOUR (Louis-Eugène)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: médecin d'un dévouement absolu et d'un grand courage. Blessé grièvement en soignant sous le feu de l'ennemi les blessés de son bataillon. Une blessure. Deux citations.

**DUTERQUE (Jules-François-Gustave)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée: médecin d'une haute valeur morale et d'un courage splendide. A toujours fait preuve dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Quatre citations.

**DUVOCHEL (Pierre-Amédée-Fulcrand)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée: a fait preuve du plus grand courage et du plus beau dévouement en prodiguant ses soins aux blessés dans les tranchées de première ligne, notamment le 24 septembre 1917. Une blessure. Trois citations.

**ESCALIER (Louis-Joseph-Henrin)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée: par son sang-froid remarquable et son mépris du danger, a entraîné ses subordonnés d'une façon admirable dans les moments les plus critiques, s'est particulièrement signalé le 1<sup>er</sup> août 1917, en parcourant les postes avancés malgré un violent bombardement et en assurant d'une façon parfaite l'enlèvement de tous les blessés. Trois citations.

**ESNOULT (Henri-Ferdinand)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 21<sup>e</sup> corps d'armée: médecin d'un dévouement remarquable et plein d'allant. A servi pendant toute la campagne dans des corps de troupe où il s'est fait remarquer par ses brillantes qualités militaires et professionnelles.

**ETCHEVERS (Bernard-Edouard)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: s'est fait remarquer en de nombreuses circonstances par son esprit de devoir, par son sang-froid et son mépris du danger, en portant secours aux blessés dans les conditions les plus périlleuses. Quatre citations.

**FAVREL (Albert-Ferdinand-Eugène)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée: médecin d'une haute conscience professionnelle. A fait preuve du plus grand calme et du plus beau dévouement en prodiguant, à maintes reprises ses soins aux blessés, sous de violents bombardements et parfois dans des conditions précaires. Quatre citations.

**FENOUIL (Fernand-Léon-Joseph)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée: médecin d'un rare courage et d'un dévouement absolu. S'est particulièrement distingué en avril et août 1917, à la 2<sup>e</sup> armée. Fortement déprimé et brûlé par les gaz, a refusé de se laisser évacuer. Trois citations.

**FILLON (Etienne-Marie)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée: modèle de courage et d'entrain, s'est constamment distingué dans la relève et l'évacuation des blessés, a fait l'admiration de tous en prodiguant ses soins aux blessés, malgré la violence des tirs ennemis. Une blessure. Quatre citations.

**FOUIN (Raoul-Marie-Joseph)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris: a donné le plus bel exemple de bravoure, de dévouement et de conscience professionnelle, en se prodiguant auprès des blessés les jours de combat avec beaucoup de calme et de sang-froid. Cinq citations.

**FOURCADE (Maurice)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: dégagé de toute obligation militaire, s'est engagé au début de la guerre. D'une haute valeur professionnelle, d'un dévouement absolu, s'est toujours consacré aux malades et blessés sans nul souci du danger et jusqu'à l'extrême limite de ses forces. A été noté par ses chefs militaires comme une belle figure française et un exemple vivant du don de soi-même au pays. Trois citations.

**FOURNIER (Edouard-Paul)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: s'est dépensé sans compter, payant comme toujours de sa personne, ne cesse de montrer un dévouement absolu et de témoigner à chaque occasion son souci du devoir poussé jusqu'au sacrifice. Quatre citations.

**FRANÇOIS (Elie)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: d'une haute culture générale, esprit érudit, a fait preuve en toutes circonstances difficiles du plus profond mépris du danger, d'un calme et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge. Une blessure. Trois citations.

**GAND (Pierre-Louis)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: d'un dévouement inlassable ayant un profond mépris du danger, s'est toujours élancé en première ligne pour prodiguer ses soins aux blessés quelle que soit la violence des bombardements. Une blessure. Quatre citations.

**GARLOPEAU (Georges-Robert)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: d'une bravoure et d'un dévouement admirables, a fait preuve des plus belles qualités professionnelles et militaires, n'hésitant jamais à se porter au secours des blessés dans les zones les plus dangereuses. Deux blessures. Trois citations.

**GASPAIS (Desiré-Alphonse-Marie)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée: longtemps dans une unité combattante a montré de sérieuses qualités professionnelles alliées à de belles qualités de sang-froid et de cran, en assurant sous un bombardement très violent l'évacuation des nombreux blessés, les transportant lui-même quand les brancardiers ne suffisaient plus à la tâche. Quatre citations.

**GAUTIER (Pierre-Charles-René-Jean)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: d'un courage légendaire, d'un dévouement admirable, s'est prodigué sans compter pour secourir et soigner les blessés dans les circonstances les plus périlleuses. Trois citations.

**GENILLIER (Pierre)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: animé d'un sentiment très élevé du devoir, n'a cessé de faire preuve d'une activité, d'un sang-froid et d'un courage hors de pair, en assurant ses soins aux blessés dans les situations les plus critiques. Quatre citations.

**GENSOLEN (Adolphe-Léon-Gabriel)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée: extrêmement courageux, plein d'initiative dans les circonstances difficiles, s'est distingué pendant toute la campagne et a toujours montré les plus grandes qualités professionnelles et militaires. Cinq citations.

**GERVAIS (Jean)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P.: d'une haute valeur morale et d'un dévouement admirable, s'est surtout fait remarquer par son énergie et son activité en assurant les évacuations malgré les plus violents bombardements. Quatre citations.

**GIFFO (Félix)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée: doué de grandes qualités professionnelles, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, n'a mérité que des éloges et a rendu les plus grands services en assurant les soins et l'évacuation des blessés dans des conditions souvent très périlleuses. Trois citations.

**GOBRECHT (Louis-Jules-Jean)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P.: d'une bravoure et d'un dévouement exemplaires. A fait preuve du plus grand zèle et du plus bel esprit d'initiative dans l'organisation du service médical de son unité. Atteint d'une forte grippe, a refusé de se laisser évacuer au moment d'une période d'attaque. Quatre citations.

**GODARD** (Philippe-Arsène-Charles-Henri-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée : s'est partout dépensé sans compter, prodiguant ses soins aux blessés avec un dévouement digne d'éloges, malgré les bombardements les plus violents, donnant à tous le plus bel exemple de courage. Une blessure. Quatre citations.

**GODART** (Henri-Louis), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : aussi distingué au point de vue professionnel qu'au point de vue militaire, a fait preuve dans les circonstances les plus périlleuses d'un magnifique courage et d'un absolu dévouement, prodiguant sans compter sa bravoure et son énergie. Trois citations.

**GRIMAL** (Louis-René-Emile-Hermann), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 16<sup>e</sup> corps d'armée : d'un dévouement inlassable, d'un courage au-dessus de tout éloge, s'est constamment fait remarquer par ses brillantes qualités professionnelles et militaires, se dépensant sans compter dans les circonstances les plus dramatiques. Deux citations.

**GUILHOU** (Frédéric-Louis), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : toujours dans une unité combattante, a eu partout une superbe attitude au feu, faisant preuve continuellement de bravoure et du plus beau mépris du danger. Quatre citations.

**GUILLAUMONT** (Barthélemy-Benoist), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée : très courageux, très énergique, a toujours montré un réel mépris du danger, en se portant sous de violents bombardements au secours des blessés. Deux citations.

**HADJOGLOU** (Aristote), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée : d'une haute conscience et d'un dévouement digne d'éloges. A relevé et prodigué les soins les plus éclairés à de nombreux blessés dans les postes les plus avancés sous de violents bombardements. Trois citations.

**HAMON** (Marie-Emile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P. : d'un courage et d'un calme toujours égal, d'une valeur professionnelle incontestable. S'est partout fait remarquer par son énergie et son dévouement en prodiguant ses soins aux blessés et en assurant leur évacuation en dépit des difficultés. Une blessure. Trois citations.

**IMBERT** (Georges-Grégoire), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : dans les diverses missions auxquelles il a été affecté (Serbie, Roumanie, armée tchéco-slovaque, Japon) comme aux armées sur le front français, s'est constamment fait remarquer par ses belles qualités morales, son entrain, son énergie, son sang-froid, sa bravoure et sa haute conception du devoir. Quatre citations.

**JAOUEN** (Jean-Michel-Alain), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée : d'une haute conscience professionnelle et d'un grand courage, a, sans cesse, montré ses brillantes qualités d'initiative et de dévouement en se portant toujours en première ligne pour donner ses soins éclairés aux blessés sous de violents bombardements. Cinq citations.

**JAUBERT** (Raoul-Joseph-Marcel), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : d'un entrain superbe, d'une grande bravoure et d'un dévouement absolu, s'est partout distingué en secourant les blessés et en assurant leur évacuation sous un feu violent de l'artillerie ennemie. Quatre citations.

**JOUSSELIN** (Victor-Parfait-Louis), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée : très courageux, très brave, a toujours fait preuve d'un dévouement absolu, d'un sang-froid admirable, se dépensant sans compter pour donner des soins aux blessés en toutes circonstances. Quatre citations.

**JOUVE** (Jean-Alphonse), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 13<sup>e</sup> corps d'armée : d'un calme absolu, d'un dévouement à toute épreuve. S'est partout distingué, se portant en première ligne pour organiser son service dans des conditions particulièrement périlleuses. Quatre citations.

**KAHN** (Paul-Fernand), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : modèle de courage et de bravoure. A fait l'admiration de tous par sa belle attitude au feu, son dévoue-

ment inlassable. A été grièvement blessé en se portant comme d'habitude au secours des blessés tombés en première ligne. Une blessure. Trois citations.

**KURZENNE** (Marie-Joseph-Edouard), médecin aide-major du 2<sup>e</sup> classe au gouvernement militaire de Paris : d'une haute valeur morale et d'une conscience éprouvée, a toujours fait preuve d'un courage remarquable, prodiguant ses soins aux blessés avec une activité inlassable dans les circonstances les plus difficiles. Quatre citations.

**LACOMBE** (Joseph-Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : a fait toute la campagne dans des unités combattantes, se faisant remarquer en toutes circonstances par un dévouement admirable, une bravoure au-dessus de tout éloge, donnant à tous un bel exemple de confiance et de réconfort. Une blessure, quatre citations.

**LACOUR** (Justin-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : a fait toute la campagne dans une unité combattante, se distinguant toujours par une attitude digne de tous les éloges et faisant preuve d'une activité infatigable et d'un mépris absolu du danger. Trois citations.

**LACQ** (Armand-Emile-Flavien-François), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : d'une haute valeur morale, d'une énergie sans pareille, s'est toujours signalé par son courage admirable, son dévouement inlassable aux blessés dans les circonstances les plus périlleuses. Une blessure. Trois citations.

**LAFLOTTE** (Pierre-Marie-Charles), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : toujours dans une unité combattante, s'est partout fait remarquer par son beau courage, son mépris absolu du danger, son calme et son sang-froid qui galvanisaient l'énergie de tous, et se dépensant sans compter dans les circonstances les plus critiques. Trois citations.

**LAGARDÈRE** (Marie-Bonaventure-Jacques-Laurent), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : très dévoué, très énergique, s'est distingué en toutes circonstances par son courage exemplaire, son sang-froid remarquable en assurant les soins aux blessés et leur évacuation, sous de très violents bombardements. Trois citations.

**LANGAGNE** (Pierre-François-Adolphe), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : s'est constamment distingué par sa bravoure et son dévouement sans bornes, a fait preuve en maintes circonstances périlleuses du plus profond mépris du danger. Quatre citations.

**LEBEL** (Roger-Pierre-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P. : d'une haute conscience professionnelle, d'un courage et d'un sang-froid remarquables, s'est partout distingué en assurant personnellement, derrière les vagues d'assaut, la relève et l'évacuation des blessés. Une blessure. Cinq citations.

**LE DESCHAULT DE MONREDON** (André), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : très dévoué, très brave, très énergique, s'est prodigué généreusement sans compter, tant sur le champ de bataille pour assurer la relève des blessés, qu'au poste de secours où les soins les plus éclairés étaient donnés aux blessés. Trois citations.

**LE GAL** (Alfred-René-Pierre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée : d'une bravoure à toute épreuve, d'un dévouement au-dessus de tout éloge, a partout fait preuve de brillantes qualités professionnelles et militaires se dépensant sans compter pour assurer la relève et l'évacuation des blessés. Une blessure. Deux citations.

**LEROY** (François), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : de grande valeur et de grand courage, a montré en toutes circonstances un dévouement remarquable, assurant les soins aux blessés et leur relève sous de violents bombardements. Trois citations.

**LESTRADE** (Léopold-Pierre-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée : excellent médecin, ayant donné au cours de la campagne l'exemple d'une rare énergie et d'un dévouement absolu en relevant sous le

feu de l'ennemi les blessés de sa division. Trois citations.

**LIVRELLI** (Baptiste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'une haute valeur morale, classé service armé sur sa demande, a fait la plus grande partie de la campagne en première ligne, où il s'est dépensé sans compter, donnant toujours la preuve d'un grand calme et d'un parfait mépris du danger. Une blessure. Trois citations.

**LOIR** (Auguste-Louis), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> corps d'armée : a fait preuve en toutes circonstances du plus beau dévouement et du plus grand mépris du danger en soignant les blessés de son régiment sous de violents bombardements. Cinq citations.

**LONGEVIALLE** (Michel-Antoine), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'un dévouement absolu, s'est fait remarquer par son calme dans les circonstances les plus difficiles et a toujours fait preuve d'un courage et d'un sang-froid dignes d'éloges. Quatre citations.

**LONGEPIERRE** (Jacques-Joseph-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : homme de devoir et de haute conscience dont la bravoure n'a d'égal que la modestie, a constamment fait preuve des plus belles qualités militaires et professionnelles, n'hésitant jamais à se porter au secours des blessés dans les situations les plus critiques. A été pour tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre un bel exemple de courage et d'abnégation. Six citations.

**LUBETZKI** (Albert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'une haute valeur morale et professionnelle ayant fait presque toute la campagne dans des unités de première ligne. S'est fait remarquer en plusieurs circonstances par ses qualités de courage et de sang-froid. Trois citations.

**MACHEFER** (Roger), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée : médecin brave et courageux ayant fait preuve en toutes circonstances du plus grand dévouement et d'un sang-froid sans défaillance. Trois citations.

**MAIRET** (André-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : officier actif et dévoué ayant fait presque toute la campagne comme médecin de bataillon. A fait preuve au cours de bombardements, d'un grand courage et d'un sang-froid exceptionnel. Deux blessures. Deux citations.

**MANEYROL** (Jean-Baptiste-Edouard), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'une valeur éprouvée. S'est distingué en plusieurs circonstances difficiles par ses belles qualités de sang-froid et de courage. Trois citations.

**MARQUET** (Yves-Marie-Raoul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'un dévouement digne d'éloges, ayant fait preuve en toutes circonstances du plus grand courage. Une blessure. Trois citations.

**MASSIERE** (Roger-Marius-Benjamin), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : médecin de bataillon remarquable d'entrain. Blessé, a refusé de se laisser évacuer et, à peine pansé, s'est prodigué auprès des hommes de son unité en leur assurant les soins et en surveillant leur évacuation. Une blessure. Trois citations.

**MATHIEU** (Hippolyte), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : médecin brave et plein d'allant ayant fait preuve en maintes circonstances des plus belles qualités militaires et professionnelles en soignant les blessés sous de violents bombardements. Quatre citations.

**MATHIEU** (Louis), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : médecin dont le dévouement et le courage se sont exercés constamment au cours de la campagne. A donné en plusieurs circonstances le plus bel exemple d'abnégation et du mépris du danger. Médaille militaire pour faits de guerre. Trois citations.

**MAUFRAIS** (Louis-Jean-Baptiste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : aussi brave que consciencieux, s'est toujours signalé par sa belle conduite au feu. Cinq citations.

**MICHEL-BECHET** (Jacques-Henri), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée :

médecin d'un dévouement à toute épreuve, plein de courage et de sang-froid, qui s'est distingué dans de nombreuses circonstances. Deux blessures. Trois citations.

MISTARLET (Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée : officier plein d'entrain qui a fait preuve en maintes occasions d'un rare courage et d'un sang-froid exemplaire. Une blessure. Trois citations.

MOLIN DE TEYSSIEU (Marie-Yves-Gérard), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : a fait preuve au cours de la campagne des plus belles qualités de courage et de sang-froid, s'est dépensé sans compter dans les circonstances les plus difficiles. Trois citations.

MONTOUX (Louis-François), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'un grand dévouement, alliant une activité et un sang-froid remarquables au mépris du danger le plus absolu. Quatre citations.

NOMBALLAIS (Joseph-Marie-Eugène), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'une haute valeur morale. A donné à maintes reprises des preuves d'un courage et d'un sang-froid sans défaillances. Quatre citations.

OLIE (Gaston-Eugène), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : médecin d'une rare énergie qui a su se faire admirer de tous par son courage, son dévouement et son calme aux heures difficiles. Une blessure. Trois citations.

PAILHES (Hector-Jean-Faustin), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : a toujours fait preuve de belles qualités d'énergie et d'entrain en soignant ses blessés dans des circonstances souvent périlleuses. Une blessure. Deux citations.

PAYSANT (Maurice-Jean-Charles), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : médecin très actif n'ayant cessé de prodiguer en toutes circonstances et avec le plus grand dévouement ses soins aux blessés ; s'est particulièrement distingué à Verdun, en décembre 1916. Une blessure. Quatre citations.

PERIER (Pierre-Etienne), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'un dévouement et d'un courage remarquables qui sous le feu de l'ennemi a assuré d'une façon parfaite les soins et la relève des blessés. Une blessure. Trois citations.

PERROT (François-Bernard-Philibert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : médecin d'un grand courage. S'est fait remarquer à maintes reprises par son calme et son mépris du danger. Blessé en portant secours à ses hommes sous un violent bombardement. Une blessure. Deux citations.

PHIPPS (Frédéric-Eugène), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : médecin brave et dévoué, ayant fait preuve à maintes reprises d'un absolu sentiment du devoir en assurant d'une façon remarquable sur le champ de bataille le traitement et l'évacuation des blessés. Une blessure. Trois citations.

PICHANCOURT (Marcel-Jean-Joseph), médecin aide-major au 6<sup>e</sup> corps d'armée : médecin d'une rare énergie, qui s'est dépensé sans compter pendant toute la durée de la campagne et s'est maintes fois fait remarquer par son courage et son sang-froid. Six citations.

PIEDELIEVRE (René-Valentin-Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : d'une grande valeur professionnelle, jointe à une culture générale étendue, à un esprit clair et précis, à un tempérament de soldat. S'est fait remarquer par son dévouement admirable, son cran remarquable. A maintes reprises, a suivi les vagues d'assaut et parcouru le champ de bataille sans nul souci du danger, donnant à tous le plus bel exemple de vaillance, de sang-froid et d'abnégation. Cinq citations.

POURTAU (René-Pierre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : sérieux et courageux, d'un dévouement remarquable et d'un entrain admirable, n'a jamais hésité à soigner les blessés sous le feu de l'ennemi, en assurant l'évacuation rapide dans des conditions parfois très périlleuses. Trois citations.

PRADAL (Paul-Joseph-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 13<sup>e</sup> corps d'armée : plein d'entrain et de courage, aimant la troupe et la vie en campagne, n'a cessé de se faire remarquer par son dévouement inlassable, son initiative avisée et son courage à toute épreuve. Deux citations.

PRADIGNAC (Henri-Eugène-Aristide), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe du gouvernement militaire de Paris : d'une bravoure et d'un dévouement exceptionnels, s'est toujours prodigué auprès des blessés dans les circonstances les plus périlleuses et avec le plus profond mépris du danger. Fait prisonnier, s'est évadé au moment de l'attaque de l'escorte qui l'emmenait en captivité. Cinq citations.

PRAT (Edouard), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 11<sup>e</sup> corps d'armée : d'une valeur morale exceptionnelle, toujours prêt à rendre service et à remplir les missions les plus dangereuses, a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'énergie. Blessé grièvement a rempli toute sa mission avant de faire connaître son état et, à peine guéri, est revenu prendre sa place au front. Une blessure. Une citation.

PSAUME (Marcel-Maurice), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, gouvernement militaire de Paris : praticien de valeur, d'un moral très élevé, s'est signalé maintes fois par son courage, son sang-froid, son dévouement et son énergie en allant relever les blessés et en leur prodiguant ses soins sous de violents bombardements et dans les situations les plus critiques. Quatre citations.

PIUSSAN (Jean-Marie-Emile), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris : d'un grand courage, ayant le mépris absolu du danger, a été pour tous d'un précieux secours moral, par sa bonne humeur, son dévouement éclairé et sa tranquille assurance dans les circonstances les plus périlleuses. Trois blessures. Trois citations.

RACHST (Pierre-Jean-Charles), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe du gouvernement militaire de Paris : d'un grand dévouement, d'une initiative remarquable, a fait preuve d'un superbe mépris du danger pour porter secours aux blessés dans les endroits les plus exposés. Une blessure. Trois citations.

RAVINA (André-Jean-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris : animé des plus beaux sentiments, a forcé l'admiration de ses chefs et des hommes de son régiment par son courage, sa bravoure, son dévouement et sa belle attitude au combat. Quatre citations.

RETROUVEY (Henri-Edmond-Delphin), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge, s'est distingué partout par son entrain à prodiguer ses soins éclairés aux blessés sous les bombardements les plus intenses. Deux citations.

REVEILLAUD (Louis-Marie-Joseph-Roger), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 12<sup>e</sup> corps d'armée : actif, dévoué et brave, s'est toujours fait remarquer au cours des affaires auxquelles il a pris part, par son calme au milieu du danger et son esprit d'initiative. Une blessure. Deux citations.

RICHARD (Louis Maurice), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée : d'une haute conscience professionnelle, d'un dévouement sans borne, d'un courage admirable, a recueilli, soigné et évacué de très nombreux blessés à proximité des vagues d'attaque et avec la plus grande célérité, malgré les bombardements intenses. Quatre citations.

ROBIN (Gilbert-Claude-Alphonse), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> corps d'armée : animé de l'esprit du devoir au plus haut degré, a montré les plus rares qualités de courage, de dévouement et de sang-froid dans les circonstances de guerre les plus critiques. Une blessure. Quatre citations.

ROSENBERG (Alexandre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> corps d'armée : d'une haute valeur professionnelle et d'un grand mérite, organisateur de tout premier ordre, a servi comme engagé volontaire depuis le début de la guerre et a donné aux armées un bel exemple de courage et de dévouement en prodiguant ses soins sous de violents bombardements. Une blessure. Une citation.

ROUGELOT (Louis-Odon-Paul-Maurice), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> corps d'armée : a toujours été un modèle de dévouement et de courage, n'hésitant jamais quel que soit le péril à prodiguer ses soins éclairés aux blessés réclamant sans cesse comme faveur son envoi aux points les plus périlleux. Une blessure. Trois citations.

ROUGIER (Jean-Pierre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée : d'un allant, d'un entrain, d'un dévouement admirables, vivant au milieu des hommes de son unité. A su maintenir leur moral sous le feu aux heures les plus critiques. Deux blessures. Deux citations.

ROUSSE (Emile), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris : d'un dévouement inlassable et d'une énergie au-dessus de tout éloge. S'est fait remarquer à maintes reprises par son mépris absolu du danger, en secourant les blessés dans des circonstances extrêmement critiques. Une blessure. Deux citations.

SZELECHOWSKI (Pierre-Jacques-François-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée : d'un courage au-dessus de tout éloge, a constamment donné l'exemple du dévouement le plus absolu, d'une abnégation sans pareille, pensant les blessés à découvert sous de violents feux de mitrailleuses. Quatre citations.

TASSIN (Paul-Antoine), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : d'un zèle et d'un dévouement admirables, s'est toujours fait remarquer dans les circonstances les plus dramatiques. Trois blessures. Deux citations.

TEMPLIER (Henri-Etienne), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> corps d'armée : dévoué, courageux. S'est dépensé sans compter avec un continuel mépris du danger pour assurer les soins et la relève des blessés en toutes circonstances. Trois citations.

THOMASSIN (Paul-Léon-Marie-Laurent), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : possédant de remarquables qualités professionnelles et militaires, a fait preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement à toute épreuve et d'un courage admirable. Bien que fortement intoxiqué par les gaz, il continua à soigner les blessés sans se laisser évacuer. Une blessure. Deux citations.

VALLERIX (André-Joseph), médecin-major au 13<sup>e</sup> corps d'armée : a contracté à l'armée d'Orient une fièvre typhoïde très grave qui a mis ses jours en danger et laissé une impotence fonctionnelle très grave.

VERAIN (Marcel-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> corps d'armée : d'un grand dévouement et d'une conscience absolue, a donné à maintes reprises les preuves de son mépris du danger en allant porter secours aux blessés sous les plus violents bombardements. Deux blessures. Trois citations.

VERNE (Claude-Marie-Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au G. M. P. : plein de courage et de valeur, a donné, en toutes circonstances, les plus belles preuves de dévouement professionnel et de mépris du danger, réconfortant par sa présence et son exemple les soldats chez lesquels il a grandement contribué à maintenir le moral et la conscience. Une blessure. Quatre citations.

VESSELLE (Pierre-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au G. M. P. : d'une conscience absolue, d'un dévouement sans bornes, s'est fait remarquer par son sang-froid et son mépris du danger en se portant au secours des blessés en terrain découvert et malgré le feu intense de l'ennemi. Une blessure. Deux citations.

VEYFOUR (Louis-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée : d'une haute valeur morale, d'une conscience absolue, s'est dépensé sans compter dans les circonstances les plus critiques, blessé ne s'est laissé évacuer qu'après avoir assuré les soins et l'évacuation de tous les blessés de son unité. Une blessure. Deux citations.

VOIRIN (Charles-Paul), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée : d'un dévouement au-dessus de tout éloge, s'est distingué par son courage et son mépris du danger. Très grièvement blessé, s'est depuis, constamment

employé en allant au delà même de ses forces. Médaille militaire pour faits de guerre. Une blessure. Une citation.

**BOURDIER** (Ferdinand-René-Marie-Antoine), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 6<sup>e</sup> corps d'armée : praticien de valeur qui a su, tant au point de vue professionnel que militaire, se faire apprécier en toutes circonstances. S'est signalé tout particulièrement pendant les troubles de Kieff, du 25 au 27 octobre 1917, par son courage et son sang-froid. S'est exposé à maintes reprises pour la recherche des blessés sur le terrain de combat. Une citation.

**MAHAR** (Vincent), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> corps d'armée : médecin très distingué, ayant fait preuve de connaissances techniques de premier ordre et de beaucoup de dévouement, en soignant de nombreux blessés dans des conditions souvent périlleuses et au cours de bombardements prolongés. Une citation.

**RAMONET** (Joseph-Edouard-François), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe du gouvernement militaire de Paris : médecin d'une haute valeur morale et professionnelle, qui s'est fait remarquer en toutes circonstances par son zèle et son inlassable dévouement. Une blessure.

**MANTHOS** (Christadoulos), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au titre étranger, armée d'Orient : médecin d'origine grecque qui s'est engagé pour la durée de la guerre. A fait preuve comme médecin de bataillon d'un beau zèle et d'un grand esprit d'abnégation. S'est toujours fait remarquer par son courage et son sang-froid au cours des combats auxquels il a assisté. Deux blessures, deux citations.

#### INFIRMIÈRES

M<sup>lle</sup> **GUETAT** (Germaine-Marguerite), infirmière militaire principale de 2<sup>e</sup> classe : infirmière pendant toute la guerre, envoyée au front sur sa demande, a toujours fait preuve des qualités professionnelles et morales les plus brillantes, en donnant ses soins dévoués aux grands blessés, les réconfortant au moment des bombardements par son calme et son courage. A été gravement intoxiquée. Deux citations.

M<sup>lle</sup> **PADUEL D'OUSTRAC** (Marguerite-Marie-Benjamin), infirmière de la société de secours aux blessés militaires : infirmière d'élite. S'est fait remarquer par son dévouement auprès des blessés et des contagieux pendant plus de quatre ans, au Maroc et sur les fronts de France, des Dardanelles et de Salonique. A été victime d'un grave accident en donnant ses soins à des malades contagieux. Une citation.

M<sup>lle</sup> **GONTHIER** (Jeanne-Marie-Marguerite), infirmière de la Union des femmes de France : infirmière à Reims pendant toute la guerre, a donné un magnifique exemple de dévouement, d'endurance et de mépris du danger. Atteinte de brûlure par hyperite, n'en a pas moins continué à assurer ses services auprès des blessés. Une citation à l'ordre de l'armée.

#### Interprètes.

**LEROY** (Amé-Frédéric), officier interprète de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale à la disposition du G. M. P. : engagé volontaire pour la durée de la guerre. A donné en toutes circonstances le plus bel exemple de dévouement à ses devoirs militaires. Attaché à une division d'infanterie coloniale s'est signalé par sa bravoure, son sang-froid et son mépris absolu du danger aux attaques de juillet 1916. Une citation.

**MURER dit MATHIEU** (Jean), officier interprète de 3<sup>e</sup> classe de réserve à la disposition du général commandant le 19<sup>e</sup> C. A. : incorporé comme Alsacien dans l'armée allemande, a réussi au péril de sa vie, à rejoindre la France dès le 15 août 1914, en vue de contracter un engagement dans les troupes françaises. Chargé de différentes missions périlleuses, s'en est acquitté avec intelligence et succès. A fourni au commandement en 1917 et 1918 des renseignements de la plus haute importance. A rendu au pays des services exceptionnels. Deux citations.

#### TROUPES COLONIALES

##### Infanterie.

**LÁTY** (Gratien-Justin), capitaine au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

#### MÉDAILLE MILITAIRE

##### Infanterie.

**ABGRALL** (Alain-Marie), soldat au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**AMBAUD** (François-Maurice), adjudant au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**AMIRAULT** (Georges-Jules), sergent fourrier au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ANDRÉ** (Joseph-Jean-Marie-Louis), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ANDRÉ** (Armand-Philippe), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ANDRÉ** (Lucien-Clément), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ANTIGNY** (Henri-Léon), soldat au 219<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ANTOINE** (Fernand), sergent au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

**ARCHAMBAULT** (Pierre), sergent au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ARMANDIE** (Arnaud), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ARNAUD** (Auguste-Armand-Philémon), adjudant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

**ARS** (Pierre), zouave de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.

**ASSEMAT** (Jean), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ASTIER** (Frédéric-Antoine), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**AUSS** (Pierre), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**AUSSAVY** (Alexandre), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**AUTHIER** (Maurice), sergent au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**AYMARD** (Léon-François-Gustave), soldat au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BACQUE** (Jean), dit **TAILLEURAT**, sergent au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

**BALZLI** (Emile-Edouard), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BARBIER** (Jean-Marie), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BARDET** (Claude-Marius-Désiré), sergent-major au 56<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BARENDES** (Louis), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BARGAIN** (Joseph-Alexandre), sergent au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BARIGAULT** (Narcisse-Edouard-Désiré), soldat au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BARTHOLEMOT** (Justin-Edouard), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BAUCHERON** (Désiré-Alcide-Clément), sergent au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BAUD** (François), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.

**BAUDEN** (Robert-Albert), sergent fourrier au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BAUDOIN** (Georges), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BAUDRY** (Léon-Paul-Victor), soldat au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BAUSCH** (Jacques), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BAUVAL** (Auguste-Edouard), caporal au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.

**BEAUCHAMP** (Aristide-Charles), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEAUCOURT** (Gérard-Fleury-Joseph), sergent au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEDIN** (Pierre-André), adjudant au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEDRINES** (Albert-Camille), adjudant au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEGIN** (Alphonse), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEGIN** (Charles-Ferdinand-Emile), sergent au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BELLIS** (Paul-Jean-François), sergent au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BELLOCQ** (Laurent), caporal au 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BENOIT** (André), adjudant au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERGEONNEAU** (Alfred-Auguste), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERLAND** (Olivier-François-Louis-Benjamin), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERNARD** (Marius), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEROUDIAUX** (Fernand-Edouard), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERRUET** (Jules-Désiré), sergent au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

**BERRY** (Maurice), adjudant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERTHELOT** (René-Joseph), soldat au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERTIN** (Albert-Joseph), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BERTIN** (Jean-Robert-Paul), aspirant au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BESAGNI** (Auguste-Charles), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BETOUL** (Eloi), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BEUQUE** (Théophile), soldat au 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BIBAULT** (Alexandre-Edmond), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BIDOLET** (Jean), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BIGOT** (Gaston-Alphonse), adjudant-chef, section de secrétaires d'état-major du gouvernement militaire de Paris.

**BLAIN** (Alexandre), sergent au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BLANCHARD** (Maximin), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BLERIOT** (Georges-Vital-Raymond), caporal 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOHAIN** (Marcel-Alfred-Pierre), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOITTEILE** (Alphonse-Jean-Baptiste), caporal au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

**BOIVIN** (Henri-Edouard), soldat au 150<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BONFILLOU** (Paulin-Emile), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BONIS** (Jean-Marie-François), caporal au 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BORIES** (Pierre), soldat au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOUBENNEC** (Yves-Marie), caporal au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOUCHARD** (Camille-André), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOUCHER** (Octave-Auguste-Paul), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOUCHOT** (François-Elisée), soldat au 55<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

**BOUFFARDIN** (Léon), adjudant au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

**BOUHANCHEAUD** (Louis), adjudant au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

**BOUIC** (Gaston), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOUIN** (Jean), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOUMARD** (Pierre-François), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**BOURGANELLE** (Jean), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- BOURIAUD (Louis), soldat au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOURRIION (Léon-Gustave), sergent au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOURSAUD (Henri), adjudant au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUVIER (Joseph-Félix), caporal au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BOVE (Fernand-Alfred), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOYER (Joseph-Clément), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOYER (Jules-Charles-Alphonse), caporal au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOYER (Léon-Eugène), zouave au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- EREMAUD (Marie-Vincent de Paul), sergent au 262<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BREMOND (Gaston-Fortuné-Marius), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRENAUD (Jean-Claude), adjudant au 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRETON (Rémy-Auguste-Emile), sergent au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRIEO (François-Jean-Marie-Joseph), sergent au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRUYERE (Jules-Félix), sergent au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- BURETTE (Louis), caporal au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BURNICHON (Antoine), adjudant au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CALAUD (Joseph-Gabriel), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CALVET (Emile-Charles), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAMBOUNET (André), sergent au 165<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CANTY (Jean), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CARAMEL (Georges-Louis-Antoine), adjudant au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE CARBONNIERES (Louis), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CARON (Eugène), sergent au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CARRIERE (Albert-Henri-Louis), sergent au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CASTAGNE (Léon-Albert), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAUNET (Martial-Armand), sergent au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAVAILHER (Auguste-Fernand), sergent, section secrétaires d'état-major du gouvernement militaire de Paris.
- CAYLA (Clément-André), sergent au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHALARD (Maximin), soldat, section de secrétaires d'état-major du gouvernement militaire de Paris.
- CHAMPALLOU (Benjamin-Auguste), caporal au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAMPIONNAT (Charles), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAMPREUX (Lucien-Marie-Désiré), soldat au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUDOURNE (Marcel), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUVEL (Alexandre-Marie), caporal au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAVIAT (Baptiste), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAVIN (Paul-Henri), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- CHASLES (François-Marie), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHASTANET (Julien), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHATAIGNER (Charles), adjudant-chef au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAVIN-CAZALIER (Armand-Paul-Cyrille), soldat au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAZERAULT (Clément-Marie-Joseph), sergent au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEROU (Martin), caporal au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAURLIN (Etienne), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEVAL (Pierre-Marie), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEVALIER (Joseph-Louis-Marie), soldat au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEVERNEUIL (Jean-Gaston), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHIRON (Louis-Jean-Marie), sergent au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHOFFAT (Alfred-Anicet), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- CHOFFLET (Jean), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHOQUET (Jean-Marie-Isidore), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHOUTEAU (François-Louis), sergent au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CLABAULT (Fernand-Eugène-Gaston), caporal au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CLERC (Emile-Jean-Louis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CLAUZIN (Georges), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- COCHETEUX (Albert), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COIRIER (Xavier-Henri-Baptiste), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COIRIER (Pierre), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLAS (Joseph-Arthur), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLET (Maurice), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLIEZ (Edouard), chasseur au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- COMTE (Nicolas), sergent-major au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COPPEY (Albéric-Alfred-Romain), soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- COSTELET (Lucien-Ernest), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COSTES (Jean-Marius), sergent fourrier au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COULON (Jules-Antoine), adjudant au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COULONVAL (Gustave-Henri-Victor-Louis), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COURJAULT (Joseph-Marie-Louis), soldat au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COUTAULT (Marcel-Joseph), sergent au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CRETIN (Hector-Paul-Jean), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- CUVILLIER (Elisée), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DANIEL (Joseph-Marie), soldat au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DARON (Roger-Pierre), caporal au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- DARRAS (Arthur), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAUBY (Raymond-Gabriel), sergent au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAVAL (Paul-Henri), caporal fourrier au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAVID (Pierre-Eugène-Alexandre), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEBERNARD (Jean-Baptiste), soldat au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEBUYS (Léon), soldat, au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEDRICK (Fernand-Victor-Désiré), caporal, section de secrétaires d'état-major du gouvernement militaire de Paris.
- DEFRETIN (Kléber), caporal au 75<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEGOUT (René), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEJONGHÈ (Henri-Alphonse), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELAVEAU (Pierre), caporal au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELEPINE (Ferdinand-Léon), caporal au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELATTRE (Louis-Ferdinand), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELAUDE (Léopold-Louis-Marc), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELMARES (André), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELMAS (Alphonse-Caprés), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- DEMATONS (Anthelme-Paul-Victor), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DENUËL (Emile), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELORME (Emile-Eugène-Achille), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELORT-DEDIEU (Victor-Louis), adjudant au 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- DELOUVRIER (Charles-Joseph-Amédée), caporal au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELPIT (Victor), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELTREUIL (Jean-Louis), sergent au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEMARLE (Léon-François-Louis), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEMAY (Jean), caporal au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEMESTER (Auguste), aspirant au 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DENOS (Henri-Louis-Désiré), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEPUISET (Jules-Eugène), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESCOMBES (Henri-Claude), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESNOS (Lucien-Louis-Paul), soldat au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESORT (Paul-Gustave), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DEVERNOIS (Louis-Philippe), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEVEZE (Amédée-Lucien), sergent au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DEVORSINE (Joseph-Marie-Léon), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DIEUDONNÉ (Louis-Eugène-Alexandre), sergent au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOMANGE (Léon-Albert), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOYEUX (Germain), soldat au 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DROUARD (Henri-Joseph-Léon), sergent au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DROUIN (Pierre-Paul-Remy), aspirant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUCHENE (Henri-Albert-Louis), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFEIL (Pierre-Jean-Marie), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUHAMEL (Marcel-Berlin-Emile), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- DUMAZET (Henri-Léon), adjudant au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUMONT (Jules-Etienne), caporal au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- DUNOYER (Jean), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUPILLE (Aristide-Léandre), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUPONT (Iréné-Victor-Ernest), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUPUY (Jean), caporal de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompiers.
- DURAND (Léon-Joseph), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUTHEYRAT (François), adjudant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.]
- DUTHOIT (Henri-Désiré), sergent au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- DUVAL (Léon), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUZELIER (Jean-Jules), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ENGEL (François), sergent au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- EVEN (Alexis-François-Marie), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAGUET (Désiré), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAREU (Edouard-Emile), sergent au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAUCON (Gustave), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAYOLLE (Paulin), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FENGILLE (Fernand-Louis), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FERMINET (Alexandre), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FEVRIER (Alfred), caporal au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FIGON (Jacques-Jules-Bienvenu), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FIOLLEAU (Joseph-Louis-Marie), soldat au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FLANDROIS (Jean-Marie-Ernest-Louis), soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- FLATRES (Marc-Pierre-Laurent), sergent au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FLAHAULT (Georges), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- FLEURY (André-Emile-Sylvain), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOLLETET (Edmond-Maxime), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOUGERET (Abel-Eugène), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FRANQUET (Auguste-Henri-Albert), adjudant au S. S. E. M. du gouvernement militaire de Paris.
- FRANQUIN (Louis), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- FROMAGE (Charles), sergent fourrier au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FREREJOUAN (François-Marie-Joseph), sergent fourrier au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FRESNEAU (René-Georges), caporal au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GABET (Gabriel), adjudant au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAIDIOZ (Joseph-Zéphirin), sergent au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GALLOO (Maurice-Albert-Georges), sergent au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GALPIN (Marcel-François-Léon), sergent fourrier au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAMBART (Marie-Jean-Joseph), sergent au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GARCIA (Eugène-Marc), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GARREAU (Léon), soldat au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GASNIER (Auguste-Paul), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GASNIER (Octave-Georges), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GASTINE (Henri-Gustave), adjudant au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAUTHEY (Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAZIN (Borromée-Louis), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GEAS (Auguste-Médéric), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GENEST (Paul), adjudant au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GENESTINE (Georges), sergent au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GERBAUD (Clément), surnom Paul, sergent au 80<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GERBAUD (Ernest), soldat au 85<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GERY (Léonard), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GEGALERBA (Lucien-Louis), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIARD (Robert-Arthur), soldat au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIBAUD (Pierre-Jules-Louis), zouave au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- GILLET (Anatole-Augustin), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GILOT (Hippolyte), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GINEFRI (Jean-Mathieu), soldat au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- GIRARD (Camille-Jules-Henri), caporal fourrier au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIRARD (Jean-Sylvain-Albert), soldat au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIRARDIN (Edmond), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIRARDOT (Alexis-Henri), chasseur au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GIROD (Emile-Désiré), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOBERT (Roger), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GODEC (Alexis-Ignace), caporal au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GODEY (François-Amédée), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- GOUIN (Gustave-Jean-Marie), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOVERNEUR (Léon-Aimé), adjudant au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- GRANGHER (Louis-Ernest-Octave), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRAVELAS (Louis-Arthur-Edmond), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GREGOIRE (Jean-Julien-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRELET (Emile-Auguste-Armand-René), sergent au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GREZELY (Jean-Paul), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRIFFONNET (Auguste-Paul-Marius), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRILLON (Louis-Raymond), caporal au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRINAND (Jean-Marie-Claudius), soldat au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRUEL (Edmond), soldat au 68<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- GUELLEC (François-Ergat-Marie), caporal au 270<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUÉRIN (Isidore-Louis-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUÉRIN (Joseph-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILHEM (Jean), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILLEMIN (Justin-Joseph), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILLOT (Joseph-Marie), sergent au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- GUIOT (Benjamin-Ernest), sergent fourrier au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUIRY (Ernest-Georges), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUYOT (Anicet-Gaëtan-Eugène), sergent au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HAMONNIÈRE (Lucien), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HENRY (Yves-Marie), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HERAULT (Abel), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HERBRETEAU (Albert-Jean-Elie-Auguste), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HERISSON (Charles-Louis), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HERVÉ (Joseph), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HESPEL (Etienne-Charles), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HINAUT (Joseph-Théophile-Alphonse), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOUDLINE (Louis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 73<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUBERT (Albert), caporal au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUGUET (Henri), caporal au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUON (Louis-Joseph-André-Marie), sergent au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ISSAUDOU (Pierre, dit Fernand), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JACQUOT (Louis-Henri-Emile), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JAGOUPY (André), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JANCE (Léon-Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JEAN (Emmanuel), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JOUBIN (Eugène-Jean-Marie), soldat au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JUHEL (Emile-Jean-Marie), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KAL (Léon-Clément), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KERSALL (Eugène), adjudant au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KLEIN (Octave-Jean), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LABONNE (Louis), sergent au 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFARGUE (Jean), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFORET (Fernand), soldat au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFORGUE (Alexis), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFRAIX (Gabriel), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAGARDE (Jean-Albert), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAGIER (Mathieu-Pierre), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAGRANGE (Séverin), soldat au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- L Aidin (Jean-Louis), soldat au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LALOUETTE (Jules-Valéri), sergent au 85<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAMAUD (Martial), adjudant-chef au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAMBLA (Gaston-Albert), sergent au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LAMBOLEZ (Georges-Paul), sergent au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 LAPLANCHE (Emile-Georges), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LAPLAUD (Jean), adjudant au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LAPREVOTE (Louis-Jules), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LAROCHE (Emile), caporal au 116<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LARROQUE (Jean-Baptiste), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LARUELLE (Octave-Baptiste), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LATAILLADE (Jean), soldat au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LAVIT (Jean-Pierre), sergent au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LAVOCAT (Michel-Louis-Gaudons), sergent au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 LEBEAU (Eugène-Michel), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEBEGUE (Maurice-Eugène), sergent au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE BRAS (Emile-Donatien), caporal au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEBRUN (Gérasime-Alfred), sergent au 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 LE CHELARD (François-Marie), soldat au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LECHELLE (Lainé), caporal au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LECHEVALIER (Fernand-Jean), caporal au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LECLERCQ (Marcel-Emile), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LECOESTER (Lucien-Victor), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LECONTE (Léon-Paul-Gaston-Ferdinand), soldat au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE CREFF (Alexandre), soldat au 73<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEDAN (Alexandre-Yves-Edouard-Joseph), soldat au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEDE (Fernand-Albert-Joseph-Georges), sergent au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEDOUX (Edouard-Marcel-Séraphin), soldat au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEGALLOIS (Louis-Constant), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEGENDRE (Léon), caporal, au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE GOUILL (Etienne), soldat au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEGRAND (Marcel), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE HÉRISSE (Joseph Pierre-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE LONG (Désiré-François), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEMAIRE (Georges-Henri-Fernand), sergent au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.  
 LE MESTRIE (Emile-Louis-Corentin), sergent au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE PABIC (Pierre-Marie), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 LEPAGE (Jean-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LE PAPE (Maurice-Charles), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEPINE (Georges), brigadier au 509<sup>e</sup> rég. de chars de combat.  
 LEPOLARD (Lucien-Alfred-Augustin), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEPOUTRE (Laurent), caporal au 162<sup>e</sup> rég. de d'infanterie.  
 LE QUILLEUC (Toussaint-Marie), soldat au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LE RAS (Pierre-Marie), soldat au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LERIDEZ (Léon-Louis), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEROY (Jean-Baptiste), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.  
 LESTERLIN (Maurice-Arthur), adjudant-chef au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LETESSIER (Georges-Célestin), adjudant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LETORT (Gustave), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEVALARD (Claude), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LEVEQUE (Maurice-François), caporal au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 LEVEQUE (Maurice), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LHERMITTE (Pascal-Alexandre), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 L'HEVEDER (Joseph-Louis), caporal au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LHOUE (Emiland), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LIGONNIERE (Louis-Léon), soldat au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LOIRE (Félix), sergent au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LOMBARD (Alfred-Jean-Marie-Gaston), caporal au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LONGOU (Pierre-Ambroise-Henri), adjudant au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LORGERAY (Louis), sergent au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LOUAZEL (François-Jean-Marie), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LOURDEL (Augustin-François-Joseph), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 LUCAS (Francis-Paul-Mie-Mathurin), sergent au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MACE (André-Joseph), caporal au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MAGNIERE (Jean), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MAGRET (François-Mathieu-Nelson), adjudant au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.  
 MAILLET (Henri-René), sergent au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MALFONDET (Jean-Marie-Joseph), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MALLESSARD (René-Emmanuel), caporal fourrier au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MALTOR (Ernest), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MALHERBE (Paul), sergent au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MANDELER (Georges-Edmond-Etienne), sergent au 116<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MANZI (Pierre-Jean), sergent au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARCHAND (Louis), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARTINACHE (Emile), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARLIER (Armand), soldat au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARTIN (Antoine), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARTIN (Henri-Jean-Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARTIN (Emile-Antoine), soldat à la section de secrétaires d'état-major, recrutement du gouvernement militaire de Paris.  
 MARTIN (Emilien), adjudant au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MARTINET (Emile-Désiré), soldat au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MASSA (Georges-Auguste), sergent au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MASSON (Léon-Edouard), soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.  
 MASSON (Joseph-Jacques-Alphonse), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MEJAMOLLE (Cyprien), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MELINE (Marie-Emile), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MENETRIER (Maurice-Gustave), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MERAT (Lucien), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MESSIEZ-POCHE (Philippe), adjudant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MEULIEN (François), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MICAULT (Albert-Julien-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MICHELET (Louis-Auguste), caporal au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.  
 MIKAELIS (André), sergent au 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MILLE (Victor-Henri-Florimond), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MILLOT (Jules), chasseur au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 MILLET (Jules-Henri), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MIRAT (Jean), chasseur au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.  
 MOMAL (Epiphane-Guislain), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MOMONT (Eugène), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MONANGE (Antoine-François), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MONGODIN (Jean-Marie-Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MONSTERLET (Georges-François), sergent au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.  
 MONTEFERRARIO (André), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MOREAU (Jules-Eugène-Lucien), sergent au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MORIN (Jean-Guillaume-Rémy), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MORIN (Jules), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MOTHE (Félix-Jean Barthélemy-François), soldat au 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MOUSSAT (Emile-Charles), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MOINE (Philibert), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 MOINE (Louis-Désiré), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 NAGET (Aldonce-Henri), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 NEUVIALLE (Jean), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 NIVERT (Raphaël), sergent au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 NOLIN (Louis-Joseph-Claude), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 NYS (René-Adam), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 ODILLARD (Gaston-Louis-Arthur), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 OGER (Jean-Baptiste-Louis-Pierre), caporal au 80<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 OLIVE (Fernand-Marcel-Joseph), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 OUART (Georges-Joseph), soldat au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 OURY (François-Marie), soldat au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 PÆPEGAY (Jules-Elie-Armand), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.  
 PAILLARD (Georges-Joseph-Eugène-Alfred), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PALLERNE (Pierre-Marie), sergent au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PANAZOL (Jean), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PARA (Jacques-Alain), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PARIS (Eugène-Alexandre), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PARIS (Paul-François), sergent au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PARIZE (Alexandre), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PARSAG (Louis), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAULIN (Gabriel-Marcel), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAVILLARD (Charles-Louis), sergent au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAYEN (Léon-Martin-Louis-Joseph), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAYEN (André-Gabriel), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

PEDRON (Pierre-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PELLAN (Francis-Marie), soldat au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PELLEGRY (Noël), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PERON (Maurice-Denis), soldat de 1<sup>re</sup> classe à la section de secrétaires d'état-major, recrutement du gouvernement militaire de Paris.

PETIOT (Emile-Henri), soldat au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PETIT (Marcel), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PEUTIN (Antoine), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PHILBERT (Georges-Marcel), zouave au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.

PICARD (Eugène-Albert), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PIEL (René-Fernand), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PIEL (Constant-Marie-Joseph), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PIN (Roger-Alfred), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PIN (Aimé), caporal au 325<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PINEL (Joseph-Henri), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PISTIAUX (Paul-Joseph), sergent au 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PITON (Joseph-Marie), adjudant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PLISSON (Paul-Pierre-Marie), sergent au 116<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POIDVIN (Roger-Marie-Albin-Marcel), caporal fourrier au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POIZAC (Auguste-Louis-Eugène), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POIRE (Jules-Marie-Joseph), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POMAREDE (Eugène-Baptiste), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PONSOLL (Jean-Charles-Martin), sergent à la section de secrétaires d'état-major, recrutement militaire de Paris.

PORTALIER (Auguste-Marius-Pierre), sergent au 73<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POUGER (Paul), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POUGHEON (Alfred-Antonin), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POULET (Louis-Camille-Georges), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POUTOUT (Pierre), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.

PUYJALINET (Gaston), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

QUIMBROT (Toussaint-Louis-Marie-Joseph), adjudant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAINALDY (Henri), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RANVIER (François-Louis-Maurice), caporal au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RANVIN (Célestin-Joseph), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAUD (Gustave-François), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAULIN (Jean-Baptiste-Achille), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAYMOND (Jean), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAYNAUD (Jean), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

REFORT (Lucien-François-Joseph), adjudant au 116<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

REIGNIER (Jean-Eugène), sergent au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

REMILLET (Emile-Anasthase), adjudant au 55<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RENAUD (Charles-Clovis-Mathurin), soldat au 93<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RENAUD (Eugène-Louis-Marie-Ernest), soldat au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RENOU (Robert-Léon), sergent à la section de secrétaires d'état-major du gouvernement militaire de Paris.

RENOULT (Jean), caporal au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RENSY (Henri), caporal au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

REULAND (Léopold), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

REVERDY (Victor-Roméo-Aristide-Marie-Antony), sergent au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RIALLAND (Jean-Marie-Alexis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RICHE (Louis-Henri), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

RICHER (Georges-Léon-Marcel), caporal fourrier au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RIHOUEY (Albert-Joseph), caporal au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

RIVIERE (Mary-René), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROBAULT (Marcel-Emile), soldat de 1<sup>re</sup> classe au groupe de chasseurs cyclistes de la 1<sup>re</sup> division de cavalerie.

ROBERT (François-Marie), caporal au 116<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROBERT (Maurice), sergent au 325<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROBERT (Joseph-Victor), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROCHE (Louis-François), adjudant-chef au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

ROCHEREAU (Pierre), sergent au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROGER (Etienne), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROLLAND (Léon-Antoine), soldat au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROLLAND (Charles-Ernest), zouave au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.

ROSE (Henri-Charles), caporal au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

ROUSSELOT (Pierre-Marie), sergent fourrier au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROUVIERE (Jean-Baptiste), sergent au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROUX (Alfred), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROUX (Guillaume), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROUX (Adrien-Marcellin), adjudant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROYERE (Robert), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ROYOU (Yves-Marie), soldat au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RUBBEN (Auguste-Valère), soldat au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SADRIN (Georges-Achille), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SALARD (Armand), caporal au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SAMSOM (Valéry-Victor-Armand), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SANZAY (Louis), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SARAZIN (Georges-Julien), caporal au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SAUDRY (Désiré-Napoléon), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SAULE (Jean-Baptiste), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SAUMONNEAU (Pierre-Adrien), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SAVIN (Stanislas), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SCHELLIER (Constant-Clovis-Marcel), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SECHER (Alexis-Paul), adjudant au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SENE (Ernest-Daniel), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SEPIERE (Jean-Marcel), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SIBILLE (Joseph-Georges), sergent au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SICRE (Bernard-François), adjudant au 55<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

SIMON (Auguste-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SIMON (Charles-Léon-Henri-Marie), sergent fourrier au 279<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

SIMONET (Alexandre), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SIXSOUT (Léon-Etienne), soldat au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SOLLER (Joseph-Etienne-Auguste), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SOULAS (Louis-Joseph), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SOULINGEAS (Henri), sergent au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SPINNEWYN (Jean-Baptiste), sergent fourrier au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

STANGUENNEC (Yves), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

STANISLAS (Constant), soldat au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SUDRAT (André-Théophile), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SYLVESTRE (Henri-Fernand-Lucien), soldat au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

THEPOT (Yves-Marie), soldat au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

THEREZIEN (Charles-Marie), sergent au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

THIROUIT (Ernest-Louis-Henri), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

THOMAS (Jules-Marius), sergent au 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

THOMAS (Albert-Louis), caporal au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DE THOMASSON (Maurice-Paul-Nimence-Dick), sergent au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TINLOT (Jules), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TOPHAM (Raymond-Charles), caporal fourrier au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.



- TOSTIVINT (Pierre-Marie), soldat au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TOURNAY (Emile-Joseph), caporal au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- VALIN (René-Louis-François), caporal fourrier au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VANDEVOIR (Joseph), adjudant au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VEAU (Pierre), soldat au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VENIAT (Louis-Henri), sergent au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VERGNAUD (Jean), soldat au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VERGNE (Etienne), caporal au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VERNIERES (Fulcrand-Emmanuel-Marie-Casimir), sergent au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VIAENE (Cyrille), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VILLEMANN (Marcel-Pierre-Auguste), soldat au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VILLOT (François-Ismaël), caporal au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VINCENT (Léonce-Jean), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VINCETTE (Fernand-Elie-Joseph), sergent au 136<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VINTEJOUX (Adrien-Victor), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WEBER (Louis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- WEGROWE (Abraham-Léon), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- WERTH (Pierre), sergent au 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WISSOCQ (Edmond), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- ZERWETZ (Louis-Henri), soldat au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ZURCHER dit LECOQ, alias Séraphin, caporal au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- APPRIOU (Eugène-Jean-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ARCHAMBAULT (Louis-Augustin), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ARNOULD (Charles-Hilaire), caporal au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- AUDONNET (Pierre), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BALAY (Louis), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BASSE (Victor-Louis), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAUDET (Louis-Lucien), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAUDRY (Henri-Lucien), sergent au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAUGNON (Hyacinthe), adjudant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BENARD (Albert), adjudant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAUDIN (Vincent-Pierre-Gaston), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BEAUDRY (Augustin-Célestin-Hilaire), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BENIT (Armand), caporal au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BENOIT (Alphonse), chasseur au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BENOIT (Henri), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERRY (Angel-Constant), caporal au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERTHELOOT (Gustave-Louis), sergent au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERTHE (Aristide-Césarie), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BILLOT (François-Désiré), sergent au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- BIREAU (Louis-Marie-Théodore), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BLAIN (Félix-Jules-Jean), sergent fourrier au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLONDET (Armand), brancardier au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLOT (Alexandre-Joseph), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOCQUET (Emile-Jules), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BODEL (Charles-Victor), cycliste au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BODESCOT (Fernand-Charles-Joseph), sergent au 73<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOGARD (Georges-Arsène), adjudant au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BOILEAU (Eugène-Baptiste-Elie), sergent au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- BONFILS (Léon-François), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BONNABAUD (Claude-François-Auguste), sergent à la section de secrétaires d'état-major, recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- BORD (Onésime), caporal au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOSSART (Augustin), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- BOTS (Henri-Jules), sergent au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOTTI (Oscar-Noël), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUCARD (Armand-Félix), adjudant au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUCHER (Charles-Raymond), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUDEVILAIN (Constant-Auguste), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BOUGAMONT (Albert), adjudant au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- BOULANGER (Hippolyte), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOULARD (Anatole-Henri-Lucien), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOULAY (Jean-Baptiste-Jules), caporal au rég. de sapeurs-pompiers.
- BUIRON (Gaston-Jules), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- BUNLON (Ethéocle-Polynice), soldat de 1<sup>re</sup> classe à la section de secrétaires d'état-major, recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- BUSSIÈRE (Henri), caporal au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CALIMER (Léandre-Alban), sergent au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- CALMEL (Bernard-Marius-Paul), sergent au rég. de sapeurs-pompiers.
- CAMPEYRON (Georges), caporal au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CANEL (Floréal-Victor), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CASTANET (Jean-Jules-Flavien), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAUDRON (Désiré-Xavier-Joseph), soldat de 2<sup>e</sup> classe au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAGOT (Louis), zouave au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- CHANTRY (Jean-Baptiste-François), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAPERON (André), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUFFOUR (Henri-Marie), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAZELLE (Jean-Louis), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHENUET (Maurice-Paul), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEURET (René-Marcel), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- COCHERIL (Jean), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLIN (Etienne-Charles), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- COMBEAU (Camille), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COUREUR (René), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COUSIN (Yves-Marie), zouave au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- CROQUET (Louis-Alfred-Désiré), zouave au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- CUREZ (Claudius-Marius), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SAMIENS (Charles-Jérôme-Emile), chasseur au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DAMIENS (Adrien-Gustave), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DANESSE (Jules-Joseph), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAUPHIN (Léon-Maurice), adjudant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAUVERGNE (Raymond), adjudant au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- DECODTS (Auguste-Maurice), adjudant au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DECROUE (Camille), sapeur au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELACUISINE (Abel-Ernest-François), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELAHAYE (Marcel-Joseph-François), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELIEZ (René-Ange-François), caporal fourrier au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELOCHE (Georges), adjudant au 509<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- DENIS (Emile-Alphonse), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DENISOT (Henri-Albert), caporal au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- DEROUBAIX (Louis), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DETTIN (Georges-Zaccharie-Victor), sergent au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- DESKANS (Maurice-Aristide), caporal au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESMIS (Georges-Jules-Eugène), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DESSAINT (Fernand-Louis), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DETE (Louis), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEVAUX (Kléber-Camille), sergent au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEWELLE (Edouard-Jean), caporal au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEXPERT (François) sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompiers.
- DOUDEMONT (Auguste-Maurice), sergent fourrier au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUCHATEAU (Ismaël-René-Joseph), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- DUCHATTELLE (Henri-Charles), infirmier au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUCHENE (Patrice), adjudant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFEU (Frédéric-Pierre-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFOUR (Léon-Anatole), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUPREZ (Marcel-Emile), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompiers.
- DUTILLEUL (Albert-Carlos-Joseph), caporal au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- ENSAULT (Pierre-Eugène-Marie), sergent au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ERNAULT (Ambroise), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- EYCHENNE (Gabriel), soldat au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FABRE (Alfred-Félix), soldat au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FEUTRY (Alfred-Paul-Abel), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FILLATRE (Julien), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOUR (Gabriel-Marie-Raymond-Désiré), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOURNIL (Augustin-Marius), soldat à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- FROGER (Henri-Jules), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FROMONT (Séraphin), aspirant au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FRUIT (Alfred), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FUSELIER (Jules-Jean-Baptiste), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GABAUT (Charles-Alfred), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GALIER (Emile), caporal au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GALLICE (Jean-Joseph), soldat à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- GARDET (Gabriel-François), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GARNIER (Henri-Eugène), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GILLET (Alphonse-Eugène), sergent au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GIRARD (Adolphe-Fernand), caporal au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIRAUD (Léon), caporal à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- GODFRIN (Marcel-Louis), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOEURLOT (Louis-Auguste), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- GOURNAY (Auguste-Lucien-Joseph), caporal au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- GRANGE (Jacques), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRAZIETTI (François-Marie), caporal au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GREMAUX (Emile-Lucien-Henri), sergent-major au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUENIOT (Auguste-Eugène-René), sergent au 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUIDETTI (Jacques-Mathieu), caporal au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- GUILHAUME (Edouard-Henri), sergent au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILPIN (Adolphe-Maurice-Gustave), sergent à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- GUINOT (François), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUYOT (Albert), sergent au rég. de sapeurs-pompiers.
- HACAULT (Aimé-Désiré), caporal au rég. de sapeurs-pompiers.
- HENIN (Lucien), sergent au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- HERBILLON (Auguste), adjudant au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HENRIOT (André-Georges-Gaston), sergent-major au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HENRY (Albert), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HÉRITIER (Marius), soldat au 273<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HORVILLE (Louis-Ernest-Clément), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MADIOU (Alain-Marie), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUGBART (Auguste-Emile-Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HULSER (Jean-Maurice), sergent au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUTEAU (Georges), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUTIN (Fernand-Victor-Eugène), adjudant à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- HYRONIMUS (Pierre-Ernest), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JACOBS (Léon-Henri), caporal au rég. de sapeurs-pompiers.
- JOB (Joseph-Jean-Baptiste-Camille), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LACOURTE (Henri), caporal au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- LAFFRANÇOISE (Albert), sergent au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAFRAISE (Louis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LALLIER (Jean-Baptiste), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompiers.
- LASSE (Jules), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LASSET (Léon-Joseph), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEBERT (Charles-Gustave), sergent au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECLERC (Emile), adjudant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECOINTE (Joseph-François-Louis), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEFETZ (Ulysse), soldat au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEGOUGUE (Prosper-Louis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE GUEVEL (Jean-Baptiste), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE LEUCH (Joseph-Marie), chasseur, brancardier au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- LEQUEUX (Louis-Paul-Alfred), adjudant à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement, du gouvernement militaire de Paris.
- LETANG (Jules-Charles), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LIGNER (Désiré), caporal du 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOUISE (Emile-Désiré), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LUCAS (Paul-Félix), sergent fourrier au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAGNIEZ (René-Achille), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAILLARD (Jean-Louis), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MALARD (Jean-Louis), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MALGHEM (Norbert-Georges), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MANN (Henri-Albert), sergent fourrier au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MANQUEST (Charles-Gustave), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- MARIESSON (Edouard-Alexandre), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARIE (Henri-Louis), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAROT (Théophile), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARQUETON (Louis), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTEL (Clément-Joseph-Marie), soldat au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTIN (Auguste-Joseph), caporal au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTIN (Eugène), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTIN (Joseph-Victorin), caporal au rég. de sapeurs-pompiers.
- MARTY (Marcel-Jean-Paul), caporal au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MASSON Victor-Achille, soldat à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- MATHIEU (Paul-Charles), caporal au 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MATHIEU (Henri-Pierre-Jean-Théodore), chasseur au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- MIOUX (Georges-Henri-Louis), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MONCEAUX (Auguste-Charles-Honoré), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MONNEROT (Gaston), maréchal des logis au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- MONTIER (Edmond-Arsène), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MORIN (Joseph-Louis), soldat au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MOULIN (Jean-Marie-Joseph), caporal au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NABEYRON (Henri-Alexandre), soldat au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NAUDOU (Théodore), soldat au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- NOMDEDEU (Michel), caporal au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NOSTRY (Julien), adjudant au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PACTAT (Pierre-Julien), soldat au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PAILLER (Annet), caporal au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PANEAU (Paul-Marie-Edmond), adjudant-chef au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PANTEGNIES (Clément-Albert), caporal au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PERCHAUD (Antoine), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompiers.
- PERONNE (Elienne-Marie-Emile), sergent à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- PEROT (Georges-Louis), adjudant-chef au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.
- PETREIGNE (Edouard-Marius), caporal au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- PETROT (André-Georges), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- PIEDBOIS (Octave-Auguste), chasseur au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- PINSONNAT (Alzire-Camille), adjudant au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PLAISANT (Constant-Jude), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PLATEAU (Marius), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POIRIER (Jules-Marie), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POIX (Marcel-Paul), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PONTIER (François-Louis-Joseph), sergent fourrier au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POTTIER (Nestor-Paul-Jules), caporal au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- PREVOST (Maurice-Auguste), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- QUINCHON (Edgar-Henri-Jean-Joseph), sergent à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.

- RENAULT (Maurice), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- RIOU (Corentin), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- ROBERT (Mathurin-Auguste), caporal au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROBERT (Adolphe), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- ROGGEMAN (Jean-Baptiste), soldat au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- ROUSSEAU (Roger-Louis-Joseph), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- SAINT-LEGER (Hippolyte-Joseph-Marius), sergent au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SECHET (Isidore-Julien), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompier.
- SENOT (Edouard), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SERVIERE (Jean-Baptiste), adjudant à la section de secrétaires d'état-major et du recrutement du gouvernement militaire de Paris.
- SIMON (Jules-Jean-Baptiste), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompier.
- TERNISIEN (Gustave-Amédée-Alfred), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au rég. de sapeurs-pompier.
- TESNIERE (Armand-Victor-Laurent), zouave au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- THELIE (Paul-Albert-Joseph), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- THIAIS (Jean-Joseph), caporal fourrier au 165<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- THIBAUT (Léopold-Dominique), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- THIENOT (André-Charles-Louis), caporal au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- THOMAS (Kléber-Louis-Léopold), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TIGNY (Romain), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TORDOIR (Gustave), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TOUZE (Yves), soldat au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TRUBLARD (André-Jules), sergent au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VALLET (Emilien-Marcel), soldat mitrailleur au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VARLET (Louis), sergent au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VASSEUR (Georges-Eugène), caporal au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VERNET (Camille-Horace-Emile), caporal au 4<sup>e</sup> rég. de zouaves.
- VIALA (Armand-Guillaume), caporal au rég. de sapeurs-pompier.
- VIDEAU (Raymond), adjudant au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- VIGNON (Louis-Alphonse), sergent au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VILLARD (Georges), chasseur au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- VILPOUX (Abel-Marcel), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VITSE (Pierre-François-Dominique), caporal au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VOLONTIEZ (Louis-Sigisbert), adjudant au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- WARLUZELLE (Alexis), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WARTELLE (Adolphe-Louis), soldat au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WULLEMS (Paul-Jean-Jacques), adjudant au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ZAZZALI (Constant), sergent au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHANCEREL (Georges-Alphonse-Gustave-Ferdinand), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHARTON (Paul), soldat au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUVAUD (Fernand), sergent au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHOULANT (Fernand-Désiré), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHOURETON (Noël-Joseph), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLON (Adolphe-Gaston), sergent fourrier au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLOT (Charles-Honoré-Augustin), sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CORNAILLE (Charles-Paul-Eustache), sergent au 287<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DALLON (René-Gaston-Eugène), sergent au 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DANNEPONT (Delphin-Albert), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEBERTRAND (Jean), caporal au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- DECOLY (Jean-Jules), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELPY (François), adjudant au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEPRESLE (Fernand-Emile), soldat au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESFRAY (Gaston-Philippe), sergent au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- DEVERS (Emile), caporal au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOMBEY (Edouard), soldat au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOMERGUE (Léon-Georges), sergent au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DRILHON (Edmond), soldat au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ENTRESSANGLES (Firmin-Victor), sergent au 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ESTEVE (Jean), sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ESTIENNE (Marcel-Adrien-Joseph), sergent au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- FARADECHE (Joseph-Charles), caporal au 287<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FRANCAIS (Henry-Louis), sergent au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FROMY (Marcel), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAUTHIER (Roger-Léon-Narcisse), adjudant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GELY (René-Pierre-Louis), sergent au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GENDARME (Lucien-François-Victor), caporal au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- GUILLOIN (Claudius), sergent au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- GUYON (Lucien-Louis), sergent au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HAMELET (Eugène-Pierre-Marie), sergent au 224<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HENNETEAU (Gabriel-Jean-Baptiste), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUTIN (Paul-Victor), adjudant au 287<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JACLOUT (Gabriel-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JACQUET (Louis-Emile), caporal au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- JOUAN (Aimable), sergent au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JOURNIAC (Léger), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LANG (Néphthalie-Raymond), sergent au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LANGLOIS (César-Georges), adjudant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE BLAY (Joseph-Marie), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEBRUY (Henri), adjudant au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECONTE (Armand-Edmond), caporal au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECONTE (Victor-Jean-Baptiste), adjudant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LELANDAIS (Félix-Louis), soldat au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEPAGE (Eugène), sergent au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEROY (Maurice-Eugène), sergent au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEVILLAIN (Victor-Alfred), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LIMARE (Albert-Eugène), sergent au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LION (Albert-Ernest), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOISEL (Charles-Eugène), soldat au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAMET (Emile-Victor), adjudant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARAI (Joseph-Jérémie-François), sergent au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTEL (Maurice-Gabriel-Jacques), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAUGER (Modeste-Léon-Désiré), adjudant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MILLE (Marie-Joseph), sergent-major au 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NOEL (Paul-Eugène), soldat au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- PECOUT (André), adjudant au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POYAU (Narcisse-Marie-Louis), caporal au 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- QUIGNETTE (Gustave-Albert), sergent au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROBART (Théodore-Louis-Marc), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROTRON (Jules-Paul-Maxime-Eugène), sergent au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUCH (Gabriel), sergent au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUGIER (Gilbert), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUX (Marius-Thomas), adjudant-chef au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SAINT-SEVER (Jean-Laurent), adjudant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SYLVANO (Eugène-Valentin), sergent au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TABOURET (Marcel-Lucien-Marie), adjudant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TOUTAIN (Georges-Calixte), sergent au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- TRONCHET (André), soldat au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TRONCHET (Jean-Louis-Marius), sergent-major au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VINCENTI (Jean-Dominique), sergent au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- WAGNER (Jean), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WATY (Georges-Arthur-Jean), sergent au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLAIRE (Ernest-Henri), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLÈGRE (Pierre-Marius), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALMERAS (Maurice-Léon-François), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAISY (Victor), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BALLU (Léon-Albert), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BARIAT (Robert-François), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BARRET (Gaston), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- BAUDY (Paul), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BECART (André-Jules), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BELIER (Emile-Alfred-Joseph), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BESNARD (Victor-Alphonse-Joseph), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BESNARD (Louis-Eugène), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLONDEAU (Prudent-Geslain), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BORREL (Pierre-Paul-Charles-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUCHER (Paul-François-Eugène), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BREBION (Jean-Auguste-Marie), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRETEAU (Emile-Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BUFFARD (Raymond-Charles-Ernest), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CADIOU (François), adjudant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHALOPIN (Louis-Jules), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHARTOIRE (Jean-Baptiste), soldat au 276<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHERET (Victor-Adrien-Anatole), caporal au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHRETIEN (Henri-Robert-Jules), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CROCHEMORE (Pierre-Gaston-André), caporal au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DECOURTY (Jules-Clotaire), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELANNOY (Jean-Baptiste-Alcide-Joseph), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELARUE (Paulin-Lucien Camille), soldat au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELORDRE (Marie-Joseph-Alexis), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELVAL (Colbert-Léon), caporal au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEMARET (Gustave), caporal fourrier au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEROUAULT (Arsène-Joseph), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE SMOTS (Eugène-Joseph), adjudant au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE TEMMERMAN (Marcel-Lucien), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DETRAIT (Gaston-Paul), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUBOIS (Emile), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFOIS (Baptiste-Félix-Germain), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUGUET (Pierre), adjudant-chef au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUPIRE (Maurice), adjudant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUPONT (Léon-Eugène), adjudant au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DURIS (Baptiste), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ENOS (Albert-Etienne), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ESNAULT (Gustave), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAURE (Joseph-Gilbert), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FERRAILLE (Georges-Gustave-Marcel), sergent au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FILOCHE (Albert), adjudant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FLANDRIN (Victor-Isidore), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAUDILLAT (Etienne), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GENDRON (Jules-François-Joseph), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GERVAISE (Gustave-Ernest-Eugène), adjudant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GILBERT (Maurice-Léonard), caporal au 303<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GROSHENNY (Joseph-Ernest), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUIGNANT (Marcel-Henri-Antoine), caporal au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JARRY (Marcel), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JOUAN (Joseph-Marie), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JUELLE (Emile-Louis-Jacques), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JUVENAL (Georges-Auguste-Marie), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KERSCH (Fernand), adjudant au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- KIEFFER (Antoine-René), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LABESSE (Jean), adjudant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAIGNENU (Maurice-Paul), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LALLIER (Georges-Emilien), caporal au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAMBERT (Emile), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LANAVE (Paul), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LANCEAU (Jules-Laurent), soldat au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DE LA SAUDRAYE (Hippolyte-Charles-Marie-Olivier-Jean), adjudant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECOQ (Emilien-Alexis), sergent fourrier au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LELONG (Emile-Henri), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEPOURREAU (Louis-François-Joseph), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEROUX (Jean-Eugène), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEROY (René), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LESEURE (Désiré-Martin-Mathurin), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOPIN (Ferdinand-André), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LORET (René-Victor), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAGABIES (Jean), caporal au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MACHEBOEUF (Gilbert-Etienne), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MANTRAN (Maurice-Félix), adjudant au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MEERSSCHAERT (Jules-Albert), caporal au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MIGEON (Paulin-Marie-Joseph), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MIGNON (Adrien-Alfred), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MOREL (Joseph-Etienne), caporal au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MONTAIS (Armand-Léon), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MURAT (Paulin), soldat au 276<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ORIERE (Gustave-Louis), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PANNETIER (Paul-Eugène), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PARDON (Louis-Raymond), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PASQUET (Alexis-Victor-Amand-Jean), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PIEDNOIR (Louis-Jules-Joseph), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PLEVRY (Ernest-Louis), soldat au 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- POIRIER (Marcel-Raoul-André), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POLLET (Paul), soldat au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POULET (Fernand-Arthur), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RIANT (Léon-Pierre), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RICHARD (Jean-Pierre), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- ROISSET (Raymond-Louis), caporal brancardier au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SALVAGO (Georges), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SANBANAIRE (Louis-Célestin), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SELLERIN (Albert-Henri), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SENAY (Raoul-Ludovic), sergent au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SIMON (Louis), soldat au 276<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- STIEL (Albert-Lucien), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TABOUREAU (Robert), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- THOMASSET (André-Louis), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- THOUIN (Charles), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TOURLIER (Narcisse-Honoré), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VAILLANT (Adolphe-Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VANDENBERGHE (Maurice), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VANNIER (Joseph-Arsène), sergent au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VAN THEEMSCHE (Aimé-Charles), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VAUTEY (Gabriel-Ernest-Jules), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VERGER (Jean), adjudant au 276<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VILLERET (Paul-Eugène), caporal au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VIRE (Pierre-Martial), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VISDELOUP (Pierre-Louis), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- WITKOVSKI (Joseph), adjudant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- AGUINET (Gaston-Louis-Eugène), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLAIGRE (Louis-Marcel-Eugène), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLAIS (Paul-Ernest), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLARD (Alcide-Auguste), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLENDOFF (Eugène), sergent fourrier au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLIAS (Georges), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALLOUARD (Camille), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ALUSSE (Henri-Ernest-Edouard-Joseph), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ANCEAUME (Léon-Louis), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ARNAULT (Edouard), caporal au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ARTUS (Louis), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- AUJARD (Georges-André), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- BARAUD (Vincent-Calixte), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BARBIER (Georges-Casimir), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BARGEL (Claudius-Victor-Louis), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BARRÉ (Joseph-Louis-Jean-Baptiste), adjudant au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BASILIEN (Alfred), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BAUJARD (Joseph), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BELLIER (Albert-Germain), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BENAC (Gaston-Georges-Pierre-Clément), sergent au 303<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERNARD (Gaston), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BERTHET (Pierre-Joseph), soldat, au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BESNARD (Eugène-Louis), adjudant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BEVILACQUA (Alfred-Fernand-Charles), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BEZIAS (Pierre-Joseph), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BIAGGINI (Ange-Toussaint), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLANC (Ernest), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLANCHARDON (Pétrus), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BLONDEAU (Armand), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOISGONTIER (Léon-Alexis-Henri), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOIVIN (Henri-Désiré), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOIVIN (Jean-Marie), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUCARD (Ferdinand-Auguste), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BORILLIE (Octave-Emile), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOURGEOLAIS (Louis-Désiré-Joseph), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOURNONVILLE (Pierre-Marie-Louis), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOUTON (Jacques-Clément-Armand-Marie), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BOYER (Jean-Célestin-René), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRINDEAU (Louis-Etienne), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BROUARD (Paul-Charles-Gilles), caporal au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- BRUBACH (Georges-Marius), adjudant au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CABOURDIN (Gaston-Georges-Emile-Charles), sergent fourrier au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAILLAS (Paul-Armand), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAILLEAUX (Juste-Robert-Victor), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CAMUS (Lucien-Paul), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CARPENTIER (Joseph-Auguste-Désiré-Julien), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHABRERIE (François-Joseph), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHALLINE (Armand-Clément-Faustin), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHALUMEY (Paul-Prospère), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUDET (René-Maurice), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHAUVEAU (Julien), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEANNE (Gustave-Louis), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEDEVILLE (Albert-Isidore), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEDEVILLE (Charles), adjudant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHENU (Vital-Eugène-Alexis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CHEZEAU (Octave-Julien), sergent au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- CHOCU (Léon-Jean-Baptiste-Joseph), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CINTRAT (Eugène-Charles), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CLINCHAMPS (Adolphe-Alphonse-Emile), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CLOUET (Joseph), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COLLARD (Charles-Jean-Marie), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COMTE (Emile), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COQUIN (Charles), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- CORDIER (Joseph-Henri-Albert), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- COUTAN (Albert-Paul-Charles), adjudant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DANIEL (Georges-Eugène-François), caporal au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAVEAU (Raoul), soldat au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DAVID (Albert), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DECOUCHANT (Jules), sergent au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELCROIX (Maurice-Modeste), sergent au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELELÉE (Henri-Jules-Maurice), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DELFORGES (Léon-Honoré), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEMOUGEOT (André-Jean), sapeur au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DESGEORGES (Mathieu), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DEVEAUX (Emile-Zéphir), caporal au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOUILLET (Marie-Auguste), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DOUVILLE (Jules-Silvain-Charles), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUBOIS (Henri), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUBOIS (Jules-Auguste), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFOUR (Clément), sergent-major au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUFY (Armand-Henri), adjudant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUHAMEL (Emile-Pierre), adjudant au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- DUMONT (Georges-Gaston), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- EDON (Henri-Célestin), soldat au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ELIABEL (Cyprien-Charles), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ERUSSARD (Henri-Marie-Constant-Jeune), adjudant au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAMEAU (Georges), adjudant au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAUCONNIER (Robert-Emile-Désiré), adjudant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FAURE (Edmond-Henri-Emile), sergent au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOLLET (Fernand-Joseph), caporal au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FORTIN (Auguste-Georges), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOUILLEUL (Romain-Florentin), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOWLON (André-Edouard-Georges), sergent fourrier au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- FOURMI (Maurice-Alfred-Marcel), caporal au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GARNIER (André-Marie-Antoine), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GARNIER (Louis-François), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GAUBERT (Jacques-François-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GENTHNER (François-Fernand-Charles-Honoré), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GERMAIN (Alexis-François), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GIRAUD (Alexandre), caporal au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOBERT (Adolphe-Armand), soldat au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GODEFROY (René-Jean), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GODET (Auguste-Eugène-Louis), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GOMBEAU (Georges-Félix), sergent au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRENTE (Albert), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GRIVEAU (Henri), sergent au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUENIOT (Georges), sergent fourrier au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUÉRIN (Victorin-Valéry), soldat au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUEOLLETTE (Jean-Emile), sergent au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUILLEMAN (Jules-Marie), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- GUYON (Paulin-Eugène), clairon au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HAUET (Georges-Alfred-Fernand), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HEBERT (André-Aimé-Ferdinand), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HERMANN (Jules), caporal brancardier au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOCQUET (Fernand), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOUDRY (Georges-Edmond), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOUEL (Henri), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOUSIER (René-Octave), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HOZAIS (Emile-Pierre-Marie), caporal au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- HUBERT (Joseph-Léon-Marie), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ISEBE (René-Alexandre), adjudant au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ITHURBIDE (Jean-Pierre), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JAHAN (Lucien-Eugène-Henri-François), caporal au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JAN (Emile-Félix-Marie), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JEAN (Emile-Joseph), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JEANPIERRE (Del-Marie-Joseph-Edmond), soldat au 276<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JOLLIVE (Jean-Marie), caporal au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- JULIEN (Paul-Georges), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAGRANGE (Germain-Edouard), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

- LAGUILLIEZ (Edouard-Joseph), sergent au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAPORTE (Maurice-Adolphe-Constant), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LASALLE (Gaston-Isidore), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LASSEUR (Eugène-Florentin-Marcel), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LAURENT (Alexandre), soldat au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEBATTEUX (Eugène), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- LEBERT (Georges-Gustave), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECLERCQ (Albert-Louis), soldat au 82<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LECOMTE (Armand-Louis), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEFÈVRE (Auguste-Eugène), adjudant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE MELLE (Joseph-Marie), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEJEUNE (Emile-Armand), sergent au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LE HENER (Pierre-Marie), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEMOINE (Alfred-Clément-Georges), soldat au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEMOINE (Ernest-Vital), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LENFANT (Achille-Louis-Félix), caporal au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEPERCHE (Alfred-Fernand-Almire), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LEROY (François-Robert), soldat au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LESEURRE (Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LESIEUTRE (Louis-Pierre-Jules), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LETESSIER (Joseph-Constant), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LHERMITTE (Narcisse-Frédéric), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LHOTE (Léon-Hilaire), adjudant au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LIGNIÈRE (Louis-Alexandre), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LIGNOL (Eugène), caporal au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LIOCHON (Albert-Louis Hélie), adjudant au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOISON (Auguste-Louis-Eugène), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOUIS (Joseph-Marie), soldat au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- LOUVEAU (François-Ernest), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAGAUD (Jean-Baptiste-Noël), sergent-fourrier au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAILLIER (Amédée-Désiré), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MALAFOSSE (Justin-Alexandre), sergent-major au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARCELLIN (Xavier-Gustave), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARCHAND (Marie-Ernest), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARGUERITE (Henri-Marcel-Elie), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MARTIN (Arthur-Eugène), caporal au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MASSARDIER (Jules-François), caporal au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MASSON (Albert), adjudant au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MAZURIER (Henri-Marie-Désiré), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MICHEL (Auguste-François), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MILLE (Charles-Jérôme), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MONTAGNE (Charles-André), sergent au 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MONTIGNY (Ernest-Henri), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MORANGE (Henri-Guillaume), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MOREAU (Louis-Auguste), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MORICE (Fernand-Marcel), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- MULLER (Edmond-Emile), sergent au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- NICOLLE (René-Eugène-Achille), sergent fourrier au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PELLEGRIN (Henri-Charles), sergent fourrier au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PERIGOIS (Marcel-André-Amédée), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PERRAULT (Alexandre), soldat au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PERTHUIS (Frédéric-Auguste), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PETIT (Marcel-Eugène), sergent au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PEYTHIEU (Charles-Alfred), adjudant-chef au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PHILIPPON (Remi-Alphonse), sergent au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PICROYER (Baptiste-Constant), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PLATEAU (André-Alcide), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PLESSIS (Gaston-Vladimir-Henri), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POIGNANT (Marcel-François), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POTTIER (Martial-Alexandre), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- POULAIN (Léon), soldat au 303<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PRINGAULT (René-Pierre-Eugène), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PRUD'HOMME (Charles-Marcel), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- PRUDON (François-Fernand), soldat au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RABOT (Albert-Raoul), soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RAGOT (Lucien-Victor-Emile), aspirant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RAGU (Sylvain-Albert), adjudant au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RAMARD (Louis-Albert-François), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RICHARD (Henri-Olivier), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RICORDEAU (Marcel), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RIEUX (Louis-Marius-Cyprien), sergent au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RINGUET (Henri), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROBERT (Etienne), caporal au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROGER (Albert), soldat au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROGER (Anatole-Paul-Roman), sergent-major au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROMAGNE (Marcel-François), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROQUABERT (Théophile-Eugène-Laurent), dit BONTOMA, soldat au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROTTIER (Henri-Georges), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUGE (Robert-Marc), caporal au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUSSEAU (Eugène-Clémentin-André), soldat au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUSSEAU (Jules-Martin-Auguste), caporal au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- ROUSSET (Eugène-Alexandre), soldat au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- RUBY (Henri-Emile), sergent au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SIRIEIX (Léonard), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- SOUNAC (Jean-Joseph-Benoist), caporal au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TAIX (Joseph-François-Quentin), caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.
- THERY (Louis), caporal au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TORTILLER (Benoit), soldat au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TRYANON (Eugène-Emile), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- TUVACHE (Armand-Lucien-Auguste), sergent fourrier au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VANDEVYVÈRE (Charles-André), sergent fourrier au 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VÉRITÉ (Paul), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VIELLEPEAU (Auguste-Vital-Marie), sergent au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.
- VIVIEN (Maurice-Louis-Augustin), sergent au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

## Cavalerie.

- BELLOIR (François-Casimir), cavalier au 18<sup>e</sup> rég. de chasseurs.
- BOYER (Louis-Ferdinand), cavalier au 3<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique.
- CARAYON (Albert-Paul), cavalier de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. de hussards.
- DENUC (Jean-François), adjudant au 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs.
- GUIDET (Léon-Joseph-Lucien), maréchal des logis au 8<sup>e</sup> rég. de chasseurs.
- HIVERT (Jean-Auguste), maréchal des logis au 7<sup>e</sup> rég. de dragons.
- MARS (Ernest-Joseph), maréchal des logis au 8<sup>e</sup> rég. de chasseurs.
- BONET (Emile-Henri-Louis), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.
- BOSC (Henri-Raoul), adjudant au 6<sup>e</sup> rég. de hussards.
- BOUAYAD (Gonsi-Raoul), brigadier fourrier au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.
- BOUDIER (Etienne-Claude-Eugène), maréchal des logis au 26<sup>e</sup> rég. de dragons.
- BOUTY (Martial), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.
- BOURGEOIS (Hubert-Anselme), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de spahis.
- BROCARD (Emile-Georges), cavalier au 11<sup>e</sup> rég. de dragons.
- BROUILLOUX (François), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.
- CANIN (Charles-François), brigadier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.
- CAPPE (Paul-Prosper), maréchal des logis au 6<sup>e</sup> rég. de chasseurs.
- CARRÈRE (Joseph), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.
- CARTON (Jacques), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons: a été grièvement blessé au cours d'un combat où furent repoussées toutes les attaques ennemies. A été cité.
- CASTEL (Jules-Pierre-Casimir), brigadier au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.
- CHAMPROUX (Paul-Emile-Victor), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.
- CHANGENOT (Abel-Léon-Raymond), maréchal des logis chef au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

CHARPENTREAU (Pierre-Louis-Aimé), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CHATELAIN (Roger - Félicien), brigadier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CHAUFFERT (Pol-Victor), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CHAUNUT (Jean), cavalier au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 CHAUTENT (Henri), maréchal des logis au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 CHÉROT (Pierre), maréchal des logis au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CLASSE (Albert), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CORION (Henri), cavalier de manège, école d'application de cavalerie.  
 COTTO (Emmanuel-Marie-Joseph), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CORREARD (Félix-Maurice-Auguste), brigadier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CRANSAC (Marcel-Gabriel-Henri), brigadier au 15<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 CRECY (Pierre), maréchal des logis au 32<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CRESSIER (Sylvain-Jules-Constant), maréchal des logis au 11<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 CROSSARD (Alphonse-Marcel), cavalier au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 CUYAUBERE (Joseph-Marcellin), brigadier au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique : vaillant gradé qui, après avoir eu son cheval tué sous lui, a été grièvement blessé en rejoignant nos lignes. A été cité.  
 DAMAS (André-Eloi), cavalier au 5<sup>e</sup> rég. de chasseurs : bon soldat qui a fait preuve devant l'ennemi de courage et de sang-froid. A été grièvement blessé et cité.  
 DARTAYRE (Francisque-Jules), cavalier au 8<sup>e</sup> rég. de chasseurs : excellent soldat. Grièvement blessé en faisant son devoir. A été cité.  
 DAUM (Frédéric), maréchal des logis au 4<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 DELAHAYE (Abel-Sylvère-Aimé), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 DELANCHY (François), brigadier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 DESCAMPS (René), maréchal des logis au 32<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 DESMAREST (Jules-Antoine), cavalier au 9<sup>e</sup> régiment de dragons.  
 DESPREZ (Edmond-Joseph), brigadier au 4<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 DESSINGES (Paul), cavalier au 12<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 DE DIESBACH DE BELLEROCHE (Romain-Frédéric-Joseph-Charles-Henri), maréchal des logis au 21<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 DOULAYROU (Eimile-Casimir), cavalier au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 DUCHATEL (François-Marie), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 DUMOULIN (Ernest), brigadier au 12<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 EMERLAT (Louis-Jean-Marie), trompette au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 ENCOGNÈRE (Henri-Pierre-Joseph), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 ERARD (Eugène-Jules), brigadier au 11<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 FAGES (Philippe), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 FERON (Albert-Henri), brigadier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 FERRY (René), maréchal des logis au 8<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 FETEF (Georges-Dominique), maréchal des logis chef au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 FONTAINE (Maurice-Émile-Eugène), maréchal des logis au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.

FRECHON (Célestin-Paul), brigadier au 5<sup>e</sup> rég. de spahis.  
 FURAUX (François-Aimé), brigadier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 FURET (Emilien), cavalier au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GABRIEL (Louis-Fernand), brigadier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GACHE (Paul), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GALLET (Adrien-François), maréchal des logis au 1<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 GARNIER (Raymond), maréchal des logis au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 GAUCHER (Eugène-Léger-Louis), cavalier au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 GAUDEAU (Charles-Henri), cavalier au 8<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 GAUDET (Louis-Etienne), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GAY (Antoine), cavalier au 16<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GAYTE (Jacques-Marius), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GENIER (Jean-Baptiste), cavalier au 3<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GERFAUT (René-Auguste), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GHYSELS (Gaston-Ernest-Marie), maréchal des logis au 6<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 GIBILY (Achille-Gaston-Emile), maréchal des logis au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GIRAUD (Anthelme), cavalier au 3<sup>e</sup> rég. de spahis.  
 GORGE (Florentin-André), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GRANGER (Léonce-Eugène), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GRENOT (Maurice-Marcel), cavalier au 18<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 GUENOLE (Jean-François-Marie), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GUERMEUR (Jean-François), cavalier au 16<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GUILLARD (Jean-Marie), brigadier au 26<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 GUILLEMIN (Pierre-Joseph-Antoine), maréchal des logis au 26<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 HATE (Félix-Armand-Henri), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 HELIAS (Corentin), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 HERBET (Robert-Maurice), cavalier au 6<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 HIRONDE (Pierre-Ferdinand), brigadier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 HUARD (Roger-Louis-Émile), maréchal des logis au 12<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 HUGÉ (Ernest-Armand), brigadier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 HURIEZ (Henri-Achille), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 JAUFRE (Fernand-Claude), brigadier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 JEANDOT (Jean-Pierre-Marius), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 JOUSSE (Ernest-Léon-Marcel), cavalier au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 JOZEAU (Abel-André-Léon), brigadier au 4<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 JULLIEN (Marius), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 KIRCH (Marie-Eugène-Jean-André), maréchal des logis au 18<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 DE LA BROSSE (Jean-Marie-Michel), maréchal des logis au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 LACOLLE (Adrien-Georges-Victor), cavalier au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

LALOT (Hippolyte), brigadier au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers : soldat courageux et dévoué qui a été blessé en entraînant son groupe de combat à l'attaque.  
 LAMBERT (Pierre-Georges), maréchal des logis au 16<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 LAMPERIERE (Albert-Lucien), maréchal des logis au 1<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 LAQUEUE (Henri-Jules-Joseph), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LATOUCHE (Georges-Auguste), cavalier au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 LAURENT (Victor-Eugène-Léopold), maréchal des logis au 2<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 LAURENT (Jean), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LECAMP (Joseph-Albert), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LECROART (Henri), brigadier fourrier au 12<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 LÉLOUP (Constant-Pierre), cavalier au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 LEMASSON (Jean-Baptiste), maréchal des logis au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LEMONNIER (Louis), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LEPINE (Joseph-Jean-Marie), adjudant au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LEROY (Edouard-Victor-Ernest), adjudant au 6<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LIBERT (François-Auguste-Joseph), maréchal des logis, au 12<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 LONG (Ferdinand-Joseph), maréchal des logis, au 11<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 LORIN (Octave-Léonard), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MACHU (Henri-Joseph), brigadier au 4<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 MANGIN (Ernest-Léon), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MARCEL (Henri-Robert), maréchal des logis au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MARON (Régis), cavalier du 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 MARTAL (Frédéric), maréchal des logis au 28<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MAUDUIT (Raphaël), cavalier au 12<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MOIE (René-Marcel-Raymond), cavalier au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MOLLIER (Joseph-Marie), maréchal des logis au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MORDAN (Eugène-Henri), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MOISSET (Sylvain-Célestin), adjudant au 12<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 MOTTANT (Pol-Maurice-Pierre), adjudant au 6<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 MOUNIER (Firmin-Marius), cavalier au 8<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 MOUTON (Louis-Auguste), cavalier au 7<sup>e</sup> rég. de chasseurs.  
 OURY (André-Henri), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 PARSUS (Jules-Henri), maréchal des logis au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.  
 PAULY (Hippolyte), cavalier au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 PERRICHON (Roger), brigadier au 3<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 PETILLOT (Henri-Eugène), cavalier au 3<sup>e</sup> rég. de hussards.  
 PIERRET (Léon-Jules), cavalier au 28<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 PILLOT (Agénor), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.  
 PINGON (Louis-Eugène), maréchal des logis au 16<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

PINGUET (Robert-Martial), cavalier au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.

PINON (Désiré-Jean-Isidore), maréchal des logis au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

PINON (Marcel-Louis-Maximilien), trompette au 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

PINOT (Jean-Baptiste), adjudant-chef au 8<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

POINCLOU (Albert-Maurice), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

PONS (Léon-Aimé), adjudant au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.

POTIER (Jean-Baptiste), maréchal des logis au 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers.

POUCHOU (Pierre), cavalier au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.

POUET (Jacques), cavalier au 12<sup>e</sup> rég. de hussards.

PRUNIER (Eugène-Jean-François-Auguste), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

QUÉRÉ (Jules-Mathurin-Eugène-Marie), maréchal des logis au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

QUINCHEZ (Bernard-Louis-Léopold), aspirant au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

HEINE (Edouard-Henri-Julien), trompette au 3<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique.

REYNES (Jean-Emilien), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.

RIBBE (Marcel), cavalier au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

ROBERT (Léon-Charles), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

ROBERTET (Jacques) adjudant au 27<sup>e</sup> rég. de dragons.

ROCHE (Paul-Auguste), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de dragons : brave soldat, blessé grièvement à son poste de combat. A été cité.

ROUS (Marie-Emile-Jacques-André), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. de dragons.

ROUSSEAU (Eugène-Clément), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

RUER (Henri-Adolphe), maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

DE RYCKE (Henri-Louis-Joseph), maréchal des logis au 6<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

SALEM BEN HADJ BELGACEM (Fékih-Salem), brigadier au 4<sup>e</sup> rég. de spahis.

SALMON (André), brigadier au 8<sup>e</sup> rég. de chasseurs : brave soldat, qui a toujours donné le plus bel exemple de bravoure et d'énergie. A été blessé et cité.

SAUCHER (Louis), maréchal des logis au 2<sup>e</sup> rég. de hussards.

SAUDREY (Pierre-Eugène), maréchal des logis-chef au 16<sup>e</sup> rég. de dragons.

SAUNIER (Paul-René-Alix), maréchal des logis au 18<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

SCHARFF (Paul-Louis-Marie), maréchal des logis au 5<sup>e</sup> rég. de hussards.

SIMONNEAU (Lucien-Auguste), brigadier au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.

DE THEVENARD (Jean-Marie), brigadier fourrier au 4<sup>e</sup> rég. de spahis : engagé volontaire pour la durée de la guerre. A perdu l'œil droit.

THEVENOT (Adrien-Camille), cavalier au 1<sup>e</sup> rég. de cuirassiers : soldat brave et courageux qui a toujours servi avec entrain et dévouement. A été blessé et cité.

THOUVENIN (Henri), maréchal des logis fourrier au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

TISON (Georges), cavalier au 2<sup>e</sup> rég. de hussards.

TREMEAU (Albert), adjudant-chef au 26<sup>e</sup> rég. de dragons.

TRIBOULET (Antonin-Jean-Marie-Louis), cavalier au 16<sup>e</sup> rég. de dragons.

TRUMP (Maurice-Georges), maréchal des logis au 8<sup>e</sup> rég. de hussards.

VASSEUR (Ernest-Paul), cavalier au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

VEJUX (Marie-Félix-Joseph), maréchal des logis au 12<sup>e</sup> rég. de hussards.

VERLHAC (Charles), cavalier au 15<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

ZIMMERMANN (Georges-François), maréchal des logis au 4<sup>e</sup> rég. de spahis.

#### Artillerie.

ADAM (Léon-Aimable), adjudant de territoriale au 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ADAM (Henri), maréchal des logis de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ALLARDIN (Gaston), canonnier-conducteur de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AMIÉL (Antonin-Bernard), canonnier servant de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ANGELI (Lucien-Auguste), maréchal des logis de réserve au 1<sup>er</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

BANET (Auguste-Alphonse-Pascal), maréchal des logis de réserve au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BAUDIN (Raphaël), brigadier de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BATARD (Louis), adjudant de réserve au 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BEDOUT (Léon-Marcellin-Alphonse), maréchal des logis de réserve au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BELIEN (Marcel), maréchal des logis de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BELLAUD (Alexandre), premier canonnier servant de territoriale au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BERGES (André), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BERNACHIN (Georges), canonnier servant au 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BEURRIER (Jean), canonnier servant de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BILLEAU (Louis-Alexandre), canonnier servant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BILLET (Jean-Louis-Henri), maréchal des logis fourrier de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BLANCHET (Célestin-Pierre-Louis), canonnier conducteur de réserve au 49<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOISSINOT (Henri-Constant), canonnier de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BONNEMOY (Pierre), maréchal des logis de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOREL (Amédée-Joseph-Marius), canonnier A. X. de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOST (Martin), adjudant de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOUCAUT (Abel), canonnier de réserve au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOURDIN (Enogat-Théophile), canonnier conducteur de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOURGADE (Antonin-Eugène), maréchal des logis de réserve au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOURNOUVILLE (Alcide-Martial-Louis), canonnier servant de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BROYER (Charles-Antoine), maréchal des logis de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CABUSAT (Louis-Elie), canonnier de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CALVEZ (Corentin-Henri), canonnier conducteur de réserve au 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CARPENTIER (Joseph-Aubin-Emile), maréchal des logis de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne.

CAUET (Edmé-Paul-Elie), brigadier de réserve au 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CAZON (Barthélémy-Auguste-Joseph), maître pointeur de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHEVALIER (Guillaume), brigadier de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHARTRON (René-Joachim), maréchal des logis de réserve au 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHOQUER (Yves-Marie), canonnier de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CHRISTOPHE (Albert), brigadier de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CLERET (Gabriel-Alphonse), canonnier de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

COATGLAS (René-Joseph-Marie), maréchal des logis de réserve au 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

COING (Antoine-Joannès), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CORNE (Claude-Léon-Charles), adjudant de réserve au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CORNET (Jean-Victor), canonnier conducteur de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CONSTANTINI (Charles-Dominique), brigadier de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne.

COURTOIS (Armand), canonnier de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

COUSTILLET (Maurice), brigadier de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

CUOQ (Ferdinand-Baptiste-François), canonnier servant de réserve au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DABE (Paul-Valentin), premier canonnier servant de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DAGOUSSET (Clovis-Paul), canonnier de réserve au 19<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

DAHMAN (Isaac), canonnier servant de territoriale au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

DANGLETERRE (Adam-Marcel-Célestin), maréchal des logis de réserve au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DASSIE (Marie-Frédéric-Noël-Edouard), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DAVID (François-Xavier-Auguste), premier canonnier servant de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DECROIX (Michel-Léopold), premier canonnier servant de réserve au 81<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DEDIEU (François), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DEGALLE (Louis-André), canonnier servant de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DELAIQUE (Louis-Albert), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DEVOCHEL (Daniel-Louis), maître pointeur de réserve au 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DUFURNOD (Marc-Honoré), premier canonnier de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DUNET (Georges-Alexis), canonnier servant de réserve au 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DURAND (Euchariste-Pierre-Marie), maître pointeur de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ECOMARD (Paul-Gabriel), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

EGIDIO (Antoine), maréchal des logis de réserve au 152<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ELIARD (Frédéric-Emilien), maréchal des logis de réserve au 44<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ESQUIROL (Olivier-Jules), adjudant de réserve au 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FABRE (Louis-Gabriel), maître pointeur de réserve au 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FABRE (Antoine), maître pointeur de territoriale au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FAGOT (Jean-Louis), maréchal des logis de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FARGEOT (Léon-Pierre), adjudant de réserve au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FARGES (Pierre), brigadier de territoriale au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FARINIER (Marius-Henri-Félix), maréchal des logis de réserve au 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FAUCHON (Arthur-Maurice), canonnier conducteur de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FAVIER (Marie-Joseph-André), maréchal des logis de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FAYT (Léon), canonnier conducteur de territoriale au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.



FEDOU (Jacques), maréchal des logis de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FELIX (Léon-Henri), brigadier de territoriale au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FETET (Edmond-Nicolas), maréchal des logis de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FEUILLAS (Frédéric-Albert), premier canonnier de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FLEAU (Camille), brigadier de réserve au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FILLION (Fernand-François), maître pointeur de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FITHERE (Pierre), maréchal des logis de territoriale au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FOLIE (Aristide-Frédéric-Marie), brancardier de territoriale au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FOLLET (Albert-Henri), brigadier de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FONMARTY (Jean-Gaston-Joseph), brigadier de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FONTANEL (Mathieu), maréchal des logis de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FOSTIER (Georges), brigadier de réserve au 11<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FOUCAULT (Louis-Emile), canonnier servant de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FOUQUEZ (Augustin-Pierre-Joseph), adjudant de réserve au 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FRELIN (Pierre-Ferdinand), canonnier servant de territoriale au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

FROGER (Eugène-René), maréchal des logis chef de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GAGNADRE (Marius-François), maréchal des logis de réserve au 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GALY-CARLES (Henri-Jean), canonnier servant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GARBIER (Jean-Joseph), premier canonnier servant de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GARNIER (Georges), canonnier de réserve au 89<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GATE (Robert-Paul), canonnier de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GAUCEY (Fernand), canonnier de réserve au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GAUTHIER (Emile), canonnier servant de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GAUTHIER (Joseph-Auguste-Henri), adjudant de réserve au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GEANT (Emile), canonnier de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GEAY (Victor-Emmanuel), premier canonnier servant de réserve au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GILET (Gabriel-Henri), canonnier servant de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GILLET (Georges-Henri), maréchal des logis de réserve au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GIRARD (Antonin), canonnier servant de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GIRARDOT (René-Georges), maréchal des logis de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GLAUNES (Pierre-Gabriel), premier canonnier servant de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOBEAU (Achille-Louis-Clément-Oscar), canonnier de réserve au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOUDIN (Léonard), canonnier conducteur de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOUGET (Adrien-Louis-Henri), canonnier servant auxiliaire de réserve au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOUTES (Pierre-Jean), canonnier de territoriale au 111<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOUTORBE (Ferdinand-Maurice), premier canonnier servant de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOYARD (Antoine-Marius), maréchal des logis de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOYET (Joseph-Louis-Basile), maréchal des logis de réserve au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GOYHENEIX (Bernard), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GRANDJEAN DE GRAUX (Paul-Edmond), maréchal des logis de territoriale au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GRANDMANGIN (Charles-Louis), maréchal des logis de territoriale au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GRARE (Gaston-Victor), maréchal des logis chef de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GRAZIANI (Louis-François-Augustin), maréchal des logis de réserve au 58<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GRÉGOIRE (Louis-Jules-Marie), maréchal des logis de réserve au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GRILLER (Jules-Félix), maréchal des logis de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GROSFILLEX (Jean-Louis), brigadier de réserve au 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GROSKOPF (Emile-Alphonse), canonnier servant de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GROSSIN (René-Aimé-Georges), maréchal des logis de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GROUSSIÉ (Eugène-René), premier canonnier servant de réserve au 155<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GUILBERT (Henri-Joseph), premier canonnier servant de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GUILLAUMIN (Jean-Baptiste), maréchal des logis de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GUINAMAND (Joannès-Alphonse), maréchal des logis de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GUSTIN (Jules-Anicot), maréchal des logis de réserve au 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GUYCLERC (Louis-Henri), maréchal des logis de réserve au 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

GUYON (Charles-Camille), maréchal des logis de réserve au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HALLOT (Louis-Maurice), canonnier servant de réserve au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HÉBERT (Eugène-Henri), brigadier de réserve au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HENNING (Charles), maréchal des logis mécanicien de territoriale au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HERONNEAU (Pierre-Gaston), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HERROU (Yves), canonnier servant de réserve au 153<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HOCREITER (Jules-Victor), maréchal des logis de territoriale au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HOLLIER (Louis-Adolphe), maréchal des logis de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HOSTEIN (François-André), 1<sup>er</sup> canonnier servant de réserve au 58<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HOUPHINE (Louis), 1<sup>er</sup> canonnier de territoriale au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HOURLIER (Léon-Célestin), canonnier servant de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HY (Jean-Baptiste), 1<sup>er</sup> canonnier servant de réserve au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

IDOINE (Georges), canonnier servant de réserve au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

IMBERTY (Jean), 1<sup>er</sup> canonnier-servant de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ISEUX (Maurice-Alexandre-Jules), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JAMPOC (François), canonnier servant de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JANNIN (Jules), brigadier de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JASSELIN (Eugène), adjudant de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JEAN (Pierre), maréchal des logis de réserve au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JOUANY (Sylvain), maître-pointeur de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JOUBERT (René-Auguste), brigadier de réserve au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JOUBERT (Maximin), canonnier conducteur de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JOUSSE (Victor-Marcel-Alfred), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JOVELLAR (Paul-Gilbert), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JULIA (Albert-Marius), maréchal des logis de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JULIEN (Antoine), maréchal des logis de territoriale au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JULIE (Célestin-François), maréchal des logis de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

JUNIER (François-Pierre), maître pointeur de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ABBONA (Barthélemy-Marie-Ferdinand), canonnier servant de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ADOUE (Lucien-Joseph), adjudant de territoriale au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ADREANI (Jacques-André), canonnier de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne.

AGOGUE (Marius-Alexis), canonnier servant de réserve au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AIME (Fernand-Charles), maréchal des logis de territoriale au 103<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AIME (Arthur-Nicolas), maréchal des logis de réserve au 42<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ALBALADEJO (Sinfiorano), canonnier servant de réserve au 6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

ALEXANDRE (Eugène-Elio), maréchal des logis de réserve au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ANDURAN (Michel-Gaston), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ANGLADE (Edgard-Ferdinand), canonnier au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ARDOIN (Gustave-Edmond-François), brigadier de réserve au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ARNOULD (Ernest-Pierre-Robert), maréchal des logis de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ARNOULD (Etienne-Victor), maréchal des logis de réserve au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ARO (Auguste-Alfred), canonnier de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 107<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AUDEVART (Charles), canonnier servant de territoriale au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.

AUDOIN (Pierre-Victor-Maurice), canonnier de réserve au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie : canonnier animé du plus bel esprit du devoir. A donné le plus bel exemple de courage pendant la guerre. Une citation. Une intoxication.

AUDRIX (André), brigadier de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie : brigadier téléphoniste d'une tenue remarquable sous le feu. Grièvement blessé. Une citation.

AUGER (Marcel-Louis-Joseph), premier canonnier servant de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BAILLEUX (Henri-Edouard), maréchal des logis de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BLIARD (Maurice-Jean-Baptiste), maréchal des logis de territoriale au 155<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BOCLET (Aimable-Henri), premier canonnier servant de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BRARD (Armand), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

HUTTER (Maurice-François), maréchal des logis de réserve au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

LESAGE (Edmond-Gustave-Eugène), trompette de réserve au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de montagne.

NEGRONI (Antoine-Jean), brigadier de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

NEUILLY (Louis), maréchal des logis de territoriale au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

NICOLAS (Célestin-Emile-Rodolphe), maréchal des logis de réserve au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

NICOLAS (Ursin-François), brigadier de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

NOIR (Charles-Léon-Albert), canonnier conducteur de réserve au 107<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ODIOT (Henri-Pierre-Aimé), canonnier conducteur de réserve au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PAILLOROCHER (Emile-Alfred), canonnier de réserve au 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PAMBRUN (Lucien), adjudant de territoriale au 107<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PAPIN (Eugène), canonnier de réserve au 89<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PAREL (Louis), brigadier de réserve au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PARIS (Jean-Marie), maréchal des logis de réserve au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PASQUET (Eugène-Henri), brigadier de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PAYRE (Jean-Antoine-Joseph), brigadier de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PEGUCHET (Raymond-René), brigadier de territoriale au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PELLISSIER (Jean-Baptiste), canonnier de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PÉNICAUT (Léonce-Marie-Louis), maréchal des logis de territoriale au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PETITGAS (Louis-Joseph-Victor), canonnier servant auxiliaire de réserve au 58<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PETITPAS (Emmanuel-Emile), 1<sup>er</sup> canonnier servant de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PHILIPPART (Pierre-Louis-Michel), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PHILIPPE (Yves-Marie), brigadier de territoriale au 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PICAU (Louis-Henri), maréchal des logis de territoriale au 156<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PICHAUD (Alphonse-Joseph-Marius), canonnier de réserve au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PIERON (Henry-Nicolas-Julien), brigadier de réserve au 158<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PIERROT (Désiré-Charles), maréchal des logis de réserve au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PINEL (Pierre), canonnier de territoriale au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PINTE (Henri-Louis), maréchal des logis de territoriale au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PIQUE (Victor), maréchal des logis de territoriale au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

POIRIER (Auguste), 1<sup>er</sup> canonnier-servant de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

POITOU (Walter-Maurice), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

POMMIER (Georges-Joseph), maréchal des logis de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

POYLECOT (Maurice), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PRADIER (Victor-Paul-Marcel), maréchal des logis de territoriale au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PRAT (René), maître pointeur de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PRAT-ROUSSEAU (Jean-Marie-Charles), maréchal des logis de réserve au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PREVOST (Raymond-Eugène), maréchal des logis de réserve au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PROVOST (Emile), canonnier servant de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PY (Jean-Pierre-Barthélemy), maréchal des logis de réserve au 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RAMADIER (François), maréchal des logis de réserve au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RAMOLET (Lucien-Raoul), maréchal des logis de réserve au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RENARD (Pierre-Armand), maréchal des logis de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RENARD (Auguste-Gustave), canonnier servant de territoriale au 89<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RENNESON (Eugène-Marcelin), 1<sup>er</sup> canonnier servant de territoriale au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RENOUX (Albert-Valentin), canonnier servant de réserve au 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RESNIER (Henri-Lucien), adjudant de réserve au 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RETRAIT (Eugène), maréchal des logis de réserve au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RIO (Victor), maréchal des logis de réserve au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROMIER (Antoine), maître pointeur de réserve au 1<sup>er</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

ROMIEU (Auguste-Louis), 1<sup>er</sup> canonnier servant de réserve au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROQUES (Maurice-Léopold), maréchal des logis de réserve au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROUGEOREILLE (Théophile), maréchal des logis de réserve au 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROUILLON (Fernand-Arthur), maréchal des logis de réserve au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ROUX (Casimir-Auguste-Raymond), canonnier conducteur de territoriale au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.

RIVIÈRE (Henri-Jean-Louis), 1<sup>er</sup> canonnier servant de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

#### Train des équipages militaires.

ALATIENNE (Armand), maréchal des logis au 3<sup>e</sup> escadron du train.

BENOIT (Louis-Joseph), conducteur au 7<sup>e</sup> escadron du train.

BERJOT (Léon-Lucien), conducteur de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> escadron du train.

BERTOUX (Jules-Emile-Oscar), maréchal des logis au 19<sup>e</sup> escadron du train.

BOCQUET (Donat-Jules), maréchal des logis au 15<sup>e</sup> escadron du train.

BOILEAU (Jacques-Auguste), brigadier au 3<sup>e</sup> escadron du train.

BONNARDEL (Alexandre-Edouard), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

BOUROTTE (Maurice), maréchal des logis au 19<sup>e</sup> escadron du train.

BOURY (Augustin-Marie), adjudant au 11<sup>e</sup> escadron du train.

CAPPEAU (Henri-Laurent-Antoine), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

CORNILLON (Paul-Claudius), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train : jeune soldat de la classe 1915 ayant servi jusqu'à la fin de la guerre dans des bataillons de chasseurs, s'est constamment distingué par son exceptionnelle bravoure, son initiative et son sang-froid, au cours des combats, en 1918. Titulaire de trois citations.

DAMANDE (Henri-Armand), brigadier au 15<sup>e</sup> escadron du train.

DANJOU (Lucien-Marcel-Fernand), conducteur de 1<sup>re</sup> classe au 3<sup>e</sup> escadron du train.

DARD (Paul-Jean-François), maréchal des logis au 7<sup>e</sup> escadron du train.

DETHES (Augustin-Henri), maréchal des logis au 18<sup>e</sup> escadron du train.

DUCRET (Paul-Marie-Bonaventure), maréchal des logis au 7<sup>e</sup> escadron du train.

DURIN (Valentin-Félix), conducteur au 7<sup>e</sup> escadron du train.

ENGASSER (François), conducteur de 1<sup>re</sup> classe au 13<sup>e</sup> escadron du train.

ESCARE (Pierre-Marie-Joseph), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

FOATA (Ange-François), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

GASSIER (Jean-Baptiste), adjudant au 8<sup>e</sup> escadron du train.

GAUNET (Pierre), conducteur de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> escadron du train.

HAUDEBOURG (Eugène-Gabriel), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

HUCHON (André), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

JACQ (Emmanuel-Marie), brigadier au 10<sup>e</sup> escadron du train.

LACOSTE (Justin), brigadier au 15<sup>e</sup> escadron du train.

LAGARDERE (Jean-Irénée), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

LAMOUREUX (Jean-Marie-Philippe), adjudant au 12<sup>e</sup> escadron du train.

LANGAREL (Louis), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

LEPOST (Charles), conducteur au 2<sup>e</sup> escadron du train : soldat dévoué et énergique. Gravement blessé en se portant à l'assaut des tranchées ennemies. Une citation.

LEROY (Albert-Gilbert-Philias), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

LE SAUX (Albert), maréchal des logis au 7<sup>e</sup> escadron du train.

LOUBET (Basile), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

LUCAS (Auguste-Pierre), brigadier au 3<sup>e</sup> escadron du train.

MAZURIER (Charles-Louis-Léon), maréchal des logis au 15<sup>e</sup> escadron du train.

MOUSQUES (Prosper), conducteur au 2<sup>e</sup> escadron du train : excellent mitrailleur, plein d'activité et d'entrain, qui a toujours eu la plus belle attitude au feu. Blessé très grièvement par éclats d'obus, le 31 juillet 1917, en se portant courageusement à l'assaut des positions ennemies.

PARISOT (Eugène), brigadier au 19<sup>e</sup> escadron du train.

PERIER (Eugène-Joseph), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

PEYRUSSON (Marc-Marcel), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

PIETRI (Martial), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

POUGNAND (Charles), maréchal des logis au 7<sup>e</sup> escadron du train.

RENAC (Léon), conducteur au 7<sup>e</sup> escadron du train.

RUAND (Raoul-Pierre), maréchal des logis fourrier au 1<sup>er</sup> escadron du train.

THOMAS (André-Laurent), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

TOUZAC (Baptiste-Antoine), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

VASNIER (Auguste-Eugène), conducteur de 1<sup>re</sup> classe au 15<sup>e</sup> escadron du train.

VAUR (Léon-Julien), adjudant au 19<sup>e</sup> escadron du train.

WELLHAEUSSER (Albert-Paul), conducteur au 15<sup>e</sup> escadron du train.

#### Génie.

RUMIN (Pierre-Marie), sapeur mineur au 6<sup>e</sup> rég. du génie.

FOURNIER (René-Jules), caporal au 6<sup>e</sup> rég. du génie.

BENOIST (Jean-Marie-Pierre), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. du génie.

DUPRESSOIR (Pierre-Julien), adjudant-chef au 4<sup>e</sup> rég. du génie.

FOURNON (Josué-Hippolyte-Henri-Marie), caporal au 4<sup>e</sup> rég. du génie.

LECLERC (Marcel), premier sapeur mineur au 4<sup>e</sup> rég. du génie.

BAILLEUIL (Marceau-Jean-Baptiste), sergent au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

BEAUCOURT (Emile-Théophile), adjudant au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

LACOMBE (Frédéric), adjudant au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

LE SAEC (Jacques-Henri), sergent au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

PUJO (Victor), sergent au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

GAMES (Henri-François), caporal au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

CANTIE (Marius), caporal au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

FROMONT (François), sapeur au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

- LEBOUC (Louis-Alexandre-Romain), caporal au 2<sup>e</sup> rég. du génie.
- PAPIN (Gabriel-Célestin), maître ouvrier au 2<sup>e</sup> rég. du génie.
- PRINCE (Solange-Louis-Marie-Joseph), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- ROCHAT (Pierre), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- LEMEUNIER (Robert-Joseph-Charles), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- TRUFFIN (Stéphane), maître ouvrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- VERWAERDE (Henri-Julien-Fidèle), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- CLOIX (Philibert-François), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MOUGENE (Maurice-Gustave), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MINGUAL (François), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- COURTOUX (Léon-Henri-Jean-Marie), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- LAURENT (Ernest-François), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- ROURE (Marius), maître ouvrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- HAYET (Adolphe-Louis), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- GAVAUDAN (Joseph-Casimir), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- COTTIER (Albert-Léon), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- GUILLEMOT (Pierre-François-Marie), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- RABACHE (Louis-Alphonse), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- RONDIN (Pierre-Isidore), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- FAUVERGE (Louis-Albert), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- DORIER (Pierre-Antoine), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- PINON (Lucien), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MOULINIER (Albert), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- GROS (Maurice-Emile), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- LEMAIRE (Jules), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MARTIN (Firmin-Baptiste), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- ROSSI (Emile-Louis-Etienne), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- POURCELOT (Louis-Emile), sapeur mineur de 1<sup>re</sup> classe au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- VIERRE (Henry), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- GARBIL (Paul), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- THIBAUT (Louis-Maurice), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- PÉROCHE (Louis-Adrien), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- NIVAGGIONI (François-Marie), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- RUDELLE (Pierre-Joseph-Charles), 1<sup>er</sup> sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BLONDEAU (Adrien-Louis), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- CHEVALIER (Charles), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- COURTAS (Marius), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- ALBASINI (Henri-Jean), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- GRESSEINT (Paul), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- OLIVIER (Jules-César), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BEIA (Henri-Edouard), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BESCOND (Alain-Marie), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- ROBERT (Henri-Albert), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- PÉTRY (Pierre-Marie), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- LLOBERES (Joseph), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- CHAMBELLAN (Marcel), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MOREAU (Claudius-Marius), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- THOBEL (Alphonse), maître ouvrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- DAUPHIN (Gaston-Louis-Albert), maître ouvrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MIQUEL (Emile-Joseph), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- JEANJEAN (Pierre-Marie-Auguste-Albin), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- LANGLAIS (Lucien-Alfred), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- TROTEBAS (Robert-André), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BOIREAU (Charles-Ernest), sergent fourrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BIRET (Louis-Gabriel), sapeur au 5<sup>e</sup> rég. du génie.
- PERIN (Paul-Jules), sapeur mineur au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- WANIN (Henri), sapeur de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> rég. du génie.
- BARBEAU (Henri-Marcel), caporal au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- LACHERADE (Lucile-Eugène), sapeur au 5<sup>e</sup> rég. du génie.
- SOMANO (Albert), sapeur mineur de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- GUYON (Marcel), adjudant au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- AUMERLE (Léon-René), caporal au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- SERVAES (Louis), sergent au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- VILLENEUVE (Joseph-Jules-Isidore-Hyacinthe), sapeur au 5<sup>e</sup> rég. du génie.
- PRIAUT (Félix-Lucien), sergent fourrier au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- BREQUET (Henri-Paul), sapeur au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- DROGUET (Joseph-Marie), maître ouvrier au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- HUGUET (Jean-Marcel), caporal au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- HOQUET (Gustave-Henri), maître ouvrier au 6<sup>e</sup> rég. du génie.
- BAER (Michel), sergent au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- BOUVRY (Raymond-Marcel-Julien-Joseph), caporal au 5<sup>e</sup> rég. du génie.
- NUMERLÉ (Marcel-Paul), sergent au 1<sup>er</sup> rég. du génie.
- NAVETEUR (Arthur), adjudant au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- PAILLET (Antoine-Marius), adjudant au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- VERNET (Antoine), sapeur au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- HÉNIN (René-Emmanuel), sergent fourrier au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- LEGLERCQ (Paul), adjudant au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- DELEAU (Charles-Auguste), adjudant au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- ARRÉGLÉ (Aurélien), sergent au 3<sup>e</sup> rég. du génie.
- POMMEY (Louis-Arthur), sapeur mineur au 11<sup>e</sup> rég. du génie.
- BERNARD (Charles-Victor-Marie), sapeur au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- GODART (Paul-Maurice), sapeur au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- ROULLAND (Victor-Julien), adjudant au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- NAVECH (Jean-Charles), adjudant au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- SALLE (Henri-Cyrille-Joseph), adjudant au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- CISTERNE (René), caporal au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- LEHOUCHE dit LEBON (Charles), caporal au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- MEUNIER (René-Henri), soldat au 8<sup>e</sup> rég. du génie.
- DEVAUX (Maurice-Eloi-Denis), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- LEHMANN (Gaston), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- RUELLET (René-Achille), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BECHU (Ernest-Alexandre), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BLACHÈRE (Abraham-Auguste-Jacques), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- OLIER (Eugène-Jean), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BERNARD (Jean), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- YVOIR (Jules-Armand), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MARCHAL (Alfred-Charles), soldat au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- DUFOUR (Marie-Louis-Jules), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- SCALA (François), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- CHAPOT (Arthur), maître ouvrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- HENRY (Félix), soldat au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- TOURNEL (Raymond-Marius), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BOCQUILLON (Yves-Alfred), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BRELIVET (Jean-Yves-Marie), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BAUGIN (Fernand-Eugène), adjudant au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MACKEL (Jean-Baptiste-Emile), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- CASTINEL (Vincent-Antoine), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- SABY (François-Florentin-Adolphe), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- OPTEL (Léon-Jean-Baptiste), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BROUILLARD (Paul), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MOURRIER (Antoine-Marcel), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MERCIER (Julien-Augustin), sergent au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- MONTAGNAC (Jean-Edouard), caporal au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- GERMAIN (Raymond), maître ouvrier au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BOUDES (Philippe-Jules), sapeur au 7<sup>e</sup> rég. du génie.
- BODEL (Paul), sapeur mineur au 10<sup>e</sup> rég. du génie.
- DUCHEVET (André-Paul-Jean), sapeur mineur au 9<sup>e</sup> rég. : sapeur très courageux. Blessé dans l'accomplissement de son devoir. Réformé pour suites de blessures. Une citation.

SANVITO (Albert-Martin), sapeur mineur au 7<sup>e</sup> rég. : bon et brave sapeur qui a toujours fait son devoir avec vaillance. Ypérite et brûlé par les gaz. Beaux services de guerre. Deux citations.

#### Aéronautique.

BERTHELOT (Maurice), sergent au 21<sup>e</sup> rég. d'aviation.

LASSERRE (Louis), adjudant chef au 12<sup>e</sup> rég. d'aviation.

VIGET (Jules-Léon), adjudant au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

BATAILLARD (Ernest-Aimé-Léon), adjudant à l'ex-2<sup>e</sup> groupe d'aviation.

BAUDOIN (René-Louis-Auguste), sergent à l'ex-2<sup>e</sup> groupe d'aviation.

BRUNET (Arsène), soldat au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

CHION (Charles-Achille), soldat au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

DESCHAMPS (Marcel-Léonce-Paul), adjudant au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

ESPINAT (Maurice-Frédéric-Antoine), sergent au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

FAGGIANELLI (Georges-André), sergent fourrier au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation.

GRANGERON (Camille-Amédée-Lacombe), adjudant au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

GUEZENNEC (Guillaume), caporal au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

JAQUILLARD (Pierre), sergent au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

MAITROT (Raymond-Désiré), adjudant au 12<sup>e</sup> rég. d'aviation.

MOREAU (Robert-Edouard-Joseph), adjudant au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

PARODI (Nicolas), sergent au 12<sup>e</sup> rég. d'aviation de bombardement.

WOLFF (Henri-Jacques), sergent au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

BARRE (Paul-Octave), caporal au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation : après s'être signalé dans les chasseurs à pied, par sa conduite brave et courageuse, est passé dans l'aviation où il a continué à rendre des services appréciés. Trois citations.

DE BLAGNY-HUE DE CARTIQUET (Henri-Charles-Auguste), maréchal des logis à l'ex-2<sup>e</sup> groupe d'aviation.

LEHU (Marcel-Alfred-Camille), soldat au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation.

LAVAUZELLE (Charles-Georges), adjudant au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation.

#### Intendance.

BISSEY (Philippe-Gabriel), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

MAILLARD (François-Jean-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

COQUELIN (Eugène), adjudant à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

MOREL (Henri-Louis), adjudant à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

LABASSE (Jean), adjudant à la 12<sup>e</sup> section de C. O. A.

RAUTUREAU (Auguste-Michel), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

CHABERT (Edmond), sergent-major à la 19<sup>e</sup> section de C. O. A.

MEUNIER (Albert-Elie), soldat à la 25<sup>e</sup> section de C. O. A.

HALLEY (Albert), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

QUENECKDU (Joseph-Eugène-Jules), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

MONIER (Louis-Paul), caporal à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

GUENARD (Auguste-Ernest), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

JOLIVET (Joseph-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

CUSIN (Georges), soldat à la 14<sup>e</sup> section de C. O. A.

ANDRÉ (Georges-Charles-Paul), adjudant à la 10<sup>e</sup> section de C. O. A.

BENOIT (Jules), caporal fourrier à la 23<sup>e</sup> section de C. O. A.

YUNG (Maurice), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

DEPOULAIN (Ernest-Alexandre-Eugène), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

BELIN (Charles-Adolphe), adjudant à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

BETTEBIERE (Jules-Clément), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

MICHAUD (René-Claudius), caporal fourrier à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

MOREAU (Léon-Emile), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

JOALLAND (Pierre-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

LIMBOUR (Alexandre-Eugène), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

SIRE (Eugène-Barthélémy), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

GUEGUEN (François), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

GUERPONT (Henri), sergent à la 6<sup>e</sup> section de C. O. A.

BRUAND (Arthur-Léonce), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

CHRISTOPHE (Marcel-Henri), caporal à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

GAUDAIRE (Joseph-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

JOUBERT (Marcel-Auguste), adjudant à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

HOCMARD (Alexandre), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

MACÉ (Eugène-Emile), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

FRANCISQUE (Léopold), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

LAPAYRE (Francisque-Auguste), soldat à la 14<sup>e</sup> section de C. O. A.

LELONG (Jean-Baptiste), adjudant à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

HURÉ (Homère-Robert), caporal à la 5<sup>e</sup> section de C. O. A.

TAIBI-MOHAMET, soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

VILLENEUVE (Gustave), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

CHIFFOLEAU (Sylvain), sergent à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

HAERT (Emile-Henri), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

JAMBU (Alcide-Alexandre), caporal à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

GILLET (Raoul-Eugène), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

REMY (Michel), caporal à la 25<sup>e</sup> section de C. O. A.

GOTREAU (Camille-Louis), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

BERNARD (Louis-Cyrille), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

CARREAU (Fernand-Eugène), sergent à la 23<sup>e</sup> section de C. O. A.

DEMAISON (Adrien-Lucien), adjudant à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A.

LE PAPE (Jean-Guillaume-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section de C. O. A. : modèle de bravoure et de courage. Entouré par l'ennemi s'est frayé un passage et a rejoint son régiment. Trois citations.

COLONNA (Sauveur), soldat à la 25<sup>e</sup> section de C. O. A. : soldat brave et dévoué. Grièvement blessé à son poste de combat, aux Dardanelles.

#### Service de santé.

BARBARAY (André-Auguste-Raoul), pharmacien auxiliaire (réserve) au 18<sup>e</sup> corps d'armée.

BARRET (Emile-Joseph), soldat (réserve) au 18<sup>e</sup> corps d'armée.

BOIDE (Daniel-Jules-Auguste), médecin sous-aide-major (réserve) au 18<sup>e</sup> corps d'armée.

BONNEMAISSON (Raymond-Maurice-Louis), médecin sous-aide-major (réserve) au 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

BORNET (Edmond-Adrien), soldat de l'armée territoriale à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BOUCHE (Camille), soldat (territorial) à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BOUCLET (Edmond-Jean-Baptiste), soldat (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BOUDINET (Paul), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BOULAY (Eugène-Justin-Charles), sergent (territorial) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BOURDIN (Armand-Claude), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BOYER (Antonin-Claude), soldat (réserve) à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BRENOT (Louis-Antoine-Isidore), sergent (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

BRUMAUZ-DESHOULIÈRES (Eugène-Athénaïs-Marie), pharmacien auxiliaire (territorial) du 9<sup>e</sup> corps d'armée.

BUY (Jean), soldat (territorial) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

GALLE (Eugène-Joseph), soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

CHANIAL (Victor-Jean), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

CHAUDOT (Marie-Marcel), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

CHERKI (Moïse), soldat (réserve) à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

CLIGNY (Henri-Ernest), sergent (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

COLIN (Emile-Edouard), soldat (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

DAYOT (Armand-Françisque-Pierre), soldat (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

DEMAGNY (Charles-Léon), soldat (réserve) à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

DUCLERGET (Pierre-Louis), médecin sous-aide-major (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

DUCROT (Jean-Marie), soldat de 1<sup>re</sup> classe (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

EBERT (Henri-Georges), médecin sous-aide-major (réserve) à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

EDELEIN (Alphonse-Lucien), sergent (réserve) à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

FERNET (Eugène), médecin auxiliaire (territorial) au 2<sup>e</sup> corps d'armée.

FERON (Jean-André), sergent (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

FETTU (Fernand-Henri), sergent (réserve) à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

FLAJOLLET (Henri-Charles-Marcel), sergent (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

FOURDRINIER (Marcel-Eugène), caporal fourrier (territorial) à la section d'infirmiers militaires.

FOURNIER (Robert-Adolphe), caporal (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

GARMIGNY (Georges-René), soldat (réserve) à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

GAUME (Félix-Ulysse-Emile), pharmacien auxiliaire (territorial) à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

GILOT (Eugène-Emile), soldat (territorial) à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

GRISVARD (Louis-Émile), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

HABOURDIN (Joseph-Eugène-Benjamin), médecin sous-aide-major (réserve) à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires.

HAENSLER (Alphonse-Auguste), soldat de 1<sup>re</sup> classe (territorial) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

HUET (Maurice-Marcel), sergent (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

LABOUS (Jean-Louis), caporal (territorial) à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

LAFOSSE (Honoré-Georges-Marc), caporal (réserve) à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

LAISNE (Georges-Léon), sergent (réserve) à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

LAMARQUE (Jean-Baptiste), soldat (réserve) au 13<sup>e</sup> corps d'armée.

LEGRAND (Lucien-Gabriel), soldat de 1<sup>re</sup> classe (réserve) à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

LEPRIEUR (Victor-François), sergent (territorial) à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

LEROY (Léon), soldat (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

MASSOT (Henri-Constantin), soldat (territorial) à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

MEJEAN (Auguste-Camille), soldat (territorial) à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

MICOUIN (Albert-Victor-Marie), soldat (territorial) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

MIRO (Gustave-Paul), médecin auxiliaire (réserve) à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

MOREL (Edmond-Albert), caporal (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

MOURGUES (Jean-Bernard), médecin auxiliaire (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

NOEL (Urbain), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

PENET (Charles-Louis), médecin auxiliaire (réserve) à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

PIQUET (Rodolphe-Louis), soldat (réserve) à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

PRADIER (Étienne-Casimir), caporal (territorial) à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

RAPPIN (Albert), caporal (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

ROS (Constantin), médecin sous-aide-major (réserve) au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves.

ROTHOU (Honoré-Jean-Louis), sergent (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

SALESSE (Pierre-François), caporal grenadier (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

SARRAUTE (Antoine), soldat (territorial) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

SAVESTRE (Ernest-Gustave-Maurice), zouave (réserve) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

SCHMIT (Jean-Pierre), sergent (réserve) à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

SIMONIN (Constant-Camille), soldat (territorial) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

THEBAUD (Léopold-Eugène-Marie), médecin auxiliaire (territorial) à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

TOCQUARD (Geoffroy), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

TRAINAR (Maxime-Paul), médecin auxiliaire (réserve) à la 29<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

TRESCARTE (Fernand), adjudant (réserve) à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

VANNIERE (Albert-Charles-Edouard), soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

VERMEILLE (Marcel-Charles), sergent fourrier (réserve) à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

VINCENT (Léon), caporal (réserve) à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

VOGT (Paul-Denis-Marcel), médecin sous-aide-major (réserve) à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

VULCAIN (Denis-Émile), infirmier (territorial) à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

WACH (Eugène-Louis-Auguste), pharmacien auxiliaire (territorial) à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

WUNSCHENDORFF (Georges-Henri), médecin sous-aide-major (réserve) à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

ZEVACO (Raoul-Guillaume), pharmacien auxiliaire (réserve) à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

#### Forestiers.

BATTIO (Jacques-Louis), brigadier au 1<sup>er</sup> rég. de cuirassiers à pied.

BES (Auguste-Louis), adjudant au 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

COLIN (René-Eugène-Marie), sergent à la 7<sup>e</sup> compagnie de chasseurs forestiers.

COLOMB (André), caporal au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DESBOUIS (Edouard-Ernest), caporal.

GALAIS (Germain), sergent au 325<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GIRAUD (Lucien-Georges), sergent.

JUSTAT (Jules-Eldin-Cazilda), caporal au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LAPENDRIE (Claudius), chasseur au 62<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

MARTINAUX (Julien-Joseph-Eugène), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MORTIER (Louis-Jules), chasseur à la 17<sup>e</sup> compagnie de chasseurs forestiers.

PONTONNIER (Rémy-Alphonse-Laurent), sergent.

TUAILLON (Charles-Henri-Pérréol), sapeur à la 7<sup>e</sup> compagnie de chasseurs forestiers.

VIAIN (Jules-Florian), chasseur à la 7<sup>e</sup> compagnie de chasseurs forestiers.

#### Douaniers.

AUBERT (Camille-Gustave-Abel), soldat au 8<sup>e</sup> bataillon.

AUTRET (Raoul-Jean-Félix), sergent au 25<sup>e</sup> bataillon.

BARAOU (Guillaume-Pierre-Marie), caporal au 25<sup>e</sup> bataillon.

BARBE (Albert-Edmond), soldat au 11<sup>e</sup> bataillon.

BASSET (Julien-Joseph), caporal au 11<sup>e</sup> bataillon.

BERBIER (André), brigadier au 11<sup>e</sup> bataillon.

BERNATETS (Vincent), sergent au 18<sup>e</sup> bataillon.

BLANC (Eugène-Nestor), caporal au 11<sup>e</sup> bataillon.

BOTHOREL (Jean-Marie), soldat à la compagnie de forteresse de Brest.

BOURGOIS (Gaston-Maurice), adjudant au 11<sup>e</sup> bataillon.

BULTE (Joseph-Marie), maréchal des logis au bataillon 1 bis.

CABON (Jean), sergent fourrier au 25<sup>e</sup> bataillon.

CANERI (Jean-Toussaint), douanier de 1<sup>re</sup> classe, au 8<sup>e</sup> bataillon.

CARTEAUX (Auguste-Aimé), caporal au 8<sup>e</sup> bataillon.

CASTELLI (Hilaire-Pierre-Toussaint), adjudant-chef au 29<sup>e</sup> bataillon.

CASTETS (Louis-Joseph), caporal au 19<sup>e</sup> bataillon.

CHEVENEMENT (Victor-François), douanier de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> bataillon.

CHICOY (Michel-Antoine-Jacques), au 7<sup>e</sup> bataillon.

CONSTANTIN (Léon-Constant), caporal au 11<sup>e</sup> bataillon.

DELPY (Pierre), caporal au 17<sup>e</sup> bataillon.

DOURDEIN (Jules-Paul), sergent au 29<sup>e</sup> bataillon.

DUHAYON (Marcel-Daniel-Cornil), soldat au bataillon 1 bis.

DUSSUD (Barthélémy-Marius), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

ESCOLIVET (Pierre-Lucien), caporal au 28<sup>e</sup> bataillon.

EVRARD (Jules), sous-brigadier au bataillon de marche.

FONTANAUD (Jean), caporal, compagnie de forteresse de la Rochelle.

FUMEY (Auguste-Léon-Hermain), brigadier au 11<sup>e</sup> bataillon.

GANSEMER (Léon-Paul-Jean), caporal fourrier au bataillon de forteresse de Dunkerque.

GAVAUD (Hippolyte), 1<sup>er</sup> sapeur à la compagnie de forteresse de Lorient, Port-Louis.

GOMBEAU (René-Georges), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

GONNET (Jean-Marie-Théodore), soldat au 11<sup>e</sup> bataillon.

GOUDEZ (Alfred-André), sergent au bataillon 1 bis.

GOURNAY (Joseph), préposé au 7<sup>e</sup> bataillon.

GUERBERT (Simon-Jules), sergent au 6<sup>e</sup> bataillon.

GUERIN (Anthelme-Blaise), sergent au 11<sup>e</sup> bataillon.

GUYON (Léon-Nestor-Séraphin), sergent au 8<sup>e</sup> bataillon.

HECHINGER (Henri), préposé, caporal au 7<sup>e</sup> bataillon.

HUBERT (Eugène), soldat au 7<sup>e</sup> bataillon.

HULLEY (Jules), caporal au 28<sup>e</sup> bataillon.

JACOB (Émile-Eugène), sergent au 6<sup>e</sup> bataillon.

JOUAN (Aimable), sergent fourrier au 29<sup>e</sup> bataillon.

JUHIN (Théodule-Francois), sergent au 11<sup>e</sup> bataillon.

JULIA (Julien), sergent au 11<sup>e</sup> bataillon.

LALLARD (Adolphe), soldat au bataillon 1 bis.

LE BORVO (Émile), caporal fourrier, au bataillon de forteresse de Dunkerque.

LE BRIERO (Jules-Auguste), caporal au 26<sup>e</sup> bataillon.

LE GUENNE (Jean-François), caporal à la compagnie de forteresse de Lorient.

LE KERNEC (Albert-Julien), brigadier, section de forteresse de Belle-Ile.

LE MAO (François-Marie), soldat à la section de forteresse de Crozon.

LENOIR (Edmond), caporal au 29<sup>e</sup> bataillon.

LE PINIEC (Marc-Marie), soldat à la section de forteresse de Crozon.

LEPRETRE (Désiré-René-Florentin), sergent au 29<sup>e</sup> bataillon.

LE SCOUR (Jules-Isidore), soldat au 26<sup>e</sup> bataillon.

LE TURC (Joachim-Marie), sergent à la compagnie de forteresse de Lorient, Port-Louis.

LEVRAT (Fernand-Ulysse-Jules), sergent au 8<sup>e</sup> bataillon.

LOAEC (François-Marie), caporal à la compagnie de forteresse de Brest.

LORRAIN (Louis), caporal au 253<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MADRU (François-Edouard), sergent au 8<sup>e</sup> bataillon.

MALLIE (Paul-Prosper), sergent fourrier au 11<sup>e</sup> bataillon.

MARCHAND (Jules-Aristide-Henri), soldat au 11<sup>e</sup> bataillon.

MARTIN (Camille), sergent au 8<sup>e</sup> bataillon.

MONTAGNE (Herman), soldat au bataillon 1 bis.

NAILLE (Gabriel-Antonin-Constant), sergent au 11<sup>e</sup> bataillon.

NICOLLEAU (Auguste-François), sergent à la compagnie de forteresse de Ré.

PERRODEAU (Pierre-Aimé-Marie), sergent au 29<sup>e</sup> bataillon.

PIERRAT (Georges-Louis), maréchal des logis au 8<sup>e</sup> bataillon.

PIERRET (Marie-Louis), soldat au 261<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POUX (André-Jules-Narcisse), caporal au 11<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> compagnie.

PRAT (Jean-Baptiste), soldat au 8<sup>e</sup> bataillon, 2<sup>e</sup> compagnie.

PUJOL (Sauveur-Jean-Pierre), soldat au 7<sup>e</sup> bataillon, 1<sup>re</sup> compagnie.

RAPP (Léon-Edouard), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

RENOUF (Eugène-Alphonse), sergent au 28<sup>e</sup> bataillon.

RICHARD (Antoine-Joachim), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

ROBERT (Emilien-Jean), soldat au 20<sup>e</sup> bataillon.

ROLLAND (Hervé-Marie), sergent au 25<sup>e</sup> bataillon.

ROLLE (Julien), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

ROY (Jules-Auguste), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

SALLE (Abel-Maxime), sergent-major à la compagnie de forteresse de la Rochelle.

SCHENEBELEN (Aloïse), caporal au 7<sup>e</sup> bataillon.

SEYER (Henri), sergent au 8<sup>e</sup> bataillon.

SIMPLET (André-Robert), soldat au 11<sup>e</sup> bataillon.

SOCIE (Léon-Henri-Louis), soldat de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> bataillon.

SOLLIER (Camille-Lucien), caporal au 29<sup>e</sup> bataillon.

SPILLEBOUT (Julien-Paul-René), maréchal des logis au 1<sup>er</sup> bataillon.

TANQUEREL (Constant-Emile), sergent au 29<sup>e</sup> bataillon.

VAILLAT (Louis-Charles), soldat au 11<sup>e</sup> bataillon.

VASSEROT (Jean-Pierre), soldat clairon au 13<sup>e</sup> bataillon.

VIDAILHET (Armand), soldat au bataillon 1 bis.

VILLAUME (Jean-Baptiste), sergent au 7<sup>e</sup> bataillon.

VION-DURY (Edouard), sergent au 11<sup>e</sup> bataillon.

Chemins de fer de campagne.

RAIMOND (Marcel-Joseph), facteur (caporal) à la 10<sup>e</sup> section.

#### TROUPES COLONIALES

##### Infanterie.

MORTIER (Henri-François), adjudant au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

HERVÉ (Emmanuel), sergent-major au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

MAUGE (André-Edouard), clairon au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

HERAUD (Auguste-Marcel-Edouard), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

RUDELLE (Joseph-Emile), caporal au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LAURENT (Aimé-Henri-Octave), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DRIOLET (Jacques), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LE BIHAN (Jean-Baptiste), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BRENEOL (Jean-Yves), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CRETIN (Antony-Célestin), clairon au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

AUDOUBERT (Léopold), soldat au bureau de comptabilité des formations indigènes.

TOULLIOU (Mathurin-Jean-Eugène), caporal au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LABRIT (Joseph), soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LAVIC (Auguste-Léon), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOUISSET (Pierre-Marius), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

ESQUIVE (Louis-Albert), sergent au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOULLY (Eugène-Albert), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BRAUD (Pierre-Louis-Marie), sergent au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RABAUTE (Etienne-Antoine), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

HATIE (Pierre), clairon au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LEFEBVRE (Fleury-Henri), sergent au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CALVET (Augustin-Edmond-Joseph), soldat au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FIDEL (Léopold-François-Robert), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

COLOMBIE (Léo), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GARO (François-Marie), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GROS (Anthoine), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

SOULLET (Auguste-Alcide), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOUVIER (Antoine-Claude), sergent-major au bureau de comptabilité des formations indigènes.

LAMAISON (Eugène-Germain), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

BOULLE (Baptiste), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BAGUE (François), sergent clairon au bureau de comptabilité des formations indigènes.

BIDART (Etienne), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DESPREZ (Fernand-Louis-Emile), sergent au dépôt des travailleurs coloniaux.

HAVARD (Emile-Eugène-Alexis), caporal au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

TRETOUT (Yves-Corentin-Marie), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOURLON (Jean), caporal au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BEAUVERT (Henri), caporal au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

AUJARD (Anatole-Clément-Eugène), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BERGOUGNOU (Alexandre-Théophile), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CLERO (Yves-Joseph-Denis), soldat au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DE VEZE (Gabriel), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

CARETTE (Nicolas-Paul-Gabriel), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BLUCK (Vincent-Pierre), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BARGEOLLE (Alphonse-Louis-Henri), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

QUERVAREC (Alfred), soldat au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale.

POIGNONNEC (Jean-Guillaume), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

COMBES (Octave-Léon), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BEFFARA (Baphaël), clairon au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FLAVIEN (Auguste-François), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RIOU (Edmond-Joseph), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FOURRIER (Auguste), soldat au bureau de comptabilités des formations indigènes.

LANDI (Félix), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

MOLLIER (Marcel-Julien), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CAUQUIL (Charles-Jean-Joseph), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RAYNES (François-Joseph), soldat au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale.

ROLLET (Claude), sergent au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RIVIÈRE (Georges), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LANCEREAU (Georges-Gustave), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

AUBENAS (Maurice-Joseph), caporal au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RELMY (Fernand), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FRÉDÉRIC (René-Charles), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

JEAN (Ulysse-Lucien-Alexis), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CROS (Augustin-Julien-Joseph), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BASCOUL (Lucien-Charles-Jules), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

BOUISSIÈRE (Léon-Pierre-Paul), caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DAMOTTE (Louis-Augustin), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

HENRYOT (Marie-Clément-Marcel), caporal au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DUGAST (Jules-Léon-Paul), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TAFANELLI (Jean-Antoine), sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

ROUX (Emile-Samuel), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DARMAISIN (Jean-Marie), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FIOLE (Pierre), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

VINCENT (Pierre), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GUILLOT (Frédéric), sergent-major au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

AJAS (Pierre), caporal au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CHAUCHARD (Pierre-Gabriel-Marcel), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BENAU (Léopold), caporal au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CAROFF (Corantin-Marie), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GEHIN (Emile-Constant), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

REISER (Eugène), caporal au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CORNILLE (Alexis-Eugène), sergent au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LE POTENNEC (Pierre), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

TRENTHOMAS (Jean-Baptiste), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GOULLIER (Georges-André), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

NICOLAS (Corentin-Noël-Marie), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

MAREC (Pierre-Marie), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FRAPPIN (Eugène), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

HUGUET (Jules-Alexandre), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

TOURNIEROUX (Léonard-Henri), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GLACE (Henri-Albert), adjudant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CURVALE (Joseph-Louis), adjudant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FROMENT (Paul-Marius), sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CAUROUGE (Charles-Louis), caporal au bureau de comptabilité des formations indigènes.

FOURTINE (Henri-Charles), sergent au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GENTIT (Jean), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BRAYLE (Jean-Eloi), soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

PINEAU (Didier-Henri-Marie), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

THIERY (Xavier-Henri), adjudant au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LERAS (Auguste-Marie-Gabriel), capitaine au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

JEANSSELLE (Georges), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOURGEAT (Charles-Marc-Etienne), sergent au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GORON (François-Marcel), clairon au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CALAS (Elie-Moïse-Jules), caporal au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CANTALOUSE (Auguste), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RIBES (Joannes), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DIADHOU (Pierre), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOETTO (Louis-Philippe-Auguste), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GONGORNO (Charles), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BARRAQUE-BIGOT (Victor), sergent au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BRULIN (Eugène-Emile), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

THORE (Marc-Pierre), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

VIROLLIN (Dolor), clairon au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

PEUZIAT (Pierre-Marie), clairon au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

LE GUILLOU (Joseph-Marie), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

RIGAUX (Julien-Alexandre), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

POLLEFOORT (Pierre-François-Désiré), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BONNAUD (Joseph), sergent au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

PRADELLES (Joseph), sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

SEBIRE (Louis-Auguste), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

ROVIRE (Moïse), caporal au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

MOREAU (Ernest-Henri), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BERTHAUD (Georges-Marius), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

AUDEBERT (Sylvain-Paul), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BUTON (Henri), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CASSIGNOL (Jules-Raoul-Félix), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

THIBAUD (Pierre-Joseph), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BARRAL-POULAT (Emisée), sergent au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

UTHURALT (Michel), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DE TROURET DE KERSTRAT (Paul), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GAUTRON (André-François), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

CANTIN (Eugène), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

DEVILLE (Maurice-Paul), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GANNE (Théodore-Alfred), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BACQUENOIS (Georges-Aimé), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

BARANTIN (Auguste-Bernard), sergent au bureau de comptabilité des formations indigènes.

BARBIER (Georges-Louis), sergent au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GRISON (Henri-Léon), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BOUCHEY (Paul-Eugène), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

JAMA (Honoré-Victor), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

SUREAU (Marc-Benjamin), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GARO (Jean-Paul-Gabriel), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

PEYRE (Louis), soldat au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale.

BARTHE (Théophile), soldat au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

GOURIOU (Yves), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon et brave soldat, blessé grièvement, le 21 juin 1915, en accomplissant son devoir. Amputé du bras droit.

TRUFFOT (Hector-Camille), soldat au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : fusilier mitrailleur d'un calme et d'un courage remarquables. Blessé à son poste de combat, le 30 novembre 1917.

LE CORRE (Charles), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave et énergique. S'est distingué, le 4 mars 1918, en donnant à ses camarades le plus bel exemple de courage et d'audace et s'élançant d'une façon résolue à l'assaut des positions ennemies. Une blessure. Deux citations.

GIRARD (Eugène-Henri-Joseph), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat, grièvement blessé, le 27 février 1915, en s'élançant bravement à l'attaque des positions ennemies.

LECAILLE (Marcel-Maurice), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : caporal courageux et énergique, blessé grièvement, le 30 septembre 1916, en faisant bravement son devoir.

GAUMETTE (Marius), soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon et brave soldat, grièvement blessé, le 1<sup>er</sup> juillet 1916, dans l'accomplissement de son devoir. Une blessure. Une citation.

ROBERT (Henri), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : brave et dévoué soldat, grièvement blessé, le 25 septembre 1915. Une blessure. Une citation.

LE PRADO (Alexandre), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : grièvement blessé, le 9 août 1915, dans un poste d'écoute, lors d'une attaque allemande.

CEANET (Jean), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : mitrailleur. Blessé, en faisant entièrement son devoir, le 16 juillet 1916.

LOMBARD (Alphonse), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat. Blessé grièvement, le 2 octobre 1914, en faisant bravement son devoir. Une blessure. Une citation.

LORIOU (Eugène-Félix), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave et courageux. Blessé grièvement, le 22 août 1914, en faisant bravement son devoir. Une blessure. Une citation.

DAMOUR (Frédéric), caporal au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent gradé, brave et énergique. Très grièvement blessé, le 4 juillet 1916, à son poste de combat. Ankylose du genou gauche. Deux blessures. Trois citations.

VILLARET (Antoine), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat. Très grièvement blessé, le 7 septembre 1915, paralysie du bras gauche. Une blessure. Une citation.

LE GUNFF (Jean-Marie), soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : grièvement blessé à l'attaque du 25 septembre 1915, en se portant courageusement à l'assaut. Paralysie de la jambe gauche. Une blessure. Une citation.

PENIGAUT (Ernest), sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent sous-officier, deux fois cité pour son courage et son opiniâtreté et pour avoir, à coups de grenade, forcé à la retraite l'ennemi qui le mitraillait à moins de cinquante mètres, et l'avoir obligé à abandonner ses mitrailleuses, ses morts et ses prisonniers.

CAUQUIL (Germain-Joseph), soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave et dévoué, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Grièvement blessé, le 25 septembre 1915.

LE GOZIC (François-Napoléon), caporal au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : brave soldat, qui s'est vaillamment comporté le 25 septembre 1915, pendant l'attaque. A été grièvement blessé le 30 et a été réformé pour ankylose du bras. Une citation. Une blessure.

PUGNAT (Maximin), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Blessé grièvement le 25 septembre 1915, en s'élançant bravement à l'assaut d'une tranchée ennemie.

DRUMILLON (Francisque-Camille), clairon au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat courageux a été très grièvement blessé, le 22 septembre 1915, en faisant bravement son devoir.

MEILHAND (Henri), caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : gradé énergique et très courageux. A été grièvement blessé, le 25 septembre 1915, en entraînant ses hommes à l'assaut.

ANSQUER (François), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave, courageux et particulièrement énergique. Blessé grièvement, le 7 novembre 1915, en défendant un petit poste attaqué.

PLAUSOLLES (Pierre-Marcel), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat courageux, très grièvement blessé le 18 septembre 1914. Perte de l'usage de la main gauche.

MOCOCAIN (Albert), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat, d'une belle attitude au feu. Grièvement blessé le 9 mai 1917. Perte de l'usage d'un membre.

ROUDANT (Louis), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat, très courageux. A fait bravement son devoir pendant la journée du 15 juillet 1918, au cours de laquelle il a été grièvement blessé.

PITRE (Joseph), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat dévoué et courageux. Blessé grièvement le 4 septembre 1916, en faisant bravement son devoir.

GENILLEAU (Ernest), sergent au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale : grièvement blessé, le 16 juillet 1918, en contribuant vaillamment à arrêter l'attaque de l'ennemi.

DECOSNE (Ernest), soldat au bureau de comptabilité des formations indigènes : excellent soldat mitrailleur, grièvement blessé à son poste de combat, le 17 avril 1917.

SICCARDI (Pascal), soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent mitrailleur, brave au feu. Blessé très grièvement, le 1<sup>er</sup> juillet 1916, en s'élançant sur l'ennemi. Perte de l'usage du bras droit.

**PINEILL (Lucien-Emile-Jean)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : blessé grièvement, le 26 septembre 1914, en faisant bravement son devoir.

**MOSSE (Albert-Mardoché)**, sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : gradé sérieux, actif et dévoué, d'une très belle attitude au feu. Grièvement blessé en s'élançant bravement à l'attaque des positions ennemies, le 18 mai 1915. Perte de l'usage du bras droit.

**ROBRETEAU (Jean-Marie)**, soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat, courageux et dévoué, très grièvement blessé, le 16 mars 1916, en assurant le ravitaillement des premières lignes. Perte de la vision de l'œil gauche.

**MOGUEN (Olivier-Marie)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Grièvement blessé à son poste de combat, le 14 octobre 1916. Amputation des cinq orteils du pied gauche.

**GIRARD (Clément-Léon)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat. Blessé très grièvement, le 6 octobre 1915, en première ligne, en faisant bravement son devoir. Deux citations.

**MILHERES (Louis)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon et brave soldat. Blessé grièvement aux Dardanelles, le 6 décembre 1915, à son poste de guetteur. Perte de l'œil droit.

**MONTAUBAN (Jean-André)**, caporal au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : grièvement blessé, le 26 septembre 1914, en conduisant une patrouille jusqu'au contact des tranchées allemandes.

**BRULON (Marcel-Louis-Auguste)**, sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : gradé d'une remarquable bravoure, a donné le plus bel exemple d'abnégation et de dévouement en se portant sous un feu violent de mitrailleuses au secours d'un de ses hommes. Grièvement blessé.

**ALMARIC (Albert-Paul)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Grièvement blessé, le 17 juin 1915, en faisant son devoir. Perte de l'usage d'un membre.

**CHALULEAU (Odyllé-Gabin)**, soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : belle conduite le 19 octobre 1918. Atteint d'une blessure grave alors qu'il portait au poste de secours un de ses camarades blessé.

**BONNIN (Jean-Louis-Pierre)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : vaillant soldat. Très grièvement blessé, le 25 septembre 1915, en s'élançant à l'assaut des lignes allemandes.

**ROUCHALEAU (Jean)**, soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat plein d'ardeur. S'est fait remarquer dans toutes les circonstances par son sang-froid et par sa bravoure. Une blessure. Deux citations.

**GAUDIN (René-Jules)**, soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat. Grièvement blessé en accomplissant bravement son devoir au cours d'un assaut donné par sa compagnie.

**FERRARI (Dominique)**, soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon et brave soldat. Grièvement blessé, le 27 août 1914.

**GASC (Jules-Louis)**, soldat au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : s'est distingué pendant toute la guerre comme agent de liaison et mitrailleur, notamment le 1<sup>er</sup> octobre 1917, où, étant resté à son poste seul avec un camarade, lors d'une attaque ennemie, il a arrêté par son feu une incursion dans nos lignes.

**ALIPHAT (Louis)**, sergent fourrier au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon sous-officier. Grièvement blessé, le 27 août 1914, puis le 9 juillet 1916, au cours de l'attaque d'un village fortifié. Deux blessures. Une citation.

**PELTIER (Joseph)**, soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat courageux, volontaire pour toutes les missions périlleuses. Blessé grièvement lors des attaques du 20 juillet 1916, au moment où il allait s'élançant à l'assaut. Perte de l'œil droit.

**LEROUX (Jules-Marie)**, soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Grièvement blessé à son poste de combat, le 4 juillet 1916.

**KVENARD (Marcel-Armand)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Grièvement blessé à son poste de combat, le 2 juin 1918.

**BEAUMONT (André)**, caporal au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent caporal s'étant distingué par son courage et son dévouement, notamment, le 20 avril 1916, en ramenant sur son dos et sous les balles, son sergent grièvement blessé au cours d'une reconnaissance. Deux citations. Deux blessures graves.

**VILLERONCE (Oscar-François)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave, énergique et dévoué. A donné à ses camarades un bel exemple de courage jusqu'au moment de son évacuation. Amputation partielle des pieds.

**GUILLOT (Pierre Paul-Jean)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Amputé de la jambe droite par suite d'un coup de feu reçu par accident en service commandé.

**REVERTEGAT (Marcel-Antoine)**, sergent au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : agent de liaison modèle qui a mérité trois citations dans ses fonctions, pour son attitude, sa bravoure et son dévouement.

**DUGUE (Pierre-Marie)**, soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent fusilier mitrailleur, brave et dévoué, donnant à ses camarades un exemple constant du plus beau sang-froid. Grièvement blessé, le 1<sup>er</sup> octobre 1917, à son poste de combat. A perdu presque complètement l'usage du pied droit et de la main droite.

**DUSSERRE (Emile)**, sergent au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent sous-officier énergique, brave. Dans la nuit du 29 au 30 juillet 1915, étant de service dans un poste d'écoute, a repoussé une attaque de grenadiers ennemis. Grièvement blessé, n'a pas cessé d'encourager ses hommes à lutter jusqu'au bout.

**BERING (Gaston)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat. A fait bravement son devoir à l'assaut des positions ennemies, en décembre 1916. Une blessure. Une citation.

**LANGLOIS (Victor-Louis)**, caporal fourrier au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent gradé, très brave. Blessé grièvement, le 1<sup>er</sup> juillet 1916, en faisant son service d'agent de liaison. A accompli sa mission jusqu'au bout, malgré ses blessures très graves (perte de l'usage de la jambe droite). Deux citations antérieures.

**REGOS (Cyrus-Jean-Joseph)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat courageux. Grièvement blessé, le 25 juillet 1916. Perte de l'usage du bras droit.

**FEREYRE (Ernest-Auguste)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très brave soldat, impassible pendant les bombardements. A été blessé à son poste, où il donnait à ses camarades, dans la tranchée, le plus bel exemple de courage et de sang-froid.

**FAURE (Marcel)**, caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : tombé aux mains de l'ennemi, a réussi à rejoindre nos lignes. S'est ensuite montré particulièrement brave au cours de plusieurs combats. Grièvement blessé à l'assaut du 28 février 1915.

**LA COZE (Jean-Marie)**, soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat mitrailleur courageux et dévoué. Grièvement blessé, le 7 novembre 1916, à sa pièce qu'il continuait de servir malgré la violence du bombardement. A perdu presque complètement l'usage de la main droite, et partiellement l'usage de la jambe droite. Trois blessures. Une citation.

**PENSEC (Louis-Allain)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave, courageux et énergique plusieurs fois volontaire pour les missions périlleuses, blessé très grièvement le 12 juillet 1916, au cours d'une reconnaissance offensive. Deux blessures. Une citation.

**RIVOLLIER (Antonin-Claude)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon soldat, courageux et brave. Blessé deux fois au cours de la campagne, le 6 juillet 1916, en dernier lieu, très grièvement blessé. Perte de l'usage d'un membre.

**MICHEL (Joannin-Henry)**, soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Grièvement blessé au cours d'une attaque du 27 août 1914.

Impotence fonctionnelle du membre inférieur gauche.

**MOLINEAU (Roger-Emmanuel)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat d'un courage et d'une bravoure admirables. Blessé très grièvement, le 25 septembre 1915, en s'élançant à l'assaut de la position ennemie. Une blessure. Une citation.

**THOMAS (Emile-Marie)**, soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : brave soldat. Grièvement blessé au cours d'une patrouille, le 27 août 1914. Impotence de la main gauche, ankylose du poignet et paralysie du nerf sciatique.

**GEYNET (Joanny)**, soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave et dévoué. Grièvement blessé, le 1<sup>er</sup> août 1916, en réparant une ligne téléphonique sous un violent bombardement. Une blessure. Une citation.

**PALLOT (Henri-Roger)**, sergent-major au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : agent de liaison très méritant et d'une grande bravoure. A toujours assuré pendant les opérations d'octobre 1918, pendant les moments les plus pénibles et les plus dangereux, toutes les missions qui lui ont été confiées.

**LE BOURDIEC (Louis-Léopold)**, caporal au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon caporal, courageux et dévoué. Grièvement blessé, le 25 mai 1917, au cours de la relève d'un petit poste. Une blessure. Une citation.

**FAUSSE (André-Alfred)**, clairon au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat courageux. A fait preuve d'énergie et de sang-froid pendant l'attaque du 25 septembre 1915 où il a été grièvement blessé en faisant bravement son devoir. Deux blessures. Une citation.

**SIROT (Fernand-Camille)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : blessé grièvement, le 25 septembre 1915, en se portant à l'attaque des tranchées ennemies.

**JULLIARD (Claude)**, soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : au combat de fin septembre 1915, s'est fait remarquer par son courage et son sang-froid. A eu les deux bras fracturés. Une blessure. Une citation.

**CESARI (Jean-Antoine)**, soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat brave et dévoué. Grièvement blessé au cours d'une attaque, le 25 septembre 1915. Ankylose du coude droit.

**SMADJA (Samuel-Henri)**, médecin auxiliaire au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : médecin auxiliaire dévoué et consciencieux. A été surpris par le déclenchement d'un violent bombardement ennemi par obus à gaz, le 24 décembre 1917, en procédant à la vérification des moyens de protection dans les tranchées de première ligne.

**CORNUAILLE (Louis-Joseph-Marie)**, soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : soldat courageux et énergique. A été très grièvement blessé en montant bravement à l'assaut des tranchées allemandes, le 25 septembre 1915.

**PROST (Marcel)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : brave soldat, ayant toujours eu une belle attitude au feu. Blessé très grièvement, le 4 septembre 1914. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

**LE CABELLEC (Jean-Louis)**, soldat au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : blessé grièvement au bras gauche pendant l'attaque du 25 septembre 1915. Impotence fonctionnelle presque complète du bras et de la main. Une blessure. Une citation.

**PICHON (Théodore)**, soldat au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent soldat. Grièvement blessé, le 28 décembre 1914, en se portant à l'assaut des tranchées allemandes. Trépané et réformé.

**MARCHAL (Jean-Eugène)**, soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : brave et dévoué soldat. Très grièvement blessé, le 27 septembre 1915, en se portant résolument à l'assaut des lignes ennemies.

**GUENIOT (Charles-Albert)**, soldat au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : grièvement blessé, le 1<sup>er</sup> octobre 1915, en faisant bravement son devoir.

**LAFARGUE (Georges)**, sergent au bataillon sénégalais n° 5 : sous-officier énergique et plein d'allant. A donné maintes preuves de son



courage et de son sang-froid. Blessé à son poste de combat, le 17 juillet 1918.

#### Artillerie.

LEROY (Edmond Prosper-Henri), maréchal des logis au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

LEIGNEL (Léopold-Joseph-Edouard), maréchal des logis au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie coloniale.

COLMAIRE (Charles-Georges-Fernand), canonnier au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

AMARA DIERA, canonnier, Afrique occidentale française.

#### Section des commis ouvriers d'administration coloniaux.

MILLOT (Georges), caporal à la section des commis ouvriers d'administration coloniaux.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la croix de la Légion d'honneur et concession de la médaille militaire.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

LANDRY.

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

**Article unique.** — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour chevalier, à compter du 16 juin 1920, les officiers rayés des cadres dont les noms suivent :

#### Génie.

GAYE (Léon), capitaine à titre temporaire au 1<sup>er</sup> rég. du génie.

CHAMPEAU (Edouard-Louis), capitaine à la direction du génie de Versailles.

LAUER (Etienne-Jean), lieutenant à titre temporaire au 3<sup>e</sup> rég. du génie.

FÉRIAL (Lucien), lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. du génie : a bravement fait son devoir en toutes circonstances. Grièvement blessé au cours d'une reconnaissance faite sans souci du danger sous un violent bombardement.

#### Interprètes.

JAVET (Alexandre-Alfred), officier interprète de 1<sup>re</sup> classe.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la croix de la Légion d'honneur.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

LANDRY

Le ministre de la marine, le ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

**Article unique.** — Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, à compter du 16 juin 1920, les militaires de l'armée active dont les noms suivent :

#### LÉGION D'HONNEUR

##### Officiers.

##### Infanterie.

BABEL (Marie-Antoine-Emile), capitaine au 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

BESNARD (Gaston), chef de bataillon au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

BLARDAT (Raphaël-Ulysse-Alexandre), capitaine au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

CARTIER (Georges-Eugène-Alphonse), chef de bataillon à l'état-major général des armées alliées en Orient.

CHENNEVIÈRE (Charles-Alfred), chef de bataillon au musée de l'armée, détaché du 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DEROMBOURG (Jean), chef de bataillon au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DEBRUYNE (Lucien-Gaston-Joseph), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves.

DECOURBE (Georges-Louis), chef de bataillon au 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DEFAUX (Honoré-Louis), capitaine au 31<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

DEVERRE (Auguste-Paul), chef de bataillon au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DONNADIEU (Robert-Edouard), chef de bataillon au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

FROUSTEY (Louis-Jean), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie, détaché à l'état-major de la subdivision de Casablanca.

GELAS (Joseph-Antoine), lieutenant au 51<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

GRARD (Lucien-Raymond-Augustin), chef de bataillon au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

GUERIN (Maurice-Yves-Marie), chef de bataillon au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

GUEDON (Charles-Marie-Narcisse), chef de bataillon au 156<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

KELLER (René-Aloys), chef de bataillon hors cadres état-major.

LARDIER (Florian), chef de bataillon au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LASALMONIE (Gustave), chef de bataillon au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves.

LAULHE dit HERROU (Dominique-Léon), chef de bataillon au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

LAURENT (Edmond-Camille-Jean), chef de bataillon à l'état-major particulier de l'infanterie.

LORIOZ (Léon-Arsène), chef de bataillon au 16<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

OGER (Charles), chef de bataillon hors cadres état-major.

PETIT (Georges-Pierre), capitaine au 92<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PRIEUR (Lucien-Pierre), capitaine au 1<sup>er</sup> régiment étranger.

RICHER (Lucien-Jules-Eugène), chef de bataillon au 166<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

RUZÉ (Léon-Marie-Joseph), chef de bataillon au 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SALEL (Marie-Paul-Edouard), chef de bataillon au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves.

SENGES (Clément-Paul-Guillaume), capitaine au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

TOUSSAINT (Pierre-Henri), chef de bataillon au 31<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

DE TCHARNER (Albert-Charles-Frédéric-Henri), capitaine adjudant-major au 3<sup>e</sup> rég. étranger.

GRESSER (Ange-Emile), chef de bataillon au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

GSCHWIND (François-Xavier), capitaine (en non-activité).

GUETTAF Slimane Bensaïd ben Slimane, ben Bélaïd, lieutenant indigène au 9<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens.

GUIBERT (Edouard-Calixte-Louis-Marie-Joseph), chef de bataillon au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens.

GUINGNE (Léon-Alfred), chef de bataillon au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

GUISELIN (Antonin-Pierre-Louis), chef de bataillon hors cadres état-major.

HUBERT (Adrien-Victor-Henri), chef de bataillon à l'état-major particulier, détaché état-major.

JACQUEMIN (Julien-Jean-Joseph), chef de bataillon au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

JANSON (Charles-Alcide), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs algériens.

JAY (Pierre-Albert), capitaine au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

KOCH (Louis-Charles-Henry), chef de bataillon au rég. de sapeurs-pompiers.

LANNE (Edmond-Marie-Ange), lieutenant-colonel au 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie (compagnie hors rang).

LAPORTE (Victor-Jules-Marie), chef de bataillon au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), école supérieure de guerre.

LASSERRE (Louis-Jean), capitaine au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LAVERHNE (Jean-Baptiste-Ernest-Armand), chef de bataillon au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens.

LEBAS (Louis-Marie-Joseph), chef de bataillon au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LELANDAIS (Emile-Félix), chef de bataillon au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LEGRET (Henry-Paul), chef de bataillon au 169<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

LEVAVASSEUR (Julien-Joseph), capitaine au 12<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

LEROCH (Julien-Eugène), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

L'HUILLIER (Henry), chef de bataillon au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

MAGDELAIN (Auguste), chef de bataillon au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MARCHAND (Jean-Marie-Albert), chef de bataillon au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MASSONI (Emile-Augustin), chef de bataillon au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MENARD (Louis-Henri), chef de bataillon au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MESSINES (Paul-Louis), chef de bataillon au 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MICHEL (Pierre), chef de bataillon au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

MULLER (Adrien-Louis), chef de bataillon au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

NORMAND (Gabriel-Aderald-Pierre-Eugène), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie.

NOUGUES (Jean-Raymond), chef de bataillon au 86<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

O'BYRNE (Henry-John-Edward), chef de bataillon au 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAYCHENQ (Jean-Baptiste), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

PÉLADE (Pierre-Alfred), chef de bataillon au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PELLISSIER (Gabriel-Marie-Charles), chef de bataillon à l'état-major particulier de l'infanterie.

PÉTIN (Lucien-Albert), chef de bataillon au 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PETIT (Alfred-Marie), chef de bataillon au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PHILIPPE (Henri), chef de bataillon au 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POIRMEUR (Marie-Emile-Henri), chef de bataillon (hors cadres) service géographique.

POTIER (Charles-Auguste-Pierre), chef de bataillon au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

POULET (Maurice-Bruno), chef de bataillon au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAMPILLON (Paul-Eugène), chef de bataillon au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

POURAILLY (Olympe-Jean-André), chef de bataillon au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RENAULT (Olivier), chef de bataillon (hors cadres) état-major.

RIVET (Louis), chef de bataillon à l'état-major particulier de l'infanterie.

**RIPAULT** (Ferdinand-Albert-Charles), chef de bataillon au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ROCH** (Paul), chef de bataillon au 502<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

**ROUSSELOT** (Marie-Jules), chef de bataillon au 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ROUSSELOT** (Lucien-Frédéric), chef de bataillon au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**RULLIER** (Marie-François-Amédée), chef de bataillon au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**SANTINI** (Charles-Achille-Maurice), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

**SEMBLA** (Camille-Jules-Justin), capitaine (hors cadres), justice militaire.

**SERAIN** (Auguste-Charles-Henri), chef de bataillon au 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**SILLEGUE** (Jacques), chef de bataillon au 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**SINAIS** (Léon-Afred-Constant), capitaine au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**STIRN** (Charles-Louis-Martin), lieutenant-colonel (hors cadres) état-major.

**TEMPORAL** (Louis-François-Alphonse), capitaine au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**TOURNADE** (Antonin), chef de bataillon au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**TOURNIER** (Marie-Alphonse-Léon), capitaine au 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**TRAMOND** (Gabriel-Joseph), chef de bataillon (hors cadres) état-major du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

**VALENCON** (Achille-Eugène), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie.

**VEYSET** (Samuel-Bernard), chef de bataillon au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**VILAREM** (Pierre-Jean-Joseph), chef de bataillon au 502<sup>e</sup> rég. de chars de combat.

#### RECRUTEMENT

**BOUCHOT** (Félix-Charles), capitaine adjoint au commandant du bureau de recrutement de Bourges.

**LESUEUR** (Frédéric-François-Alexandre), capitaine adjoint au commandant du bureau de recrutement de Langres.

**AURICHÉ** (Pierre-Charles-Léon), capitaine adjoint au commandant du bureau de recrutement de Lons-le-Saunier.

**BONNIOT** (Xavier-François), capitaine adjoint au commandant du bureau de recrutement de Belley.

#### Cavalerie

**PELLÉE DE SAINT-MAURICE** (Marie-Georges), chef d'escadrons état-major particulier, état-major de la 4<sup>e</sup> division de cavalerie.

**DE VAULCHIER** (Marie-Paul-René), lieutenant-colonel au 26<sup>e</sup> rég. de dragons.

**VIDALIN** (Jean-Henri), capitaine au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.

**WEST** (Philippe-Joseph-Marie-Gaston), chef d'escadrons au 6<sup>e</sup> rég. de chasseurs.

**DE CHALVET DE ROCHEMONTEIX** (Jean-Georges-Marie-Abel), chef d'escadrons (hors cadres) état-major, élève à l'école de guerre.

**RODELLEC DU PORZIC** (Henri-Joseph-Vincent), chef d'escadrons au 6<sup>e</sup> rég. de dragons.

**BRUGÈRE** (Jean-Baptiste-Léon-Marin), chef d'escadrons à titre temporaire, élève à l'école supérieure de guerre.

#### Artillerie.

**AY** (Bonaventure-Eugène-Albert), chef d'escadron au 1<sup>er</sup> groupe d'artillerie à cheval.

**BACHELERIE** (Jacques-Achille), chef d'escadron au 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**BATAILLE** (Georges-Léon-Pierre-Joseph), chef d'escadron au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**BAZERQUE** (François), capitaine (hors cadres), école militaire de Billom.

**BELIN** (Marcel-François), chef d'escadron au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**BERTHONNAUD** (Gustave-Jean), capitaine au 110<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**BLADIER** (Julien-Joseph-Marie), lieutenant-colonel au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché en mission.

**BOUVIER D'YVOIRE** (François), chef d'escadron au 105<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**BUZON** (Jean-Germain), chef d'escadron au 281<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**CAMPANA** (Don-Ignace-Raphaël), chef d'escadron, état-major particulier, inspection du matériel de l'artillerie de l'armée d'Orient et de l'armée du Levant.

**CENSIER** (Louis), chef d'escadron, état-major particulier, parc d'artillerie, annexe de Jougny.

**CHAPUIS** (Emmanuel-Marie-Célestin), capitaine à l'état-major particulier, parc d'artillerie du 5<sup>e</sup> corps d'armée.

**DAUDIN** (Ernest-André), chef d'escadron, (hors cadres, état-major), école supérieure de guerre.

**DEVALS** (Eugène-Raphaël-Raymond), chef d'escadron au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**DE DIEULEVEULT** (Max-Henri-Michel-Joseph-Marie), chef d'escadron au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**DOUGLAS** (Marius-Jules), capitaine, état-major particulier, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc.

**DUBURQUOIS** (Alfred-François-Marie), chef d'escadron au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**DÜPUIS** (Désiré-Eugène), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**DUVAL** (François-Auguste), chef d'escadron, état-major particulier, parc d'artillerie de place de Vincennes. Parc annexe de Saint-Denis.

**CARBONNIER** (Emile-Henri-Arthur), capitaine à l'état-major de la direction générale des ravitaillements et convois aux armées.

**CHOUFFOT** (Paul), chef d'escadron au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**CLEMENT** (Maurice-Jean-Emile), chef d'escadron (hors cadres) à l'état-major de l'armée française du Rhin.

**COLLET** (Alphonse-Marie-Constant), capitaine (hors cadres) à l'école militaire de l'artillerie.

**FEDARY** (Paul), chef d'escadron (hors cadres) stagiaire à l'état-major de l'armée.

**FERBER** (Jules), chef d'escadron au 103<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**FOUGERE** (François-Marie-Jacques), chef d'escadron au 241<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**FREYCHET** (Paul), capitaine au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**GLASS** (Marius-Louis-Fortuné), chef d'escadron au 133<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**GOBILLARD** (Xavier-Pierre-Alexis-Nazareth), chef d'escadron au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**CRAPINET** (Alfred-Camille), capitaine au 153<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**GUENOT** (Louis-Anatole), chef d'escadron, état-major particulier, parc d'artillerie de la place de Metz.

**HOGU** (Gaston-Albert-Marcel-Félix), chef d'escadron au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**IGOLEN** (Jules-Jean-Marius-Gabriel), chef d'escadron au 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**JACOBSON** (Alfred-Léon), capitaine au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie. Détaché mission.

**JAMET** (Gustave-Ferdinand), chef d'escadron au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**JOUFFROY** (Louis-Ernest), chef d'escadron, (hors-cadres). Chars de combat.

**JULIEN-LABRUYERE** (Jacques-François-Maurice), lieutenant-colonel, hors cadres, à l'état-major du 9<sup>e</sup> corps d'armée.

**KAPPELHOFF** (Franz-Yvan-Marie-Ernest), chef d'escadron au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LALOY** (Georges-Eugène-Jules), chef d'escadron à l'état-major de l'artillerie du 13<sup>e</sup> corps d'armée.

**LEBRAT** (Léon-Antoine), capitaine au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LÉFER DELA MOTTE** (Albert-Henri-Edouard), chef d'escadron à l'état-major particulier, état-major du 10<sup>e</sup> corps d'armée.

**LEGUE** (Jules-Arthur), chef d'escadron au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LETARD DE LA BOURALIERE** (Raymond-Augustin), chef d'escadron au 109<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LEULLIER** (Cyriaque-Arsène-Paul-Emile), chef d'escadron au 43<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**LHOPITEAU** (Paul-Emile), colonel au 44<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MAREY-MONGE** (Marie-Marc-Charles-Claude-Ernest), lieutenant-colonel à l'état-major particulier, dépôt de remonte de Mâcon.

**MARCOTTE DE SAINTE-MARIE** (Emmanuel-Marie-Joseph-Adrien), chef d'escadron au 204<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MARTINEAU** (Paul-Auguste), chef d'escadron au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MAUNOURY** (Louis), chef d'escadron au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché à l'école supérieure de guerre.

**MORAND** (Robert-Antoine-Jules), chef d'escadron à l'état-major particulier, adjoint à l'inspection des forges, Paris.

**MORIN** (Jean-Baptiste-Mathieu), chef d'escadron au 132<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MOUGET** (Pierre-Alphonse), chef d'escadron au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**NAUDE** (Edouard-Clément), chef d'escadron au 107<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**PEGAY** (Pierre-Jean-Marie), chef d'escadron à l'état-major particulier, inspection permanente des fabrications de l'artillerie.

**PEYRACHE** (Marius-Thomas), capitaine au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie, mission militaire française en Pologne.

**PICHOT** (Henri-Gustave), chef d'escadron au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**POISSON** (Marie-Joseph-Jacques), chef d'escadron, état-major particulier. Dépôt de remonte de Guingamp.

**POULLEAU** (Charles-Louis-Henri), chef d'escadron au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**POUPART** (Adrien-Henry), chef d'escadron au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**QUARANTE** (Jules-Prosper), chef d'escadron état-major particulier. Parc d'artillerie du 16<sup>e</sup> corps d'armée.

**QUINTIN** (Charles-Julien-Etienne), chef d'escadron au 51<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**ROERGAS** (Alexandre-Henri-Joseph), capitaine au 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**ROUX** (Marie-Antoine-Marcel), chef d'escadron au 113<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**ROUX** (Maurice-François), chef d'escadron hors cadres. Service automobile.

**SEIGEOT** (Pierre-Philippe), chef d'escadron au 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**SORRET** (Louis-Alexandre), chef d'escadron, état-major de l'artillerie du 3<sup>e</sup> corps d'armée.

**TERVER** (Paul-Martin-Charles), chef d'escadron au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**THIBON** (Armand-Etienne-Charles), chef d'escadron, état-major particulier, commission de poudres de Versailles.

**THIEBAUD** (Paul-Louis), chef d'escadron au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**TISNES** (Franck-Emile), capitaine au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**TISSERAND** (Eugène), capitaine au 89<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**TRIBOUT** (Auguste-Léonard-Adrien), chef d'escadron, état-major particulier, centre d'études techniques d'artillerie à Metz.

**VESIGNIE** (Jean-Paul-Louis), chef d'escadron au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**VIOLET DU BREIL** (Théophile-Marie-Joseph), chef d'escadron au 83<sup>e</sup> rég., détaché mission Pologne.

**VOGEL** (Charles), chef d'escadron au 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**WATRIN** (Georges-Louis-Maurice), chef d'escadron au 82<sup>e</sup> rég., à la disposition du général inspecteur à la préparation militaire des étudiants et élèves de la classe 1920.

### Génie.

#### OFFICIERS

**PERROUD** (Alexis-Joseph-Marie), chef de bataillon au 4<sup>e</sup> rég. du génie.

**GUÉRY** (Joseph), chef de bataillon à titre temporaire au 11<sup>e</sup> rég. du génie.

**MENUT** (Henri-Joseph-Félix), capitaine au 2<sup>e</sup> rég. du génie.

**WATHIER** (Henri-Désiré-Gustave), chef de bataillon à titre temporaire au 10<sup>e</sup> rég. du génie.

**PAGE** (François), capitaine au 30<sup>e</sup> rég. du génie.

**BAILLS** (Georges-Joseph-Barthélemy), chef de bataillon à la chefferie de Mayence.

#### OFFICIER D'ADMINISTRATION

**ROUX** (Léon-Etienne-Joseph), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe. Direction d'Alger.

### Aéronautique.

**LEMAITRE** (Jean-Marie), capitaine d'artillerie au 1<sup>er</sup> rég. d'aviation.

**BUES** (Jean-Benoit-Marie-Joseph), capitaine de cavalerie au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation.

### Intendance.

#### FONCTIONNAIRES

**BRUNSCHWIG** (Ernest), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe au gouvernement militaire de Paris.

**COUPEZ** (Bernardin), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe aux troupes de la Sarre.

**DUBLANCHY** (Charles-Nicolas), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe au 14<sup>e</sup> corps d'armée.

**VILLENEUVE** (François), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée.

#### OFFICIERS D'ADMINISTRATION

**BLANCHARD** (Georges-Gabriel) officier d'administration principal des bureaux de l'intendance au territoire d'Alsace.

### Service de santé.

#### MÉDECINS

**EPAULARD** (Alexis), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, troupes d'occupation du Maroc.

**FISCHER** (Georges-Marie-Jacques-Alphonse), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, commission consultative médicale.

**GRENIER** (Paul-Henri-Maurice), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, place de Nantes.

**GUICHEMERRE** (Jean-Gabriel-Paul), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe en non-activité pour infirmités temporaires, 11<sup>e</sup> corps d'armée.

**JIROU** (Jean), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, place de Bourges.

**METZQUER** (Marie-Antoine), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, place de Grenoble.

**ODINOT** (Henri-Victor-Félix-Raoul), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au gouvernement militaire de Paris. Centre d'appareillage.

**ROUSSEL** (Pierre-Louis), médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef de l'hôpital Ville-mazy, Lyon.

**SPINDLER** (Henri-Joseph), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, place de Lille. Centre spécial de réforme.

#### OFFICIER D'ADMINISTRATION

**GAVOILLÉ** (Paul-Léon-François), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital militaire Desgenettes, Lyon.

### TROUPES COLONIALES

#### Infanterie.

**MOURIN** (Charles-Henri-Joseph), capitaine au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

**BETSCH** (Léon-Charles-Ernest), capitaine à l'armée d'Orient.

**VUILLEMENOT** (Marcellin-Adolphe), capitaine en service au Maroc.

**PETITJEAN** (Edmond-Marius-Luc), chef de bataillon en service en Afrique occidentale française.

**ARDANT DU PICQ** (Charles-Pierre), chef de bataillon au ministère des colonies.

**MAIRE** (Célestin-Alphonse), capitaine en service en Afrique occidentale française.

#### Artillerie.

**QUENTIN** (Louis-Henri), capitaine au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

**DENNIÉL** (Jean-Nicolas), capitaine en service à Madagascar.

**LE MEUT** (Emile-Louis-Marie), chef d'escadron en service au Maroc.

**BLARD** (François), chef d'escadron à titre temporaire en service au Levant.

**DEFAUT** (Jean-François-Adrien), chef d'escadron à titre temporaire en service au Maroc.

**GARNIER** (Alexis-François), chef d'escadron à titre temporaire au génie, 15<sup>e</sup> région.

**RENAULT** (Augustin-Paul-Eugène), chef d'escadron au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

**CROVA** (Louis-André-Marie), chef d'escadron à titre temporaire en service en Afrique occidentale française.

**FOLLIET** (Joseph-Léon), chef d'escadron à l'état-major, armée du Levant.

**PEYRESAUBES** (Bertrand - François - Marie), capitaine au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

#### Intendance.

**ROQUES** (François), sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe Afrique équatoriale française.

**BARÉ** (Emile-Antoine), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe aux travailleurs coloniaux.

### Service de santé.

#### MÉDECINS

**SAMBUC** (Edouard), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe au centre hospitalier de Beyrouth.

**BLOCH** (Armand-Aron), pharmacien principal de 1<sup>re</sup> classe au ministère des colonies.

#### Chevaliers.

#### Infanterie.

**BLIN** (Henri-René), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

**FORT** (Jean-Michel-François), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs.

**GAUTHIER** (François-Antoine), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**GAGER** (Louis), sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs.

**MACLER** (Albert-Edouard), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

**MASSIES** (Guillaume-André), sous-lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**POIRIER** (Auguste-Marie-Joseph), capitaine au 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

**PRAT** (Emile), capitaine au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

### Cavalerie.

**BEGUIN** (Maurice-Virgile), lieutenant à titre temporaire au 1<sup>er</sup> régiment de spahis : officier intrépide qui s'est particulièrement distingué devant Verdun. Plusieurs blessures et citations.

**BENCHOUKA ABDELKADER**, lieutenant indigène hors cadres, troupes auxiliaires marocaines.

**BILLON** (Epiphane-Henri-Charles), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de spahis.

**BORGOMANO** (Filorio), lieutenant à titre temporaire au 5<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (Levant).

**BRUNOT** (Léonce-Félix), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique : passé sur sa demande dans l'infanterie, y a fait preuve de la plus belle énergie et d'un courage remarquable. Plusieurs blessures et nombreuses citations.

**BUREAU** (Gabriel-Camille-Marie-Anne), sous-lieutenant à titre temporaire au 5<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (Levant) : a montré dans plusieurs circonstances de belles qualités d'audace, de sang-froid et de bravoure. Plusieurs blessures et citations.

**BURGUIÈRE** (Albert-Léonce-Célestin), lieutenant à titre temporaire au 21<sup>e</sup> rég. de dragons : passé sur sa demande dans l'infanterie. A été pour ses hommes un modèle de courage calme et d'énergie intrépide. Blessé. Nombreuses citations.

**CHAVARDES** (André-Imbert-Louis), lieutenant au 16<sup>e</sup> rég. de dragons, 1<sup>er</sup> groupe A. M. C. : a montré en maintes circonstances de l'initiative, du courage et un sentiment élevé du devoir. Blessé. Nombreuses citations.

**CHENEAU** (Raphaël-Arthur), lieutenant à l'escadron de spahis sénégalais.

**CLEMENCEAU** (Roger-Armand-René-Marcel), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (Levant) : passé dans l'infanterie sur sa demande, a montré pendant toute la guerre une bravoure et une énergie au-dessus de tout éloge. Nombreuses blessures et citations.

**DE COURSON DE LA VILLENEUVE** (Robert-Marie-Alphonse-Louis), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de spahis (Maroc) : officier aussi brave qu'adroit et modeste qui s'est distingué en de nombreuses circonstances. Plusieurs blessures et citations.

**DECOURT** (Henri-François-Marie-Auguste), lieutenant au 16<sup>e</sup> rég. de dragons, 1<sup>er</sup> groupe A. M. C. : s'est toujours comporté d'une façon brillante et s'est acquitté avec habileté et courage de missions difficiles. Nombreuses citations.

**DELAVIER** (Gaston-Hector), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique : a fait magnifiquement son devoir au cours de la campagne, s'est particulièrement distingué, le 5 octobre 1918. Nombreuses blessures et citations.

**DONNET** (Marceau-Emile-Eugène), capitaine à titre temporaire au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique : a servi pendant toute la campagne de la façon la plus brillante. Modèle de bravoure et d'énergie. Nombreuses blessures et citations.

**DUMAS** (Raoul), lieutenant à titre temporaire au 3<sup>e</sup> rég. de spahis de marche : officier d'une intrépidité sans égale, toujours prêt au sacrifice. Bien que déclaré inapte à faire campagne, a demandé à aller au Levant, où il s'est fait remarquer par son audace dans chaque colonne. Grièvement blessé. Plusieurs citations.

**GAUTHIER** (César-Valéry), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. de spahis.

**D'HEBRAY LE POUZALS** (Marie-Charles-Maurice), lieutenant à l'état-major particulier, état-major armée d'Orient : a toujours eu une brillante conduite au feu. S'est particulièrement distingué en juin 1918. Intoxiqué. Nombreuses citations.

**JOUFFRAULT** (Paul), capitaine au 6<sup>e</sup> rég. de dragons, élève à l'école de guerre.

**LARGER** (Joseph-Louis-César-René), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de spahis : officier plein de bravoure et d'entrain, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Plusieurs blessures et citations.

**LERALLE** (Elie-Clément-Fernand), lieutenant (hors cadres) aux spahis marocains.

**MARCELLIN** (Henri-Marie-Théophile-Louis-Antoine), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique : jeune et brillant officier qui, passé sur sa demande dans l'infanterie, y a obtenu les plus éclatants succès. Nombreuses citations.

**MULLER** (Victor-Marie-Pierre), capitaine au 3<sup>e</sup> spahis.

**PANESCORSE** (Eugène-Louis-Marie), capitaine (hors cadres), troupes auxiliaires marocaines.

**PÉRIGOIS** (Ernest-Léonide-Alfred-André), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de spahis : a fait preuve en maintes circonstances de brillantes qualités professionnelles et du plus grand courage. Nombreuses citations.

**PETIT** (Georges-Marie-Joseph), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique.

**PIETRI** (Pierre-Marie), lieutenant (hors cadres) aux spahis marocains.

**PIQUE** (Marcel-Jean-Guillaume), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de spahis : jeune officier qui pendant cinq ans a fait preuve du plus grand courage et du plus bel allant. Nombreuses citations.

**DE QUATREBARBES** (Henri-François-Marie), capitaine au 11<sup>e</sup> rég. de cuirassiers, détaché mission : officier plein d'allant qui s'est signalé à maintes reprises par un mépris complet du danger. Très grièvement blessé. Nombreuses citations.

**ROLLIN** (Georges-Emile-Albert), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs, détaché armée polonaise.

**VELLARD** (Jules-Paul-Edouard-Emile-André), capitaine (hors cadres) aux spahis marocains.

#### Artillerie.

**CLAIRE** (Henri-Léon), capitaine au 2<sup>ic</sup> rég. d'artillerie.

**L'HOTE** (Georges-Auguste-Louis), capitaine au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MARGUIER** (Victor-Edmond), lieutenant à titre temporaire au 129<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**MAZUC** (Célestin-Louis), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**OBLIN** (Raymond-Clair-Charles), capitaine, atelier de constructions de Bourges.

**POMMEROL** (Louis), lieutenant au 130<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**RICHAUD** (Ernest-Jules-Marie), capitaine au 84<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ZUCKMEYER** (Paul), lieutenant à titre temporaire au 22<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

**ANCELME** (Paul-Claude-Marie-Ernest), capitaine, école militaire d'artillerie : brillant commandant de batterie, qui s'est toujours fait remarquer par sa cranerie, son entrain, son initiative et une activité inlassables. Cinq citations.

**D'ASTIER DE LA VIGÉRIE** (Henri-François-Bernard), lieutenant à titre temporaire au 237<sup>e</sup> rég. d'artillerie : d'avril 1915 jusqu'à la fin de la campagne, a rendu d'excellents services, a fait preuve aussi du plus ardent courage, blessé la veille d'une attaque a refusé de partir avant l'exécution de l'action. Trois blessures. Trois citations.

**AUSSEIL** (François-Benoit-Gaudérique), troupes d'occupation de Haute-Silésie, lieutenant à titre temporaire du 218<sup>e</sup> rég. d'artillerie : chef d'une section de tir, puis commandant des batteries, remarquable par son allant, sa bravoure et son sang-froid au feu. Sept citations. Deux blessures.

**AZAIS DE VERGERON** (Armand-Jean-Jacques-Marie-Charles), lieutenant au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'élite, d'une bravoure et d'une audace exceptionnelles. Deux blessures. Trois citations.

**BABIN** (Pierre-Henri), lieutenant au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, remarquable commandant de batterie, admirable de courage et de sang-froid. Trois blessures. Cinq citations.

**BACH** (Robert-André-Félix), capitaine, état-major particulier de l'artillerie, détaché à l'état-

major du 2<sup>e</sup> corps d'armée : officier d'un rare mérite. S'est distingué dans tous les postes qu'il a occupés au cours de la campagne. Deux blessures. Quatre citations.

**BAILLOUX** (Pierre-Augustin), lieutenant à titre temporaire au 256<sup>e</sup> rég. d'artillerie : jeune officier, remarquable d'allant, d'entrain et de bravoure. S'est distingué maintes fois par la hardiesse de ses reconnaissances exécutées avec nos patrouilles d'infanterie. Une blessure. Six citations.

**BARANGER** (René), lieutenant au 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, plein de bravoure et d'entrain. En mars 1918, intoxiqué et arrivé aux dernières limites de résistance, a continué jusqu'au dernier moment à assurer le commandement de son unité. Une blessure. Quatre citations.

**BARDOT** (Maurice-Victor-Sébastien-Marie), lieutenant au 231<sup>e</sup> rég. à l'armée du Rhin : officier énergique et très brillant au feu, grièvement blessé comme officier d'artillerie de tranchée. Cinq citations. Une blessure.

**BASTIE** (Maurice), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans à compter du 30 mars 1920) : officier d'une rare valeur, d'un courage et d'un dévouement exemplaires pendant toute la campagne. Une blessure. Cinq citations.

**DE BELLEFON** (Pierre-Louis-Gabriel-Marie), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie : officier aussi brave que modeste et énergique, s'est distingué tant comme cavalier à pied que comme observateur en avion et comme artilleur par son allant, son sang-froid, son courage. Trois blessures. Trois citations.

**BERNARDY** (Claude-Joseph-Gabriel-René-Marcel), capitaine au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans) : a fait toute la campagne de 1914/1918 sur les fronts français et roumain. S'est montré en toutes circonstances officier de premier ordre, excellent commandant de batterie, technicien accompli. Exemple vivant de modestie, de courage et de discipline. Une blessure. Quatre citations.

**BERTRAND** (Jean-Edouard), capitaine à l'armée du Levant : belle attitude au feu, courage et bravoure exceptionnels. Trois blessures. Trois citations.

**BÉSNARD** (Marcel-Emilien-Aimé), lieutenant au 155<sup>e</sup> rég. d'artillerie : bon officier, sur le front durant toute la campagne. A pris part à de nombreux combats. Deux fois blessé à Verdun. Trois citations.

**BOUSQUET** (René-Augustin-Isaac), lieutenant au 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie détaché au 32<sup>e</sup> : belle attitude au feu, courage et bravoure exceptionnels. Trois citations. Deux blessures.

**BOUYASSE** (Jean), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie : remarquable officier, brillants services de guerre, signalé en toutes circonstances par sa bravoure, son calme et son esprit de décision. Sept citations.

**BRIGUET** (Léon-André), lieutenant au 48<sup>e</sup> rég. détaché à l'école de Fontainebleau : officier d'élite. A donné durant la campagne des preuves répétées de son magnifique courage auquel se joint la plus grande valeur professionnelle. Modèle d'énergie et d'ardeur au combat. Deux blessures. Trois citations.

**BRUNET** (Edouard-Fernand), lieutenant à titre temporaire au 43<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier brave, énergique et d'un dévouement à toute épreuve, sollicitant toujours les missions les plus périlleuses. Deux blessures. Quatre citations.

**BUFFET** (Jean-Joseph-Louis), lieutenant au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie, état-major de l'artillerie du 21<sup>e</sup> corps d'armée : jeune officier ayant donné en maintes circonstances la preuve d'un mépris absolu du danger, d'un sentiment élevé du devoir et de la camaraderie de combat. Une blessure. Quatre citations.

**CABANIE** (Pierre-Basile-Marie), capitaine à titre temporaire au 243<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un dévouement et d'un allant à toute épreuve, commandant de batterie hors de pair, au front pendant toute la campagne. Deux blessures. Trois citations.

**CALABRE** (Marcel-Edouard), lieutenant au 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une grande valeur intellectuelle et morale. Très brillante

conduite au feu. Deux blessures. Cinq citations.

**CARILLO** (Jean-Isidore), lieutenant au 506<sup>e</sup> rég. : a toujours fait preuve de bravoure, d'entrain et d'une rare énergie. S'est particulièrement distingué dans l'artillerie de tranchée. Cinq citations.

**CARRON** (Louis-Marie-Michel), capitaine au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a commandé une batterie au front pendant toute la campagne. Officier remarquable par son autorité, son intelligence et son sang-froid. Une blessure. Cinq citations.

**DE CASABIANCA** (François-Marie-Luc), lieutenant au 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans le 15 décembre 1919) : excellent officier d'une bravoure exceptionnelle, d'un calme et d'un sang-froid imperturbables. Une blessure. Quatre citations.

**CAVERIVIERE** (Robert-Charles), lieutenant à titre temporaire au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, modèle de bravoure et de dévouement. Trois citations. Deux blessures.

**CHAILLY** (LEVEAU dit CHAILLY) (Eugène-Léon), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'artillerie : d'une haute valeur militaire, très énergique, très courageux, très modeste, a montré en toutes circonstances le mépris du danger. Une blessure. Cinq citations.

**CHARBONNIER** (Henri-Louis-Marie), lieutenant à titre temporaire au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie : n'a cessé de faire preuve d'un dévouement sans bornes et de qualités remarquables de commandement et de bravoure. A pris deux fois comme sous-officier le commandement d'une batterie dans des circonstances difficiles en l'absence d'officier. Trois citations. Une blessure.

**CHAUBET** (Emile-Théodore-Paul), lieutenant élève au centre automobile de Fontainebleau du 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie : belle attitude au feu, courage et bravoure exceptionnels. Quatre citations. Une blessure.

**CHAUVIN** (André-Marie), (surnom Gabriel), capitaine à titre temporaire au 503<sup>e</sup> rég. : soit comme artilleur, soit comme observateur en avion, s'est toujours fait remarquer par son allant, son entrain, son audace même. Quatre citations. Une blessure.

**CHENET** (Charles-Louis-François), lieutenant au 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un tempérament très combatif, a rendu de grands services pendant toute la campagne. Deux blessures. Sept citations.

**CONSTANTIN DE MAGNY** (François-Amédée-Marie), lieutenant au 230<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une bravoure éprouvée, blessé grièvement deux fois, le 18 octobre 1915, blessé grièvement, le 4 avril 1917, à son poste de combat. Fait prisonnier, n'a eu malgré ses souffrances et la perte de ses forces que le souci de tromper la surveillance de l'ennemi pour cacher les plans d'attaque dont il était porteur et qu'il a réussi à mettre à l'abri. Deux blessures. Deux citations.

**COQUET** (André-François-Adrien), capitaine à titre temporaire au 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché à l'école militaire : s'est distingué à plusieurs reprises par sa bravoure, son sang-froid, son initiative et son entrain. Deux blessures. Cinq citations.

**COURBIS** (Jean-Charles-Paul), capitaine à titre temporaire au 129<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un courage au dessus de tout éloge, a donné de nombreux exemples de bravoure en s'offrant pour des missions périlleuses. Trois blessures. Quatre citations.

**DANGLLOT** (André-Emile), capitaine à titre temporaire au 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de premier ordre à tous égards. A prodigué pendant toute la guerre, les preuves les plus brillantes de bravoure, de sang-froid et de présence d'esprit au feu. Cinq citations. Une blessure.

**DARDAINE** (Marius-Hippolythe), lieutenant au 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier ayant fait preuve au cours de la campagne de belles qualités d'abnégation, de courage et d'un complet mépris du danger. Trois blessures. Deux citations.

**DAVID** (Marc-François-Benoit), lieutenant à titre temporaire au 452<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a de

remarquables états de services dans l'artillerie de tranchée. A montré dans le commandement d'une batterie de 56 un courage personnel digne des plus grands éloges. Cinq citations.

DEGANS (Jean-Robert), lieutenant au 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé) : officier plein de bravoure et d'allant, ayant rendu pendant la guerre les plus signalés services. Deux blessures. Quatre citations.

DEMOURGUES (Albert-Jacques), lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier qui a donné à maintes reprises, pendant la campagne, au personnel sous ses ordres, des exemples magnifiques d'énergie et de sang-froid. Quatre citations. Une blessure.

DESCHAMPS (François-Marie-Charles), lieutenant au 33<sup>e</sup> rég. (en congé) : engagé volontaire avant dix-huit ans, spécialiste de la liaison d'infanterie, remarquable de bravoure et de sang-froid. Une blessure. Six citations.

DONATI (Louis-François-Antoine), lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie : ancien commandant de batterie d'artillerie de tranchée, d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables. Une blessure. Six citations.

DROT (Abel-Louis-Joseph), capitaine au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'élite, exemple de bravoure et de sang-froid en toutes circonstances, a rendu, pendant la campagne, les plus grands services. Une blessure. Cinq citations.

BUCRU (Henry), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a fait toute la campagne, montrant en toutes circonstances les plus belles qualités d'entrain, d'énergie, d'audace, de dévouement et de mépris du danger. Cinq citations.

DUHIL DE BÉNAZE (Camille-Joseph-Marie-Ernest), capitaine au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est distingué dans les circonstances les plus hardies et dans le commandement des pièces avancées à moins de 400 mètres de l'ennemi. Excellent commandant de batterie, a assuré avec succès le commandement provisoire d'un groupe pendant la retraite de la Marne, en mai 1918. Cinq citations.

DUMONT (Marius-Romain), capitaine à titre temporaire au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie : d'un sang-froid et d'une bravoure exceptionnelles en toutes circonstances, a constamment fourni à l'infanterie l'appui le plus efficace par l'à-propos et la précision de ses tirs. Six citations. Deux blessures.

DUSOLLIER (Gaston-Adolphe), capitaine, poudrière du Bouchet : officier de grande valeur et de premier ordre à tous les points de vue. S'est signalé au front par une bravoure, un entrain, un calme remarquables. Notamment les 6 et 7 septembre 1914 où il a pris lui-même le commandement d'une pièce envoyée sur la ligne de tirailleurs pour enrayer un mouvement de retrait de nos troupes. Blessé, cinq citations.

DUTARET (Jean-Baptiste), lieutenant au 11<sup>e</sup> rég. d'artillerie : jeune officier, intelligent, très allant, ayant de l'initiative, du coup d'œil et de la bravoure. S'est particulièrement signalé par l'occupation audacieuse de positions très avancées. Cinq citations. Une blessure.

ESPINASSOUS (François), lieutenant au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, intelligent. A été très grièvement blessé, en 1914, à Laimont et très fortement intoxiqué en 1919 au mont Kemmel. Trois citations.

FOURNIER (Maurice-Auguste-Alexandre), lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché à l'état-major du 3<sup>e</sup> corps d'armée : officier qui s'est fait remarquer pendant toute la campagne par son courage et son sang-froid. Deux blessures graves. Trois citations.

GARNIER (René-Emile), lieutenant à titre temporaire au 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au centre de récupération de Bar-le-Duc : jeune officier, d'une bravoure et d'une énergie au-dessus de tout éloge. Blessé grièvement, a eu une conduite forçant l'admiration de tous. Deux blessures. Trois citations.

GERAUD (Victor-Albert), capitaine à titre temporaire au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie, inspection générale des munitions : ayant pris, dès 1915, le commandement d'une batterie de tranchée,

a déployé une grande activité et fait preuve d'une bravoure remarquable. Six citations.

GORGE (Paul-René), capitaine au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne détaché à l'état-major de l'artillerie du 6<sup>e</sup> corps d'armée : officier ayant fait preuve pendant la campagne des plus belles qualités militaires. Une blessure. Cinq citations.

GRAPOTTE (Raymond-Eugène), lieutenant à titre temporaire au 158<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied : officier ayant servi pendant 34 mois dans l'artillerie de tranchée, donnant à maintes reprises des preuves remarquables de bravoure et de sang-froid. Quatre citations. Une blessure.

GUILHEM (Joseph), lieutenant à titre temporaire au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : officier d'un moral élevé et d'une tenue superbe au feu. S'est distingué comme officier détaché auprès d'un bataillon d'attaque comme observateur dans une tourelle du fort de Douaumont. Une blessure. Cinq citations.

HENRY (François), lieutenant à titre temporaire au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier qui s'est fait remarquer pendant toute la campagne par sa bravoure, son énergie et son dévouement. Deux blessures. Cinq citations.

HERAUD (Camille-Jean), sous-lieutenant à titre temporaire au 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, plein d'énergie et de bonne volonté. Très beaux états de services de guerre. Trois blessures. Quatre citations.

HIPPEAU (Gaston-Emmanuel), lieutenant à titre temporaire au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied : officier d'une superbe bravoure, véritable entraîneur d'hommes, toujours aux postes les plus périlleux. Trois blessures. Cinq citations.

HUAS (Henri-Marie-René), lieutenant au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé) : officier de première valeur qui a montré au front, tant au point de vue technique qu'au point de vue commandement, les plus brillantes capacités. Quatre citations. Une blessure.

JOLIVOT (Ernest), lieutenant à titre temporaire au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie : d'un dévouement et d'une conscience exemplaires, très énergique et d'une parfaite bravoure. Une blessure. Cinq citations.

JOUBERT (Charles-Joseph), capitaine à titre temporaire au 243<sup>e</sup> rég. d'artillerie détaché au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie : très belle conduite. Deux blessures. Trois citations.

KRAFFE (Charles-Henri-Jean-Marie), sous-lieutenant à titre temporaire au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie : brillante conduite comme cavalier au début de la campagne. S'est fait remarquer ensuite dans l'artillerie comme officier de liaison par une bravoure hors de pair. Une blessure. Cinq citations.

LAUTURE (Henri-Antoine), lieutenant (pour ordre) au 104<sup>e</sup>, mission Pologne : officier de grande valeur, a donné de nombreuses preuves de son énergie et de son courage, toujours prêt à remplir les missions les plus périlleuses. Trois blessures. Cinq citations.

LAVIGNON (Paul), capitaine à titre temporaire (pour ordre) au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie, professeur à l'école militaire anglaise : très belle conduite et magnifique attitude au feu soit comme commandant de batterie, soit comme observateur. Quatre citations. Une blessure.

LECHÈRE (Philippe), capitaine à titre temporaire au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans) : officier d'élite qui a fait preuve en permanence au cours de la guerre d'un sang-froid et d'un mépris du danger admirables. Six citations. Une blessure.

LEFORT (Henri-Joseph), lieutenant au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est distingué par son intelligence, sa conscience, son énergie et par une exceptionnelle bravoure. Cinq citations. Deux blessures.

LEGROS (Pierre-Henri), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie : engagé volontaire à moins de dix-huit ans, en toutes circonstances observe le plus bel exemple d'énergie, de bravoure et de sentiment du devoir. Une blessure. Quatre citations.

LEON (Alphonse-Joseph), lieutenant au parc d'artillerie d'assaut de Gien : s'est distingué

dans l'artillerie de tranchée par sa grande bravoure et son énergie. Cinq citations.

LESPIRIT (Jean-Edmond-Roland), lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. d'artillerie détaché au service géographique : officier très brave, a fait preuve au cours de la campagne de beaucoup d'activité et d'intelligence. Une blessure. Cinq citations.

LIEVIN (Maurice-Pierre-Joseph), lieutenant à titre temporaire au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier très brave, a toujours fait preuve de courage et de décision. A appuyé, le 14 septembre 1916, avec sa batterie de tranchée à la grenade et au fusil, notre infanterie en difficulté. Neuf citations.

LORUT (François), lieutenant à titre temporaire au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent chef de section d'un dévouement et d'un zèle à toute épreuve. Une blessure. Six citations.

LULLIER (Louis-Georges-René), lieutenant à titre temporaire, au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une rare énergie qui s'est maintes fois signalé par sa belle tenue sous le feu au cours de la campagne. Trois blessures. Trois citations.

MACHEZ (Louis-Joseph), lieutenant à titre temporaire, au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une haute valeur morale et d'une grande fermeté de caractère, modèle de dévouement et de belle tenue au feu. Cinq citations.

MAIRE (Marcel-Marie-Joseph), capitaine à titre temporaire (en congé), au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de choix, d'un entrain et d'un courage éprouvés. Après s'être distingué maintes fois, s'est révélé malgré sa jeunesse, un commandant de batterie de premier ordre. Trois citations. Deux blessures.

MARTIN (Pierre), lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Une blessure. Quatre citations.

MARTIN (Pierre-Joseph-Victor), capitaine à titre temporaire au 502<sup>e</sup> rég. de chars de combat : servant dans l'artillerie de tranchée, a fait preuve dans les circonstances les plus critiques, d'un sang-froid, d'un courage et d'une décision au-dessus de tout éloge. Cinq citations. Une blessure.

MASSIE (Jean-François-Joseph), capitaine à titre temporaire au 10<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique, détaché à l'école de Fontainebleau : officier très brave et plein d'allant. A rendu les meilleurs services par son habileté de tireur et ses qualités manœuvrières. Quatre citations. Deux blessures.

MAST (André), lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier plein d'allant et dont la bravoure sur la ligne de feu a fait à plusieurs reprises l'admiration de l'infanterie. Quatre citations. Une blessure.

MATHIEU (Henri-Joseph-Emmanuel), capitaine à titre temporaire au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie : après avoir fait preuve d'initiative et de courage comme observateur, est devenu un commandant de batterie remarquable par son activité, son sang-froid et son audace. Cinq citations.

MAUCLER (Lucien-Jules-Auguste), lieutenant au 156<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier ayant donné en maintes circonstances des preuves de son énergie et de sa bravoure. Quatre citations. Deux blessures.

MAURICE (Auguste), lieutenant à titre temporaire au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie : très beaux services de guerre, signalé par sa bravoure et son esprit de décision. Six citations.

MEYKIECHEL (Pierre-Antoine), lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'élite, magnifique d'entrain, de sang-froid et de résolution, d'une bravoure à toute épreuve, s'est surpassé pendant les durs combats du Kemmel (25 avril 1918) et de Drammod, (2 juin 1918). Une blessure. Quatre citations.

MILLIOT (Paul-Jacques), lieutenant au 82<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier énergique et plein d'allant, a donné à maintes reprises au cours de la campagne le plus bel exemple de courage. Quatre citations. Deux blessures.

MONANGES (Jean-Marie-Léon-Joseph), capitaine à titre temporaire au 230<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est distingué au cours de la campagne par son

courage, sa fermeté et son sang-froid. Une blessure. Quatre citations.

MONORY (Raoul-Joseph), capitaine à l'état-major particulier, école militaire de l'artillerie: officier dont l'entrain, la bravoure et le sentiment du devoir se sont maintenus au plus haut degré pendant toute la campagne. Cinq citations. Une blessure.

MORCEL (Louis-François), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier qui n'a jamais consenti à se laisser soigner qu'après avoir assuré son service jusqu'à la limite de ses forces. Trois blessures. Trois citations.

MOULINS (Pierre-André), lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier très énergique et très brave, s'est distingué comme agent de liaison et observateur. Cinq citations.

MOYEN (Antoine-Marcel-Eugène), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au service technique de l'artillerie: officier d'un courage et d'une ténacité admirables. A rendu les plus grands services comme observateur avancé ou comme officier de liaison d'un groupe de bataillon de chasseurs à pied. Deux blessures. Six citations.

NEUHAUSER (Jean), lieutenant au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique: jeune officier toujours volontaire pour les missions les plus périlleuses et par son entrain et sa bravoure, ayant pris sur sa troupe un ascendant remarquable. Deux blessures. Quatre citations.

PERELLI (Martin), lieutenant à titre temporaire au 201<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'une bravoure communicative et d'une énergie supérieure. Grièvement blessé, le 18 mars 1916, à son poste de commandement. A assuré son commandement jusqu'à l'instant où, s'évanouissant à bout de forces, on a dû l'évacuer. Quatre citations. Deux blessures.

PERRY (Marcel-Maurice-Denis-Joseph), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie: brillant officier, brave et plein de sang-froid. A réussi à sauver son matériel dans des circonstances très critiques. Une blessure. Quatre citations.

DU PONT DE COMPIÈGNE (Marie-Georges-Robert-Hubert), capitaine à titre temporaire au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de grande bravoure. Deux blessures. Trois citations.

POUPET (Benoit-Jean-Louis-Augustin), capitaine au 1<sup>er</sup> conseil de guerre: officier aussi solide que brillant comme chef de section, lieutenant de liaison auprès de l'infanterie, commandant de batterie et commandant de groupe, s'était distingué par la sûreté de ses vues, l'autorité de son commandement, son esprit de devoir et son mépris du danger. Cinq citations.

POURTIER (Paul-Louis-Joseph), capitaine à titre temporaire au 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie, élève au centre d'instruction automobile de Fontainebleau: énergique et courageux. Quatre citations. Trois blessures.

PREVOT (René-Arthur), lieutenant au 508<sup>e</sup> rég.: jeune officier plein de courage et d'entrain, beaux services de guerre. Une blessure, quatre citations.

RANQUET (Edouard-Gustave-Denis-Louis), lieutenant à titre temporaire au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de troupe très courageux et animé d'un grand esprit de sacrifice. Deux blessures, cinq citations.

RIVOLLET (Marcel), lieutenant au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique (en congé): jeune officier d'une remarquable bravoure, ayant la plus heureuse influence sur son personnel. Deux blessures, quatre citations.

STEFANINI (Roger), capitaine à titre temporaire au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au service géographique de l'armée: officier d'une cranerie superbe et d'un courage communicatif, exerçant un grand ascendant sur son personnel. Trois blessures. Quatre citations.

TROLARD (Jean-Paul-Charles), lieutenant au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé): jeune officier engagé dès le début de la guerre, s'est signalé à diverses reprises et bien que gravement atteint d'intoxication, par son courage et son mépris du danger. Quatre citations. Deux blessures.

WIENER (Pierre-Charles-Sigismond), capitaine au 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé): capitaine

commandant tout à fait remarquable, qui a fait de sa batterie une unité de combat de premier ordre, n'a pas cessé de donner à sa troupe l'exemple du plus beau courage, du plus bel entrain et de la plus grande confiance dans la victoire. Quatre citations.

SIDER (Auguste-Pierre), capitaine à l'inspection des forges de Paris: officier énergique, plein d'entrain, ayant une haute valeur technique. Excellent instructeur. Une blessure. Quatre citations.

STECK (Maurice-François-Aloïse), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie, détaché à l'atelier de construction de Bourges: engagé volontaire pour la durée de la guerre, a montré comme observateur avancé une extrême bravoure et un grand courage. Deux blessures. Trois citations.

AMILHAT (Joseph-Casimir-Emile), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BINAND (Marie-Joseph-Victor-Luc), capitaine au 84<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BRIDOUX (Charles), capitaine au 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

DESHAYES (Georges), capitaine au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie (détaché en mission).

LAMBERT (André-Léon), capitaine au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie à cheval.

LUNET (Eugène-Adolphe-Camille), capitaine à titre temporaire au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

MONGIN (Marcel), capitaine à titre temporaire au 130<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

PAGES (Isidore-Auguste-Emile-Georges), capitaine au 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RAVIT (Fernand-Joseph), lieutenant à titre temporaire au 88<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

RUFFET (Léon-Augustin), lieutenant au 11<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SABATIER (Henri-Joseph), lieutenant à titre temporaire au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SEVIN (Samuel-Etienne), capitaine à titre temporaire au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

SOULE (Jean-Honoré), capitaine au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ANDRÉ (Claudius), capitaine au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne (en congé de deux ans): commandant de batterie d'un sang-froid, d'un courage et d'un savoir remarquables. Le 25 avril 1918, resté en position le dernier pendant le repli des batteries de son groupe, a réussi à emmener sa batterie en ordre au complet. Quatre citations.

AUDIDIER (Irénee), lieutenant à titre temporaire au 113<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de batterie très énergique. A fait preuve en campagne de belles qualités militaires. Trois citations. Une blessure.

AUNIORD (Jean-Auguste-Marie), capitaine au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier d'un moral élevé et d'une très belle tenue au feu. S'est fait hautement apprécier dans les différentes fonctions qu'il a occupées au cours de la campagne, et notamment pendant son séjour à la mission militaire française en Roumanie. Blessé grièvement en 1914, a rejoint le front avant d'être complètement guéri. Trois citations.

BAILLY (Paul-Mario-Emile), lieutenant à titre temporaire au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie: a fait toute la campagne comme combattant, soit dans l'artillerie de tranchée, soit dans l'artillerie de campagne. Cité quatre fois pour sa bravoure et chaudement félicité à chaque engagement par ses chefs pour son action personnelle.

BARBOU DES COURIERES (Henri-Marie-François), sous-lieutenant, armée du Levant: jeune officier d'un courage et d'un moral très élevés. Le 27 mai 1918, a assuré avec héroïsme, quoique blessé à la main, la mission de la batterie qu'il commandait. Encerclé par les Allemands, n'est tombé entre leurs mains qu'après avoir détruit ses canons et avoir assuré l'évasion de son personnel.

BASSOUS (Célestin), capitaine au 55<sup>e</sup> rég. d'artillerie: modèle de commandant de batterie qui, grâce à ses qualités morales et à l'exemple qu'il donnait à ses subordonnés, a toujours eu une unité de premier ordre. Le 2 mars 1918, a observé ses tirs d'un poste situé en avant

de nos premières lignes. Une blessure. Trois citations.

BASTIN (Auguste-Joseph-Victor), capitaine au 68<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier de haute valeur et d'une bravoure à toute épreuve. A commandé une batterie lourde pendant toute la durée de la guerre, a obtenu de son unité le rendement maximum. Remplaçant son commandant de groupe, tué à l'ennemi, s'est montré à la hauteur de sa nouvelle tâche.

BELAUT (Jules-Armand), lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au centre d'instruction automobile de Fontainebleau: d'une rare énergie, d'une grande bravoure. Une blessure. Trois citations.

BENARD (André-Louis), sous-lieutenant à titre temporaire au 43<sup>e</sup> rég. d'artillerie: observateur en avion de valeur et de sang-froid. A été deux fois grièvement blessé en combat aérien. Deux citations.

BREULL (François-Xavier-Charles), lieutenant (hors cadres) chars de combat: soit comme commandant de batterie, soit comme commandant d'une compagnie de chars légers, s'est toujours fait remarquer par son sang-froid, son énergie, sa compétence. Trois citations. Une blessure.

BRIAND (Henri-François), lieutenant à titre temporaire au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier du plus beau sang-froid, constamment au front depuis le début de la campagne. Deux citations. Deux blessures.

BRIAT (Emond-Benjamin-Henri), capitaine, inspection des forges de Paris: officier de haute valeur. A fait preuve des plus belles qualités militaires. Trois citations.

BRUN (Auguste-Louis), capitaine, état-major de la division 4<sup>e</sup> d'infanterie: au front pendant toute la campagne, dans des emplois variés, y a toujours rendu les services les plus appréciés. Quatre citations.

CAMPS (Assisles-François-Joseph), lieutenant à titre temporaire, au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier actif, qui a fait preuve pendant la campagne, malgré une santé délicate, de sang-froid et de courage. Trois citations.

CHASSING (Francisque-Henri), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie détaché section technique d'artillerie: officier de haute valeur qui a fait preuve dans de très nombreuses circonstances des plus belles qualités de bravoure, d'endurance et de sang-froid. Quatre citations.

CHAUTANT (Jean-Laurent), lieutenant à titre temporaire au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier dont le brillant courage s'est affirmé maintes fois au cours de la campagne. Quatre citations.

CHEVANT (Marie-Charles), capitaine à l'école militaire de l'artillerie: brillant commandant de batterie, d'une remarquable bravoure. A fait preuve en maintes circonstances d'une rare énergie sous les bombardements les plus violents. Blessé, le 9 juin 1918, a eu une attitude admirable de calme. Une blessure. Trois citations.

CHOLET (Régis-Henri-Edmond), lieutenant à titre temporaire au 230<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent officier, d'une rare bravoure et d'un calme remarquable. Trois citations. Une blessure.

DASSE (Maurice-Achille), capitaine, au 44<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier ayant fait preuve durant toute la campagne de la plus grande énergie. Remarquable commandant de batterie. Une blessure. Trois citations.

DRONEAU (Marius-Etienne-Pierre), capitaine au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie: commandant de batterie qui a été pendant tout le cours de la campagne, un modèle de sang-froid et de valeur professionnelle. Quatre citations.

DUBOIS (Pierre), lieutenant à titre temporaire, au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier ayant toujours fait preuve d'une superbe bravoure. Beaux services de guerre. Trois citations. Une blessure.

DUTRECH (Jean-Alfred), capitaine au 231<sup>e</sup> rég. d'artillerie: officier énergique, plein d'allant, très brillant au feu pendant toute la campagne, plusieurs fois cité pour sa bravoure, son dévouement et son initiative. Une blessure. Trois citations.

**FALIEU** (Louis-Emmanuel-Jules), lieutenant à titre temporaire au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier plein de courage et de sang-froid, qui s'est fait remarquer pendant toute la campagne en maintenant sa batterie sous les plus violents bombardements. Deux citations. Deux blessures.

**FARGE** (Jean-Marie-Robert), capitaine au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie (pour ordre), école supérieure de guerre : excellent officier qui, dans la troupe comme dans le service d'état-major, a donné pendant toute la campagne l'exemple de la bravoure et de la confiance. Une blessure. Trois citations.

**FAUDON** (Georges-François-Joseph), lieutenant au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie, (en congé de deux ans) : officier d'une bravoure légendaire qui, au cours des opérations offensives et défensives de 1917 et 1918, s'est distingué par les recherches d'observatoires avancés. Quatre citations.

**FERRE** (Firmin), lieutenant au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie : brave et énergique. Trois citations. Une blessure.

**FOURISCOT** (Pierre-Joseph), lieutenant à titre temporaire au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie : modèle de bravoure et de cranerie au combat. A fait de nombreux réglages en se portant, sous les bombardements les plus violents, sur des postes d'observation de nos premières lignes. Trois citations.

**FRANCHEBOIS** (Marcel-Joseph), lieutenant au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie : au Maroc et sur le front français, n'a cessé de faire preuve des plus brillantes qualités d'entrain, de dévouement et de bravoure. Une blessure. Trois citations.

**GARNIER** (Emile-Adrien), capitaine à l'état-major de la 9<sup>e</sup> division : officier d'artillerie de tout premier ordre, énergique et plein de sang-froid. Brillant commandant de batterie.

**GAUBE** (Pierre-Léopold-Léon), capitaine au 49<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans) : brillant officier, ayant rendu les meilleurs services pendant la campagne comme commandant de batterie et comme officier d'état-major, se signalant partout par sa bravoure, son entrain, son activité, sa culture générale. Une blessure. Trois citations.

**GÉNÉRAUD** (Philippe-Auguste), lieutenant au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans) : officier d'artillerie de premier ordre, a, dans toutes les circonstances les plus critiques, fait preuve d'un courage chevaleresque, d'une énergie remarquable et d'une insouciance complète en face du danger. Quatre citations.

**GUELFUCCI** (Antoine-André), lieutenant au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, ardent et très énergique. S'est partout distingué par sa belle bravoure. Une blessure. Trois citations.

**GUIGNABAUDET** (Philippe-Pierre), lieutenant (hors cadres), chars de combat : s'est affirmé comme commandant de batterie de chars d'assaut aussi brave qu'intelligent. Trois citations.

**GUILLOUD** (Jean-Marius), capitaine, inspection des forges de Lyon : commandant de batterie hors de pair, comme bravoure, sang-froid, esprit d'initiative et habileté de tir, technicien et praticien remarquable sur le terrain. Trois citations.

**GUYON** (François-Louis-Léon), capitaine état-major 11<sup>e</sup> division d'infanterie : officier de grande valeur, qui s'est fait remarquer tant dans la troupe que dans l'état-major, par son sang-froid, son courage, son mépris du danger.

**HENRI** (Louis), lieutenant à titre temporaire au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'artillerie de tranchée, a fait constamment preuve de courage et de sang-froid, notamment les 14 et 15 décembre 1916 et du 10 au 17 avril 1917. Trois citations. Une blessure.

**HOLICHON** (Jean-Marie-Arthur-François), lieutenant, école militaire de l'artillerie : officier ayant toujours eu une très belle attitude au feu, beaucoup de courage et de sang-froid. Une blessure. Trois citations.

**JACQUELINET** (Henri-Paul), lieutenant au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie : modèle d'énergie et de bravoure. A toujours su maintenir sa troupe en haleine dans les circonstances les plus

difficiles, grâce à son sang-froid et à son exemple. Une blessure. Trois citations.

**JAME** (Marius-Jean-Baptiste), lieutenant (hors-cadres) chars de combat : a donné dans l'artillerie et dans les chars d'assaut de belles preuves de bravoure personnelle. Par son exemple, par son intelligente activité, par son ascendant sur sa troupe, a obtenu aux opérations de juillet et d'octobre 1918, les plus beaux efforts de la compagnie de chars qu'il commandait. Quatre citations.

**JAYÈRE** (Marcel-Théophile), sous-lieutenant à titre temporaire au 10<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique : a toujours donné un très bel exemple de bravoure et de mépris du danger. Très bon officier. Trois blessures. Trois citations.

**KOCH** (Raymond-Félix-Gilbert), lieutenant au Maroc : officier plein d'allant, d'une belle attitude au feu. Deux citations. Deux blessures.

**LACROIX** (Etienne-Paul), lieutenant (hors cadres) aux chars de combat : officier énergique et courageux. S'est distingué particulièrement comme observateur d'artillerie et dans l'artillerie d'assaut.

**LEBEAU** (Louis-Etienne), capitaine à titre temporaire au service des renseignements au Maroc : officier de beaucoup de sang-froid, énergique et plein d'allant. A été pour ses hommes, pendant les trois ans et demi qu'il est resté à la même unité, un exemple de bravoure et d'entrain. Une blessure. Deux citations.

**LEBLET** (Jean-Marie-François), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie : commandant de batterie ou observateur en avion, a été en toutes circonstances un modèle de courage et de sang-froid. Une blessure. Trois citations.

**LIÈVRE** (Albert-Joseph-Antoine), capitaine au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a pris part aux plus rudes affaires de la guerre. S'est fait remarquer en toutes circonstances par sa bravoure et son énergie, ainsi que par son ascendant sur le personnel. Deux blessures. Trois citations.

**LOUPIAC** (Jean-Baptiste), lieutenant à titre temporaire, état-major de l'artillerie du 30<sup>e</sup> corps d'armée : a été pendant toute la campagne, un modèle d'énergie et de courage. Deux blessures. Deux citations.

**LOYER** (Paul-Maurice-Marie), capitaine au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a, tant comme officier de cavalerie que comme commandant de batterie, montré en toutes circonstances, le plus grand sang-froid et le mépris du danger. Une blessure. Cinq citations.

**MARCHAL** (Charles-Joseph), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de grande valeur, remarquable par son dévouement et son zèle, ayant le plus complet mépris du danger et montrant au combat une ardeur communicative. Quatre citations.

**MARTIGNON** (Louis-Victor-Pierre), capitaine, inspection des forges de Paris : officier remarquable de calme et de sang-froid, a brillamment commandé une batterie de 75. Une blessure. Trois citations.

**MAUGER** (Georges-Eugène-Paul), sous-lieutenant à titre temporaire au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'une belle bravoure. Deux blessures. Deux citations.

**MAYEUR** (Gaston-Auguste), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier qui, pendant toute la campagne, s'est distingué par le courage qu'il a montré et les services qu'il a rendus. Une blessure. Trois citations.

**MÉNARD** (Jean-Antoine), lieutenant au 230<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un grand courage, très instruit et convaincu. Trois citations.

**MESNARD** (Jean-Arsène), capitaine, état-major de la 7<sup>e</sup> brigade d'infanterie : au front durant toute la durée de la guerre, n'a cessé de montrer une énergie inlassable, un dévouement de tous les instants et un absolu mépris du danger. Trois citations.

**MONDON** (Jacques-Louis), lieutenant à titre au 231<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier énergique, plusieurs fois cité pour sa belle attitude au feu. S'est distingué à la tête d'une batterie pendant la poursuite de 1918. Une blessure. Trois citations.

**MORGAIN** (Georges), capitaine, état-major de la 70<sup>e</sup> brigade d'infanterie : officier qui s'est signalé à maintes reprises par son mépris du danger dans des postes ou missions périlleux. Trois citations.

**MORTREUX** (Pierre-Théophile), capitaine au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au centre d'instruction automobile : d'une énergie rare, très brave, absolument intrépide, mépris complet du danger. Quatre citations.

**MOSNIER** (Jean), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie : a fait toute la campagne au front, donnant le constant exemple du dévouement et du courage. Quatre citations.

**MUYLAERT** (Georges), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie : évadé de captivité après trois tentatives. A rendu ensuite pendant trois ans d'excellents services sur le front. Une blessure. Une citation.

**NEU** (Gaston), lieutenant à titre temporaire, au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie : blessé au début de la campagne, et revenu au front aussitôt rétabli, volontaire pour toutes les missions difficiles. S'est distingué à deux reprises en ramenant des pièces restées à proximité de l'ennemi. Trois citations.

**PAUL-MAUGET** (Maurice-Albert), capitaine à titre temporaire, au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie : pendant la guerre a fait de sa batterie une excellente unité de combat, avec laquelle il a rendu les plus grands services grâce à son entrain, sa présence d'esprit et sa connaissance du métier d'artilleur. Une blessure. Trois citations.

**DE PENGUERN** (Paul-Marie-Joseph), capitaine au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie : pendant l'offensive allemande de 1918, a fait l'admiration de tous comme commandant d'une batterie avancée soumise à un bombardement des plus violents. Blessé grièvement, n'a permis son évacuation qu'après avoir assuré ses missions.

**PERREAU** (Henri), capitaine, inspection des forges de Lyon : excellent commandant de batterie, d'un courage et d'un calme exceptionnels. Superbe attitude au feu. Quatre citations.

**PETITJEAN** (Pierre-François), lieutenant au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier qui, au cours de la campagne, a donné à maintes reprises l'exemple de la bravoure et du sang-froid. Quatre citations.

**PICHON** (Henri), capitaine au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier brillant, d'une haute valeur morale, qui n'a cessé de se dépenser pendant toute la campagne. Quatre citations.

**PICHOT** (Marie-Emile-Maurice), capitaine au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier d'un grand courage, ayant un sentiment du devoir très développé. Trois citations. Une blessure.

**PIFFETEAU** (Firmin-Raoul-Sylvain-Honoré), capitaine à titre temporaire au 241<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de tout premier ordre, commandant de batterie hors ligne. A pris une part active à toutes les batailles dans lesquelles le 51<sup>e</sup> régiment d'artillerie a été engagé. Quatre citations.

**PLISSON** (Georges-Félix), lieutenant à titre temporaire au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au centre d'instruction automobile : brave, belle attitude au combat. Une blessure. Trois citations.

**POMPEY** (Paul-Emile-César), lieutenant à titre temporaire au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché en mission : officier d'une bravoure superbe et dont la magnifique attitude au feu ne s'est jamais démentie. Une blessure. Trois citations.

**PONCELET** (Robert-Henri-Emmanuel), capitaine au 155<sup>e</sup> rég. d'artillerie : sur le front pendant toute la campagne, a commandé brillamment une batterie pendant trois années dans des secteurs difficiles. Trois citations.

**PORTAL** (Arthur-Michel), lieutenant au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, plein d'entrain, modèle de bravoure. N'a mérité que des éloges pendant toute la campagne. Deux blessures. Trois citations.

**POTIER DE LA MORANDIÈRE** (Louis-Nicolas), capitaine au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie : brillants services de guerre comme observateur en avion, comme commandant de batterie, comme instructeur en Amérique. Ardent, méprisant le danger, d'une grande valeur intellectuelle et professionnelle. Trois citations.

**PREMPAIN** (Pierre-Marie), lieutenant au 43<sup>e</sup> rég. d'artillerie : observateur en avion très hardi, d'une vigueur et d'une force de résistance remarquables. A effectué de nombreux vols souvent très prolongés et dans des circonstances très difficiles. Une blessure. Trois citations.

**RABUSSON** (Hippolyte-Lucien), capitaine, au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie détaché école militaire de l'artillerie : officier d'une bravoure et d'un entrain communicatifs. S'est distingué maintes fois au cours de la campagne. Trois citations.

**REGUERT** (Paul-Félix), sous-lieutenant, à titre temporaire au 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie : jeune officier dont la bravoure et le sang-froid se sont affirmés en maintes circonstances. Remarquable agent de liaison avec l'infanterie. Bon commandant de batterie. Quatre citations.

**RICARD** (Emile-Pierre-Edouard), capitaine, ministère de la guerre. 3<sup>e</sup> direction : excellent officier, plein d'entrain et de courage. Commandant de batterie de premier ordre. Trois citations.

**ROQUES** (Lucien-François), lieutenant à titre temporaire au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier ayant montré le plus grand courage pendant toute la campagne, dans les secteurs les plus exposés. Trois citations.

**ROUSSEL** (Fernand), lieutenant à titre temporaire, au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent officier, brave, énergique, actif et discipliné, qui après avoir été grièvement blessé au front, n'a cessé ensuite de faire preuve des plus belles qualités de courage et de dévouement. Trois citations. Une blessure.

**ROYAL** (Auguste-Emile-Florian), lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de grande valeur, qui s'est distingué plusieurs fois par la bravoure et l'habileté dont il a fait preuve dans des circonstances difficiles. Une blessure, trois citations.

**SCHAMBER** (Georges-Edouard), lieutenant (hors cadres) chars de combat : officier d'un courage et d'un dévouement dignes des plus beaux éloges. Une blessure. Trois citations.

**SCHMIDT** (Georges-Philipp), lieutenant (hors cadres) chars de combat : artilleur de tranchée très brave. Trois citations.

**DE SEMALLE** (Marie-Joseph-Robert-Jean), capitaine au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie, détaché en mission : brillant officier de cavalerie, qui, après avoir combattu à cheval et à pied, aux débuts de la guerre, s'est distingué dans l'artillerie par son activité, son courage et sa belle altitude au feu. Trois citations.

**SIMONNIN** (Georges-Hippolyte), capitaine au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier de tout premier ordre ; a rendu également des services remarquables dans des états-majors d'artillerie ; a eu une attitude superbe en septembre 1916, en assurant la liaison de son groupe avec une brigade d'infanterie d'attaque. Quatre citations.

**SOUCHON** (Lucien-Gabriel), capitaine, état-major, du 5<sup>e</sup> corps d'armée : a rendu d'excellents services à différentes reprises pendant le cours de la campagne. Trois citations. Une blessure.

**TABA** (Georges-Marius), lieutenant au 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie : fréquemment employé comme chef du détachement de liaison auprès de l'infanterie, a toujours montré le plus bel entrain et la plus grande bravoure. En septembre 1918, a contribué avec son personnel de liaison, à la capture d'une batterie ennemie. Quatre citations.

**THENE** (Jean-Germain-Louis-Joseph), lieutenant au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans) : officier remarquable par son intelligence, sa bravoure et son énergie. Comme lieutenant de batterie et comme officier observateur en avion, a réglé le 3 mai 1918, le tir qui a amené la destruction de la pièce tirant sur Paris. Quatre citations.

**TOURNIE** (Roger-Hyacinthe-Marie-Louis), capitaine à titre temporaire au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie (en congé de deux ans) : jeune commandant de batterie ayant su prendre, par sa superbe bravoure et sa haute valeur professionnelle, un ascendant irrésistible sur ses hommes. Une blessure. Trois citations.

**VALFREY** (Charles-Jean-Joseph), capitaine à titre temporaire au 129<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excel-

lent officier, qui a constamment montré la plus grande énergie et le plus beau sang-froid. Commandant de batterie très expérimenté. Deux blessures. Une citation.

**VALLET** (André-Paul), capitaine, état-major de la 20<sup>e</sup> division : pendant toute la campagne, fait preuve toujours et partout d'un admirable courage, d'un moral remarquable en même temps que d'une compétence hors de pair comme commandant de batterie. Une blessure. Deux citations.

**VIENNOT** (Olivier-Félicien), lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'artillerie : dans l'artillerie de tranchée depuis le mois de juin 1915. A toujours fait preuve du plus bel esprit de sacrifice, de calme et de sang-froid sous le feu. Une blessure. Trois citations.

#### OFFICIER D'ADMINISTRATION

**CAUQUIL** (Ernest-Adrien), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, de la section technique de l'artillerie, détaché au ministère de la guerre.

#### Train des équipages militaires.

**LEFEBVRE** (Charles-Emmanuel-Joseph), lieutenant au 11<sup>e</sup> escadron du train : officier de très grand mérite. A fait toute la campagne dans l'infanterie où il s'est toujours fait remarquer par sa bravoure exemplaire et son mépris du danger. Une blessure. Trois citations.

**MANSARD** (Edmond-Blaise-Marius), lieutenant au 13<sup>e</sup> escadron du train : a servi dans l'artillerie de tranchée où il a montré de brillantes qualités d'énergie et de courage. Deux blessures. Deux citations.

**SANGERMA** (Albert), lieutenant à titre temporaire au 21<sup>e</sup> escadron du train (hors cadres) du 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : officier d'artillerie de tranchée qui s'est maintes fois distingué par sa bravoure, son allant et son esprit du devoir. Une blessure. Quatre citations.

**COUSINDEMAUVAISIN** (Robert-Marie-Joseph), lieutenant au 11<sup>e</sup> escadron du train (hors cadres) du 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : officier de haute valeur morale. Commandant une batterie de tranchée dans les circonstances difficiles et périlleuses, a montré les plus belles qualités d'intelligence et de sang-froid forçant l'admiration de tous par sa bravoure et son mépris du danger. Quatre citations.

#### Génie.

**CARRIER** (Louis), capitaine, direction d'Orléans : au front pendant toute la durée de la campagne, y a fait preuve, dans des circonstances souvent très difficiles, d'un dévouement à toute épreuve, d'un grand sang-froid et d'une bravoure remarquable.

#### Aéronautique.

**BONNET** (Maurice-Paul-Joseph), lieutenant d'artillerie au 1<sup>er</sup> rég. de D. C. A. : officier très énergique, qui a rendu les meilleurs services pendant les attaques de juin 1915 au nord d'Arras, où il a été blessé. A réussi, en 1918, par son sang-froid et son courage à assurer l'évacuation d'une position particulièrement avancée, et à en sauver tout le matériel. Une blessure. Deux citations.

**BONNET** (Georges-Joseph), capitaine d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier d'élite, ayant fait preuve pendant toute la campagne des plus brillantes qualités, ayant toujours été un exemple de vaillance et d'entrain pour ses camarades et ses subordonnés. Cinq citations.

**BOURGES** (Jacques-Ignace-Marie-Joseph), lieutenant d'artillerie au centre d'aviation de Pau : officier de la plus haute valeur. S'est dépensé sans compter pendant toute la campagne dans l'artillerie, puis comme observateur en avion. Toujours volontaire pour les missions les plus difficiles. A rendu les plus grands services comme officier de renseignements d'un secteur très actif. Quatre citations.

**CAPRON** (Maurice-Charles-Auguste), lieutenant du génie au 31<sup>e</sup> rég. d'aviation : après s'être brillamment conduit dans le génie, est passé dans l'aviation où il a fait preuve d'un courage, d'une énergie et d'un

mordant admirables. S'est particulièrement distingué au cours de l'année 1918, dans des combats avec des avions ennemis et par l'attaque d'un drachen. Une blessure. Trois citations.

**CARVALLO** (Isaac-Oscar), sous-lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : dans l'aviation depuis 1916, a rendu, comme observateur d'artillerie, de grands services. S'est distingué particulièrement, les 8 et 10 novembre 1918, par les renseignements qu'il a rapportés. Trois citations.

**CAUCHY** (Hubert), capitaine d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier de valeur. Chef d'escadrille énergique. S'est imposé à tout le personnel de son escadrille par un courage joyeux qui ne s'est jamais démenti. Après s'être distingué dans l'infanterie, s'est brillamment conduit dans l'aviation. A pris part à plusieurs combats et à 39 bombardements à basses altitudes. Une blessure. Quatre citations.

**CEBE** (Gaston), lieutenant d'infanterie au 31<sup>e</sup> rég. d'aviation : pilote d'une valeur exceptionnelle, d'une bravoure et d'une énergie qui font l'admiration de tous. A rendu les plus brillants services tant dans les règles que dans les missions de reconnaissances lointaines et les liaisons d'infanterie. Quatre citations.

**CECCALDI** (Charles), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : comme officier orienteur, puis comme observateur en avion, a montré de belles qualités d'entrain et de bravoure. Une blessure. Deux citations.

**HEURTIER** (Emile-Franc), lieutenant d'infanterie au 36<sup>e</sup> rég. d'aviation, groupe de Tunisie : blessé trois fois, a fait preuve pendant la guerre des plus brillantes qualités d'audace, de courage et de sang-froid, ce qui lui a valu quatre citations très élogieuses. Trois blessures. Quatre citations.

**PETIT** (Maurice-Lucien), lieutenant d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation, mission militaire française en Tchéco-Slovaquie : excellent officier animé d'un courage et d'une énergie à toute épreuve, volontaire pour les missions les plus difficiles. A exécuté de nombreuses reconnaissances au-dessus des lignes et soutenu des combats très durs contre les avions ennemis. Quatre citations.

**TISON** (Jules-Léon), lieutenant d'artillerie au 31<sup>e</sup> rég. d'aviation, mission de l'A. O. F. : observateur en avion, a donné le plus bel exemple d'une ténacité, d'un courage et d'une habileté remarquables dans l'exécution tant de liaisons d'infanterie que de reconnaissances et de missions d'artillerie. Cinq citations.

**ROBERT** (André-Frédéric), lieutenant d'infanterie au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation : remarquable officier d'infanterie, très brave, d'un entrain superbe. A su donner à sa section l'entrain admirable avec lequel elle a traversé plusieurs fois des tirs de barrage. A dirigé avec succès plusieurs coups de mains. Deux blessures. Quatre citations.

**CHAMPSAUR** (Gaspard-Norbert-Aimé), capitaine d'artillerie au 1<sup>er</sup> rég. d'aérostation : excellent officier, d'une bravoure et d'un dévouement remarquables. Comme officier d'artillerie, puis comme observateur en ballon, d'une conscience et d'un entrain remarquables, a rendu les plus grands services en dépit des circonstances atmosphériques défavorables et du tir de l'ennemi. Une blessure. Trois citations.

**COSSART** (Jean-Paul-Jules-Amédée-Joseph), lieutenant de cavalerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : dans la cavalerie comme dans l'aviation, a fait preuve d'une haute valeur morale. Excellent pilote a, à la tête de l'escadrille 14, rendu des services exceptionnels à Ypres, en Champagne, au canal du Nord, à Saint-Quentin, sur le canal de la Sambre au cours de la campagne de 1918. Une blessure. Quatre citations.

**DAUVIN** (Louis-Jean-Anatole), lieutenant de cavalerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : engagé volontaire pour la durée de la guerre. A fait preuve au cours de la campagne, d'énergie, de courage et d'une compétence remarquable. Comme observateur bombardier, s'est distingué au cours de cinquante sept bombardements effectués sur l'ennemi. Trois citations.

**ETIENNE** (Pierre-Louis-Marie), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : aussi bon



artilleur, qu'observateur expérimenté, ayant toujours fait preuve d'intelligence, de sang-froid et de bravoure. A exécuté plus de trente reconnaissances photographiques à très basse altitude et s'est distingué au cours de nombreux combats aériens. Trois citations.

FARGEAUD (Jean-Marie-Eugène), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier d'élite qui, après s'être très bien conduit dans l'artillerie est passé dans l'aviation, où, comme observateur, il a rendu des services exceptionnels notamment dans les missions d'infanterie à très faible altitude. Cinq citations.

GUILLOT (Marcel-Charles-Albert), lieutenant d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier d'une haute valeur intellectuelle et morale. A la tête d'une compagnie de mitrailleurs s'est imposé par ses connaissances et sa bravoure. Passé dans l'aviation, y a donné aussitôt les preuves de son inaltérable courage. Le 15 juillet 1918, son mitrailleur blessé, son moteur criblé de balles, a accompli sa mission de bombardement avant d'être capturé. Trois blessures. Quatre citations.

GUYARD (Marcel-Louis), lieutenant d'infanterie au 1<sup>er</sup> rég. d'aérostation : excellent officier, d'un courage et d'un dévouement absolus. A fait preuve d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables en toutes circonstances et notamment dans le secteur de Verdun en 1916, comme chef de section, puis commandant d'une compagnie d'infanterie. Trois blessures. Trois citations.

JEANNIN (Jules-Armand), capitaine d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : brave entre tous. Toujours où il faut donner son intelligence, ses forces et son cœur pour réussir, a, comme fantassin et comme aviateur, rendu des services exceptionnels. Cinq blessures. Six citations.

LAGANNE (Jean-Louis-André), lieutenant d'infanterie au 37<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier remarquable, qui, après s'être brillamment conduit dans l'infanterie où il a reçu une très grave blessure, est passé sur sa demande dans l'aviation, où il s'est révélé excellent pilote de chasse et a abattu trois avions ennemis. Volontaire pour le Maroc, a fait preuve de rares qualités de pilote et de chef d'escadrille et a obtenu les plus heureux résultats au cours des opérations de printemps avec son escadrille de bombardement qu'il a toujours brillamment entraînée. Une blessure. Six citations. Trois avions abattus.

LOMBARD (Georges-Henri-Pierre), capitaine d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : jeune officier remarquable d'entrain et de courage qui a su se distinguer tant comme officier d'artillerie que comme observateur en avion. Quatre citations.

MAGNUS (René-Paul-Emile), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : observateur audacieux et énergique. Après s'être brillamment conduit dans l'artillerie, s'est distingué comme observateur dans l'aviation. Aux attaques de juin 1918, son capitaine commandant et deux de ses camarades ayant été tués, a repris leur mission et l'a réussie dans les circonstances les plus difficiles. Quatre citations.

MAZER (Paul-Elie), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : observateur au-dessus de tout éloge. Cinq fois cité à l'ordre pour son courage et les brillants résultats qu'il a su obtenir. Cinq citations.

MORAILLON (Antoine-Denis-Jean), capitaine d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : n'a cessé de faire preuve de la plus grande bravoure et du jugement le plus sûr. A donné l'exemple à son escadrille en se réservant les missions les plus périlleuses, qu'il a accomplies avec le plus grand sang-froid. Cinq citations.

MOUREAUX (René-Joseph), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : comme observateur a toujours fait preuve d'une intelligence d'une énergie, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Quatre citations.

NAHEL (Joseph-André-Victor), capitaine d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : blessé en 1914, se distingue particulièrement le 15 mai 1916, blessant de sa main un chef de poste allemand et ramenant en entier le poste prisonnier. Passé dans l'aviation, a réussi en Orient des liaisons d'infanterie difficiles, ramenant au

cours de l'une d'elles son passager grièvement blessé. Une blessure. Quatre citations.

OLIVIER (Gaston-Georges-Frédéric-Elias-Joseph), lieutenant d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : bon officier ayant fait presque toute la campagne dans l'infanterie où il a fait preuve d'énergie et de courage. Deux citations.

PALASSE (Paul-Antoine), capitaine d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : bon officier, deux fois cité à l'ordre de la division et passé dans l'aviation à la suite de blessure grave. Une blessure. Deux citations.

PAVY (Jean-Marie), lieutenant du train des équipages militaires du 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : observateur de premier ordre, modèle d'entrain et de dévouement. S'est distingué au cours de réglages et de missions photographiques à longue portée. A abattu un avion ennemi. Quatre citations.

PALMENTIER (Alfred-Paul), lieutenant d'infanterie à l'entrepôt central du matériel d'aérostation militaire : officier d'une bravoure, d'un dévouement et d'une énergie dignes de tous éloges. S'est toujours prodigué sans compter, donnant sous le feu de l'ennemi, quel que fût le danger, l'exemple du sang-froid et de la discipline. Une blessure. Trois citations.

PETITOT (François-Edouard), lieutenant d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : observateur de premier ordre, cherchant toujours à rendre le maximum de services. Au cours de combats aériens et de mission photographique à basse altitude, a montré son mépris du danger. Trois blessures. Quatre citations.

PHILIPPE (Pierre-Jean), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : comme officier de batterie, puis comme observateur et pilote, a fait preuve du plus grand courage et s'est distingué dans des combats très durs. Deux blessures. Trois citations.

REYJAL (Roger-Emile), sous-lieutenant d'infanterie à l'école de perfectionnement des spécialistes de l'aviation : pilote d'une très grande valeur, d'une bravoure, d'une science et d'une énergie tout à fait exceptionnelles. A rempli les missions les plus utiles et les plus périlleuses, les menant à bonne fin, malgré les combats livrés à maintes reprises. Une blessure. Trois citations.

ROMAND (François-Hervé), lieutenant d'infanterie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : bon chef de section, passé dans l'aviation, s'y est montré pilote aussi habile que brave. Une blessure. Trois citations.

VILLEMÉY (Edouard-Georges), lieutenant d'artillerie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation : excellent pilote qui s'est signalé au front par son courage, son énergie et son esprit de devoir. A effectué soixante-dix bombardements. Trois citations.

AUBRÉE (Lucien-Joseph), lieutenant d'infanterie à l'établissement de liquidation du matériel d'aviation : jeune officier rempli d'ardeur. S'est fait remarquer par sa bravoure, son courage et son allant, donnant l'exemple à ses hommes et les entraînant à l'assaut dans maintes circonstances difficiles. Trois blessures. Quatre citations.

BORDAS (René-André), lieutenant d'artillerie à l'entrepôt spécial d'aviation n° 2 : officier de grande valeur qui s'est particulièrement distingué au cours des deux dernières années de campagne, notamment le 27 octobre 1918, où, à peine revenu d'une liaison d'infanterie au cours de laquelle son appareil avait été atteint par des balles tirées de terre, est reparti transmettre un ordre par message lesté en première ligne. Pour mieux assurer sa liaison, est descendu à très basse altitude sous le feu des mitrailleuses ennemies. Est rentré blessé aux deux jambes, son appareil gravement endommagé. Deux blessures. Deux citations.

BOURGUES (Alphonse-Melchior), lieutenant d'infanterie au magasin général d'aviation n° 2 : jeune officier ayant rendu de brillants services pendant la campagne, trois fois blessé, a repris chaque fois sa place au front. Blessé très grièvement une quatrième fois, a repris néanmoins du service et s'est appliqué avec un dévouement inlassable et une énergie de tous les instants à rendre les plus grands services. Quatre blessures. Trois citations.

CASTELAIN (Numa-Victor), sous-lieutenant de cavalerie au 22<sup>e</sup> régiment d'aviation : excellent pilote, qui a donné les plus nombreuses preuves d'énergie, de courage et de mépris du danger. Trois blessures. Trois citations.

CHARRON (Maurice-Albert-Auguste), lieutenant d'infanterie à l'entrepôt spécial d'aviation n° 4 : officier d'un dévouement à toute épreuve et d'un courage remarquable. A été un brillant chef de section dans l'artillerie, puis dans l'infanterie où il est passé sur sa demande et qu'il a rejoint avant d'être complètement guéri d'une blessure grave reçue dans l'artillerie. Une blessure. Une citation.

CLIQUOT DE MENTQUE (Henri-Antoine-Pierre), sous-lieutenant d'infanterie au magasin général d'aviation n° 2 : pilote remarquable, qui a donné des preuves du plus grand courage et du mépris du danger le plus absolu au cours des nombreuses missions photographiques effectuées à de grandes distances en arrière des lignes ennemies. Quatre citations.

DESPERT (Marius), sous-lieutenant d'infanterie à l'établissement de liquidation du matériel d'aviation : excellent pilote, rempli d'énergie et de courage. A pris part à de nombreux bombardements aériens et s'est particulièrement distingué dans des raids à longue portée. Trois citations.

DURAND (Marius-Henry-Jules), capitaine d'infanterie au 36<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier très brillant, tant dans l'infanterie que dans l'aviation. A fait preuve en toutes circonstances des plus hautes qualités de sang-froid, d'énergie, de vigueur. Deux citations. Trois blessures.

GOUGNON (Marcel-Clément), lieutenant d'infanterie au 32<sup>e</sup> rég. d'aviation : très belle attitude au feu comme chef de section dans l'infanterie et comme pilote dans l'aviation. Deux blessures. Deux citations.

COUTTÉ (Georges-Jules-Henri), lieutenant d'infanterie à l'entrepôt spécial d'aviation n° 2 : officier d'une haute valeur morale. Fait prisonnier, le 23 février 1916, pendant les premiers combats autour de Verdun, a réussi à s'évader en uniforme après quarante-trois jours de captivité, malgré toutes les difficultés rencontrées. Trois citations.

KENIG BELLIARD DE VAUBICOURT (Louis-Charles-Antoine-Marie-Joseph), capitaine de cavalerie à l'entrepôt spécial d'aviation n° 3-M. R. : jeune chef d'escadrille d'une haute valeur morale. A constamment fait preuve d'un courage et d'une volonté inébranlables. A accompli les missions les plus dangereuses. Remarquablement doué pour l'observation, s'est signalé dans des reconnaissances à basse altitude. Placé, en pleine bataille, à la tête d'une jeune escadrille, a su tout à la fois l'instruire et la mener brillamment au combat. A abattu officiellement deux avions ennemis. Une blessure. Quatre citations.

MIEGE (Adolphe-François), lieutenant de cavalerie au 22<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier d'une grande valeur morale et d'une grande modestie. Après avoir accompli brillamment son devoir dans l'infanterie comme volontaire, est passé dans l'aviation où il a effectué vingt-huit bombardements, dont plusieurs dans des conditions particulièrement périlleuses et défavorables. Trois citations.

MUNIER (Georges-Henri), lieutenant d'artillerie au 4<sup>e</sup> rég. de défense contre aéronefs : jeune officier qui n'a cessé de montrer le plus grand courage en s'exposant à des bombardements violents pour observer le tir de sa batterie et pour entraîner son personnel par son exemple. Deux blessures. Quatre citations.

PLAISANCE (Jean-Baptiste), lieutenant d'infanterie à l'entrepôt spécial d'aviation n° 4 : officier d'une grande énergie et d'un grand courage. Dans l'infanterie, où il a été blessé deux fois, s'est révélé un entraîneur d'hommes. Passé sur sa demande dans l'aviation, a continué d'être un beau guerrier. Trois blessures. Quatre citations.

SAYOUS (Joseph), lieutenant d'infanterie au 22<sup>e</sup> rég. d'aviation : après s'être particulièrement distingué dans l'infanterie, est passé dans l'aviation et a pris part à de nombreuses missions de bombardement, faisant preuve d'un absolu mépris du danger et de la plus haut

conception du devoir. Deux blessures. Trois citations.

**SCHMITTER** (Léon-Louis), lieutenant d'infanterie au 22<sup>e</sup> rég. d'aviation : officier exceptionnellement méritant. A fait toute la campagne en première ligne. S'est particulièrement distingué comme chasseur à pied dans les Flandres, l'Aisne et la Somme. Blessé trois fois, a repris sa place au poste de combat avant guérison complète. Trois blessures. Deux citations.

**MARESCHAL** (Louis), lieutenant d'artillerie à l'établissement central de D. C. A. : jeune officier actif et énergique, qui a fait preuve en maintes circonstances des plus belles qualités de courage et de sang-froid. Trois blessures. Cinq citations.

**ROUSSIN** (René-Gaston), lieutenant du génie au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation (mission de Tchéco-Slovaquie) : officier pilote de valeur, volontaire pour toutes les missions, a rendu les plus grands services dans les opérations auxquelles il a pris part. A eu des combats très durs avec des avions ennemis et est rentré plusieurs fois avec son avion criblé de balles. Trois citations.

**LANGLOIS** (Paul-Henry) lieutenant d'artillerie à l'établissement central de D. C. A. : officier dévoué, calme et courageux qui s'est distingué au cours de missions de reconnaissances, d'observation et de liaison. Trois blessures. Quatre citations.

#### Intendance.

##### FONCTIONNAIRES

**JARILLOT** (Léon-Célestin), adjoint à l'intendance au gouvernement militaire de Paris.

##### OFFICIERS D'ADMINISTRATION

**LISCOET** (Pierre-Marie-François), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, subsistances militaires au 4<sup>e</sup> corps d'armée.

**DUPREZ** (Auguste), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, bureau intendance, école d'administration militaire.

**RENON** (Jules-Eugène), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires, armée du Rhin.

**RICHARD** (Antoine-Henry-Joseph-François), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, subsistances militaires, troupes de la Sarre.

**BOUNIOUX** (Claudius), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, bureau intendance, à l'inspection générale des services administratifs.

**CASTAING** (André-René), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires, à l'armée du Rhin : officier d'administration, au début de la campagne, a demandé à servir dans l'infanterie. A mérité à la tête de sa section une citation à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite au feu. Grièvement blessé et revenu au front, s'est de nouveau fait remarquer par sa bravoure à la tête d'une compagnie où il venait de remplacer son capitaine blessé.

**SAI** (Robert-Jérôme), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires, au 2<sup>e</sup> corps d'armée : grièvement blessé en service commandé et réformé avant la guerre, a repris volontairement du service à la mobilisation. Tombé grièvement malade en Orient et désigné pour un poste sédentaire, a demandé à retourner au front où il s'est fait remarquer par son courage et son dévouement.

**LABATUT** (Guillaume-Marius-Justin), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, subsistances militaires au 17<sup>e</sup> corps d'armée : officier d'infanterie qui, se trouvant dans l'impossibilité de rendre des services dans ses fonctions d'officier téléphoniste, s'est joint spontanément avec son équipe à un groupe d'attaque et s'est porté à l'assaut des positions ennemies. Grièvement blessé au cours de l'action.

**GARNIER** (Henri-Victorin-Louis), officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe, bureau intendance à la division d'occupation de Tunisie : a été grièvement blessé, le 16 avril 1917, comme sous-officier d'infanterie en sortant le premier de la tranchée pour s'élancer à l'attaque. Passé ensuite dans le service de l'intendance, y a rendu les meilleurs services.

#### TROUPE

**HUBERT** (Albert), adjudant maître d'armes à l'école d'administration militaire.

#### Etat-major et recrutement.

##### OFFICIER D'ADMINISTRATION

**VALLET** (Jean-Marie), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe à l'état-major de l'armée (service historique).

#### TROUPES COLONIALES

##### Infanterie.

**BOSC** (Charles-Joseph-Fernand), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

##### MÉDAILLE MILITAIRE

##### Gendarmerie.

**JAMBOIS** (Lucien-Marie-Eugène), garde républicain.

**JOUBERT** (Jean), garde républicain.

**POURCHET** (Louis-Félix-Alfred), chef d'escouade à la garde républicaine.

**GRASSAY** (Louis), garde républicain.

**LAGNIEN** (César-Charles), garde républicain.

**MIGNOT** (Maurice-Léon), garde républicain.

**LEFRERE** (Emile-Emilien), garde républicain.

**RENON** (Emile-Jean), chef d'escouade à la garde républicaine.

**GANGLOFF** (Gustave), garde républicain.

**DEVILLARD** (Antoine), garde républicain.

**FASSION** (Jean-Marie), garde républicain.

**PERRIN** (Alphonse-Gilbert), chef d'escouade à la garde républicaine.

**CONSTANT** (Auguste-Maurice), garde républicain.

**HENRY** (Gaston-Honoré), garde républicain.

**MORFOUACE** (Désiré-François-Joseph-Marie), garde républicain.

**MENISSE** (André), garde républicain.

**HUSSE** (Jules-Joseph), garde républicain.

**GANDER** (Georges), élève garde républicain.

**JACQUET** (Marius-Emile), élève garde républicain.

**JEGO** (Louis-Marie), élève garde républicain.

**BELLEUVRE** (Adrien-Charles), élève garde républicain.

**PAILLAS** (Alfred-Auguste-Léon), garde républicain.

**PAILLARD** (Louis-Prudent), garde républicain.

**LIDON** (Louis-Fernand), garde républicain.

**GARRIGUES** (Sylvain), garde républicain.

**LACAQUE** (Appolinaire), garde républicain.

**POTOT** (Charles-Joseph), élève garde républicain.

**GIRAL** (Joseph-Dominique), garde républicain.

**VEDRINE** (Marius-Auguste-Jean-Baptiste), garde républicain.

**BARRY** (Justin-Pierre), garde républicain.

**SIMORRE** (Paul-Sylvain), garde républicain.

**THOMAS** (Marcel-Marie-Jean-Baptiste), élève garde républicain.

**BARDES** (Michel-Jean), garde républicain.

**AUDABRAM** (Jacques-Marius), élève garde républicain.

**CAZES** (Jean-Marie), garde républicain.

**MONNANTEUIL** (Gustave-Abel-Ernest), garde républicain.

**LUCOTTE** (Albert-Edgard), gendarme à la légion de Paris.

**ARRIAT** (François), gendarme à la légion de Paris.

**RICHARD** (Aymard-Pierre), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la légion de Paris.

**HENOCQ** (Ernest-Désiré), gendarme à la légion de Paris.

**WATINE** (Théodore-Louis-Prosper), gendarme à la légion de Paris.

**BORDERELLE** (Charles-Antoine), gendarme à la légion de Paris.

**FINOT** (André), gendarme à la légion de Paris.

**BARRAUD** (Kléber), gendarme à la légion de Paris.

**LIGAULT** (Joseph-Aimé), gendarme à la légion de Paris.

**VERACHE** (Charles-Joseph), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**ROUSSEL** (Augustin-Maxime-Joseph), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**HOGUET** (Auguste-Georges-Joseph), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**CAPPE** (Auxence-Auguste-Joseph), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**DEPLANQUE** (André), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**LEDU** (Ambroise-Auguste), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**POULAIN** (Georges), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**GRANCIER** (Jean-Louis-Alfred), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**HENRIOT** (Georges-Paul), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**MOREAU** (Joseph), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**COULOMBEL** (Désiré-Albert-Oswal), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**RANQUE** (Albert), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**DEBAS** (Frédéric-Gustave-Olivier), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**CARON** (Julien-Charles-Joseph), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**PETITJEAN** (Emile-Eugène), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**MANIEZ** (Désiré-Louis), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> légion.

**PORTACQ** (Charles), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**PRUVOT** (Edouard-Arthur), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**ROYER** (Georges), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**QUEVAT** (Amédée), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**CANTON** (Numa-Emile), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**AUJARD** (Fernand-André), élève gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**HOUOT** (François-Abel), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**VUARIER** (Louis-Basile), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**FRANÇOIS** (Flavien-Eugène), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**FOUQUE** (René-Alfred), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**CORNET** (Numa-Célestin-Eugène), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**CAILLAUD** (Georges), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**LETIENNE** (Auguste), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**DEVOS** (Charles-Auguste), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**JOSSE** (Anatole), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

**DUMONT** (Benoit-Amédée-Augustin), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.

- CRETAL (Louis-Emile), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.
- NIQUE (François), gendarme à la 1<sup>re</sup> légion.
- CAVEL (Charles-Ferdinand-Désiré), chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe à la 2<sup>e</sup> légion.
- DUDANT (Léon), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- DURLIN (Léonard-Fernand), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- MARTIN (Roger-Ludovic-Marie), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- BONTEMS (Gaston), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- MOREAUD (Marcel), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- COURTIER (Julien-Auguste), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- PONCET (Joseph-Stéphane), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- ROY (Auguste-Ernest), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- CABANES (Jean-Henri), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- VINOT (Gaston-Emile-Alfred), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- GIROUX (Jean-Baptiste), gendarme à la 2<sup>e</sup> légion.
- HAGARD (Jules-Albert), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 2<sup>e</sup> légion.
- LAPRAYE (François), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 2<sup>e</sup> légion.
- OLIVIER (Léandre-Gustave-Marcel), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- CHARTIER (Alphonse-Joseph), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- PERRIN (Jules-Gustave), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 3<sup>e</sup> légion.
- DUCHOSAL (Louis-Gustave), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 3<sup>e</sup> légion.
- MORROT (Adrien-Henri-Pierre-Antoine), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- PETIT (Raymond-Alexandre), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- DARNAUDET (Pierre), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- MAILLARD (Henri-Eugène), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- BOINE (Emile-Raoul-Marie), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- GRALL (François), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- GALLERNEAU (Gabriel-Pierre-Aimé-Auguste), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- CASTELLA (Jean-Marie-Philippe), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- CAILLAUD (Fernand-Auguste), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- JOUAN (François-Marie), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- PARENT (Gabriel), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- LE MAGUER (Pierre-Marie), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- BOURDON (René-Maurice-Jules), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- SANNEUF (Constantin-Prosper-Jules), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- DANIEL (Jean-Marie-Joseph), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- FUR (Henri-Corentin), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- COUESPEL (Eugène-Emile), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- SIMON (Lucien-Louis-Auguste), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- CANAL (Paul-Bernard), gendarme à la 3<sup>e</sup> légion.
- PADIOU (Donatien-Joseph-Pierre), gendarme à la 4<sup>e</sup> légion.
- SENAC (Jean-Paul-Romain), gendarme à la 4<sup>e</sup> légion.
- GEEGNER (Jean), gendarme à la 4<sup>e</sup> légion.
- HUBERT (Emile-Paul-Ernest), gendarme à la 4<sup>e</sup> légion.
- DENEAU (Gaston-Ernest-Henri), gendarme à la 4<sup>e</sup> légion.
- LANGIN (Germain-Eugène), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- DURIN (Fernand), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- ALBESSARD (Antonia), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- COLLET (Louis-Joseph), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- MORISSET (Fernand-Théophile), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- DECHAMP (Charles-Léon), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- GAGNEUR (Jules-Célestin), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- OMBREDANE (Vital-Marie), gendarme à la 5<sup>e</sup> légion.
- LAMOUREUX (Narcisse), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- RULLAC (Elie-Camille), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- COLOMER (Paul), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- RENAUD (Pierre), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- THUREAU (Gilbert), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- FLORIN (Joseph-Louis-Auguste-Clément), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- FOUREAU (Jules), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- TESSIER (Henri), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- MUNIER (Paul-Henri), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- CHAMPTIAUX (Etienne-Georges), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- ROYER (Placide-Emile), gendarme à la 6<sup>e</sup> légion.
- SEGUIER (Ernest-Jules), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- RIPLE (Alphonse-Joseph), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- GAUDET (Jean-Louis), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- KIRSCH (Charles-Jules), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- TRECOURT (Léon-Louis-Joseph), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- ROUSSELET (Henri-Alfred), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- BRUN (Henri-François), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- COLIN (Ulysse-Gabriel-Henri), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- PEQUEGNOT (Charles-Aimé), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- PERDRIX (Marcel-Léon-Jules), élève gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- COUQUEBERG (Emile-Henri), gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- OSTER (Henri-Elie), élève gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- CHANEZ (Ernest-Louis-Léon), élève gendarme à la 7<sup>e</sup> légion.
- DESSERTINE (Joanny-Marius), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- BOURNIER (Léon-Octave), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- PROUTEAU (Jean-Octave), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- GIRARDIN (Jean-Baptiste), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- BERTHELON (Claude-Marie-Ernest), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- ROBIN (Georges-Paul), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- JORDAN (Marcel-Claude-Joseph), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- BERGEROT (François), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- BONNAMOUR (Lucien-Jean), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- EUVRARD (Henri-Eugène), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- MÉDARD (Gaston-Achille), gendarme à la 8<sup>e</sup> légion.
- COUPRY (François-Alcide), gendarme à la 9<sup>e</sup> légion.
- RENAULT (Théophile-André), gendarme à la 9<sup>e</sup> légion.
- MAIS (Jean-Pierre-Basile), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 10<sup>e</sup> légion.
- CHABIRON (Camille), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- CLECH (Guillaume), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- EGRON (Clair-Alban), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- RENOULT (Denis-Clair-Marie-Joseph), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- MAILLARD (Joseph-Jean-Marie), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- MAISONNEUVE (Marcel-Julien-Marie-Vincent), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- MORNET (Charles-Edouard-Louis), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- BONNEAU (Alexandre-Auguste-Charles), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- THILLOIS (Joseph-Hubert), élève gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- BIDON (Jean-René-Marie), élève gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- BRIAND (Louis-Pierre-Marie-Clément), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 11<sup>e</sup> légion.
- LE GUEN (Jean-Marie), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 11<sup>e</sup> légion.
- COUSQUER (François-Marie), gendarme à la 11<sup>e</sup> légion.
- JANOUDIX (Gabriel), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- ALIPHAT (Léonard), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 12<sup>e</sup> légion.
- GASNIER (Alfred), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- SEMBLAT (Charles), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- MONMONT (Germain-Antoine), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- DUTOYER (Henri), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- CAUDOUT (Léon), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- LATRIGE (Paul), gendarme à la 12<sup>e</sup> légion.
- SESTIER (Emmanuel), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 14<sup>e</sup> légion.
- EBER (Paul-Henri), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- DEFFAISSE (Benjamin-Barthélémy), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- COLLEROT (Jean-Marie-Eugène), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- GALLICE (Jean-Louis-Cyrille), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- CAGNAC (Gervais), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- BOISSELOT (Joseph-Théophile), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- CRANNEY (Emile-Henry-Joseph), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- BALAS (Louis-Bernard-Roger-Aristide), élève gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- SALGET (Jacques), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- MEME (Antoine), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- BERERD (Claude-Eugène-Laurent), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- MANGERET (Jacques), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- DROUHIN (Fernand-Louis), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.
- FALCOS (Maurice-Antoine-Philibert), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion.

ALPHAND (Aimé-Jean-Etienne), gendarme à la 14<sup>e</sup> légion *bis*.

COUVERT (Jean-César), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 14<sup>e</sup> légion *bis*.

YON (Henri-Marie), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

COLLOMB (Ernest-Louis), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

REYNAUD (Casimir-Laurent), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

CLAVERIE (Jean-Pierre), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

CONSTANCE (Auguste-Jean-Antoine), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 15<sup>e</sup> légion.

JOUANNET (Philibert), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 15<sup>e</sup> légion.

MANIFACIER (Joseph), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

BENOIT (Albert), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

ROSSI (Ange-Dominique), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

COUDERC (Jean-Baptiste-Benjamin), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

LAUTRE (Julien-Jules), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

DARNAUD (Simon-Paul), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

DARNAULT (Léon-Louis), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

PIONNEAU (Adrien-Marie), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

TOUZE (Ambroise-Octave), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

MARTIN (Louis-Auguste-Cyprien), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

CHAPACOU (Raoul), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

SYLVAIN (Louis-Marius), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

MIGOT (Jules), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

CENTOYA (Joseph-Marie), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

CURINIER (Charles-Pierre), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

LESCOUZERES (Armand-François), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

LACCORE (Pierre), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

SARRAZIN (Joseph-Alexandre), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

BIRONNEAU (Marcel-Pierre-Barthélémy), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

MARTIN (Albert), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

LUCIANI (Jean-Decius), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

NEGRONI (Domparsius), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

EYCHENIE (Jean), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

BERTRAND (Antoine), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

GERRET (Roger-Frédéric), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion.

FONVIELLE (Jules-Justin), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *bis*.

MOUCHARD (Jules), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *bis*.

CHAMBERT (Célestin-Germain-Joseph), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *bis*.

MAURICE (Emile), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *bis*.

LAIDET (Louis-Omer), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *bis*.

TROTIN (Anatole-Joseph-Edile), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *bis*.

JOUFFROY (Louis-Auguste), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

MAFFRE (Albert), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

FOULON (Aimé-Louis), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

LAVERRE (Victor-Joseph), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

PENSOU (Mathieu-Cyprien), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

DARANCY (Philibert), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

ROUSSEZ (Georges-Sylvain-Marius), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

DUBOIS (Prosper-Edmond), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

SOUBIRON (Louis-Alexandre), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

MOREAU (Alphonse-Léopold), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

POURPRE (Clarissin-Casimir), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

BEAUSSET (Maurice-Edouard), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

BOURDERE (François-Baptiste), gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

DARCOS (Charles), élève gendarme à la 15<sup>e</sup> légion *ter*.

BALMIGERE (Clément), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion.

BLANCHET (Pierre-Alfred), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion.

AUSSAGUES (Sylvain-Marius), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

SEGUIER (Albert-Gaston), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

GERMA (Pierre-André-Joseph), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

SERRES (Michel-Jean), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

POURQUIE (Jean-Baptiste-Joseph), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

BERGER (François), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

LANIS (Jacques-Raoul), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

BONAFÉ (Paul), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

DELGLAT (Augustin-Ambroise), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

BORRAT (Sylvestre-Jean-Joseph), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

BEDECARATS (Grégoire), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

GUIGNIER (Jean-Victor), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

TUJAGUES (Jean-Jules), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

LANOIRE (François), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

VIDAL (Jean-Auguste-Mathieu), élève gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

ARNAUD (François-Guillaume-Augustin), gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

LABORDE (Jean-Charles), élève gendarme à la 16<sup>e</sup> légion *bis*.

BONZOM (Jean-Marie), gendarme à la 17<sup>e</sup> légion.

DELRIEU (Maurice), gendarme à la 17<sup>e</sup> légion.

RAUZY (Jean), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 17<sup>e</sup> légion.

CLAUSTRE (Jean), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 17<sup>e</sup> légion.

ARHANEGOITY (Pierre), gendarme à la 18<sup>e</sup> légion.

ROUCH (Pierre), gendarme à la 18<sup>e</sup> légion.

LALET (Raymond), gendarme à la 18<sup>e</sup> légion.

COTREAU (Gabriel), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la 18<sup>e</sup> légion.

GAUVRY (Georges-Léon), gendarme à la 18<sup>e</sup> légion.

DABEDELLE (Jean-Léon), gendarme à la 18<sup>e</sup> légion.

BOUISSIER (Emilien-Albert-Pierre), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

GERVOIS (Louis-Théophile-Joseph-François), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

GUELLEMANE BEN OUAROD BENOTMANE BEN TOUATI, gendarme auxiliaire, à la 19<sup>e</sup> légion.

DUBOIS (Charles), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

PEDEFER (Jean-Lucien), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

THOMASIE (Joseph-Michel), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

CAILLE (Louis-Marius-Eustache), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

VITTET (Emile-Alphonse), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

BEGUE (Henri-André), gendarme à la 19<sup>e</sup> légion.

RITTER (Emile-Joseph), gendarme à la 20<sup>e</sup> légion.

ROUX (Théophile-Clément), gendarme à la 20<sup>e</sup> légion.

DONZELLE (Alphonse-Eugène), gendarme à la 20<sup>e</sup> légion.

HOFFMANN (Camille), gendarme à la 21<sup>e</sup> légion.

MICHEL (Victor-Aimé), gendarme à la 21<sup>e</sup> légion.

BECKER (Arthur-Jean), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la légion d'Alsace-Lorraine.

POUL (Jules-Arthur), gendarme à la légion d'Alsace-Lorraine.

BEAUQUE (Justin), gendarme à la légion d'Alsace-Lorraine.

MARTIN (Firmin-Baptistin), gendarme à la légion d'Alsace-Lorraine.

METENS (Marcel-Auguste), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la légion d'Alsace-Lorraine.

GAUTHERON (Jean), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à la légion d'Alsace-Lorraine.

MAUMUS (Bernard-Jacques), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à l'armée du Rhin.

BOURLANGES (Alban-Guillaume), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à l'armée du Rhin.

DUFOUR (Jean-Louis), chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe à l'armée du Rhin.

CLAUSS (Léon), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à l'armée du Rhin.

CAMPLO (Etienne-Henri), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à l'armée du Rhin.

#### Artillerie.

ALLAIN (Emile-Alfred), maréchal des logis au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

ALLEGRI (François-Marie), adjudant mécanicien au 81<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ALLUIN (Achille-Joseph-Edouard), adjudant au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ANDOINS (Albert-Martin), maréchal des logis chef mécanicien au 115<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

ANDRÉ (Marcel-Edouard), maréchal des logis au 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AUBRY (Georges-Alphonse), adjudant au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AVIGNON (Francisque), maréchal des logis chef au 16<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

AZAM (Emile-Léon), adjudant au 157<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BAJOLLE (Marcel-Marie-Adrien-Joseph), maréchal des logis chef au 3<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique.

BAUDOUIN (Paul-Zéphirin), adjudant au 22<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BENAC (Georges-Jules-Marc), maréchal des logis au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

- BERLY (Léon-Lucien), maréchal des logis au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BESNARD (Jean-Baptiste-Henri), maréchal des logis chef au 243<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BOBINEAU (Marcel-Félix-Eugène), adjudant au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BOCAGE (Paul-Désiré-Pierre), adjudant au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BONHOMME (Maurice), maréchal des logis au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ALI BEN BOUCHAIB, canonnier conducteur au 10<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique.
- BOURDAIS (Toussaint-Louis-Marie), maréchal des logis au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BOUSQUET (Arnaud), maréchal des logis au 153<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BOYER (Edouard-Octave-Amédée), maréchal des logis chef au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- BRIFFAUT (Victor-Joseph-Raoul), adjudant au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- CHATAIGNER (Marcel-Louis), maréchal des logis chef au 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- CHATONNIER (Jean-Mary), adjudant au 113<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- CLAIRVILLE (Roger), adjudant au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- COLAS (Benjamin-Achille-Damas), adjudant-chef au 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- CORNET (Jean-Pierre), adjudant au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- COURTOIS (Fernand-Roger), maréchal des logis au 115<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DAVID (Pierre), adjudant au 157<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DEBENAYS (Angel-Michel), adjudant au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DENIS (Albert-Eugène-Paul), maréchal des logis au 241<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DESGUET (Emile-Henri), maréchal des logis au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DESLANDES (Joseph-Henri-Gabriel), maréchal des logis au 111<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DEVAUX (Henri-Joseph), adjudant au 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DIEBOLD (Adolphe-Victor), adjudant au 89<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DONJON (Paul), adjudant au 6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.
- DOUDOUX (Paul-Adole-Firmin), adjudant au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DUFOR (Louis-Albert), adjudant au grand parc d'artillerie n° 11.
- DUFORMANTELLE (Charles-Marie Eugène), adjudant de l'école militaire de l'artillerie.
- DUGIED (Henri-Jules), maréchal des logis au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DUMAS (Florent-Louis), maréchal des logis au 49<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DUMONTEIL (Octave), adjudant au 52-252<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DUPRAT (Georges), maréchal des logis au 221<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- DUVAUD (Alexandre), adjudant au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- EUVRARD (Gaston-Louis), maréchal des logis au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- FERLAND (Gustave), maréchal des logis au 115<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- FRANCESCHI (Augustin-Jean), adjudant au 276<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- FRIRY (Georges-Justin), adjudant-chef au 87<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- FROSTIN (François-Marie-Joseph), adjudant au 201<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GALLAND (Paul-Ananio), adjudant au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GARDET (Gustave-Marius), adjudant au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GAUCHOU (René), maréchal des logis chef au 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GIRAUD (Antoine-Marius), maréchal des logis au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.
- GOUGELET (Emile), maréchal des logis chef au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GRANGER (Charles-Joseph), adjudant au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GRATSAC (Pierre-Edmé), adjudant au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- GRAVEL (Georges-André-Alphonse), maréchal des logis chef au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- HANNON (Louis-Alexandre), maréchal des logis chef au 201<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- HUBERT (André-Emile-Henri), maréchal des logis au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- HUGON (Albert-Joseph-Georges), maréchal des logis au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- JAGUENEAU (Alphonse - Armand - Emile - Joseph), maréchal des logis au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- JARDEL (Marcel), maréchal des logis au 58<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- JOUSSEAUME (Auguste-Emile-Joseph-Urbain), maréchal des logis au 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- JUBAN (Michel), adjudant au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LANGERON (Hippolyte-Henri), maréchal des logis chef au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LASSERRE (Henri), maréchal des logis chef au 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LEBEAU (Albert-Marie-Joseph), adjudant au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.
- LE BORGNE (Pierre-Marie), maréchal des logis fourrier au 88<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LECLERCQ (Fernand), maréchal des logis au 106<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LE PAGE (Pierre-Marie), maréchal des logis au 110<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LIBOUTRY (Jacques), maréchal des logis au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- LOISON (Georges-Victor), maréchal des logis au 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- MACAULT (René-Charles-Jean), maréchal des logis au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- MASSIOT (Eugène-Léon-Félix), maréchal des logis au 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- MEANGE (Félix-Pierre-Marie), maréchal des logis au 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- MERIAN (François), maréchal des logis artificier au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- MESMIN (Louis-Charles), adjudant au 130<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- MORIZOT (Raymond), maréchal des logis chef au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- NANTOU (Athanase-Gaston-René), maréchal des logis chef au 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- NOEL (Jules-Rose), adjudant au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- NORTIER (Camille-Marcel), maréchal des logis au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- OIRY (Félix-Jules-Marie-Xavier), maréchal des logis chef au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PACHÈRE (Gabriel-André), adjudant-chef au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PAGNON (Joseph), maréchal des logis au 119<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PARLIER (Corantin-Armel-François), maréchal des logis chef au 152<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PELLET (Edmond), maréchal des logis au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PENOT (Fernand-Jean-Baptiste), maréchal des logis au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PERET (Pierre-Laurent), maréchal des logis au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PRIVAT (Hilaire-Alphonse), maréchal des logis au 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PRON (Eugène-Paul-Henri), adjudant au 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- PUJOL (Etienne-Michel-Barthélémy), adjudant au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- RAYNAUD (Léon), maréchal des logis au 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- REHAULT (Noël-Jules-François), maréchal des logis chef au 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- RENAUD (Alexis-Gabriel), adjudant au 243<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- RENAUD (Gustave-Pierre-Marie), maréchal des logis chef au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- RIBREAU (Roger-Marcel), brigadier bottier au 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- RICHARD (Paul-Pierre), maréchal des logis au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROBERT (Claude-Marie), maréchal des logis au 506<sup>e</sup> rég. de chars de combat.
- ROBIN (Joseph), maréchal des logis chef au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROBIN (Fernand-Henri-Arthur), maréchal des logis au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- RODOLPHE (René-Léonard), adjudant au 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROLLAND (Léon-Elie), maréchal des logis au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROSAT (Jean-Marie), adjudant au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROUQUET (Henri-Albert-Emile), maréchal des logis au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROURE (Henri-Fernand), maréchal des logis au 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROUSSARIE (Alphonse), maréchal des logis au 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROUSSET (Jacques-Etienne), maréchal des logis au 1<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.
- ROY (Victor-Paul), adjudant au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- ROY (Fernand), maréchal des logis au 58<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SAINVOIRIN (Clément-Antoine), adjudant au 154<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SERRE (Jean-Gauderique-Honoré), maréchal des logis chef au 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SEVELY (Charles-François), maréchal des logis chef au 39<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SIMON (Hector-Marcel), maréchal des logis au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SIRRE (Pierre-Antoine), maréchal des logis au 3<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.
- SOUBILEAU (Maurice-Marie-Eugène), maréchal des logis au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SOUILLAC (Jean-Léon), adjudant au 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- STOLTZ (Paul-Eugène), maréchal des logis au 60<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- SUAUD (Maximin-Auguste-Maurice), maréchal des logis à l'école militaire d'infanterie.
- THEROSIET (Germain-Lucius), maréchal des logis au 156<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- THIEBAUD (Marcel), adjudant au 6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.
- THIERCELET (Marcel-Charles), maréchal des logis au 22<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- THOMAS (Albert-Paul), maréchal des logis chef au 275<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- TICHADOU (Pierre), maréchal des logis au 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- TOCOBIO (Cyprien-Antonin), maréchal des logis chef au 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- TOURRIÈRE (Grégoire-Jean), adjudant au 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- TOUSSAINT (Michel-Ange-Claude-Joseph-Nicolas), maréchal des logis au 159<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- TROLLIET (Joseph), adjudant au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- TUCOO (Jean-Baptista), maréchal des logis au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.
- VACHER (Adolphe-Philippe), maréchal des logis au 113<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VACHER (Albert), maréchal des logis au 51<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VAILLANT (René), maréchal des logis chef au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VAYRON (Ernest-Eugène-Clément), maréchal des logis au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VEDILLE (Marcel-Marc-Louis), adjudant au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VERMOT DES ROCHES (Félix-Constant), maréchal des logis fourrier au 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VERNEJOUX (Henri-Antoine), adjudant au 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VERNEREY (Adolphe-Maurice), maréchal des logis chef au 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VERNEREZ (Georges-Louis), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VIALARD (Ernest), adjudant au 16<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VIALLET (Bernard), maréchal des logis au 53<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VIDAL (Henri), adjudant au 151<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VIDAL (Iréne-Julien-Marius), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VINCILEONI (Charles-André), maréchal des logis au 57<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VINET (René-Gustave-Olivier), maréchal des logis chef au 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

VOIRIN (Alméri), maréchal des logis au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

WANIN (Edmond-Edouard), adjudant au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

#### Train des équipages militaires.

CORFIOFFI (Joseph-Constant), maréchal des logis au 121<sup>e</sup> escadron du train.

COURDESSE (Julien), maréchal des logis au 18<sup>e</sup> escadron du train.

GACHELIN (Arthur-Louis), maréchal des logis au 15<sup>e</sup> escadron du train.

GAMBU (Marcel-Ernest), maréchal des logis au 3<sup>e</sup> escadron du train.

LENEVE (Paul-Jean), adjudant au 19<sup>e</sup> escadron du train.

LESTAGE (Jean-Marcel), maréchal des logis au 18<sup>e</sup> escadron du train.

PERES (Honoré-Alfred), maréchal des logis au 15<sup>e</sup> escadron du train.

POQUE (Pierre-Georges-Cyprien), maréchal des logis au 18<sup>e</sup> escadron du train.

SALADIN (Louis-Marie-Aristide), maréchal des logis au 19<sup>e</sup> escadron du train.

SEGUELA (Augustin-Ernest-Jean-Marie), maréchal des logis au 19<sup>e</sup> escadron du train.

TRUILLET (Henri-Paul), adjudant au 14<sup>e</sup> escadron du train.

GERBEAU (Louis-Edouard), adjudant au 11<sup>e</sup> escadron du train.

FEUVRIER-ETEVENARD (Paul-Léon), maréchal des logis au 3<sup>e</sup> escadron du train.

FERRE (Joseph), maréchal des logis au 16<sup>e</sup> escadron du train.

VILLEMEN (Albert-Joseph), adjudant au 3<sup>e</sup> escadron du train.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la croix de la Légion d'honneur et concession de la médaille militaire.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

LANDRY.

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

*Article unique.* — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour comman-

deur, à compter du 16 juin 1920, les officiers rayés des cadres dont les noms suivent :

SALEL (Marius-Vincent), lieutenant-colonel d'infanterie.

DE ROQUEFEUIL (François-Marie-Edmond), chef de bataillon du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

FRIQUE (Eugène-Hyppolite), lieutenant-colonel du 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.

HENNOQUE (Edouard-Anatole), lieutenant-colonel du 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DUMOLT (Jean), lieutenant-colonel du 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale.

BOULLE (Marie-Antoine-Jean-Joseph), chef de bataillon du 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

LANDRY.

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

*Article unique.* — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour commandeur, à compter du 16 juin 1920, les officiers de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent :

BOUDIER (Félix-Jean-Charles-Victor), général de brigade de la section de réserve.

ANDRE-JOUBERT (Louis-Marie-Gaston), général de brigade de la section de réserve.

BODIN DE GALEMBERT (Eugène-Marie-Joseph), colonel au 4<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

MORGON (Marie-Emile-Ernest), colonel au 8<sup>e</sup> rég. de dragons.

BEYEL (Georges), colonel au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.

LUYA (Henri-Joseph), colonel au 116<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde.

PICHERAL (Louis-Edouard), colonel au service des commandements de la 13<sup>e</sup> région.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

LANDRY.

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

*Article unique.* — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour commandeur, à compter du 16 juin 1920, les officiers de l'armée active dont les noms suivent :

BURKARD (Jules-Théodore), lieutenant-colonel au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

REIGNIER (Henri), lieutenant-colonel au 16<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

DE VILLARS (Gabriel-Louis-Raymond-Jean), chef de bataillon au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

DEMILLIÈRE (Emile), chef de bataillon à l'état-major particulier de l'infanterie, détaché à l'état-major du général adjoint au général commandant en chef au Maroc.

CHAILLOT (Alphonse-Edouard-Auguste), lieutenant-colonel au 122<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

WENDLING (Charles-Alfred), lieutenant-colonel au 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAQUETTE (Gabriel-Alexandre), général de division commandant la 43<sup>e</sup> division d'infanterie.

CLEMENT-GRANDCOURT (Abel-Jean-Ernest), lieutenant-colonel au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

FLEURIOT (René-Claude-Bertrand-Marie), chef de bataillon au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre).

HENRY (Jean-Auguste-Clément-Henri), colonel au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

SOHIER (Joseph-Antoine-Henri-Mrrie), colonel commandant le premier groupe de subdivision du 16<sup>e</sup> corps.

PUSEY (Léon-Alphonse), chef de bataillon au 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

VINCENDON (Joseph-Marie), général de brigade à titre temporaire, commandant l'I. D./15.

PIDAUT (Augustin-Jean-Baptiste), lieutenant-colonel au 33<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

GOTHIE (Frédéric-François), colonel hors cadres, état-major.

PESCHART D'AMBLY (Antoine-René), général de brigade commandant la 69<sup>e</sup> brigade et la subdivision de Bordeaux.

BOUDHORS (François-Alexandre), colonel au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

RAOULT (Louis-François), chef de bataillon au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

REYNARD-LESPINASSE (Louis-Joseph), chef d'escadron, état-major du C. O. C.

SIMON (Louis-Pierre-Eutrope), général de brigade commandant par intérim la 5<sup>e</sup> division de cavalerie.

LAVIGNE-DELVILLE (Paul-Louis-Alexandre), général de brigade, commandant la 2<sup>e</sup> brigade de cuirassiers.

MOOG (Emile-Philippe), lieutenant colonel commandant le 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique.

LEPS (Pierre-Gabriel-Ernest), colonel au 1<sup>er</sup> rég. de hussards.

BRECARD (Charles-Théodore), général de division commandant par intérim la 6<sup>e</sup> division de cavalerie.

DE TESSURES DE BLANZAC (Marie-Adrien-Joseph), colonel commandant la circonscription de remonte de Tarbes.

CAZALIS (Jules-René-Henri), général de brigade à l'état-major du général de division Debeney, membre du conseil supérieur de la guerre.

CHARBONNIER (Jules-Victor-Emile), lieutenant-colonel au parc d'artillerie du 7<sup>e</sup> corps d'armée.

REIGNIER (Henri-Jacques), général de brigade, commandant par intérim l'artillerie du 6<sup>e</sup> corps d'armée.

PEIGNIER (Louis-Henri-Martial), lieutenant-colonel au 90<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde.

BARATIER (Paul-Joseph-Auguste), colonel au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

BORDEUX (Louis-Léon-Gustave), colonel au 83<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

COFFEC (Frédéric-Mathieu-Marie), général de brigade à l'état-major du général de division Mangin, membre du conseil supérieur de la guerre.

RONNEAUX (Emile-Ange-Joseph), général de brigade à l'armée du Levant.

PERRIER (Antoine-François-Jacques-Justin-Georges), lieutenant-colonel au service géographique de l'armée.

FOUCAUD (Eugène-Jean), intendant général, inspecteur général des subsistances.

DHERS (François-Marie-Anne-Albert), général de brigade commandant la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie coloniale.

MOUVEAUX (Jules-Octave), colonel commandant le rég. d'infanterie coloniale du Maroc.

DUCARRE (Albert), colonel au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

NAYADE (Gilbert), lieutenant-colonel au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

FRANCERIES (Léon-Socrate), général de brigade commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique orientale.

Les inscriptions ci-dessus portent l'attribu-

tion de la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

LANDRY.

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

**Article unique.** — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour la dignité de grand officier, à compter du 16 juin 1920, les officiers de la réserve dont les noms suivent :

DE DARTEIN (Théodore-Marie-Félix), général de division.

FRISCH (René-Jules), colonel du 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

A. LANDRY.

Le ministre de la marine, ministre de la guerre par intérim,

Vu la loi du 15 juin 1920,

Arrête :

**Article unique.** — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour la dignité de grand-officier, à compter du 16 juin 1920, les officiers de l'armée active dont les noms suivent :

OZIL (Paul), général de division, inspecteur technique des services et des troupes du génie.

STEINMETZ (Louis-Alfred-Emile), général de brigade, commandant le 2<sup>e</sup> groupe de subdivision du 13<sup>e</sup> corps d'armée.

ANDRIEU (François-Jean-Pierre-Eugène), général de division commandant la 5<sup>e</sup> division d'infanterie.

D'ANSELME (Philippe-Henry-Joseph), général de division, commandant la 38<sup>e</sup> division.

Les inscriptions ci-dessus portent attribution de la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Aucune décoration décernée en vertu du présent arrêté ne comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Paris, le 4 décembre 1920.

A. LANDRY.

Par décret du Président de la République en date du 29 novembre 1920, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont élevés à la dignité de grand officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, les officiers généraux dont les noms suivent :

COTTEZ (Marcel), général de division au Maroc; 39 ans de services, 14 campagnes. Deux blessures. Cinq citations. Commandeur du 12 juillet 1917.

AUBERT (Charles), général de brigade au Maroc; 39 ans de services, 17 campagnes. Deux blessures. Trois citations. Commandeur du 10 juillet 1917.

Ces promotions ne produiront leurs effets qu'à compter du jour où sera promulguée la loi notifiant les inscriptions faites au tableau spécial créé par le décret du 13 août 1914.

Par décret du Président de la République en date du 29 novembre 1920, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à compter du 20 juin 1920, les officiers rayés des cadres dont les noms suivent. (Loi du 19 juin 1920, croix sans traitement.) :

BENOIT (Marie-Hippolyte-Fernand), lieutenant-colonel d'infanterie coloniale; 43 ans de services, 21 campagnes. Une blessure. Officier du 29 décembre 1904.

LERAY (Albert François-Joseph), colonel d'infanterie; 50 ans de services, 23 campagnes. Officier du 30 décembre 1914.

MARAIS (Marie-Gabriel-Lucien), colonel d'artillerie; 49 ans de services, 3 campagnes. Officier du 29 décembre 1903.

MOUY (Jules-Marie-Joseph), lieutenant-colonel du génie; 44 ans de services, 8 campagnes. Officier du 31 décembre 1912.

## ADMINISTRATION CENTRALE

### NOMINATION

Par décision ministérielle du 7 décembre 1920 :

M. le chef de bataillon du génie Rheims a été nommé chef du 2<sup>e</sup> bureau de la direction du génie, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> décembre 1920, en remplacement du colonel Birchler, appelé à d'autres fonctions.

Par décision ministérielle du 5 décembre 1920 :

M. Béral (André-Marius), chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe, a été délégué dans les fonctions de sous-directeur de la gendarmerie.

## ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

### MUTATION

Par application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 8 juillet 1920 :

M. le général de brigade Levi (C.-B.), gouverneur de Dunkerque, a été placé dans la 2<sup>e</sup> section (réserve), du cadre de l'état-major général de l'armée, à compter du 9 décembre 1920.

## SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

### MUTATIONS

#### Armée active.

Par décision ministérielle du 7 décembre 1920 :

M. Briqué (J.-J.-L.-L.), lieutenant-colonel d'infanterie, breveté, hors cadres, est affecté à l'état-major de l'armée du Rhin.

M. Roche (A.-C.), lieutenant-colonel à titre temporaire d'artillerie, breveté, hors cadres, chef d'état-major de la 31<sup>e</sup> division d'infanterie, est affecté à l'état-major du corps d'occupation de Constantinople (service).

M. Riegel (G.-F.), chef de bataillon du génie, breveté, du commissariat général de la République française à Strasbourg, est mis en activité hors cadres (état-major), et affecté à l'état-major de l'armée (1<sup>er</sup> bureau) (service).

M. Thabard (F.), chef de bataillon du génie, breveté, hors-cadres, commissaire militaire adjoint de la commission du réseau de l'Etat, est désigné pour exercer les fonctions de commissaire militaire de la commission du réseau de l'Etat.

M. Pacton (H.-A.), chef de bataillon du génie, retour de mission, est classé à l'état-major particulier du génie, et détaché à l'état-major de l'armée (service historique) (service).

M. Ravier (E.), chef de bataillon, breveté, au

2<sup>e</sup> rég. de zouaves (Maroc) est mis en activité hors cadres (état-major) et affecté à l'état-major de l'armée (section d'instruction physique) (service).

M. Le François des Courtis de la Groye (C), chef d'escadrons au 4<sup>e</sup> rég. de dragons, est classé à l'état-major particulier de la cavalerie et détaché à l'état-major du 4<sup>e</sup> corps d'armée (service).

M. Leclère (A.-C.-E.), chef de bataillon d'infanterie (hors cadres, Maroc), est classé à l'état-major particulier de l'infanterie et détaché à l'état-major du département du Rhône (service).

M. Merson (J.-C.), chef de bataillon breveté à l'état-major particulier de l'infanterie, est mis en activité hors cadres (état-major) et affecté à l'état-major de l'armée du Rhin.

M. de la Grandière (J.-B.-G.), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rapatrié de l'armée d'Orient, est classé à l'état-major particulier de l'infanterie, et détaché, en qualité de stagiaire, à l'état-major de l'armée (2<sup>e</sup> bureau) (service).

M. Franchet d'Esperey (M.-J.-M.-L.), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie, pour ordre, de l'état-major du corps d'occupation de Constantinople, est classé à l'état-major particulier de l'infanterie, et mis à la disposition du général Franchet d'Esperey, membre du conseil supérieur de la guerre (à dater du 7 novembre 1920) (service).

M. de Courrèges d'Ustou, capitaine à l'état-major particulier de l'artillerie, de la commission d'études de l'A. L. G. P., est détaché à l'état-major du général inspecteur général de l'artillerie.

M. Donnaud (H.-A.-J.), capitaine au 16<sup>e</sup> rég. de dragons, de la section départementale des pensions de Tours, est classé à l'état-major particulier de la cavalerie et détaché à l'état-major du groupe de subdivisions de Châteauroux, (service).

M. Lacaze (B.), capitaine au 105<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est classé à l'état-major particulier de l'infanterie, et détaché à l'état-major du groupe de subdivisions de Riom.

M. Dubos (L.-R.), capitaine au 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers, est classé à l'état-major particulier de la cavalerie, et détaché à l'état-major du 14<sup>e</sup> corps d'armée.

M. Legay (G.-C.), capitaine au 58<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est classé à l'état-major particulier de l'infanterie, et détaché à l'état-major de la 30<sup>e</sup> division d'infanterie.

M. Bellet de Tavernost (M.-J.-P.), capitaine au 5<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique, est classé à l'état-major particulier de la cavalerie, et détaché à l'état-major du commandement de la cavalerie d'Algérie.

M. Jeanpierre (C.-M.-A.), capitaine au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est classé à l'état-major particulier de l'infanterie, et détaché à l'état-major de la 85<sup>e</sup> brigade d'infanterie.

M. Engel (L.-E.), capitaine au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est classé à l'état-major particulier de l'infanterie et détaché à l'état-major du commandement supérieur du territoire d'Alsace.

M. Quantin (H.-L.-M.), capitaine au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique, rapatrié de l'armée d'Orient, est classé à l'état-major particulier de la cavalerie et détaché à l'état-major du 1<sup>er</sup> groupement régional de cavalerie (service).

M. Aoust de Rouvèze (A.), lieutenant à titre temporaire de cavalerie, du dépôt de remonte de Mérygnac, est classé à l'état-major particulier de la cavalerie et détaché à l'état-major de l'armée (2<sup>e</sup> bureau) (service).

M. Bouchet (M.-R.-E.-R.), lieutenant au 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie, du bureau topographique de la Meurthe-et-Moselle, est détaché au bureau topographique de la Meuse, à Bar-le-Duc (service).

M. Lanxade (J.-P.-M.), lieutenant d'infanterie au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation, est détaché à l'état-major du 16<sup>e</sup> corps d'armée (aéro) (service).

M. Toulorge (R.-A.-L.-F.), lieutenant à l'état-major particulier de l'infanterie, de l'état-major du 1<sup>er</sup> corps d'armée, est détaché à l'état-major du corps d'occupation de Constantinople (service).

M. Masse (R.-I.), lieutenant au 218<sup>e</sup> rég. d'artillerie, est détaché à l'état-major du général commandant supérieur des forces alliées en Haute-Silésie.

## SERVICES SPÉCIAUX DE L'AFRIQUE DU NORD

### MUTATIONS

Par décision ministérielle en date du 7 décembre 1920 :

M. Cirot (François), lieutenant d'infanterie, du 1<sup>er</sup> rég. de marche de tirailleurs, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. ben Chabane Ahmed ben Mohamed, sous-lieutenant d'infanterie, du 29<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Carette (Emile), capitaine d'infanterie, du 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Bonneau (Joseph), lieutenant d'infanterie, du 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Roubertin (Louis), lieutenant d'infanterie, du 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Rouffaneau (Jean), lieutenant d'infanterie, du 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Laurent (Francisque), lieutenant d'infanterie, du 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est mis hors cadres, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Frerejacques (Louis), sous-lieutenant d'infanterie, de l'état-major particulier de l'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. le Ballé (Alexandre), capitaine d'infanterie, du 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Simonetto (Olivier), capitaine d'infanterie, du 20<sup>e</sup> B. C. P., est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Pitot (Jules), capitaine d'infanterie, du 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Pautet (Jean), lieutenant d'infanterie, du 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Bernard (Alphonse), lieutenant d'infanterie, du 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadre à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Montant (Ernest), sous-lieutenant d'infanterie, du 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Magnillat (Maurice), capitaine d'infanterie, de l'état-major particulier de l'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Basteau (Léopold), capitaine d'infanterie du 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général

de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Fournier (René), lieutenant d'infanterie du 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Gerde (Henri), sous-lieutenant d'infanterie du 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Palut (Gabriel), capitaine d'infanterie, de l'état-major particulier de l'infanterie, est mis hors cadres, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Gaillache (François), capitaine d'infanterie, du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Forney (Roger), lieutenant d'infanterie, du 96<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadre, à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Gobillard (Charles), sous-lieutenant d'infanterie, du 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Frogé (Jean), capitaine d'infanterie, de l'état-major particulier de l'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Olive (André), capitaine d'infanterie, du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres à la disposition du commissaire résident général de France au Maroc, pour l'encadrement des T. A. M. (service).

M. Pasquier de Franclieu (Guy), lieutenant d'infanterie, hors cadres, service des renseignements du Maroc, est remis à la disposition de son arme et affecté au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves (service).

M. Viard (Arsène), lieutenant d'infanterie, du 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs, détaché de son corps pour suivre le cours préparatoire aux affaires indigènes à Alger, est remis à la disposition de son arme et affecté au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs (service).

M. Burté (René), capitaine d'infanterie, du 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie, détaché au service des affaires indigènes d'Algérie, est placé hors cadres et maintenu à la disposition du gouverneur général de l'Algérie (service des affaires indigènes d'Algérie).

M. Ressay, capitaine de cavalerie, du 6<sup>e</sup> rég. de spahis, est mis hors cadres à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, pour être affecté au service des affaires indigènes d'Algérie (service).

## CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SERVICES D'ÉTAT-MAJOR ET DU RECRUTEMENT

### MUTATIONS

#### Armée active.

Par décision ministérielle du 7 décembre 1920 :

M. Cochet (G.-M.), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, de l'état-major du 12<sup>e</sup> corps d'armée, est affecté à l'état-major du 19<sup>e</sup> corps d'armée (service).

M. Berthier (A.), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, de l'état-major de l'armée du Rhin, est affecté à l'état-major du 12<sup>e</sup> corps d'armée (service).

## SERVICE DU RECRUTEMENT

### MUTATIONS

#### Armée active.

Par décision ministérielle du 6 décembre 1920 : M. Duval, lieutenant-colonel comman-

dant le bureau de recrutement d'Epinal, est nommé au commandement du bureau de recrutement d'Alger (convenances personnelles).

## INFANTERIE

### MUTATIONS

#### Armée active.

Par décision ministérielle en date du 7 décembre 1920, les officiers dont les noms suivent reçoivent les affectations ci-après pour ordre et sont maintenus dans leur emploi.

Ces affectations n'ouvrent aucun droit aux frais de déplacement pour changement de résidence.

M. Anchier (J.-L.), chef de bataillon au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché au service régional des pensions de Nancy, est maintenu au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Deves (M.-A.-A.), chef de bataillon au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs marocains, en congé de deux ans sans solde à Strasbourg, 4, place de la République, est affecté au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Guizard (H.-G.-M.-L.-P.), chef de bataillon au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie, en mission, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Bartoli (F.-R.), capitaine au 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, détaché à l'encadrement des forces de police en Haute-Silésie, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Chartier (C.-A.), capitaine au 8<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, détaché à la mission militaire française au Guatemala, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Damidaux (C.-J.), capitaine au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché à la commission militaire interalliée de contrôle en Allemagne, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Noel (M.-G.-L.-E.), capitaine au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), en congé de deux ans sans solde à Bruxelles, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Fromont (L.), lieutenant hors cadres, aéronautique, détaché à la mission militaire française au Guatemala, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Grellier (F.-P.-V.), lieutenant au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie, détaché à la section de l'état civil de la 2<sup>e</sup> région à Amiens, est affecté au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

Par décision ministérielle en date du 8 décembre 1920, les mutations suivantes sont prononcées :

M. Tisseyre (J.-R.-A.), colonel, breveté hors cadres, état-major, rentré de mission, est affecté au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

#### Les chefs de bataillon :

M. Aubert (J.-L.-H.), du 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie, n'a pas rejoint, est affecté au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie (major).

M. Bonnet (L.-A.), du 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré d'Orient, est affecté au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Boutry (A.-C.), de l'état-major particulier de l'infanterie (détaché état-major 21<sup>e</sup> corps d'armée), est affecté au 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Grange (J.-E.-R.), du 9<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (service).

M. Lacolley (A.-P.-A.), du 21<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. étranger (Algérie) (service).

M. Martin (A.-E.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (service).

#### Les capitaines :

M. Bagnères (P.), du 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie, rentré du Levant, est affecté au 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Barbarin (P.), du 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré d'Orient, est affecté au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).



M. Beauchamp (F.-L.), du 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté à l'état-major particulier de l'infanterie (détaché à la commission d'expérience des armes, engins et munitions de l'infanterie) (service).

M. Bernadet (D.), du 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 31<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (troupes de la Sarre) (service), rejoindra par Sarrebruck.

M. Bonnin (R.-C.), du 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Bouillon (G.-E.-J.), du 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché état civil), est affecté au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Branca (F.-N.-H.), du 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Maroc, est affecté au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Cacciaguerra (J.), du 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré de l'A. F. L., est affecté au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Chollet (L.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. étranger (Algérie) (service).

M. Crochu (M.-E.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Darthout (A.-E.), du 83<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Desideri (A.-F.), du 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. d'Estienne de Saint-Jean de Pruniers, du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Favier (C.-A.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Fouré (P.-L.), de l'état-major particulier de l'infanterie, détaché E. M. A. F. L., est affecté au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Guillon (V.-A.), du 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) rentré d'Orient, est affecté au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Hemery (R.-M.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Jourdan (I.-R.), du 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie, rentré du Levant, est affecté au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Lafaurie (L.-R.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Lambert (E.-J.), du 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 9<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Le Guillou (M.), du 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché Afrique occidentale française, est affecté au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Loireau (R.), de l'état-major particulier de l'infanterie, détaché état-major, est affecté au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Mahuet (M.), du 22<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant; est affecté au 39<sup>e</sup> rég. de tirailleurs A. F. R. (service), rejoindra par Mayence.

M. de Madières (J.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne; est affecté au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (service).

M. Mayeur (A.), du 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), réintégré de congé de 2 ans; est affecté au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Molinas (M.-C.), du 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie, chargé du matériel; est nommé trésorier du corps.

M. Mouillet (M.-P.), du 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie, chef du B. S. C.; est affecté au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Naudin (M.-P.), de l'état-major particulier de l'infanterie, détaché à la subdivision de Nevers, est affecté au 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service), à compter du 19 juin 1920.

M. Patte (A.-J.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Petit (C.), du 22<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 8<sup>e</sup> rég. de zouaves (Algérie) (service).

M. Picard (R.), du 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré d'Orient, est affecté au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Py (L.-J.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie, chargé du matériel (service).

M. Quenot (P.), du 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie, rentré d'Orient, est affecté au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Raulin (F.), du 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 6<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Regnault (J.-C.-L.), du 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché au musée de l'armée, est maintenu au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) et mis à la disposition du général inspecteur de la préparation militaire, à partir du 15 décembre prochain, en vue d'exercer les fonctions d'instructeur aux écoles des beaux-arts et des langues orientales.

M. Ringrave (L.), du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. étranger (Algérie) (service).

M. Rolland (H.-M.-V.), du 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré d'Orient, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Tivolle (E.), du 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré d'Orient, est affecté au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Tournoy (L.-A.), du 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie, chargé du matériel, est affecté au 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie, chargé du matériel (convenances personnelles).

M. Torti (A.-H.), du 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Willame (J.), du 9<sup>e</sup> rég. de zouaves, chef B. S. C., est affecté au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie (trésorier) (service).

#### Les lieutenants :

M. Benabed Abd el Kader, (indigène) du 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs, rapatrié du Levant, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Bertrand (P.), du 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré d'Orient, est affecté au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Berges (J.-M.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Blin (H.-R.), du 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré de Pologne, est affecté au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Blaise (J.-J.), du 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Bonhomme (L.-F.), du 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré d'Orient, est affecté au 39<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, A. F. R. (service), rejoindra par Mayence.

M. Bogaert (A.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Brault (F.-L.-A.), du 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie (chef du B. S. C. du 116<sup>e</sup> rég. d'infanterie dissous) est affecté au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Calles (J.-M.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 10<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Camus (P.), du 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, chef du B. S. C., est affecté au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Carisey (H.-J.), du 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Charpentier (J.-V.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Chiaverini (J.), du 22<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Cognard (H.), du 22<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. de Coucy (R.), du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est

affecté au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Cruzel (E.-H.), hors cadres, cadre complémentaire, réintégré de congé de 2 ans, est affecté au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (service).

M. Disdier (A.), de l'état-major particulier de l'infanterie, subdivision de Metz, est affecté au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Draulette (P.), du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché génie, est affecté au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Duc (C.), du 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 9<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Gaudard (M.-E.), du 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Godard (J.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 43<sup>e</sup> rég. de tirailleurs A. F. R. (service), rejoindra par Juliers.

M. Lajeune (L.), du 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie, chef du B. S. C., est affecté au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (trésorier) (service).

M. Lambert (E.), du 162<sup>e</sup> rég. d'infanterie, faisant fonctions de trésorier, est remplacé lieutenant de compagnie au corps.

M. Labernèze (A.), du 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Lauzier (C.-L.), du 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie, rentré du Levant, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Lebrun (H.-J.), de l'état-major particulier de l'infanterie (détaché état-major en Orient), est affecté au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Machicoane (C.), du 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Maire (H.), du 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 6<sup>e</sup> groupe cycliste (convenances personnelles).

M. Martin (A.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 10<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Mercier (G.-C.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Millet (M.), de l'état-major particulier de l'infanterie (détaché état-major A. F. L.), est affecté au 33<sup>e</sup> rég. de tirailleurs A. F. R. (service), rejoindra par Kostein.

M. Moitrier (C.-J.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 33<sup>e</sup> rég. de tirailleurs A. F. R. (service), rejoindra par Kostein.

M. Moraine (A.), du 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché infanterie coloniale), est affecté au 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Mosser (E.-C.), hors cadres (affaires indigènes), est affecté au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves (Algérie) (service).

M. Oertel (M.), du 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) est affecté au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Pairs (L.-J.-B.), du 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (détaché au 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie), est affecté au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Pennequin (M.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (rentré de Pologne), est affecté au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Peretti (P.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (rentré de Pologne) est affecté au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Perini (J.), du 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché C. R. I. P. d'Antibes) est affecté au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie (convenances personnelles).

M. Raynaud (C.), du 157<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dissous), rentré d'Orient, est affecté au 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Reybaud (I.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Revelli (L.), du 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 11<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Roche (M.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie

(pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Roche (F.), du 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 39<sup>e</sup> rég. de tirailleurs A. F. R. (service), rejoindra par Mayence.

M. Rueyres (J.-E.), du 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 6<sup>e</sup> groupe cycliste (convenances personnelles).

M. Silvani (M.), du 3<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, est affecté au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (service).

M. Soullie (M.-J.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Trouillet (E.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Vallon (A.), du 22<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (Algérie) (service).

M. Voisin (M.-L.), du 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dissous), est affecté au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Vulpée (M.), du 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

#### Les sous-lieutenants :

M. Bertaux (E.), du 6<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Maroc, est affecté au 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Estrade (J.-S.), du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Marcon (C.), du 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré du Levant, est affecté au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

M. Trassy (L.), du 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), rentré de Pologne, est affecté au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (service).

M. Vivier (E.-A.), du 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, rentré d'Orient, est affecté au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

L'affectation aux régiments ci-après des officiers dont les noms suivent est ratifiée (service) :

#### Au corps d'occupation de Constantinople :

M. Payen (F.-A.-L.), chef de bataillon au 26<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 32<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Le Marois (A.), chef de bataillon au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Vigneaud (L.), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Gerbaud (C.), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Noguier (R.), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Delhorbe (A.), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Guilloud (C.-C.), capitaine au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Grisanti (P.), capitaine au 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Lamoureux (M.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Menut (R.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Lamoulère (J.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Rousseau (J.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Chinouilh (P.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. de Roquemaurel (A.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Le Rumeur (H.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Le Lec (Y.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Le Troter (R.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Duvignère (A.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Debarge (P.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Stacchini (V.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Cau (J.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Peyroulou (P.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Foussat (G.), sous-lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Marine (P.), sous-lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Moreau (R.-E.), sous-lieutenant au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

#### A l'armée française du Levant :

M. Marquis (A.-M.), lieutenant-colonel au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie, pour ordre, commandant la légion syrienne.

M. Mensier (L.), lieutenant-colonel au 3<sup>e</sup> rég. mixte zouaves et tirailleurs, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Didierjean (P.-E.), chef de bataillon à l'E.-M. P. I., est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Vermeersch (E.-J.-P.), chef de bataillon au 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Lagrange (P.-C.-M.), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

M. Blanquie (J.-J.-F.), capitaine au 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Menon (M.), capitaine au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Clerc (V.), capitaine au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Guilbaud (L.), capitaine au 92<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Collet (I.-H.), capitaine au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Giraud (A.-J.), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie (détaché à l'état-major de la 10<sup>e</sup> division), est affecté à l'état-major particulier de l'infanterie (détaché à l'état-major de la 1<sup>re</sup> division A. F. L.).

M. de Rivoire de la Bastie (M.-J.), de l'état-major particulier de l'infanterie (détaché à l'état-major de la 1<sup>re</sup> division 16), est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Lefèvre (M.-L.), du 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Grignard (P.), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie (détaché état-major, subdivision de Soissons), est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Senécheau (A.), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais), est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais).

M. Brune (A.-S.), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais), est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais).

M. Richard (R.), capitaine au 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Estachy (J.-J.), capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Joly (M.), capitaine au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

M. Roger (L. A.), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Quéru (J.-M.), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

M. Lemée (F.-P.), lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

Bouvetier (E.-M.), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

M. Florimond (P.), lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

M. Rabe de Reignville (M.-A.), lieutenant au 47<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché légion syrienne).

M. Maigret (R.-J.), lieutenant au 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Lajouanie (M.-M.), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Granier (J.-L.), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Carolet (P.-L.), lieutenant au 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Lechéne (L.-E.), lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Vialle (J.), lieutenant au 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Cassadou (C.-J.-M.), lieutenant au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Boutry (P.-C.), lieutenant au 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Finet (M.), lieutenant au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Rivalland (J.), lieutenant au 25<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 17<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Segard (G.-E.), lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Degouey (J.-A.), lieutenant au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais), est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais).

M. Hustaix (R.-A.), lieutenant au 12<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, précédemment au 150<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Mayne (A.-F.), lieutenant au 55<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Cladt (C.-A.), lieutenant au 401<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 27<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Richard (P.-A.), lieutenant au 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Mamy (R.-C.), lieutenant du 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Prejean (L.), sous-lieutenant au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Soullisse (M.-G.), sous-lieutenant au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Giordani (L.), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 19<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Catesson (M.), sous-lieutenant au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais), est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais).

M. Pinoteau (J.), sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

#### Au Maroc.

M. Hartz (A.-V.), chef de bataillon du 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 2<sup>e</sup> bataillon d'Afrique.

M. Guérard (C.-L.), capitaine au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Richer (L.-A.), capitaine au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Vautrin (V.-E.), capitaine au 109<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 3<sup>e</sup> rég. étranger.

M. Allain (E.), capitaine au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 4<sup>e</sup> rég. étranger.

M. Brousse (S.), capitaine au 58<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 29<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Froge (J.), capitaine à l'E.-M. P. I. (détaché à Saint-Cyr), est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Gelot (A.-I.), capitaine au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 15<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Boulinguez (A.-E.), capitaine au 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 15<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (2<sup>e</sup> bataillon).

M. Jouannic (J.), capitaine au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 15<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (2<sup>e</sup> bataillon).

M. Galaup (J.-A.), capitaine au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 4<sup>e</sup> rég. étranger (4<sup>e</sup> bataillon).

M. Claudel (H.-J.), capitaine au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 4<sup>e</sup> rég. étranger (4<sup>e</sup> bataillon).

M. Le Balle (A.), capitaine au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Simondetto (O.-F.), capitaine au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Pitot (J.-M.), capitaine au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Maguillat (M.-H.), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie (détaché à Saint-Cyr), est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Basteau (L.-F.), capitaine au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Palut (G.), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie, est affecté au 65<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Gaillache (F.-R.), capitaine au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 65<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Bijeard (G.-P.), capitaine au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves.

M. Boutonnet (P.-A.), capitaine au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Carrette (E.), capitaine au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 65<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Nouvellet (A.-S.), capitaine au 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 1<sup>er</sup> bataillon d'Afrique.

M. de Butler (J.-J.), capitaine au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (5<sup>e</sup> bataillon).

M. Carrère (J.-D.), capitaine au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (5<sup>e</sup> bataillon).

M. Horry (C.-G.), capitaine à l'état-major particulier de l'infanterie, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves (détaché conseil de guerre à Meknès).

M. Langlet (R.), lieutenant au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Lassalle-Sere (F.-J.), lieutenant au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Cochet d'Haltecourt (H.), lieutenant à l'E.-M. P. I., est affecté au 3<sup>e</sup> rég. étranger.

M. Millien (J.-B.-E.), lieutenant du 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 4<sup>e</sup> rég. étranger (4<sup>e</sup> bataillon).

M. Naudin (G.-L.), lieutenant du 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 29<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Faigle (R.-L.), lieutenant au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 29<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Drapier (M.-E.), lieutenant au 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 13<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (4<sup>e</sup> bataillon).

M. Pautet (J.-L.), lieutenant du 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Bernard (A.-E.), lieutenant au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Fournier (R.-G.), lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Forney (R.-P.), lieutenant au 96<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 65<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Laulom (J.), lieutenant au 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 24<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Bonneau (J.), lieutenant du 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Roubertie (L.), lieutenant au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Rouffaneau (J.-M.), lieutenant au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Laurent (F.), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Boucheseiche (J.), lieutenant au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 13<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Bosquillon de Genlis (E.), lieutenant au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 13<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Bresson (P.-G.), lieutenant au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 15<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Soufache (M.-L.), lieutenant au 67<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves (détaché service automobile).

M. Huet (A.-F.), lieutenant au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves.

M. Cirot (F.), lieutenant au 33<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 64<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Pasquier de Francieu (G.), hors cadres, service des renseignements, est affecté au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves (2<sup>e</sup> bataillon).

M. Jouvenot (L.-G.), lieutenant au 29<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, précédemment au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. de zouaves, détaché au service des transmissions.

M. Couteau (F.-A.), lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 15<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Werlé (G.), lieutenant au 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Pennel (P.-C.), lieutenant au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 14<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Neuvéglise (R.-E.), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> groupe cycliste, est affecté au 3<sup>e</sup> rég. étranger.

M. Gigot (L.), sous-lieutenant au 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 4<sup>e</sup> rég. étranger (4<sup>e</sup> bataillon).

M. Montant (E.-J.), sous-lieutenant au 144<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Gerde (H.-L.), sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Gobilliard (C.-A.), sous-lieutenant au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), est affecté au 65<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Frèrejacques (L.), sous-lieutenant à l'état-major particulier de l'infanterie, est affecté au 62<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

M. Hesse (M.), sous-lieutenant au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 3<sup>e</sup> rég. étranger.

M. ben Chabane (A.-B.-M.), sous-lieutenant indigène, au 29<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, précédemment au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs, est affecté au 61<sup>e</sup> rég. de tirailleurs marocains.

#### A l'armée française du Rhin.

M. Enet (R.-A.), lieutenant, au 166<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché hors cadres, I. T. R., est affecté au 150<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Poincenot (A.-P.), lieutenant au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

M. Renard (A.-L.), lieutenant au 166<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), détaché hors cadres, I. T. R., est affecté au 39<sup>e</sup> rég. de tirailleurs.

M. Théaudin (C.-H.), lieutenant au 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

#### Aux troupes d'occupation en Haute-Silésie.

M. Lagarde (R.), capitaine au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

M. Conti (A.), lieutenant au 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

M. Borgnis-Desbordes (E.), lieutenant au 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

M. Boisseau (H.-J.), lieutenant au 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

M. d'Ivernois (R.), lieutenant au 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, est affecté au 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

M. Cavalié (F.-F.), sous-lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

Par décision ministérielle en date du 7 décembre 1920, les officiers dont les noms suivent, reçoivent les affectations ci-après, pour ordre, et sont maintenus dans leur situation (service) :

M. Bernard (C.-A.), chef de bataillon au 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service régional des pensions du Mans), est affecté au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Bourguet (G.), chef de bataillon au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service régional des pensions d'Orléans), est affecté au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Gastets (P.), chef de bataillon au 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service régional des pensions de Nantes), est affecté au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Dubrulle (P.-J.-G.-M.), chef de bataillon au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service régional des pensions de Paris), est affecté au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Fouquet (E.-S.-C.), chef de bataillon au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché comme contrôleur de la navigation du Rhin et président de la sous-commission des chemins de fer de campagne de la tête de pont de Kehl), est affecté au 166<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Heranney (A.-A.), chef de bataillon au 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (détaché au service régional des pensions d'Alger), est affecté au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.

M. Magdeleine (M.-M.-S.-A.), chef de bataillon au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service régional des pensions de Paris), est affecté au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Porcher (E.-F.-A.), chef de bataillon (hors cadre), C. C. (détaché au service régional des pensions de Dijon), est affecté au 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Théron (L.-L.), chef de bataillon au 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie, sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe à titre temporaire (détaché à la sous-intendance de Tulle), est affecté au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Vignoli (L.-K.-H.), chef de bataillon au 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service des réquisitions du Luxembourg), est affecté au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Berthillier (F.), capitaine au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs marocains (détaché au service des travailleurs coloniaux à Lyon), est affecté au 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Bernard de la Lavernette (M.-L.-H.-E.), capitaine au 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), sous-intendant militaire à titre temporaire (détaché infendance de Metz), est affecté au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Baffert (F.-E.), capitaine au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie, sous-intendant militaire à titre temporaire, stagiaire intendance de Paris, est affecté au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Debled (E.), capitaine au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service géographique de l'ar-

mée, 1<sup>re</sup> brigade topographique de Tunisie), est affecté à l'état-major particulier de l'infanterie.

M. Desire (H.-P.-F.), capitaine au 25<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (détaché au service géographique de l'armée, 1<sup>re</sup> brigade topographique de Tunisie), est affecté à l'état-major particulier de l'infanterie.

M. Doutréline (C.-J.), capitaine au 5<sup>e</sup> bataillon d'Afrique (détaché au service de l'état civil du 2<sup>e</sup> C. A., état civil de Meaux), est affecté au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Gallet (F.-G.-R.), capitaine au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), sous-intendant à titre temporaire (détaché intendance territoires de la Sarre), est affecté au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Guerrini (C.-M.), capitaine hors cadres, affaires étrangères indigènes (détaché au bureau de recrutement de Marseille), est affecté au 141<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

M. Laine (E.-L.-F.), capitaine au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au C. R. P. M. d'Agen), est affecté au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Lorans (B.-L.-M.), capitaine au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché à la liquidation du service des P. G. des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régions), est affecté au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Raynaud (H.-L.-A.), capitaine au 8<sup>e</sup> rég. de zouaves (détaché comme instructeur des élèves des écoles de commerce et d'agriculture d'Alger), est affecté au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.

M. Réthore (C.-M.), capitaine au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au secrétariat général section des travaux législatifs), est affecté au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Sadon (E.-L.), capitaine au 2<sup>e</sup> rég. de zouaves (détaché au service des travailleurs coloniaux à Lyon), est affecté au 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Vimard (A.-J.-A.), capitaine au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché comme adjoint au commandant régional des travailleurs coloniaux à Nancy), est affecté au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Arias (A.), lieutenant au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service de l'état civil de la 6<sup>e</sup> région), est affecté au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Barut (A.), lieutenant au 89<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au secrétariat général, service général des P. G.), est affecté au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Bergougnoux (F.), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au C. R. P. M. d'Agen), est affecté au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Charles (L.-V.), lieutenant au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché comme officier chargé des détails au C. R. P. M. de Lodève), est affecté au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Fournié (P.), lieutenant au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au C. R. P. M. de Cosne), est affecté au 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Saussu (P.), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (détaché au conseil de guerre d'Oran), est affecté au 9<sup>e</sup> rég. de zouaves.

M. Théry (E.-M.), lieutenant au 64<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché au service des travailleurs coloniaux à Dormans), est affecté au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Thiéry (E.), lieutenant au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied (détaché au service de l'état civil d'Alsace à Strasbourg), est affecté au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Vergoz (R.-G.-R.), lieutenant au 3<sup>e</sup> rég. étranger, élève de l'école spéciale militaire, est affecté au 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Doubaud (P.-H.), sous-lieutenant au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre) (détaché au C. R. P. M. d'Agen), est affecté au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

M. Hegly (A.-T.), sous-lieutenant au 115<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dissous) (détaché au 126<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais à l'A. O.), est affecté au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

#### Personnel des chefs de musique.

Par décision en date du 8 décembre 1920 :  
M. le chef de musique de 1<sup>re</sup> classe Farigoul,

du 2<sup>e</sup> rég. étranger, passe au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie (service).

### CHARS DE COMBAT

#### MUTATIONS

##### Armée active.

Par décision ministérielle du 8 décembre 1920, les mutations ci-après sont prononcées :

##### Officiers d'infanterie.

M. Perchenet (M.-H.-G.), lieutenant colonel breveté au 501<sup>e</sup> rég. d'infanterie, stagiaire au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat. — Mis hors cadres et affecté au 509<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Lille, commandant le régiment (service).

M. Chaubès (L.-L.), chef de bataillon, hors cadres état-major particulier, centre d'études des chars de combat à Versailles (décision du 22 octobre 1920), n'a pas rejoint. — Maintenu hors cadres dans ses fonctions actuelles au 502<sup>e</sup> régiment de chars de combat à Béziers.

M. Taitot (G.-L.), capitaine hors cadres au 507<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Metz. — Maintenu hors cadres et affecté à l'état-major particulier de l'infanterie, à l'état-major de la 3<sup>e</sup> brigade de chars de combat à Metz.

M. Noscereau (E.), capitaine du 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie (pour ordre), adjoint au commandant du bureau de recrutement de Sarreguemines. — Mis hors cadres et affecté au 501<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Tours. Rejoindra le 15 janvier 1921 (service).

M. Marchand (A.-F.), capitaine hors cadres au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat (pour ordre), en mission en Pologne, rentré de mission. — Maintenu hors cadres et affecté au 509<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Lille (service).

M. Gaulhé (M.-O.-A.), lieutenant hors cadres au 504<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Valence. — Maintenu hors cadres et affecté au 502<sup>e</sup> rég. de chars de combat (armée française du Levant) (service).

M. Corbier (A.-L.), lieutenant hors cadres au 505<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Rennes. — Maintenu hors cadres et affecté au 504<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Valence (convenances personnelles).

M. Vergne (L.-J.), lieutenant hors cadres au 501<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Tours. — Maintenu hors cadres et affecté au 502<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Béziers (convenances personnelles).

La mutation prononcée par décision ministérielle du 8 octobre 1920 (*Journal officiel* du 10 octobre) pour le sous-lieutenant Mouquet, R. P. E., est annulée. Cet officier reste affecté au 509<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Lille.

##### Officier de cavalerie.

M. Gaillet (A.-P.), capitaine hors cadres, état-major de la 3<sup>e</sup> brigade de chars de combat à Metz. — Maintenu hors cadres et affecté au 503<sup>e</sup> rég. de chars de combat à Versailles (convenances personnelles).

### CAVALERIE

#### MUTATIONS

##### Armée active

Par décision ministérielle du 8 décembre 1920, les mutations ci-après sont prononcées, savoir :

M. Demoussy (L.-V.-P.), chef d'escadrons du 4<sup>e</sup> rég. de spahis (Maroc), rapatriable, passe au 6<sup>e</sup> rég. de spahis (service).

M. Ameil (M.-J.-A.-E.), capitaine du 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs, rapatrié de Pologne, en permission à Moulins (Allier), est mis à la disposition du général commandant en chef les troupes d'occupation du Maroc. Rejoindra le dépôt des isolés de Bordeaux (service).

M. Aveline (H.-J.-V.), capitaine du 1<sup>er</sup> rég. de cavalerie du Levant (rapatrié), en permission à Versailles, passe au 2<sup>e</sup> rég. de hussards (service).

M. Baillot (R.-E.-M.-J.), capitaine du 17<sup>e</sup> rég. de chasseurs (matériel) est classé E. M. P., professeur à l'école spéciale militaire (service).

M. Bollon (A.-F.-A.), capitaine du 31<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C.), est nommé chargé du matériel audit rég. (service).

M. Brach (M.-G.-A.), capitaine du 16<sup>e</sup> rég. de chasseurs (B.-S.-C.), est maintenu audit rég.

M. Clergues (P.-L.), capitaine du 1<sup>er</sup> chasseurs (rapatrié de Pologne), en permission à Compiègne, passe au 17<sup>e</sup> rég. de chasseurs (service).

M. Desquilbet (G.-J.-V.), capitaine du 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (rapatriable du Maroc), passe au 11<sup>e</sup> rég. de chasseurs (service).

M. Durand (V.), capitaine du 4<sup>e</sup> rég. de cuirassiers (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Duroussin (J.-P.-L.), capitaine du 17<sup>e</sup> rég. de chasseurs, passe au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs (convenances personnelles).

M. Etori (D.-G.), capitaine du 2<sup>e</sup> rég. de hussards (B. S. C.), passe au 30<sup>e</sup> rég. de dragons, trésorier (service).

M. Girardon (L.-M.), capitaine du 13<sup>e</sup> rég. de chasseurs, est relevé de ses fonctions de chargé du matériel.

M. Huber (N.-E.-H.), capitaine du 23<sup>e</sup> rég. de dragons, trésorier, passe au 13<sup>e</sup> rég. de chasseurs, matériel (service).

M. Joannis (R.-J.-P.), capitaine du 2<sup>e</sup> rég. de cavalerie du Levant (rapatrié), en permission à Paris, 25, boulevard Garibaldi, passe au 4<sup>e</sup> rég. de spahis (service).

M. de La Marche (W.-C.-M.), capitaine du 4<sup>e</sup> rég. de cuirassiers, passe au 2<sup>e</sup> rég. de dragons.

M. de Laurencin (J.-F.-J.), capitaine de l'E. M. P. (détaché état-major du G. M. P.), remis disposition, passe au 10<sup>e</sup> rég. de dragons (service).

M. Paulus (G.-L.-M.), capitaine de l'E. M. P. (détaché E. M. A., 2<sup>e</sup> bureau), passe au 6<sup>e</sup> rég. de dragons (pour ordre), adjoint au général inspecteur de l'instruction des étudiants et élèves des grandes écoles de la classe 1920.

M. Renaud (L.-E.), capitaine du 31<sup>e</sup> rég. de dragons (matériel), passe au 8<sup>e</sup> rég. de dragons.

M. Aubert du Petit-Thouars de Saint-Georges (J.-G.-M.), lieutenant du 5<sup>e</sup> rég. de dragons, passe au 2<sup>e</sup> rég. de hussards (convenances personnelles).

M. Barbier (P.-L.), lieutenant au 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers (B. S. C.), est maintenu audit régiment.

M. Bejot (L.-E.-V.), lieutenant au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, est mis à la disposition du général commandant en chef les troupes d'occupation du Maroc (service).

M. Cabadé (A.-E.), lieutenant au 13<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Courballée-Thévenin (E.), lieutenant, hors cadres, aéronautique, remis disposition, passe au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs (service).

M. Daune (C.-É.), lieutenant au 15<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Gassier (J.), lieutenant de l'E. M. P., instructeur à l'école d'application de cavalerie, est mis disposition de M. le général commandant en chef l'armée du Levant. Rejoindra le centre de rassemblement de Pont-Saint-Esprit (service).

M. Gerdes (R.), lieutenant hors cadres, aéronautique, remis disposition, passe au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (service).

M. Giorgi (D.-V.), lieutenant au 23<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Grosvallet (A.), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de hussards (B. S. C.), est nommé chargé du matériel audit rég.

M. Guérin (A.), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs (rapatrié de Pologne), passe au 30<sup>e</sup> rég. de dragons (service).

M. Guerry (J.-M.), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C.), passe au 28<sup>e</sup> rég. de dragons, faisant fonctions de trésorier (service).

M. Henry (J.-L.), lieutenant au 22<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Jousse (J.-G.-A.), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de spahis (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Lemaire (H.-G.), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de dragons (B. S. C. du dépôt de spahis de Lunel, dissous), passe au 17<sup>e</sup> rég. de chasseurs (matériel, service).

M. Le Mintier de la Motte-Basse (G.-E.-M.), lieutenant du 2<sup>e</sup> rég. de dragons, passe au 24<sup>e</sup> rég. de dragons (convenances personnelles).

M. Lens (E.-L.-J.), lieutenant de l'E. M. P., (détaché E. M. A. 2<sup>e</sup> bureau), remis disposition, passe au 12<sup>e</sup> rég. de cuirassiers.

M. Manneville (V.-L.), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de spahis (B. S. C.), est maintenu au dit régiment.

M. Mateille (J.-A.-J.), lieutenant au 5<sup>e</sup> rég. de chasseurs (B. S. C.), est maintenu au dit régiment.

M. Moëlle (J.-M.-J.-B.), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs (rapatrié de Pologne), passe au 5<sup>e</sup> rég. de hussards (service).

M. Perrin (R.-M.-F.), lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. de spahis (rapatrié d'Orient), en permission à Sedan, 33, place de la Halle, passe au 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers (service).

M. Protat (J.-C.-R.), lieutenant du 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers, est mis à la disposition du général commandant en chef l'armée du Levant. Rejoindra le centre de rassemblement de Pont-Saint-Esprit (service).

M. Reymond (R.-G.), lieutenant au 6<sup>e</sup> rég. de hussards (B. S. C.), est maintenu audit rég.

M. Ringwald (X.), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (B. S. C.), passe au 4<sup>e</sup> spahis (service).

M. de Rolland (H.-A.), lieutenant du 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs (rapatrié de Pologne), passe au 21<sup>e</sup> rég. de dragons (service).

M. de Sallmard de Rassis (M.-L.-R.), lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de cuirassiers, est mis à la disposition du général commandant en chef l'armée du Levant. Rejoindra le centre de rassemblement de Pont-Saint-Esprit (service).

M. Bichot (J.-A.-A.), sous-lieutenant au 17<sup>e</sup> rég. de chasseurs (B. S. C.), passe au 26<sup>e</sup> rég. de dragons (service).

M. Chabrier (V.-L.), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs d'Afrique (rapatriable d'Orient), passe au 5<sup>e</sup> rég. de hussards (service).

M. Courtois (J.-M.-J.), sous-lieutenant du 9<sup>e</sup> rég. de dragons, précédemment désigné par erreur pour l'armée du Levant, est maintenu au 9<sup>e</sup> rég. de dragons.

M. Ravaut (J.-A.-R.), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. de spahis (rapatrié d'Orient), en permission à Paris, 148, avenue de Wagram, passe au 15<sup>e</sup> rég. de chasseurs (service).

M. Tromeur (E.-M.), lieutenant au 2<sup>e</sup> rég. de spahis (Maroc), passe au 2<sup>e</sup> rég. de spahis, portion centrale Algérie (service).

## ARTILLERIE

### Armée active.

Par décision ministérielle en date du 6 décembre 1920, les mutations ci-après sont prononcées (service) :

M. le colonel à titre définitif Batteux (P.-E.-G.), du 32<sup>e</sup> rég. au même rég. (adjoint au général commandant l'école militaire de l'artillerie).

M. le colonel à titre temporaire breveté Baignol (M.-F.-R.), du 45<sup>e</sup> rég. au même rég., détaché auprès de M. le délégué de France à la commission des réparations.

#### Les chefs d'escadron à titre définitif :

M. Contresty (G.-E.), hors cadres mission, est affecté (pour ordre) au 83<sup>e</sup> rég. (détaché mission).

M. Renondeau (G.-E.), breveté, hors cadres, état-major, est affecté (pour ordre) au 83<sup>e</sup> rég. (détaché mission).

#### Les chefs d'escadron à titre temporaire :

M. Colomès (P.-J.), du 28<sup>e</sup> rég. au 28<sup>e</sup> rég., détaché au service de la récupération.

M. Lattes (J.-H.), du 117<sup>e</sup> rég. est affecté à l'armée du Levant.

#### Les capitaines à titre définitif :

M. Albony (J.-E.), du 55<sup>e</sup> rég. est classé à l'état-major particulier de l'artillerie, atelier de construction de Lyon.

M. André (C.-A.), du 11<sup>e</sup> rég. est classé à l'état-major particulier de l'artillerie, parc annexe de la 2<sup>e</sup> brigade de chars de combat à Versailles.

M. Barbaud (E.-T.), de l'état-major particulier de l'artillerie, état-major de l'artillerie du 12<sup>e</sup> corps d'armée, est affecté au 21<sup>e</sup> rég.

M. Charruey (G.-H.-G.), du 83<sup>e</sup> rég. (pour ordre), au même rég. (détaché mission).

M. Cothias (P.-A.), du 105<sup>e</sup> rég. (détaché au parc annexe d'Avallon), au 105<sup>e</sup> rég.

M. Estremé (J.-F.), du 21<sup>e</sup> rég., au même rég. (détaché à l'état-major de l'artillerie de la 23<sup>e</sup> division).

M. Gay (J.-M.), du 105<sup>e</sup> rég., est affecté au 28<sup>e</sup> rég.

M. Goujon (J.-M.-L.), du 83<sup>e</sup> rég., stagiaire au laboratoire central des poudres, est classé à l'état-major particulier de l'artillerie, commission des poudres de Versailles.

M. Hardy (F.-M.), du 56<sup>e</sup> rég., est classé à l'état-major particulier de l'artillerie, parc annexe de la 3<sup>e</sup> brigade de chars de combat à Metz.

M. Jaget (E.), du 9<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 8<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Jard (H.-E.), du 21<sup>e</sup> rég., au même rég. (provisoirement instructeur).

M. de Lamarzelle (J.-G.-M.), de l'état-major particulier de l'artillerie, état-major de l'artillerie du 13<sup>e</sup> corps d'armée, au 113<sup>e</sup> rég.

M. Leroy (O.-J.), du 7<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Lesourd (J.-R.), en non-activité, est classé à l'état-major particulier de l'artillerie, inspecteur des études à l'école polytechnique.

M. de Livron (F.-J.-S.), du 52<sup>e</sup> rég., est classé à l'état-major particulier de l'artillerie (état-major de l'artillerie du 12<sup>e</sup> corps d'armée).

M. Milhau (P.-F.-C.), du 32<sup>e</sup> rég., est classé hors cadres, professeur de topographie à l'école militaire de l'artillerie.

M. Oudet (J.-M.-E.), de l'état-major particulier de l'artillerie (3<sup>e</sup> direction, 2<sup>e</sup> bureau), est affecté au 82<sup>e</sup> rég.

M. Peysson (C.-H.-A.), du 86<sup>e</sup> rég. (directeur du parc), au 84<sup>e</sup> rég.

M. Ribaucour (H.), de l'état-major particulier de l'artillerie (section technique des études et expériences chimiques) à l'état-major particulier (section technique de l'artillerie).

M. Rivière (M.-A.-F.), du 159<sup>e</sup> rég., 10<sup>e</sup> batterie, est classé à l'état-major particulier de l'artillerie (grand parc d'artillerie de l'armée du Rhin).

M. Roumégous (G.-J.-E.), du 8<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 9<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Tabart (A.-G.), du 22<sup>e</sup> rég., au même régiment (adjoint au colonel commandant l'artillerie de la 6<sup>e</sup> division).

M. Vimet (P.-A.), du 84<sup>e</sup> rég., au même rég., à la disposition du général inspecteur de la préparation militaire des étudiants et élèves des grandes écoles de la classe 1920, à Lyon.

#### Les capitaines à titre temporaire :

M. Barachet (G.-L.), du 158<sup>e</sup> rég., au même rég. (détaché au service de la récupération et de la reconstitution de Saint-Dié).

M. Piffeteau (F.-R.-S.), du 241<sup>e</sup> rég., au 201<sup>e</sup> rég., armée du Rhin.

#### Les lieutenants à titre définitif :

M. Badouard (G.-T.), du 7<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Coustillac (J.-L.), du 7<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Desgrandchamps (M.-E.), du 50<sup>e</sup> rég. au même rég. (service des munitions de la subdivision de Saverne).

M. Garichot (J.), du 155<sup>e</sup> rég. (détaché à l'état-major de l'artillerie du gouvernement militaire de Strasbourg), au même rég. (détaché au parc

régional de Strasbourg) (service de la comptabilité).

M. Gillardet (E.-J.), du 114<sup>e</sup> rég., au 130<sup>e</sup> rég. (trésorier).

M. Landes (J.-A.), du 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie à cheval (chargé du matériel), au 45<sup>e</sup> rég.

M. Louis (E.), du 83<sup>e</sup> rég. (détaché au dépôt de matériel d'artillerie du camp de Saint-Maur), au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie à cheval (trésorier).

M. Maillard (C.-J.), du 32<sup>e</sup> rég. (instructeur d'éducation physique à l'école militaire de l'artillerie), au 25<sup>e</sup> rég., détachement de Verdun.

M. Mayer (M.), du 83<sup>e</sup> rég., stagiaire au laboratoire central des poudres, maintenu au même rég. (détaché à la poudrerie militaire du Bouchet).

M. Petit (R.-A.), du 48<sup>e</sup> rég., chef du bureau spécial de comptabilité, au 68<sup>e</sup> rég. (trésorier).

M. Quintin (E.), du 46<sup>e</sup> rég., au 1<sup>er</sup> groupe d'Afrique (détaché au parc régional d'Alger), adjoint à l'inspecteur du matériel.

M. Ripaud (L.-A.-J.), du 129<sup>e</sup> rég. maintenu au même rég. cours de commandants de batterie de Bitche.

M. Sohét (A.-J.), du 11<sup>e</sup> rég., maintenu au même rég. (détaché au parc régional de Vernon).

M. Trotzier (M.-E.-G.), du 158<sup>e</sup> rég. (trésorier), au 158<sup>e</sup> rég.

M. Vivien (E.-E.), du 104<sup>e</sup> rég. (détaché mission), au 29<sup>e</sup> rég.

#### Les lieutenants à titre temporaire :

M. Angellier (M.-A.-L.), du 5<sup>e</sup> rég., maintenu au 5<sup>e</sup> rég., service des munitions de la subdivision de Colmar.

M. Aubert (L.-E.), du 3<sup>e</sup> rég., au 115<sup>e</sup> rég.

M. Bertheux (G.-J.), du 104<sup>e</sup> rég., au 54<sup>e</sup> rég.

M. Boudet (M.-A.), du 2<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 8<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Boutarel (A.), du 7<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique (faisant fonctions de capitaine adjudant-major).

M. Cornevaux (E.-G.), du 5<sup>e</sup> rég., au même rég., service des munitions de la subdivision de Mulhouse.

M. Dessains (A.-T.), du 110<sup>e</sup> rég., au 103<sup>e</sup> rég. (Méridon).

M. Fournier (A.-F.-A.-A.), du 158<sup>e</sup> rég., au même rég. (trésorier).

M. Gayou (E.), du 104<sup>e</sup> rég. (détaché mission), au 34<sup>e</sup> rég.

M. Garard (M.-J.), du 8<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 9<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Gilis (R.-J.), du 57<sup>e</sup> rég. au 117<sup>e</sup> rég.

M. de Lagarrigue (M.-A.-F.), du 155<sup>e</sup> rég. (détaché au parc régional de Strasbourg) (service de la comptabilité), au 155<sup>e</sup> rég.

M. Laurens (L.-H.-S.), du 11<sup>e</sup> rég. (détaché au parc régional de Vernon), au 13<sup>e</sup> rég., détaché au parc régional de Vincennes.

M. Lecrivain (P.-J.-V.), du 39<sup>e</sup> rég. (chef de bureau spécial de comptabilité), au même rég. (chargé de la mobilisation).

M. Lejeune (G.-A.), du 7<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Lussan (J.-M.-A.), du 104<sup>e</sup> rég. (détaché mission), au 81<sup>e</sup> rég., armée du Rhin.

M. Nadal (E.-M.), du 2<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique (n'a pas rejoint), au 1<sup>er</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Petit (C.-E.), du 46<sup>e</sup> rég. (armée du Rhin), au même rég. (trésorier).

M. Poirier (H.-A.), du 13<sup>e</sup> rég., au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie à cheval (chargé du matériel).

M. Valognes (V.-J.), du 241<sup>e</sup> rég., au 129<sup>e</sup> rég. (armée du Rhin).

M. Warmé (M.-A.-A.), du 8<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique, au 9<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

#### Les sous-lieutenants à titre temporaire :

M. Boudin (G.-L.-F.), du 23<sup>e</sup> rég., au 120<sup>e</sup> rég.

M. Bruelle (D.-A.-X.), du 104<sup>e</sup> rég. (détaché mission), au 50<sup>e</sup> rég.

M. Brunet (J.), du 6<sup>e</sup> rég. (détaché à l'atelier de chargement de Monlluçon), au 113<sup>e</sup> rég. Cette mutation annule et remplace celle parue au *Journal officiel* du 10 novembre 1920.

M. Cazal (E.-P.), du 115<sup>e</sup> rég. au 3<sup>e</sup> rég.

M. Dejean (P.-P.-X.), du 116<sup>e</sup> rég., au 3<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique.

M. Dupuy (V.-A.), du 105<sup>e</sup> rég. (détaché au parc annexe d'Avallon), au 10<sup>e</sup> rég.

M. Flocconi (O.-P.-A.-D.), du 60<sup>e</sup> rég., au même rég. (service des munitions de la subdivision de Selestat).

M. Kervegan (L.-J.), du 105<sup>e</sup> rég. (détaché mission), au 90<sup>e</sup> rég.

M. Loiseau (E.-M.), du 241<sup>e</sup> rég., au 201<sup>e</sup> rég. (armée du Rhin).

M. Montagut (M.-B.-J.), du 104<sup>e</sup> rég. (détaché mission), au 3<sup>e</sup> rég.

M. Pierre (C.-H.), du 273<sup>e</sup> rég. (armée du Levant) (pour ordre), au 157<sup>e</sup> rég. (détaché au centre d'instruction physique d'Antibes).

M. Sabot (C.-M.-P.), du 46<sup>e</sup> rég., au 13<sup>e</sup> rég.

### TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES

Par décision ministérielle en date du 6 décembre 1920, les mutations ci-après sont prononcées avec la mention « service ».

#### Armée active.

##### TRAIN HIPPIEMOBILE

M. le capitaine Barraux (Charles-Jean-Baptiste-Etienne), du 8<sup>e</sup> escadron, chef du bureau spécial de comptabilité. — Affecté au même escadron, chargé de la mobilisation.

M. le lieutenant Gasteuil (Bertrand-Camille), du 9<sup>e</sup> escadron, chef du bureau spécial de comptabilité. — Affecté au même escadron, 1<sup>re</sup> compagnie.

M. le lieutenant à titre temporaire Demay (Jacques-Emile), du 1<sup>er</sup> escadron à Lille. — Affecté au 35<sup>e</sup> escadron, armée du Levant.

##### TRAIN AUTOMOBILE

#### Les capitaines :

M. Farge (Marie-Joseph-Henri), du 4<sup>e</sup> escadron (en mission). — Affecté au 21<sup>e</sup> escadron, 144<sup>e</sup> compagnie, Haute-Silésie.

M. Porra (Jean), du 15<sup>e</sup> escadron. — Affecté au même escadron, commandant le parc automobile de l'armée d'Orient.

#### Les lieutenants :

M. Bernard (Georges-Aimé), du 15<sup>e</sup> escadron, armée d'Orient. — Affecté au 19<sup>e</sup> escadron, 201<sup>e</sup> compagnie (détaché au magasin central automobile à Paris), hors cadres de l'artillerie.

M. Dessoly (Gaston), du 2<sup>e</sup> escadron. — Affecté au 21<sup>e</sup> escadron, 143<sup>e</sup> compagnie, Haute-Silésie, hors cadres de l'artillerie.

#### Les lieutenants à titre temporaire :

M. Vaché (Marcel-Jules-Clément), du 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie. — Classé hors cadres au 4<sup>e</sup> escadron, 140<sup>e</sup> compagnie, au Mans.

M. Soufache (Maurice-Louis), du 67<sup>e</sup> rég. d'infanterie. — Classé hors cadres, 123<sup>e</sup> escadron à Casablanca.

M. le sous-lieutenant à titre temporaire Poux (Victor-Louis-Benjamin), du 16<sup>e</sup> escadron. — Affecté au 125<sup>e</sup> escadron, armée du Levant.

### GÉNIE

#### MUTATIONS

#### Armée active.

Par décision ministérielle en date du 6 décembre 1920 :

M. Filuzeau, chef de bataillon à titre temporaire au 1<sup>er</sup> rég. (rentrant de mission en Sibérie, est affecté au 8<sup>e</sup> rég., à Tours (service).

M. Honoré, chef de bataillon à titre temporaire à l'état-major particulier, chefferie du génie d'Amiens, est détaché temporairement au service du génie du corps d'occupation de Constantinople (volontaire) (service).

M. Hyon, capitaine au 2<sup>e</sup> rég., rapatrié de l'armée d'Orient, affecté au 1<sup>er</sup> rég. et n'ayant pas rejoint, est maintenu au 2<sup>e</sup> rég. et détaché à l'école militaire du génie à Versailles (service).

M. Ollivier (F.-L.-P.), capitaine au 1<sup>er</sup> rég., rentrant de mission aux Etats-Unis, est classé à l'état-major particulier du génie et affecté à la section technique du génie à Paris (service). Sera désigné pour la prochaine série de cours de la division technique du génie.

M. Védrielle, capitaine à l'état-major particulier. — Chefferie de Verdun, est détaché temporairement au service du génie du corps d'occupation de Constantinople (tour de départ) (service).

M. Monteremard, capitaine au 2<sup>e</sup> rég., rapatrié de l'armée d'Orient affecté au 1<sup>er</sup> rég. et n'ayant pas rejoint, est maintenu au 2<sup>e</sup> rég. et détaché à l'école militaire du génie à Versailles (service).

M. de la Fite de Pelleport, capitaine au 8<sup>e</sup> rég. à Paris, est classé à l'état-major particulier et affecté à l'inspection des services de la télégraphie militaire et des transmissions à Paris.

M. Caré (G.), capitaine au 1<sup>er</sup> rég., rentrant de mission en Sibérie, en permission jusqu'au 10 janvier 1921, affecté précédemment au 3<sup>e</sup> rég. et n'ayant pas rejoint, est affecté au 31<sup>e</sup> bataillon au Maroc (volontaire) (service).

M. Breton (H.), capitaine au 3<sup>e</sup> rég., est affecté au 6<sup>e</sup> rég. à Angers (service).

M. Prat (L.), lieutenant au 31<sup>e</sup> bataillon, est affecté au 4<sup>e</sup> rég. à Grenoble (service).

M. Fournier (R.-L.-P.), lieutenant au 1<sup>er</sup> rég., désigné précédemment pour suivre les cours de l'école militaire du génie de Versailles, est maintenu à la disposition de son corps. — Sera désigné pour la série de cours qui commencera en avril 1921.

M. Caillat (M.-L.), lieutenant au 8<sup>e</sup> rég. à Lyon, est affecté à la portion centrale dudit régiment, à Tours (service).

M. Neuilly, lieutenant à titre temporaire au 29<sup>e</sup> bataillon, rapatrié de l'Afrique occidentale, est affecté pour ordre, au 9<sup>e</sup> rég. et détaché au service géographique de l'armée. (Bureau topographique de Reims) (service).

M. Godel, officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe à l'établissement central du matériel du guerre du génie, est détaché temporairement au corps d'occupation de Constantinople (volontaire) (service.)

### SERVICE DE L'INTENDANCE

Par décision ministérielle du 8 novembre 1920, les mutations ci-après sont prononcées :

#### Cadre actif.

##### FONCTIONNAIRES DE L'INTENDANCE

M. Briet (L.-A.), sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe, à l'armée polonaise (disponible), est affecté à la division d'occupation de Tunisie (service), première résidence d'après guerre.

M. Lefort (A.), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe à Lyon, est affecté à la 14<sup>e</sup> région.

M. Bouysié (L.-A.), sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe à Agen, est affecté à la sous-intendance de l'habillement de Lyon (service).

M. Lacourt (J.-P.), sous-lieutenant militaire de 2<sup>e</sup> classe, rapatrié de l'armée d'Orient, est affecté au bureau de comptabilité régional du gouvernement militaire de Paris (service).

##### OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX

M. Seigneur (G.-V.-A.-M.), officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, au commissariat général de la République à Strasbourg, est affecté à la 5<sup>e</sup> région (service).

M. Odin (E.), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe à la liquidation des stocks américains, est affecté à la 11<sup>e</sup> région (service).

M. Camus (A.-L.-G.), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, retour de la mission franco polonaise, est affecté à la 13<sup>e</sup> région (service) première résidence d'après guerre.

M. Chevallier (L.-P.), officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe à la 1<sup>re</sup> région, est affecté au corps d'occupation de Constantinople (service).

M. Rey (V.), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe à la 9<sup>e</sup> région (n'a pas rejoint), est maintenu à la 1<sup>re</sup> région.

##### OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES

M. Camelot (J.-G.), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, rapatrié de l'armée d'Orient, est affecté au corps d'occupation de Constantinople (service).

#### Cadre auxiliaire.

##### OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX

M. Mer (L.), officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe à la 11<sup>e</sup> région, est affecté aux troupes d'occupation du Maroc, dans les conditions de la circulaire du 8 octobre 1913, modifiée par la circulaire du 19 juillet 1920, n<sup>o</sup> 8654 K (service).

##### OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES

M. Belot (E.), officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe à la 5<sup>e</sup> région, est affecté aux troupes d'occupation du Maroc, dans les conditions de la circulaire du 8 octobre 1913, modifiée par la circulaire du 19 juillet 1920, n<sup>o</sup> 8654 K. (service).

M. Besset (P.), officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe de l'armée française du Rhin, est affecté à l'armée française du Levant, dans les conditions de la circulaire du 19 juillet 1920, n<sup>o</sup> 8654 K. (service).

### SERVICE DE SANTÉ

#### Armée active.

Par décret en date du 4 décembre 1920 rendu sur la proposition du ministre de la marine, ministre de la guerre, par intérim, est admis dans le cadre actif des officiers du corps de santé militaire pour y prendre rang du 3 juin 1919 :

Avec le grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe à titre temporaire Chevillet (Pierre-Emile-Jules), en stage à l'armée française du Rhin.

Par décision ministérielle du même jour, M. Chevillet est maintenu à l'armée française du Rhin.

### INFANTERIE COLONIALE

#### MUTATIONS ET AFFECTATIONS

#### Armée active.

Par décision ministérielle en date du 9 décembre 1920, les mutations suivantes sont prononcées :

##### DÉSIGNATIONS COLONIALES

Ont été désignés pour servir :

#### En Afrique occidentale française.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 novembre 1920, au lieu de : « M. le lieutenant Rousseau (Maurice-Louis-Jules), du 8<sup>e</sup> rég., désigné hors tour pour servir à l'état-major du général commandant supérieur en Afrique occidentale française », lire : « Rousseau (Michel-Firmin-Léon), du 4<sup>e</sup> rég. ».

#### Au Maroc.

(Embarquement à Bordeaux, le 25 décembre 1920.)

M. le lieutenant à titre temporaire de réserve Dinahet, du 2<sup>e</sup> rég. (autorisé à accomplir un stage de deux ans dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920).

M. le sous-lieutenant de réserve Deslandre, du 23<sup>e</sup> rég. (autorisé à accomplir un stage de

deux ans dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920.)

*A l'armée du Levant.*

(Se présenteront au D. I. C. de Marseille, le 26 décembre 1920.)

M. le lieutenant de réserve Batardy, du 23<sup>e</sup> rég. (service) (autorisé à accomplir un stage de deux ans dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920).

M. le lieutenant à titre temporaire de réserve (sous-lieutenant à titre définitif) Vaffier, du 8<sup>e</sup> rég. (service) (autorisé à accomplir un stage de deux ans dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920).

Les sous-lieutenants de réserve :

M. Revuz, du 6<sup>e</sup> rég. (service) (autorisé à accomplir un stage de deux ans dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920).

M. Miquel, du 22<sup>e</sup> rég. (service) (autorisé à accomplir un stage de deux ans dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920).

(Se présenteront au A. I. C. de Marseille, le 10 janvier 1921.)

M. le lieutenant à titre temporaire de réserve Granet, du 5<sup>e</sup> rég. (service) (autorisé à accomplir un stage de deux ans, dans les conditions de la circulaire du 31 août 1920).

*En Algérie-Tunisie.*

(A la disposition du général commandant supérieur des troupes noires à Alger.)

M. le capitaine Ragot (rapatrié d'Orient) (service), rejoindra à la fin de sa permission.

*Annulations de désignations coloniales.*

La désignation du lieutenant Greenhalgh du 3<sup>e</sup> rég. pour l'A. O. F. (*Journal officiel* du 25 novembre 1920) est annulée.

La désignation du sous-lieutenant Guéritat, du 2<sup>e</sup> rég., pour l'A. O. F. (*Journal officiel* du 25 novembre 1920) est annulée.

La désignation du sous-lieutenant à titre temporaire Bouttier, du 22<sup>e</sup> rég., pour le Levant (*Journal officiel* du 25 septembre 1920) est annulée, cet officier ayant demandé la liquidation de sa retraite proportionnelle.

*Prolongations de séjour colonial.*

Les officiers désignés ci-après ont été autorisés à prolonger d'une année leur séjour dans la colonie :

(4<sup>e</sup> année.)

M. le sous-lieutenant à titre temporaire Cuyen, du 2<sup>e</sup> rég. mixte d'infanterie coloniale du Maroc.

(3<sup>e</sup> année.)

M. le lieutenant-colonel Pinchon (J.-L.) commandant militaire et commandant le rég. de tirailleurs sénégalais du Cameroun.

M. le chef de bataillon Defontaine, du 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (Chine).

Les capitaines :

MM. Marce, en activité hors cadres, au Haut-Mékong.

Guillon, du rég. de tirailleurs sénégalais du Tchad.

Ségrestan, du rég. de tirailleurs sénégalais du Tchad.

Jourdy, du 2<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais du Moyen-Congo.

Les lieutenants :

MM. Guérin, du 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs tonkinois.

Rous, du rég. de tirailleurs sénégalais du Cameroun.

Robton, du 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais du Gabon.

Delange, du 3<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Oubangui-Chari.

Lebrun, du 12<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais (Orient).

M. le lieutenant à titre temporaire Massimi (Antoine-Marie), du 3<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Oubangui-Chari.

Les sous-lieutenants à titre temporaire :

MM. Matheron, du 3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs tonkinois.

Guyot (Paul-Jean), du rég. de tirailleurs sénégalais du Tchad.

Sont affectés :

A l'état-major particulier de l'infanterie coloniale.

M. le capitaine Delsuc, du 21<sup>e</sup> rég. (professeur adjoint de tactique à l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent).

Au 1<sup>er</sup> rég.

M. le capitaine Grimaldi, rapatrié d'Algérie (service).

M. le capitaine à titre temporaire Jonoux, rapatrié d'Orient (service).

Les lieutenants :

MM. Berthouard, rapatrié d'Indo-Chine (service).

Leber, rapatrié du Levant (service).

Manceau, du 1<sup>er</sup> rég. de chasseurs malgaches (service).

Au 2<sup>e</sup> rég.

Les capitaines :

MM. Borot, rapatrié de Madagascar (service).

Ausset, rapatrié d'Orient (service).

Au 3<sup>e</sup> rég.

M. le capitaine Thuillier, rapatrié de Madagascar (service).

M. le lieutenant Lherideau, rapatrié du Levant (service).

Au 4<sup>e</sup> rég.

Les lieutenants à titre temporaire :

MM. Dayon, du 6<sup>e</sup> rég. (service).

Giudicelli (Simon-Jean), rapatrié d'Orient (service).

Au 5<sup>e</sup> rég.

M. le colonel Viard, rentré de Pologne (service).

Les capitaines :

MM. Chatras, rapatrié d'Orient (service).

Ledru, rapatrié du Levant (service).

M. le lieutenant Raoux, rapatrié du Levant (service).

Au 6<sup>e</sup> rég.

M. le chef de bataillon Huard, rapatrié de Madagascar (service).

M. le capitaine de Boisboissel, rapatrié du Maroc (service).

M. le sous-lieutenant à titre temporaire Paris, rapatrié d'Orient (service).

Au 21<sup>e</sup> rég.

Les capitaines :

MM. Monier, rapatrié de Madagascar (service).

Serret, rentré de Pologne (service).

M. le lieutenant Boudras, du 6<sup>e</sup> régiment (en congé, n'a pas rejoint) (service).

M. le lieutenant à titre temporaire Niquet, rentré de Pologne (service).

Au 22<sup>e</sup> rég.

M. le capitaine Livache, rapatrié d'Orient (service).

M. le lieutenant Ferret, rapatrié du Levant (service).

Au 23<sup>e</sup> rég.

M. le lieutenant Deshayes (Augustin-Louis), du 1<sup>er</sup> rég. (en congé, n'a pas rejoint) (service).

Au 21<sup>e</sup> rég.

M. le capitaine Bars, rapatrié d'Indo-Chine (service).

M. le lieutenant à titre temporaire Coyo, rapatrié d'Algérie (service) (a demandé sa retraite proportionnelle).

Au rég. d'infanterie coloniale du Maroc.

M. le lieutenant à titre temporaire Legatelois (Emile-Alfred), rapatrié d'Indo-Chine (service).

Au 73<sup>e</sup> bataillon de transition à Fréjus.

M. le capitaine Bujau, rapatrié du Levant (service).

M. le lieutenant Couturier, rapatrié de l'A. E. F. (service).

M. le lieutenant Coulondou, est désigné pour remplir les fonctions chargées du matériel du 73<sup>e</sup> bataillon de transition, en remplacement du lieutenant Bruhat, maintenu au corps.

M. le lieutenant à titre temporaire Rouan, rapatrié d'Orient (service).

Au 150<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais.

Les lieutenants :

MM. Grisoni (Antoine-Marie), rapatrié du Levant (service).

Perron, rapatrié du Levant (service).

Par décision ministérielle en date du 9 décembre 1920, les mutations suivantes sont prononcées :

Sont affectés :

Au 6<sup>e</sup> rég.

L'adjudant-chef Dubosc (Louis), rapatrié du Levant (service).

Au 22<sup>e</sup> rég.

L'adjudant chef Tidori (Paul), du D. I. C. de Marseille (service).

ARTILLERIE COLONIALE

MUTATIONS

Armée active.

Par décision ministérielle en date du 9 décembre 1920, les officiers désignés ci-après ont reçu les affectations suivantes :

En France.

(Affectations définitives. — Service.)

1<sup>er</sup> rég. à Lorient.

M. le colonel Barbier, précédemment désigné pour continuer ses services en A. O. F. (désignation annulée).

M. le sous-lieutenant à titre temporaire Abillon, rentré du Maroc.

M. le sous-lieutenant à titre temporaire Le Coroller, rentré du Maroc.

1<sup>er</sup> rég. à la Rochelle.

M. le lieutenant Cappaert, actuellement à l'école de Fontainebleau, précédemment affecté au 1<sup>er</sup> rég. à Lorient.

M. le lieutenant Charpentier, actuellement à l'école de Fontainebleau, précédemment affecté au 1<sup>er</sup> rég. à Lorient.

M. le sous-lieutenant Porchez, du 1<sup>er</sup> rég. à Lorient.

M. l'adjudant-chef Serra, attendu de l'Indo-Chine.

M. l'adjudant-chef Chilanco, attendu de l'Indo-Chine.

2<sup>e</sup> rég. à Cherbourg.

M. l'adjudant-chef Thomas, rentré d'Indo-Chine.

3<sup>e</sup> rég., à Charenton.

M. le capitaine Moriceau, rentré de l'Indo-Chine.

M. le capitaine Tartu, rentré de mission en Pologne.

(Affectations pour ordre.)

M. le sous-lieutenant Ollé, rentré du Maroc, admis à l'école militaire de Fontainebleau.

L'aspirant Simon, rentré du Maroc et admis à l'école militaire de Fontainebleau.

L'aspirant Dufail, rentré du Maroc et admis à l'école militaire de Fontainebleau.

3<sup>e</sup> rég. à Metz.

L'adjudant-chef Amédéo, rentré de Chine.

10<sup>e</sup> rég. à Toulon.

M. le colonel Mléneck, rentré de mission en Pologne.

M. le chef d'escadron Courtois, rentré de l'Afrique occidentale française.

M. le lieutenant Meunier, affecté au 10<sup>e</sup> rég. par décision ministérielle du 8 octobre 1919 (affectation d'affectation).

## Chefferie du génie de Toulon.

M. l'officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe Rougier (conducteurs de travaux), rentré de l'Indochine.

M. l'officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe Aubert, (conducteur de travaux), rentré de l'Indo-Chine.

## Chefferie du génie de Brest.

M. l'officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe Quélen (conducteurs de travaux), de la chefferie du génie de Lorient (convenances personnelles).

## CORPS DE SANTÉ DES TROUPES COLONIALES

## MUTATIONS

## Armée active.

Par décision ministérielle en date du 9 décembre 1920, ont été affectés, savoir :

**Au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg.**

M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe Vallet, rentré de Chine, en congé à Cherbourg, 42, rue de la Comédie.

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Turgis, rentré de Madagascar, en congé à Bordeaux, 59, rue du Hautoir.

**Au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale à Rochefort.**

M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe Cheyrou-Lagréze, rentré d'Indo-Chine, en congé à Saint-Claud (Charente).

**Au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Lyon.**

M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de Fajole, rentré d'Indo-Chine, en congé à Saint-Céré (Lot).

**Au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Strasbourg.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Bideau, rentré d'Afrique occidentale française, en congé à Commana (Finistère).

**Au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Bordeaux.**

M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe Esserteau, rentré d'Indo-Chine, en congé à Bordeaux, 94, rue de la Trésorerie.

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Laveau, rentré d'Afrique occidentale française, en congé à Caudéran (Gironde), 57, rue du Chalet.

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Gaudiche, rentré du Levant, en congé à Brest, 6, allée du Cimetière.

**Au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Toulon.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Certain, rentré d'Afrique occidentale française, en congé à Toulon, 13, rue Victor-Considérant.

**Au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Paris.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Delalande, du 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (n'a pas rejoint).

**Au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale à Marseille.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Toullec, rentré d'Afrique occidentale française, en congé à Marseille, 74, rue Breteuil.

**Au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Paris.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Millous, du 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (n'a pas rejoint).

**Au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, à Perpignan.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Mazurié, rentrée au Maroc, en congé à Cette, 58, rue Carausane.

M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe Augé, du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (convenances personnelles).

**Au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg.**

M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe Madelaine, rentré de Madagascar, en congé à Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).

Aux camps de Fréjus.

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Sallet, ren-

tré d'Indo-Chine, en congé à la Souterraine (Creuse).

M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe Ge, nevray, rentré de Sibérie, en congé à Paris 2, rue Casimir-Perier.

**Au dépôt des isolés coloniaux de Bordeaux.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Guillen, du dépôt des isolés coloniaux de Marseille (convenances personnelles).

**A l'armée française du Rhin.**

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Rivière (rentré d'Afrique occidentale française), en congé à Saint-Carreuc (Côtes-du-Nord).

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Pinaud, des camps de Fréjus (n'a pas rejoint).

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Trégan, des camps de Fréjus (n'a pas rejoint).

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Dhoste, du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (n'a pas rejoint).

## AUTORISATION DE PROLONGATION DE SÉJOUR COLONIAL EN CHINE

M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe Heusch (4<sup>e</sup> année).

## AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

## MUTATIONS

## Armée active.

Par décision ministérielle en date du 6 décembre 1920, les affectations suivantes sont prononcées :

## Aviation.

## Infanterie.

M. Pages (Jacques-Jean-Louis-Georges), capitaine hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique (détaché à l'état-major du 16<sup>e</sup> corps d'armée), est affecté au 33<sup>e</sup> rég. d'aviation (service).

M. Blery (Paul-Henri Julien), capitaine hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, service des fabrications de l'aéronautique, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté au parc du centre d'aviation de Pau (commandant par intérim).

M. Binda (Marie-Joseph-Prosper-Eugène), capitaine hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, entrepôt spécial d'aviation n° 2, est affecté au 31<sup>e</sup> rég. d'aviation, pour ordre (en congé de trois ans) (régularisation).

M. Baby (Jean-Joseph), lieutenant hors cadres du 35<sup>e</sup> rég. d'aviation, pour ordre, aéronautique du corps d'occupation de Constantinople, est affecté au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation.

M. Tournier (Louis), lieutenant hors cadres du 33<sup>e</sup> rég. d'aviation, adjoint à l'officier chargé du matériel, est maintenu au 33<sup>e</sup> rég. d'aviation, faisant fonctions d'officier chargé du matériel (régularisation).

M. Lanxade (Jean-Paul-Marie), lieutenant hors cadres, du 35<sup>e</sup> rég. d'aviation, est classé à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté à l'état-major du 16<sup>e</sup> corps d'armée (service).

M. Fromont (Louis), lieutenant, hors cadres, du 34<sup>e</sup> rég. d'aviation, est maintenu au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), mission militaire aéronautique au Guatemala (régularisation).

M. Lobbedey (Emile-Charles-Marie-Corneille), lieutenant, hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique, sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, service des fabrications de l'aéronautique, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique, est affecté à l'administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens (régularisation).

M. Bilien (Louis-Marie), lieutenant du 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres aéronautique, et affecté à la 12<sup>e</sup> section d'ouvriers d'aviation à Cazaux (service).

M. Audouin (Marcel-Paul), lieutenant hors cadres de l'école d'aviation militaire d'Istres

(pilote observateur), est affecté au 33<sup>e</sup> rég. d'aviation (service).

M. Noirot (Henri), lieutenant, hors cadres, de l'école d'aviation militaire d'Istres (pilote observateur), est affecté au 12<sup>e</sup> rég. d'aviation (service).

M. Lamontagne (Marie-Donald-Jean), lieutenant hors cadres du 22<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), détaché à l'état-major du 7<sup>e</sup> corps d'armée, est classé à l'état-major particulier de l'aéronautique et maintenu à l'état-major du 7<sup>e</sup> corps d'armée (régularisation).

M. Charnier (Jules-Edmond-Lucien), lieutenant du 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres aéronautique et affecté au 3<sup>e</sup> rég. d'aviation, adjoint au trésorier (service).

M. Garnier (Fernand-Marcel), lieutenant du 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres aéronautique et affecté au 37<sup>e</sup> rég. d'aviation, adjoint au capitaine chargé du matériel (service).

M. Mauboussin (Paul-Casimir-Marius), lieutenant hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique (entrepôt spécial d'aviation n° 2), est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté à l'administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens.

M. Chabirand (Auguste), lieutenant du 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est mis hors cadres aéronautique et affecté au 12<sup>e</sup> rég. d'aviation, adjoint au trésorier (service).

Le Gad (Victor-Henri-Achille), lieutenant hors cadres, du 35<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), aéronautique de l'armée française du Levant, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. d'aviation (groupes d'Algérie) (service).

## Cavalerie

M. Gond (Maurice-Roch), capitaine hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, école d'aviation militaires d'Istres (encadrement), est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté au centre de perfectionnement des spécialistes de l'aviation, à Bordeaux (service).

M. Escudier (Jean-Adolphe), capitaine hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, direction de l'aéronautique, 2<sup>e</sup> bureau, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté au parc d'aviation n° 32 (commandant) (service).

M. de Drouas (Henri-Marie-Félix-Edme), capitaine hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, commandant du parc d'aviation n° 32, est affecté au 32<sup>e</sup> rég. d'aviation (convenances personnelles).

M. de Sommyevre (Marie-Jules-Henri-Jacques), lieutenant hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. d'aviation, 1<sup>er</sup> groupe (service).

M. Fouan (Jacques-Robert), lieutenant hors cadres, du 34<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), rentré de la mission militaire aéronautique en Pologne, est affecté au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation, pour ordre, aéronautique de l'armée française du Levant (service).

M. Palies (Louis-Charles-Casimir-Godetroy), lieutenant hors cadres, du 34<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), rentré de la mission militaire aéronautique en Pologne, est affecté au 1<sup>er</sup> rég. d'aviation (service).

M. Rabatel (Henri-Augustin), lieutenant hors cadres de l'état-major particulier de l'aéronautique, administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté au sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, service technique de l'aéronautique.

M. Radot (Alexandre), lieutenant hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique, sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, service des fabrications de l'aéronautique, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté à la direction de l'aéronautique (2<sup>e</sup> bureau).

M. Jannel (Eléonore-Lucien), lieutenant hors cadres du 3<sup>e</sup> rég. d'aviation, est affecté au 36<sup>e</sup> rég. d'aviation (groupes de Tunisie).

M. Vindreau (Marcel-Eugène-Emmanuel), lieutenant hors cadres, du 34<sup>e</sup> rég. d'aviation



(pour ordre), en congé de deux ans, est réintégré dans les cadres de l'armée active et affecté au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), aéronautique de l'armée française du Levant (service).

M. Bigot (Jean-Pierre), lieutenant hors cadres, du 35<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre), aéronautique de l'armée française du Levant, est affecté au 33<sup>e</sup> rég. d'aviation (service).

M. Pelletier-Doisy (Georges-Charles), lieutenant hors cadres, du 3<sup>e</sup> rég. d'aviation, est maintenu au 3<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre) (en congé de trois ans) (régularisation).

#### Artillerie.

M. Ducos de la Haille (Paul-Jules-Ludovic), lieutenant, hors cadres, du 34<sup>e</sup> rég. d'aviation, est maintenu au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre) (en congé de trois ans) (régularisation).

M. Loth (Lucien-Félix), lieutenant, hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique, entrepôt spécial d'aviation n° 2, à Nanterre, est affecté au 22<sup>e</sup> rég. d'aviation (service).

M. Tignolet (Joseph), lieutenant, hors cadres, de l'école d'aviation militaire d'Istres (pilote observateur disponible), est affecté au 36<sup>e</sup> rég. d'aviation (groupes d'Algérie) (service).

M. Jalbert (Jean-Henri-Albert-Frédéric), lieutenant hors cadres, du 31<sup>e</sup> rég. d'aviation, est maintenu au 31<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre) (en congé de 3 ans) (régularisation).

M. Rocaut, Jean-Léon-François, sous-lieutenant hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique, service météorologique, est affecté à la 15<sup>e</sup> section d'ouvriers d'aviation (régularisation).

#### TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES

M. Coué (Albert-Henri-Célestin), capitaine hors cadres, de l'état-major particulier de l'aéronautique, entrepôt spécial d'aviation n° 4, à Dugny, est affecté au 34<sup>e</sup> rég. d'aviation (pour ordre). Mission militaire aéronautique en Tcheco-Slovaquie (régularisation).

#### Aérostation.

##### Infanterie.

M. Sarneo (Lucien-Clément-René), lieutenant, du 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, est mis hors cadres aéronautique, et affecté au 1<sup>er</sup> rég. d'aérostation, 1<sup>er</sup> bataillon, à Epinal (officier de détails) (service).

#### D. C. A.

##### Infanterie.

M. Desaint (Jules), capitaine du 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie, détaché au cabinet du ministre, bureau des décorations (section des armées), est mis hors cadres aéronautique, et affecté au 1<sup>er</sup> rég. de D. C. A., à Aubervilliers.

##### Artillerie.

M. Benard (Louis-Paul), capitaine hors cadres du 1<sup>er</sup> régiment de D. C. A. (pour ordre), rentré de la mission militaire aéronautique en Pologne, est classé à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté à l'établissement central de D. C. A. (section technique de D. C. A., à Arnouville-les-Gonnesse) (service).

#### Officiers d'administration.

M. Buscaill (François), officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe de l'état-major particulier de l'aéronautique, magasin général d'aviation n° 4, à Saint-Cyr, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique et affecté au parc de l'école d'aviation militaire d'Istres (chef de la comptabilité matières et finances) (service).

#### Adjudants ouvriers d'état.

M. Anouilh (Jean-François), adjudant-chef ouvrier d'état, de l'état-major particulier de l'aéronautique, sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens, annexe du service des fabrications de l'aéronautique, à Toulouse, est maintenu à l'état-major particulier de l'aéronautique, sous-secrétariat d'Etat (5<sup>e</sup> Supplément.).

de l'aéronautique et des transports aériens et affecté au service des fabrications de l'aéronautique, à Paris (service).

#### Réserve.

##### Infanterie.

M. Ballet (Maurice-Louis-Joseph), sous-lieutenant de réserve, classe 1919, du 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie, est affecté au 35<sup>e</sup> rég. d'aviation, élève observateur.

##### Artillerie coloniale.

M. Lhopiteau (Marcel), sous-lieutenant de réserve, classe 1919, du 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale, est affecté au service météorologique militaire.

#### RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 6 décembre 1920.

Monsieur le Président,

L'article 3 de la loi du 31 décembre 1918, modifié par les articles 17 de la loi du 31 mars 1920 et 144 de la loi de finances du 31 juillet 1920 a créé dans les écritures du Trésor, un compte spécial « entretien des troupes d'occupation en pays étranger » et disposé qu'un décret contresigné par les ministres de la guerre et des finances réglerait le fonctionnement du compte spécial ainsi créé.

D'autre part le Parlement a manifesté à plusieurs reprises son intention formelle de voir appliquer aux dépenses effectuées au titre du compte spécial les règles en vigueur à l'égard du budget général de l'Etat.

C'est dans ce but que nous avons fait préparer le projet de décret ci-joint que nous vous prions de vouloir bien revêtir de votre signature.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de notre respectueux dévouement.

Le ministre de la marine,  
ministre de la guerre par intérim,  
LANDRY.

Le ministre des finances,  
F. FRANÇOIS-MARSAL.

Le Président de la République française,

Vu l'article 3 de la loi du 31 décembre 1918, modifié par les articles 17 de la loi du 31 mars 1920 et 144 de la loi de finances du 31 juillet 1920 instituant un compte spécial : « Entretien des troupes d'occupation en pays étranger » ;

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre des finances,

Décède :

#### Divisions du compte.

Art. 1<sup>er</sup>. — Le compte spécial : « Entretien des troupes d'occupation en pays étranger » ouvert dans les écritures du Trésor en vertu de l'article 3 de la loi du 31 décembre 1918 et de l'article 144 de la loi de finances du 31 juillet 1920 est divisé en autant de parties qu'il y a de puissances étrangères assujetties à l'obligation du remboursement.

#### Du crédit.

Art. 2. — Les versements effectués par les gouvernements étrangers ou la contre-valeur des prestations fournies seront imputés au crédit dudit compte dans les conditions prévues aux articles 145 paragraphe 4 et 146 paragraphe 3 de la loi du 31 juillet 1920.

#### Du débit.

Art. 3. — Sont inscrits au débit du compte :  
a) Les sommes payées sur ordres de paiement émis directement au titre de ce compte. Un arrêté contresigné par les ministres de la guerre et des finances indiquera les ordonnateurs habilités à émettre les ordres de paiement sur le compte spécial ;  
b) Les paiements effectués provisoirement

sur le budget général pour l'entretien des troupes d'occupation et dont le montant sera réimputé au compte spécial sur l'initiative du ministre de la guerre dans les conditions fixées par l'arrêté dont il est question ci-dessus.

Art. 4. — Les dépenses effectuées au titre du compte spécial seront exécutées conformément aux dispositions des lois et règlements en vigueur à l'égard du budget général de l'Etat.

#### Écritures auxiliaires.

Art. 5. — Il est tenu au ministère de la guerre un compte auxiliaire des opérations affectant le débit du compte spécial. Les résultats en sont périodiquement rapprochés de ceux du compte ouvert dans les écritures du Trésor.

#### Date d'application.

Art. 6. — Les dispositions du présent décret seront mises en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1921.

Les dispositions transitoires applicables aux dépenses antérieures à cette date seront indiquées dans l'arrêté prévu à l'article 3 du présent décret.

Fait à Paris, le 6 décembre 1920.

A. MILLERAND,

Par le Président de la République :

Le ministre de la marine,  
ministre de la guerre par intérim,  
LANDRY.

Le ministre des finances,  
F. FRANÇOIS-MARSAL.

#### MINISTÈRE DE LA MARINE

Par décision du 9 décembre 1920 un congé de convalescence de trois mois, à solde entière, a été accordé à M. Jaffré (Jean), agent technique de 3<sup>e</sup> classe des directions de travaux (service des constructions navales), pour compter du 4 décembre 1920.

Par décision ministérielle du 9 décembre 1920 le diplôme d'ingénieur civil des constructions navales a été décerné à :

MM. Lamoureux, Haas, Guézennec, Adam, Abraham, Trochu, Seignette, de Lafont, Chaumont, Dubreil, Villain, élèves libres français de l'école d'application du génie maritime,

Et à MM. Cadron, Prochaska, Candaele, de Wrockzinski, élèves libres étrangers.

TABLEAU D'AVANCEMENT ET DE CONCOURS POUR LA LÉGION D'HONNEUR DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SERVICES D'INTENDANCE ET DE SANTÉ DU CADRE DE RÉSERVE

Inscriptions à faire :

Pour le grade d'officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe..... 1  
Pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur..... 1

TABLEAU DE CONCOURS POUR LA LÉGION D'HONNEUR DES OFFICIERS DU CORPS DE SANTÉ

Les officiers du corps de santé dont les noms suivent sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur :

Pour officier.

MM. Bonnefoy (A.-M.), médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe.  
Cairon (E.), médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe.  
Herve (J.-A.-F.-M.), médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe.  
L'East (F.-M.), médecin principal.  
Dubois (L.-M.-A.), médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe.

## Pour chevalier.

MM. Quentel (G.-J.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Breteau (A.-J.-M.-C.), pharmacien principal.  
Foerster (P.-C.-L.), pharmacien principal.  
Penaud (A.-J.-J.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Fournis (A.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Veillet (B.-L.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Polack (L.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Rouché (J.-S.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Hamet (H.-L.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Auguste (E.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Boutin (A.-V.-M.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Adrien (C.-H.-M.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Seguy (F.-J.-M.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Lejeune (O.-A.-J.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Yver (E.-J.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Esquier (A.-L.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.

## Réserve.

## Pour officier.

M. Ruban (F.-V.), médecin principal.

## Pour chevalier.

MM. Heyries (C.-L.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.  
Aubert (L.-A.-H.), médecin de 1<sup>re</sup> classe.

## MINISTÈRE DES COLONIES

Par décret en date du 7 décembre 1920, rendu sur la proposition du ministre des colonies et vu le décret du 1<sup>er</sup> décembre 1920, portant réorganisation du corps des services civils de l'Indo-Chine, ont été nommés :

Administrateur de 1<sup>re</sup> classe des services civils de l'Indo-Chine.

M. Blanchard de La Brosse, chef de bureau à la solde de 18.000 fr. au gouvernement général de l'Indo-Chine.

Administrateur de 3<sup>e</sup> classe des services civils de l'Indo-Chine.

M. Jardin (Henri), chef de bureau à la solde de 14.000 fr. au gouvernement général de l'Indo-Chine.

## RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 19 novembre 1920.

Monsieur le Président,

Les statistiques judiciaires de l'Afrique occidentale française font ressortir une progression inquiétante des condamnations prononcées pour recel et, par voie de conséquence, pour vol, principalement dans les agglomérations importantes des colonies du groupe.

Afin de remédier à cette situation, les autorités locales ont demandé que la justice fût mieux armée pour la répression de ces faits par l'extension aux colonies de l'Afrique occidentale française de la loi du 23 mai 1915, qui modifie les dispositions du code pénal en la matière.

Tel est l'objet du projet de décret que nous avons l'honneur de soumettre à votre haute approbation.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect.

Le ministre des colonies,

A. SARRAUT.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
L'HOPITEAU.

Le Président de la République française,

Vu l'article 48 du sénatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu le décret du 6 mars 1877 portant que les dispositions du code pénal métropolitain sont rendues applicables dans les colonies du Sénégal et dépendances;

Vu la loi du 23 mai 1915 sur le recel;  
Sur le rapport du ministre des colonies et du garde des sceaux, ministre de la justice,

## Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — La loi du 23 mai 1915 sur le recel est rendue applicable aux colonies françaises et pays de protectorat, constituant le groupe de l'Afrique occidentale française.

Art. 2. — Le ministre des colonies et le garde des sceaux, ministre de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 novembre 1920.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre des colonies,

A. SARRAUT.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
L'HOPITEAU.

Par décret en date du 7 décembre 1920 rendu sur la proposition du ministre des colonies, M. Doubrere (Jean-Laurent-Maurice), sous-directeur, hors cadres, de l'administration centrale du ministère des colonies, directeur de l'école coloniale, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé directeur honoraire de cette administration.

## Pensions civiles.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les deux pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note A à la fin du décret.)

MAUGIS (Julienne-Céline-Marie), veuve SAILLARD. Le mari préposé des douanes. — Pension avec jouissance du 30 septembre 1920..... 440 fr.  
Majoration (A)..... 407 fr.

Orpheline LEMERCIER (Vincente-Madeleine-Jeanne). Le père préposé des douanes. — Pension avec jouissance du 16 mai 1920 au 16 août 1933..... 456 fr.  
Majoration (A)..... 415 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, la pension civile ci-après est approuvée :

LAFFINEUR (Marie-Céline), veuve FLAMBEAUX. Le mari garde de 1<sup>re</sup> classe (forêts). — Pension avec jouissance du 12 juillet 1917..... 320 fr.  
Prescription interrompue.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 430 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret en date du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les quatre pensions ci-après sont approuvées :

(Voir la note A à la fin du décret.)

LAPORTE (Rose), veuve RIMEIZE. Le mari instituteur. — Pension avec jouissance du 18 juillet 1920..... 498 fr.  
Majoration (A)..... 436 fr.

GALIBERT (Rose-Marie), veuve CASSENAZ. Le mari facteur. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> mars 1920..... 260 fr.  
Majoration (A)..... 490 fr.

SALESSE (Marie), veuve MARTAGOUTE. Le mari facteur. — Pension avec jouissance du 13 avril 1920..... 217 fr.  
Majoration (A)..... 533 fr.

NORAIS (Victoria-Alphonsine), veuve DUPREY. Le mari palefrenier des haras. — Pension avec jouiss. du 9 septembre 1920. 307 fr.  
Majoration (A)..... 443 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, la pension civile ci-après est approuvée :

BERGÉ (Marie), veuve GAGNIARD. Le mari directeur d'école normale. — Pension avec jouissance du 14 décembre 1918..... 1.245 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 723 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance, sur (production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les deux pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note B à la fin du décret.)

RIVRET (Louise-Véronique), veuve MOMEN-CEAU. Le mari facteur. — Pension avec jouissance du 15 décembre 1919..... 214 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 536 fr.

ROSSI (Bianca-Maria), veuve TREUVEY. Le mari, commis principal des postes. — Pension avec jouissance du 11 novembre 1919... 789 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 582 fr.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, la pension civile ci-après est approuvée :

STILVENART (Marthe-Émerance-Augustine), veuve HENTGEN. Le mari rédacteur principal (travaux publics), — pension avec jouissance du 4 mai 1920..... 833 fr.  
Majoration (B)..... 604 fr.

Sauf déduction des sommes perçues depuis le 4 mai 1920 sur la pension de 668 fr., majoration de 521 fr., n° 33.147, concédée par décret du 20 septembre 1920, et que la présente annule.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920 pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les quatorze pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir les notes A et B à la fin du décret.)

LAMBERT (Catherine-Louise-Julia), veuve POYER. Le mari instituteur. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> juin 1920..... 390 fr.  
Majoration (B)..... 382 fr.

POURET (Marie-Léonide), veuve DUBOIS. Le mari instituteur. — Pension avec jouissance du 3 septembre 1920..... 481 fr.  
Majoration (A)..... 428 fr.

HUGUET (Augusta-Suzanne), veuve RIMBERT. Le mari professeur d'école normale. — Pension avec jouissance du 14 avril 1920..... 755 fr.  
Majoration (B)..... 565 fr.

PRIARD (Marie-Eudoxie), veuve LE SEURE. Le mari professeur de dessin de collège. — Pension avec jouiss. du 13 août 1920... 311 fr.  
Majoration (B)..... 439 fr.

PRUNEVILLE (Marie), veuve GARDET. Le mari facteur. — Pension avec jouissance du 31 août 1920..... 261 fr.  
Majoration (B)..... 489 fr.

**RIOULT** (Amanda-Alexandrine), veuve **LE-CLERC**. Le mari commis principal des postes. — Pension avec jouissance du 9 septembre 1920. 677 fr.  
Majoration (B)..... 526 fr.

**BRESSEL** (Eugénie-Marie-Rosalie), veuve **GO-GIBUS**. Le mari commis principal (service des distilleries, contributions indirectes). — Pension avec jouissance du 18 août 1914. 533 fr.  
Prescription interrompue.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 454 fr.

**COUPÉ** (Camille-Geneviève Eugénie), veuve **ESPOURTAU**. Le mari postier (ministère des finances). — Pension avec jouissance du 16 octobre 1920. 436 fr.  
Majoration (B)..... 405 fr.

**NOËL** (Marie), veuve **VARIN**. Le mari sous-agent technique de 2<sup>e</sup> classe (poudreries). — Pension avec jouiss. du 4 mai 1920. 398 fr.  
Majoration (B)..... 386 fr.

**FORESTIER** (Aline-Joséphine), veuve **ANDRAL**. Le mari sous-ingénieur des ponts et chaussées. — Pension avec jouissance du 24 juillet 1920. 793 fr.  
Majoration (B)..... 584 fr.

**DUPRENIL** (Octavie-Madeleine-Marie), veuve **ARTAUD**. Le mari gouverneur général de la Guadeloupe. — Pension avec jouissance du 26 septembre 1920. 2,000 fr.  
Majoration (A)..... 912 fr.

**Orpheline COULON** (Léontine-Simone). Le père trésorier payeur général. — Pension avec jouissance du 20 juillet 1920 au 20 décembre 1921. 2,000 fr.  
Majoration (A)..... 912 fr.  
Emancipée.

**Orpheline BARTHET** (Céleste-Victorine). Le père receveur à cheval (contributions indirectes). — Pension avec jouissance du 26 avril 1920 au 17 septembre 1922. 490 fr.  
Majoration (B)..... 432 fr.  
Tutrice : M<sup>me</sup> Méailles, née Barthet.

**Orphelins DEFRANCE** : 1<sup>o</sup> Albertine-Isabelle-Odette; 2<sup>o</sup> Henri-Pierre-René. Le père receveur des postes. — Pension avec jouissance du 21 mai 1920 au 5 mars 1922. 1,039 fr.  
Majoration (B)..... 672 fr.  
Tuteur : M. DeFrance (Emile-Eugène-Maurice).

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2), et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les neuf pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir les notes A et B à la fin du décret.)

#### Comptables directs.

**LAPLACE** (Louise-Jeanne-Elisabeth), veuve **CHATEAU**. Le mari percepteur. Services militaires, 10 ans 4 mois 17 jours; services civils, 15 ans 6 mois 11 jours. — Pension avec jouissance du 19 septembre 1917. 1,991 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A). 910 fr.

#### Enregistrement.

**BROQUEDIS** (Paule-Julia-Victorine), veuve **DUPLANTIER**. Le mari conservateur des hypothèques. Services militaires, 1 an 3 mois 11 jours; services civils, 32 ans 8 mois 29 jours. — Pension avec jouissance du 30 décembre 1917. 983 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 658 fr.

#### Contributions indirectes.

**PEUTOT** (Marie-Ernestine), veuve **MAYER**. Le mari receveur. Services militaires, 4 ans 1 mois 21 jours; services civils, 38 ans 9 mois 14 jours. — Pension avec jouissance du 25 décembre 1917. 1,237 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A). 721 fr.

#### Instruction publique.

**GÉRAUD** (Amélie), veuve **JARASSE**. Le mari instituteur. Services militaires, 9 ans 8 mois 18 jours; services civils, 19 ans 10 mois 14 jours. — Pension avec jouissance du 18 juin 1917. 838 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 606 fr.  
Mort pour la France.

A la condition que les arrérages ne courent pas pendant la période où le titulaire aura bénéficié d'une allocation ou d'une délégation ou attribution de solde ou de traitement si les sommes ainsi perçues sont supérieures au montant desdits arrérages pour la période considérée. Dans le cas contraire, les arrérages seront servis que sous déduction des sommes perçues à l'un des titres susindiqués.

**PUECH** (Antoinette-Marie-Louise), veuve **VIDAL**. Le mari instituteur; 30 ans 7 mois 1 jour de services. — Pension avec jouissance du 22 août 1917. 443 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 409 fr.

**DEMARET** (Jeanne-Célestine-Gabrielle), veuve **EUDELIN**. Le mari instituteur; 26 ans 10 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 10 mars 1917. 602 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 483 fr.

**REUMONT** (Joséphine-Aline), veuve **GIVERT**. Le mari professeur; 31 ans 10 mois 5 jours de services. — Pension avec jouissance du 19 avril 1917. 1,072 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 680 fr.

**MAUJAIT** (Marie-Irma), veuve **PONSART**. Le mari instituteur; 40 ans 10 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 2 mai 1917. 536 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 455 fr.

**LOUDART** (Marie-Almida-Clotilde), veuve **ROBINET**. Le mari instituteur; 37 ans 4 mois 11 jours de services. — Pension avec jouissance du 12 février 1917. 533 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 454 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les deux pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir les notes \* et B à la fin du décret.)

#### Instruction publique.

**LEFRANC** (André-Camille), veuve **LAMY**. Le mari instituteur. Services militaires, 3 ans 5 mois 4 jours; services civils, 12 ans 6 mois. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> mars 1915 (\*). 1,050 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 676 fr.  
Prescription interrompue.  
Mort pour la France.

**BEAUJOUAN** (Jeanne-Elmire-Aimée), veuve **DODEMAN**. Le mari inspecteur primaire. Services militaires, 3 ans 6 mois 11 jours; services civils, 12 ans 9 mois 18 jours. — Pension avec jouissance du 6 avril 1915 (\*). 1,308 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 739 fr.  
Prescription interrompue.  
Mort pour la France.

(\*) A la condition que les arrérages ne courent pas pendant la période où le titulaire aura bénéficié d'une allocation ou d'une délégation ou attribution de solde ou de traitement si les sommes ainsi perçues sont supérieures au montant desdits arrérages pour la période considérée. Dans le cas contraire, les arrérages ne seront servis que sous déduction des sommes perçues à l'un des titres susindiqués.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, la pension civile ci-après, est approuvée :

#### Instruction publique (fonctionnaires).

**DULOU** (Félix), commis aux musées nationaux. Services militaires, 4 ans 7 mois 23 jours; services civils, 32 ans 9 mois 11 jours. — Pension avec jouiss. du 19 octobre 1918. 2,494 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,448 fr.  
Sauf déduction des sommes perçues depuis le 19 octobre 1918 sur la pension de 2,472 fr., concédée par décret du 17 janvier 1919, et que la présente annule.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les quarante-sept pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note A à la fin du décret.)

#### Administration centrale.

**LAMBERT** (Georges-Emile), rédacteur principal; 31 ans 9 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> août 1920. 2,767 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> août 1920 (A)... 1,516 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> août 1920. 405 fr.

#### Douanes.

**MESLET** (Jean-Baptiste-Emmanuel-Marie), contrôleur principal. Services militaires, 15 ans; services civils, 27 ans 7 mois 16 jours. — Pension avec jouiss. du 17 janvier 1920. 4,708 fr.  
Majoration du 17 janvier 1920 (A). 1,229 fr.  
Complément du 17 janvier 1920. 413 fr.

#### Caisse des dépôts et consignations.

**COLLOT** (Lucien-Auguste), commis. Services militaires, 1 an; services civils, 32 ans 14 jours. — Pension avec jouissance du 15 janvier 1920. 4,173 fr.  
Majoration du 15 janvier 1920 (A). 1,868 fr.

**BRUYANT** (Cyrille-Sylvain), commis; 32 ans 9 mois 19 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1920. 3,002 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> juillet 1920 (A)... 1,575 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> juillet 1920. 307 fr.

**BERTRAND** (Adolphe-Albert), expéditionnaire; 33 ans 7 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1920. 2,084 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> juillet 1920 (A)... 1,346 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> juillet 1920. 77 fr.

**PAPI** (Philippe-Marie), expéditionnaire principal. Services militaires, 16 ans 11 jours; services civils, 23 ans 2 mois 26 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1920. 4,515 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> juillet 1920 (A)... 1,132 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> juillet 1920. 2 fr.

#### Instruction publique (fonctionnaires).

**BIGORGNE** (Jules), professeur de classe élémentaire de lycée; 41 ans 6 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920. 3,958 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)... 1,814 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920. 76 fr.

**BIRHANS** (Nicolas-Flavien), professeur adjoint; 40 ans 5 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920. 3,025 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)... 1,581 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920. 464 fr.

**BOY** (Jean-Saturnin-Maurice), principal de collège; 41 ans 3 mois 2 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> mars 1920. 4,266 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> mars 1920 (A)... 1,891 fr.

**CAILLER** (Théodore), préparateur de lycée; 18 ans 8 mois 13 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> juin 1920. 830 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> juin 1920 (A)... 790 fr.

**GALMELS** (Jean-Joseph-Albert), professeur de lycée; 40 ans 10 mois 3 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920. 3,800 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)... 1,775 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920. 141 fr.

**CAMPAGNAC** (Eugène-Grégoire-Marie-Joseph), professeur de lycée; 41 ans 5 mois 6 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 4,133 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,858 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1919..... 3 fr.

**GIROT** (Joseph-Auguste), professeur de lycée; 44 ans 10 mois 5 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 5,916 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 2,304 fr.

**GOURTAY** (François-Marie-Joseph), professeur de gymnastique. Services militaire, 4 ans 6 mois; services civils, 25 ans 6 mois 2 jours. — Pension avec jouissance du 3 avril 1920..... 1,481 fr.  
Majoration du 3 avril 1920 (A)..... 1,115 fr.  
Complément du 3 avril 1920..... 374 fr.

**GUIRAUD** (Jules-François-Victor), professeur de lycée; 37 ans 5 mois 29 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 5,300 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 2,450 fr.

**HENRY** (Fortuné-Emile), professeur de lycée; 39 ans 1 mois 27 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 4,006 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,826 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 56 fr.

**JEANNERET** (Léon-Alfred), professeur de lycée; 38 ans 5 mois 27 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,969 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,817 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 71 fr.

**LEMOINE** (Edouard-Alfred-Eugène), professeur de lycée; 40 ans 6 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,958 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,814 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 76 fr.

**MATHEY** (Louis-Frédéric), professeur de classe élémentaire de lycée; 40 ans 4 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,958 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,814 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 76 fr.

**MÉCHIN** (François-Félix-Miehl), proviseur de lycée; 45 ans 5 mois 13 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 5,858 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 2,289 fr.

**MOT** (Albert), professeur chargé de cours de lycée; 41 ans 6 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,466 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,691 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 281 fr.

**RAGOT** (Jean-Baptiste-Henri), proviseur de lycée; 33 ans 5 mois 29 jours de services. — Pension avec jouiss. du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 5,293 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 2,148 fr.

**SAURINE** (Jean-François), professeur de lycée; 40 ans 5 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,466 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,691 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 281 fr.

**WASLET** (Jules-Isidore), professeur de classe élémentaire de lycée; 50 ans 4 mois 6 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,266 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,641 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 364 fr.

**ADAM** (François-Etienne), professeur au lycée Saint-Louis; 40 ans 9 mois 19 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> février 1920..... 5,666 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> février 1920 (A)..... 2,211 fr.

**BARBIER** (Henri-Alexandre), censeur des études au lycée Henri-IV; 46 ans 11 mois 15 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 6,000 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 2,325 fr.

**BÉNIT** (Frédéric-Claude-Julien), économiste de lycée; 39 ans 3 mois 28 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1920..... 4,361 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 1,915 fr.

**BERNARD** (Joseph-Séverin-Gustave-Léopold-Marie), proviseur au lycée Charlemagne; 44 ans 5 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 6,000 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 2,325 fr.

**CHABOT** (Antoine-Jean-Baptiste), professeur chargé de cours de classe élémentaire de lycée;

43 ans 9 mois 22 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 2,850 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,537 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 504 fr.

**CHALAMANDRIER** (Félix-Ernest), professeur de collège; 41 ans 1 mois 28 jours de services. Pension avec jouiss. du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,466 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,691 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 281 fr.

**CHANFREAU** (François), professeur de lycée; 41 ans 3 mois 6 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 4,133 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,858 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3 fr.

**COLLARD** (Eugène-Charles-François), chef ouvrier au service des eaux de Versailles; 30 ans 9 mois 13 jours de services. — Pension avec jouissance du 16 février 1920..... 1,210 fr.  
Majoration du 16 février 1920 (A)..... 980 fr.  
Complément du 16 février 1920..... 465 fr.

**CORNAILLE** (Edouard-Félicien), professeur de collège; 40 ans 7 mois 26 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1919..... 3,375 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 1,668 fr.

**DEMONSANG** (Pierre-Albert-Octave), répétiteur au lycée Rollin; 42 ans 5 mois 4 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,025 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,581 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 464 fr.

**FAUQUEMBERGUE** (Elie), professeur chargé des cours de lycée; 42 ans 10 mois 26 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,466 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,691 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 281 fr.

**FERRAND** (Georges-René-Marie), inspecteur général des économats des lycées; 42 ans 2 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 6,000 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 2,325 fr.

**LANEAU** (Jean), professeur de collège; 37 ans 3 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1919..... 1,241 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 995 fr.

**LEMPERIERE** (Léon-Emile), professeur de lycée; 39 ans 4 mois 15 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 4,039 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 1,849 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 17 fr.

**MARCHAND** (Louis-Henry-Romain), professeur de lycée; 43 ans 4 mois 29 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,800 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,775 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 141 fr.

**MATHIEU** (Paul-Henry), professeur de collège; 40 ans 5 mois 6 jours de services. — Pension avec jouiss. du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 3,433 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 1,633 fr.

**RAISSIGUIER** (Paul), professeur adjoint de lycée; 42 ans 4 mois 21 jours de services. — Pension avec jouiss. du 1<sup>er</sup> avril 1919..... 3,172 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 1,618 fr.

**ROUCHON** (Pierre-Noël), professeur adjoint de lycée. Services militaires, 1 an 7 mois 27 jours; services civils, 35 ans 9 mois 8 jours. — Pension avec jouissance du 24 décembre 1919..... 1,765 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 1,257 fr.

**SAUVEROCHE** (Marc-Lucien), professeur de lycée; 40 ans 2 mois 21 jours de services. — Pension avec jouiss. du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 3,677 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,744 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 193 fr.

**TRAHARD** (Henri-Auguste-Emile), professeur de lycée; 41 ans 5 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1920..... 4,466 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> avril 1920 (A)..... 1,941 fr.

## Finances (administration centrale).

**VOLATIER** (Henri-Nicolas), huissier. Services militaires, 4 ans 6 mois 26 jours; services civils, 30 ans 7 mois 13 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> août 1920..... 1,523 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> août 1920 (A)..... 1,136 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> août 1920..... 129 fr.

**GOUZÉ** (Joseph-Félix), huissier. Services militaires, 3 ans 9 mois 25 jours; services civils,

29 ans 11 mois 5 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> septembre 1920..... 1,431 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> septembre 1920 (A)..... 1,090 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> septembre 1920..... 113 fr.

## Guerre.

**ROQUES** (Jean-Albert), chef de bureau hors classe. Services militaires, 5 ans; services civils, 33 ans 6 mois. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> août 1920..... 5,076 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> août 1920 (A)..... 2,094 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, la pension civile ci-après est approuvée :

## Enregistrement.

**JAMBON** (Marie), veuve AUDIN. Le mari contrôleur principal spécial. Services militaires, 3 ans 7 mois 24 jours; services civils, 32 ans 9 mois 14 jours. — Pension avec jouissance du 5 janvier 1920..... 784 fr.  
Majoration du 5 janvier 1920 (B)..... 579 fr.  
Complément du 5 janvier 1920..... 31 fr.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les sept pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir les notes A et B à la fin du décret.)

## Comptables directs.

**DÉAPOLI** (Catherine), veuve BALÉSI. Le mari mari percepteur; 27 ans 5 mois 3 jours de services. — Pension avec jouissance du 5 janvier 1918..... 1,645 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 823 fr.

## Instruction publique.

**CAZANOVE** (Marguerite-Alexine-Jeanne), veuve JALABERT. Le mari instituteur public; 38 ans 11 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 17 décembre 1918..... 601 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)..... 488 fr.

**LEGRAND** (Joséphine-Audivine), veuve VILLE. Le mari instituteur public; 42 ans 3 mois 22 jours de services. — Pension avec jouissance du 28 novembre 1918..... 560 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)..... 467 fr.

## Colonies.

**MÉRY** (Mathilde), veuve SIMON. Le mari commis principal des postes à la Nouvelle-Calédonie; 27 ans 9 mois 13 jours de services. — Pension avec jouiss. du 29 mars 1918..... 418 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)..... 396 fr.

**ATELLE** (Flavie), veuve JADFARD. Le mari percepteur receveur municipal de Cayenne; 38 ans 1 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 8 mars 1918..... 2,000 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)..... 912 fr.

## Postes et télégraphes.

**VENAULT** (Alphonsine-Eugénie-Berthe), veuve BERTAULT. Le mari receveur. Services militaires, 15 ans 6 mois 19 jours; services civils, 18 ans 5 mois 28 jours. — Pension avec jouissance du 29 décembre 1918..... 539 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)..... 482 fr.

Sauf déduction des sommes perçues depuis le 29 décembre 1918 sur la pension de 553 fr. et que la présente annule.

**ARCOURT** (Léontine), veuve PROUST. Le mari facteur rural. Services militaires, 11 ans 21 jours; services civils, 24 ans 11 mois 18 jours. — Pension avec jouissance du 24 septembre 1918..... 234 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)..... 516 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance, (sur production du bulletin n° 2), et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2), à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les quatre pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note A à la fin du décret.)

#### Comptables directs.

DURAIN (Michel-Joseph), percepteur : 31 ans 3 mois 28 jours de services. — Pension avec jouissance du 19 février 1920..... 1,607 fr.  
Majoration du 19 février 1920 (A)... 1,178 fr.  
Complément du 19 février 1920... 294 fr.

RYCKEBUSCH (Charles-Aimé-Cornil), percepteur ; 31 ans 10 mois de services. — Pension avec jouissance du 21 avril 1920..... 4,211 fr.  
Majoration du 21 avril 1920 (A)... 1,877 fr.

#### Contributions indirectes.

LEGRAND (Charles-René), préposé chef d'octroi. Services militaires, 2 ans 1 mois 27 jours ; services civils, 30 ans 3 mois 12 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> février 1920..... 525 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> février 1920 (A)... 975 fr.

RASTOUIL (François-Alexandre), préposé en chef d'octroi. Services militaires, 4 ans ; services civils, 35 ans 1 mois 21 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> mai 1920..... 800 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> mai 1920 (A)... 775 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance, (sur production du bulletin n° 2), et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les neuf pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note B à la fin du décret.)

#### Douanes.

GESTRAUD (Marguerite), veuve DUGELAY. Le mari contrôleur ; 36 ans 2 mois 9 jours de services. — Pension avec jouissance du 30 mars 1920..... 902 fr.  
Majoration du 30 mars 1920 (B)... 638 fr.  
Complément du 30 mars 1920..... 45 fr.

PLAUD (Eulalie-Berthe), veuve TOUBOULIC. Le mari receveur particulier ; 38 ans de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> février 1920..... 1,043 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> février 1920 (B)... 673 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> février 1920..... 11 fr.

#### Contributions indirectes.

ROCH (Claire-Joséphine-Françoise), veuve MIQUEL. Le mari receveur sédentaire. Services militaires, 11 mois 16 jours ; services civils, 28 ans 7 mois 14 jours. — Pension avec jouissance du 7 février 1920..... 935 fr.  
Majoration du 7 février 1920 (B)... 646 fr.  
Complément du 7 février 1920..... 84 fr.

GARRETTA (Dolorès-Sabine), veuve COLOMER. Le mari préposé principal. Services militaires, 18 ans 11 mois 18 jours ; services civils, 15 ans 1 mois 15 jours. — Pension avec jouissance du 6 janvier 1920..... 720 fr.  
Majoration du 6 janvier 1920 (B)... 547 fr.

#### Caisse des dépôts et consignations.

HÉRAUD (Marie-Virginie), veuve BENOIT. Le mari commis principal d'ordre et de comptabilité. Services militaires, 18 ans 6 mois 26 jours ; services civils, 14 ans 6 mois 21 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> février 1920..... 711 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> février 1920 (B)... 543 fr.

#### Instruction publique.

MAREUGE (Eugénie-Aurélié), veuve CHARY. Le mari directeur d'école publique ; 45 ans 11 mois 20 jours de services. — Pension avec jouissance du 21 février 1920..... 664 fr.  
Majoration du 21 février 1920 (B)... 519 fr.  
Complément du 21 février 1920..... 161 fr.

PLANCHON (Suzanne-Emilie-Eugénie), veuve BABUT. Le mari professeur de faculté. Services militaires, 6 ans 6 mois 23 jours ; services civils, 14 ans 9 mois 2 jours. — Pension avec jouissance du 29 février 1916. (Prescription interrompue.)..... 2,218 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 967 fr.  
Mort pour la France.

A la condition que les arrérages ne courent pas pendant la période où le titulaire aura bénéficié d'une allocation ou d'une délégation ou attribution de solde ou de traitement si les sommes ainsi perçues sont supérieures au montant desdits arrérages pour la période considérée. Dans le cas contraire, les arrérages ne seront servis que sous déduction des sommes perçues à l'un des titres susindiqués.

Orphelin GIRY (Maurice-Antoine-Ernest). Le père instituteur. Services militaires, 6 ans 2 mois 7 jours ; services civils, 17 ans 9 mois 5 jours. — Pension avec jouissance du 16 août 1916 au 17 juillet 1925. (Prescription interrompue.)..... 1,182 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 708 fr.  
Mort pour la France.

A la condition que les arrérages ne courent pas pendant la période où le titulaire aura bénéficié d'une allocation ou d'une délégation ou attribution de solde ou de traitement si les sommes ainsi perçues sont supérieures au montant desdits arrérages pour la période considérée. Dans le cas contraire, les arrérages ne seront servis que sous déduction des sommes perçues à l'un des titres susindiqués.

#### Colonies.

DIVRAY (Georgette-Augustine), veuve LE-COMTE. Le mari huissier de 1<sup>re</sup> classe à l'administration du ministère des colonies ; 29 ans 10 mois 10 jours de services. — Pension avec jouissance du 11 mars 1920..... 429 fr.  
Majoration du 11 mars 1920 (B)... 402 fr.  
Complément du 11 mars 1920..... 9 fr.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les trois pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note B à la fin du décret.)

#### Postes et télégraphes.

BAUDOIN (Adelle-Octavi), veuve BONNIFAIT. Le mari facteur rural. Services militaires, 9 ans 28 jours ; services civils, 23 ans 3 mois 4 jours. — Pension avec jouissance du 5 janvier 1920..... 215 fr.  
Majoration du 5 janvier 1920 (B)... 335 fr.

HUBERT (Marie-Aline-Marguerite), veuve GÉRARD. Le mari facteur rural. Services militaires, 10 ans 26 jours ; services civils, 19 ans 10 mois 1 jour. — Pension avec jouissance du 2 janvier 1920..... 186 fr.  
Majoration du 2 janvier 1920 (B)... 564 fr.

LEGIOT (Augustine), veuve NAIGEON. Le mari facteur rural. Services militaires, 9 ans 26 jours ; services civils, 23 ans 6 mois 1 jour. Pension avec jouissance du 17 février 1920..... 390 fr.  
Majoration du 17 février 1920 (B)... 382 fr.  
Complément du 17 février 1920..... 93 fr.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les dix pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note A à la fin du décret.)

#### Postes et télégraphes.

TUAL (Augustine-Berthe-Léonie), receveuse ; 25 ans 4 mois 21 jours de services. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 7 octobre 1919..... 927 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 833 fr.  
Complément du 7 octobre 1919..... 425 fr.

MARQUET (Julie-Louise), veuve MARTIN, receveuse ; 26 ans 3 mois de services. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> décembre 1919..... 967 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 858 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> décembre 1919... 441 fr.

DUBULLE (Marie-Elisabeth), receveuse ; 25 ans 9 mois 10 jours de services. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 941 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 845 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 434 fr.

FLAMENT (Jean-Baptiste-Léopold-Alfred-Joseph), facteur de ville. Services militaires, 2 ans 11 mois 15 jours ; services civils, 19 ans 5 mois 19 jours. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 24 août 1919..... 842 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 796 fr.  
Complément du 24 août 1919..... 140 fr.

HARDY (Alicia-Louise), femme GABLIN, receveuse ; 28 ans 8 mois 25 jours de services. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 30 août 1919..... 1,057 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 903 fr.  
Complément du 30 août 1919..... 493 fr.

MOUSNIER-DESCHAMPS (Suzanne-Marie), femme ANDREAU, receveuse ; 29 ans de services. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> décembre 1919..... 1,078 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 914 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> décembre 1919... 496 fr.

PÉLISSIER (Paul), courrier ambulancier. Services militaires, 10 mois 15 jours ; services civils, 19 ans 10 jours. (Accident de service.) — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919. 833 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 791 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 119 fr.

PERBOST (Suzanne-Joséphine-Louise), receveuse ; 25 ans 5 mois 22 jours de services. (Infirmités.) — Pension avec jouissance du 23 juillet 1919..... 921 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920..... 835 fr.  
Complément du 23 juillet 1919..... 431 fr.

ROSSIGNOL (Maria), femme HARRIE, dame employée ; 25 ans 6 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> décembre 1919. (Accident de service.)..... 1,062 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 906 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> décembre 1919... 364 fr.

SOLIGNY (Hortense-Jeanne-Rachelle), veuve LABUSSIÈRE, receveuse ; 26 ans 10 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1920, (Infirmités.)..... 978 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 864 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> janvier 1920..... 426 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les soixante-cinq pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note A à la fin du décret.)

#### Instruction publique (enseignement primaire).

AUBAUD (Edouard-Frédéric), professeur d'école normale ; 37 ans 3 mois 8 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> décembre 1916..... 3,266 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,641 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> décembre 1919... 364 fr.

BAZIN (Jean), directeur d'E. P. S. ; 41 ans 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1920..... 2,933 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,553 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> janvier 1920... 503 fr.

BERNARD (Jean-François-Barthelemy), professeur d'E. P. S.; 36 ans 7 mois 20 jours. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,733 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,508 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920.... 586 fr.	teur d'E. P. S.; 38 ans 4 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,533 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,708 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920.... 253 fr.	36 ans 11 mois 9 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 1,742 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.
BERTRAND (François-Placide), professeur d'E. P. S.; 37 ans 7 mois 11 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 2,730 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,507 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 586 fr.	MOREAU (Auguste), professeur d'E. P. S.; 40 ans 15 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,733 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,508 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920.... 586 fr.	BERNADOU (Raymond), directeur d'école publique; 44 ans 10 mois 23 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,851 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,237 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 509 fr.
BOIS (Joseph-Marie), directeur d'E. P. S.; 41 ans 9 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,266 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,641 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920.... 364 fr.	RIBETTE (Pierre), directeur d'E. P. S.; 42 ans 4 mois 11 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,650 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,487 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920.... 621 fr.	CHEVILLARD (François), instituteur public; 35 ans 4 mois 16 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 1,668 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,209 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 488 fr.
BOUILLOTTE (Claude-Charles), professeur d'E. N. P.; 44 ans 2 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 3,266 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,641 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 364 fr.	SALEUR (René-Nicolas), directeur d'E. P. S. (école J.-B.-Say); 35 ans 10 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> novembre 1919..... 2,469 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,442 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> novembre 1919... 696 fr.	DAIRE (Sylvanie-Ailida), directrice d'école publique; 36 ans 7 mois 26 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,641 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,195 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 560 fr.
CLÉMENT (Jean-Adolphe), directeur d'E. P. S.; 40 ans de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 3,256 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,639 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 368 fr.	SERRES (Louis-Bertrand-Marie-Auguste), professeur d'E. P. S.; 38 ans 20 jours de services. — Pension avec jouissance du 21 octobre 1919..... 4,011 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,827 fr. Complément du 21 octobre 1919... 54 fr.	DESSARPS (Paul), instituteur public; 37 ans 9 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,712 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.
CONNESON (François-Théodule), inspecteur primaire; 45 ans 2 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 3,800 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,775 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 141 fr.	VILLARD (Hippolyte-Jean-Baptiste), secrétaire d'inspection académique; 42 ans 9 mois 27 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,300 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,650 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 350 fr.	FORRE (Jean-Marie), directeur d'école publique; 36 ans 8 mois 7 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,845 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,286 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 507 fr.
COULON (Marcel-Léon-Marie), professeur d'E. P. S.; 35 ans 2 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,733 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,508 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 586 fr.	CHAUVIN (Marie-Rose-Thérèse), veuve RABINOT, directrice d'E. P. S.; 35 ans 3 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,400 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,675 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920.... 308 fr.	GAUTHEROT (Edmond-Louis-François), instituteur public; 30 ans 3 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,748 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,234 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 504 fr.
DAUBRIVE (Louis), professeur d'E. P. S.; 28 ans 9 mois 14 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 1,974 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,317 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 382 fr.	REYNAUD (Maria-Angelina), femme COSTE, professeur d'E. P. S.; 28 ans 3 mois 6 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,930 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,307 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 515 fr.	HATTÉ (Marie-Mathilde), directrice d'école publique; 33 ans 5 mois de services. — Pension avec jouiss. du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 1,777 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,263 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 587 fr.
DOUCHE (Georges-Ferdinand), professeur d'E. N.; 41 ans 4 mois 29 jours de services. — Pension avec jouiss. du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 3,266 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,641 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 364 fr.	FERRANT (Madeleine), professeur d'école normale; 36 ans 9 mois 7 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 2,983 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,562 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 480 fr.	HUGONNOT (Jean-Marie-François-Domat-Léon), instituteur public. Services militaires, 2 ans 10 mois 23 jours; services civils, 30 ans 2 mois 22 jours. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 2,307 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,401 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 419 fr.
FRANÇOIS (Jules-Etienne), secrétaire d'inspection académique; 43 ans de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,344 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,661 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 331 fr.	JACQUOT (Marie-Gabrielle), professeur d'école normale; 32 ans 7 mois 5 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,802 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,425 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 557 fr.	LAFOSSE (Pierre), instituteur public; 40 ans 11 mois 11 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,748 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,234 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 504 fr.
GOURIN (Armand-Eugène-Louis), directeur d'E. P. S.; 41 ans 1 mois de services. — Pension avec jouiss. du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 3,455 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,643 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 410 fr.	LEMOINE (Marie-Cécile), veuve MONSINJON, professeur d'école normale; 34 ans 11 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 6 décembre 1919..... 2,995 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,573 fr. Complément du 6 décembre 1919... 477 fr.	LENFANT (Léon-Julien), instituteur public. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,742 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.
JOUVENEUX (Joseph), directeur d'E. P. S.; 36 ans 2 mois 15 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 2,994 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,573 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 477 fr.	BAUDELAIRE (Marie-Eliza), femme PEYRA-MALE, directrice d'E. P. S.; 37 ans 7 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,872 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,543 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 528 fr.	MAILLET (Jean-Marie-Dominique), instituteur public; 39 ans 2 mois 27 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,748 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,234 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 504 fr.
LELARGE (Julien-Louis-Auguste), inspecteur primaire; 41 ans 1 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 3,788 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,772 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 146 fr.	PLANC (Marie-Marguerite), veuve PRADAL, directrice d'E. P. S.; 27 ans 10 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 2,041 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,335 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 781 fr.	MASSE (Jules-Anatole-Zéphirin), instituteur public; 39 ans 4 mois 17 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,748 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,234 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 504 fr.
LESTANG (François-Clovis-Emmanuel), directeur d'E. N.; 42 ans 5 mois 10 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 4,355 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,913 fr.	CUCHERAT (Clémentine), veuve ROCHEFORT, directrice d'E. P. S.; 32 ans 9 mois de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,013 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,578 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 469 fr.	POCHOLLE (Charles-Joseph), instituteur public; 37 ans 6 mois 15 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,742 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.
MARCHAND (Alphonse-Marie-Julien), directeur d'E. P. S.; 36 ans 6 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,066 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,591 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 447 fr.	VIGNARD (Amanda-Céline-Henriette), femme ROUX, professeur d'école normale; 28 ans de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 2,207 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,376 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 526 fr.	SÉGUÉLA (Jean), instituteur public; 35 ans 11 mois 28 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,742 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.
MÉDAN (Napoléon-Jean-Gabriel), inspecteur primaire; 43 ans 10 mois 12 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 1920..... 3,788 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,772 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> janvier 1920... 146 fr.	LAPEYRE DE CREUSOL (Alphonsine-Céline-Julie), femme VALLET, professeur d'E. N. S.; 33 ans 11 mois 19 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 2,777 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,519 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 568 fr.	SOUBRIÉ (Jean), instituteur public; 39 ans 11 mois 13 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,748 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 504 fr.
MEUNIER (Jean-Baptiste-Albert), directeur d'E. P. S.; 37 ans 11 mois 1 jour de services. — Pension avec jouissance du 8 décembre 1919..... 2,798 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,524 fr. Complément du 8 décembre 1919... 559 fr.	ALARY (Jean-Hippolyte), instituteur public;	TELLIER (Alfred-Frédéric-Jean-Baptiste), instituteur public; 37 ans 9 mois. — Pension avec jouissance du 1 <sup>er</sup> octobre 1919..... 1,742 fr. Majoration du 1 <sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr. Complément du 1 <sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.
MONIER Octave-Hippolyte-François), direc-		

**VERGNES** (Jean), instituteur public; 36 ans 4 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,712 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,231 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 503 fr.

**MOUCHARD** (Julie), femme **CARLÈS**, institutrice publique; 39 ans 3 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,650 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,200 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 538 fr.

**ROUVILLAIN** (Julia-Evelina-Emerence), femme **CARPENTIER**, institutrice publique; 37 ans 5 mois 18 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,544 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,147 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 587 fr.

**CASSAGNES** (Marie), femme **DELPOUY**, institutrice publique; 46 ans, 2 mois 20 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,650 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,200 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 538 fr.

**MOUTON** (Marie-Elisabeth), femme **DENIS**, institutrice publique; 26 ans 5 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,199 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 974 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 400 fr.

**DORION** (Marie-Léopoldine-Irma), institutrice publique; 37 ans 3 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,650 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,200 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 538 fr.

**ODIN** (Rosa-Pulchérie-Agueline), veuve **DUCANDAS**, directrice d'école publique; 37 ans 11 mois 2 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,783 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,266 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 539 fr.

**CHAIGNE** (Elisabeth-Julia), femme **EXTRADE**, institutrice publique; 39 ans 4 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,650 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,200 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 538 fr.

**PROST** (Benoite-Victorine), veuve **GAUDRIOT**, institutrice publique; 34 ans 5 mois 18 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,644 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,197 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 537 fr.

**PERSON** (Jeanne-Marie), veuve **GUILLOU**, institutrice publique; 27 ans 2 mois 24 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,453 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 951 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 357 fr.

**LASPOUMADÈRES** (Marie), institutrice publique; 40 ans 4 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 1,622 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,186 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 529 fr.

**FAUVELLE** (Marie-Alexandrine), femme **NOIR-CLAIR**, institutrice publique, 32 ans 3 mois 3 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 1,569 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,159 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 526 fr.

**RIBOURG** (Célesta), institutrice publique; 39 ans 3 mois 28 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 1,650 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 1,200 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 538 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les vingt pensions civiles ci-après sont approuvées :  
(Voir les notes A et B à la fin du décret.)

#### Instruction publique.

**CASTAGNET** (Olympe-Jeanne), veuve **ARÈNE**. Le mari professeur de collège; 26 ans 11 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 27 novembre 1919..... 562 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 468 fr.  
Complément du 27 novembre 1919... 53 fr.

**MOULARD** (Marie-Antoinette), veuve **CANA-GUIER**. Le mari répétiteur de collège; 26 ans 1 mois 4 jours de services. — Pension avec jouissance du 23 novembre 1919..... 447 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 411 fr.  
Complément du 23 novembre 1919... 75 fr.

**BARBIER** (Octavie), veuve **CRÉHANGE**. Le mari professeur de lycée; 26 ans 11 mois 1 jour de services. — Pension avec jouissance du 3 novembre 1919..... 1,204 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 713 fr.  
Complément du 3 novembre 1919... 27 fr.

**CARLIAN** (Marie-Juliette), veuve **FLACH**. Le mari professeur de lycée; 35 ans 8 mois 20 jours de services. — Pension avec jouissance du 5 décembre 1919..... 2,000 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 912 fr.

**NOEL** (Marie-Alix), veuve **DEMARTRES**. Le mari professeur de faculté; 48 ans 9 mois 19 jours de services. — Pension avec jouissance du 12 juillet 1919..... 2,000 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 912 fr.

**FILIPPI** (Léontine-Magdeleine-Emilie), veuve **GALZANDAT**. Le mari professeur adjoint de lycée; 41 ans 1 mois de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> décembre 1919... 938 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 647 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> décembre 1919... 127 fr.

**ADNOT** (Clémence-Angèle), veuve **GRAN-MONT**. Le mari instituteur public; 43 ans 8 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 26 septembre 1919..... 572 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 473 fr.  
Complément du 26 septembre 1919... 147 fr.

**MICHEL** (Jeanne-Marie), veuve **GUÉRIN**. Le mari instituteur public; 34 ans 4 mois 29 jours de services. — Pension avec jouissance du 21 septembre 1919..... 570 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 472 fr.  
Complément du 21 septembre 1919... 146 fr.

**THÉZÉE** (Marie-Rosalie-Pélagie-Louise), veuve **HAY**. Le mari instituteur public; 31 ans 4 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 14 décembre 1919... 531 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 453 fr.  
Complément du 14 décembre 1919... 138 fr.

**WEYL** (Fany-Louise), veuve **KAHN**. Le mari professeur de lycée; 29 ans 8 mois 3 jours de services. — Pension avec jouissance du 20 septembre 1919..... 1,403 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 688 fr.  
Complément du 20 septembre 1919... 69 fr.

**BILLET** (Louise-Marie-Josèphe), veuve **LAMANDIN**. Le mari directeur d'école; 34 ans 7 mois 10 jours de services. — Pension avec jouissance du 11 août 1919..... 571 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 473 fr.  
Complément du 11 août 1919... 147 fr.

**VALADE** (Marie), veuve **MAGNOL**. Le mari instituteur public; 37 ans 10 mois 26 jours de services. — Pension avec jouissance du 27 novembre 1919..... 573 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 474 fr.  
Complément du 27 novembre 1919... 146 fr.

**GAGNE** (Juliette-Françoise), veuve **MICHEL**. Le mari professeur adjoint de faculté; 39 ans 5 mois 10 jours de services. — Pension avec jouissance du 2 octobre 1919..... 1,751 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 850 fr.

**RONDOU** (Louise-Dominiquette), veuve **MARS**. Le mari instituteur public; 35 ans 11 mois 6 jours de services. — Pension avec jouissance du 22 octobre 1919..... 571 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 473 fr.  
Complément du 22 octobre 1919... 147 fr.

**MÉRENTIER** (Pauline-Rosalie-Olympe), veuve **PAULET**. Le mari chargé de cours de lycée; 38 ans 8 mois 4 jours de services. — Pension avec jouissance du 6 octobre 1919..... 914 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 611 fr.  
Complément du 6 octobre 1919... 148 fr.

**GAUTHIER** (Amélie-Adèle-Claire), veuve **PER-DRAUT**. Le mari instituteur public; 37 ans 4 mois 11 jours de services. — Pension avec jouissance du 15 décembre 1919..... 574 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 474 fr.  
Complément du 15 décembre 1919... 146 fr.

**ALLART** (Marie-Clarisse-Héloïre), veuve **PROU-VOYEUR**. Le mari instituteur public; 41 ans 2 mois 23 jours de services. — Pension avec jouissance du 24 décembre 1919..... 574 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 474 fr.  
Complément du 24 décembre 1919... 146 fr.

**RIVIÈRE** (Félicie-Jeanne), veuve **REY**. Le mari répétiteur de collège; 38 ans 6 mois 8 jours de services. — Pension avec jouissance du 20 novembre 1919..... 751 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 563 fr.  
Complément du 20 novembre 1919... 138 fr.

**LENFANT** (Marie-Céline), veuve **ROHAUT**. Le mari instituteur public; 35 ans 7 mois 12 jours de services. — Pension avec jouissance du 13 octobre 1919..... 571 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A)... 473 fr.  
Complément du 13 octobre 1919... 146 fr.

#### Finances (douanes).

**RABUT** (Fanny-Emilie), veuve **GIRARD-REY-DET**. Le mari vérificateur. Services militaires, 1 an; services civils, 31 ans 4 mois 20 jours. — Pension avec jouissance du 21 décembre 1919..... 730 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 552 fr.  
Complément du 21 décembre 1919... 105 fr.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance (sur production du bulletin n° 2) et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires et, pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Par décret du 23 novembre 1920, sur le rapport du ministre des finances, les soixante-deux pensions civiles ci-après sont approuvées :

(Voir la note à la fin de l'extrait.)

#### Enregistrement.

**LEJEUNE** (Jeanne-Valentine), veuve **MINGA-LON**. Le mari conservateur des hypothèques, 31 ans 4 mois 9 jours de services. — Pension avec jouissance du 30 juin 1919..... 731 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 553 fr.

#### Douanes.

**BOUDET** (Marie-Angéline), veuve **LE CO-GUIEC**. Le mari commis principal. Services militaires, 2 ans 11 mois 16 jours; services civils, 31 ans 9 mois. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1919..... 542 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 458 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> novembre 1919... 111 fr.

**DONZELLA** (Léontine-Madelaine), veuve **RO-BUGLIA**. Le mari inspecteur principal; 30 ans 8 mois 27 jours de services. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1920..... 933 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 647 fr.  
Complément du 24 novembre 1919... 138 fr.

**BRIARD** (Laure-Marie-Cécile), veuve **MOTTE**. Le mari contrôleur de 1<sup>re</sup> classe. Services militaires, 1 an; services civils, 32 ans 8 mois 19 jours. — Pension avec jouissance du 20 août 1919..... 799 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 587 fr.  
Complément du 20 août 1919... 91 fr.

**BESANÇON** (Marie-Virginie), veuve **GÉRARD**. Le mari vérificateur. Services militaires, 10 mois 13 jours; services civils, 28 ans 8 mois 19 jours. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1919..... 611 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 508 fr.  
Complément du 1<sup>er</sup> octobre 1919... 136 fr.

#### Contributions indirectes.

**BÉRINGER** (Louise-Lydie), veuve **JIDOU-SEAU**. Le mari commis principal. Services militaires, 10 mois 3 jours; services civils, 31 ans 7 mois 16 jours. — Pension avec jouissance du 17 novembre 1919..... 852 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 613 fr.  
Complément du 17 novembre 1919... 67 fr.

**BOITELLE** (Marie-Alida), veuve **BELVAL**. Le mari préposé principal; 29 ans 9 mois 13 jours de services. — Pension avec jouissance du 14 juillet 1919..... 500 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 427 fr.  
Complément du 14 juillet 1919... 132 fr.

**BRÉHIER** (Amélie-Marie), veuve **PRÉVOST**. Le mari directeur; 43 ans 6 mois 9 jours de ser-

Vices. — Pension avec jouissance du 15 octobre 1919..... 1,377 fr.  
Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 756 fr.

CACHOT (Jeanne-Marie-Françoise). Le mari commis principal. Services militaires, 4 ans 6 mois 22 jours; services civils, 27 ans 4 mois 29 jours. — Pension avec jouissance du 29 novembre 1919..... 723 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 549 fr.

Complément du 29 novembre 1919.... 96 fr.

DELAPORTE (Louison-Sophie-Joseph), veuve VALLET. Le mari commis principal, 20 ans, 10 mois 20 jours de service. — Pension avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1919..... 584 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 479 fr.

Complément du 1<sup>er</sup> novembre 1919... 90 fr.

DESREAUX (Pauline-Aspasie), veuve Verpillot. Le mari receveur ambulancier. Services militaires, 3 ans 10 mois 29 jours; services civils, 30 ans 11 mois 13 jours. — Pension avec jouissance du 19 octobre 1919..... 875 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 625 fr.

Complément du 19 octobre 1919.... 55 fr.

DUBOIS (Marie-Eugénie), veuve Délimesle. Le mari receveur ambulancier; 36 ans 9 mois 25 jours de service. — Pension avec jouissance du 23 octobre 1919..... 875 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 625 fr.

Complément du 23 octobre 1919..... 55 fr.

DUTEMPS (Jeanne-Marie-Joséphine), veuve Domont. Le mari receveur sédentaire. Services militaires 3 ans 10 mois 28 jours; services civils 30 ans 11 mois 8 jours. — Pension avec jouissance du 4 août 1919..... 1,084 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 683 fr.

Complément du 4 août 1919..... 42 fr.

EYMERY (Marthe), veuve BÉRANGER. Le mari receveur sédentaire. Services militaires, 4 ans 2 mois 9 jours; services civils, 44 ans 9 mois 23 jours. — Pension avec jouissance du 26 juillet 1919..... 888 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 634 fr.

Complément du 26 juillet 1919..... 49 fr.

GAIN-HITTOIS (Jeanne), veuve LESGOURGUES. Le mari receveur ambulancier. Services militaires, 1 an 11 mois 18 jours; services civils 25 ans 9 mois 4 jours. — Pension avec jouissance du 10 janvier 1919..... 656 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 515 fr.

JEAN (Marie-Joséphine), veuve COUSIN. Le mari inspecteur. Services militaires, 1 an; services civils, 32 ans 4 mois 7 jours. — Pension avec jouissance du 28 sept. 1919. 1,112 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 690 fr.

Complément du 28 septembre 1919... 61 fr.

LAFOSSE (Angéline-Marie-Victoire), veuve BERNARD. Le mari commis principal; 31 ans 3 mois 9 jours de services. — Pension avec jouissance du 30 décembre 1919..... 729 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 552 fr.

Complément du 30 décembre 1919... 45 fr.

MARTIN (Blanche-Mélanie-Louise), veuve SERNIT. Le mari receveur ambulancier. Services militaires, 2 ans 10 mois 4 jours; services civils, 26 ans 8 mois 15 jours. — Pension avec jouissance du 2 juillet 1919..... 756 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 565 fr.

Complément du 2 juillet 1919..... 100 fr.

PERRAULT (Marie-Thérèse-Joséphine-Louise), veuve LEFORT. Le mari receveur principal 33 ans 4 mois 3 jours de services. — Pension avec jouissance du 11 juillet 1919..... 1,333 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 745 fr.

POULAIN (Marie-Elise), veuve BRUIAUT. Le mari commis principal. Services militaires, 5 ans; services civils, 29 ans 2 mois 22 jours. — Pension avec jouissance du 13 décembre 1919..... 829 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> décembre 1920 (B).... 602 fr.

Complément du 13 décembre 1919... 38 fr.

RENAUX (Marie-Léontine), veuve COUTEAUX. Le mari commis principal. Services militaires, 2 ans 9 mois 19 jours; services civils, 31 ans 11 mois 13 jours. — Pension avec jouissance du 29 novembre 1919..... 788 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 584 fr.

Complément du 29 novembre 1919... 25 fr.

SEMIOND (Anne-Nathalie), veuve SERRÉS. Le mari commis. Services militaires, 3 ans; services civils, 23 ans 2 mois 13 jours. — Pension avec jouiss. du 14 décembre 1919. 412 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 393 fr.

Complément du 14 décembre 1919... 43 fr.

JOANY (Marie-Joséphine), veuve MOULIN. Le mari préposé. Services militaires, 15 ans; services civils, 11 ans 7 mois 13 jours. — Pension avec jouissance du 4 octobre 1919..... 463 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 419 fr.

NOUGUÉ (Marie-Louise), veuve SOULA. Le mari commis principal chef de poste. Services militaires, 2 ans 10 mois 15 jours; services civils, 21 ans 2 mois 9 jours. — Pension avec jouissance du 25 novembre 1919..... 592 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 483 fr.

Complément du 25 novembre 1919... 121 fr.

SAINT-GERMES (Louise-Hélène), veuve PROVOST. Le mari directeur. Services civils, 46 ans 10 mois 10 jours. — Pension avec jouissance du 29 novembre 1919..... 1,756 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> février 1920 (A).... 851 fr.

#### Affaires étrangères.

FLACHS (Marie-Adeline-Henriette), veuve BOURGEOIS. Le mari consul général; 37 ans 10 mois 10 jours de services. — Pension avec jouissance du 25 avril 1919..... 2,000 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 912 fr.

#### Intérieur.

LABUSSIÈRE (Françoise-Jeanne), veuve PINGUET. Le mari commis d'ordre. Services militaires, 19 ans 6 mois 24 jours; services civils, 14 ans 1 mois 27 jours. — Pension avec jouissance du 28 décembre 1919..... 792 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 583 fr.

Sauf déduction des sommes perçues depuis le 28 décembre 1919 sur la pension de 817 fr. concédée par décret du 27 mai 1920 et que la présente annule.

#### Instruction publique.

MARQUET (Judith-Joséphine), veuve FRANÇAIS. Le mari professeur adjoint école primaire supérieure. Services militaires, 10 mois 14 jours; services civils, 25 ans 11 mois 18 jours. — Pension avec jouiss. du 19 mai 1919. 492 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 433 fr.

PERILLAT (Marie-Clémence), veuve RENAUD. Le mari instituteur public; 33 ans 6 mois 24 jours de services. — Pension avec jouissance du 29 avril 1919..... 557 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 466 fr.

#### Colonies.

MAFFONI (Catterina-Térésa), veuve CACOT. Le mari commis principal hors classe des travaux publics; 38 ans 6 mois 27 jours de services. — Pension avec jouissance du 22 juillet 1919..... 855 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 615 fr.

CISSÉ (Virginie-Constance), veuve CAMPINE. Le mari commis principal des secrétariats généraux des colonies; 19 ans 7 mois 25 jours de services. — Pension avec jouissance du 20 mars 1919..... 326 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 424 fr.

#### Postes et télégraphes.

POMMIER (Céline-Rose-Constance), veuve PUIS. Le mari facteur receveur; 30 ans 5 mois 29 jours de services. — Pension avec jouissance du 19 avril 1919..... 376 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 375 fr.

SAINT-MARTIN (Anne-Marie), veuve DAIX. Le mari commis. Services militaires, 3 ans 7 mois; services civils, 28 ans 9 mois 7 jours. — Pension avec jouiss. du 8 août 1919. 673 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 524 fr.

Complément du 8 août 1919..... 68 fr.

BENOIT (Adelphine-Magdeleine), veuve MARCHAND. Le mari courrier convoyeur; 26 ans 5 mois 8 jours de services. — Pension avec jouissance du 9 décembre 1919..... 327 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 423 fr.

Complément du 9 décembre 1919... 46 fr.

CAUSSIFOUR (Jeanne-Marie-Thérèse), veuve COURBE-MICHOLLET. Le mari commis. Services militaires, 2 ans 4 mois 15 jours; services civils, 21 ans 3 mois 27 jours. — Pension avec jouissance du 13 décembre 1919..... 478 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 426 fr.

Complément du 13 décembre 1919... 54 fr.

D'ANS (Claire-Zoé-Julienne), veuve MURET. Le mari receveur; 38 ans 6 mois 9 jours de services. — Pension avec jouissance du 10 décembre 1919..... 1,061 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 677 fr.

Complément du 10 décembre 1919. 70 fr.

DELPEY (Anne-Maxime), veuve PRATX. Le mari facteur receveur. Services militaires, 4 ans 7 mois 14 jours; services civils, 26 ans 15 jours. — Pension avec jouissance du 26 novembre 1919..... 388 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 381 fr.

Complément du 26 novembre 1919... 106 fr.

DOUHET (Claudine), veuve SERRE. Le mari facteur rural. Services militaires, 9 mois 23 jours; services civils, 27 ans 8 mois 16 jours. — Pension avec jouissance du 17 décembre 1919..... 269 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 481 fr.

Complément du 17 décembre 1919... 24 fr.

FRANÇOIS (Blanche-Marie-Anna), veuve MAILLIQUE. Le mari facteur. Services militaires, 2 ans 11 mois 15 jours; services civils, 22 ans 15 jours. — Pension avec jouissance du 31 août 1919 (A)..... 251 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 312 fr.

Complément du 31 août 1919..... 16 fr.

Sur la demande de la veuve le principal de la pension sera porté à 334 fr., la majoration à 416 fr. et le complément à 21 fr. à la majorité ou en cas de décès de l'orphelin premier lit.

GAY (Jeanne-Marguerite-Marie), veuve RICHEL. Le mari commis principal; 31 ans 6 mois 19 jours de services. — Pension avec jouissance du 17 septembre 1919..... 661 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 518 fr.

Complément du 17 septembre 1919... 79 fr.

LEFÈVRE (Louise-Blanche), veuve BONNET. Le mari receveur; 42 ans 4 mois 20 jours de services. — Pension avec jouissance du 2 juillet 1919..... 1,121 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 692 fr.

Complément du 2 juillet 1919..... 62 fr.

MASSIAS (Jeanne), veuve CASSAN. Le mari facteur receveur. Services militaires, 2 ans 11 mois 20 jours; services civils, 24 ans 6 mois 22 jours. — Pension avec jouissance du 23 novembre 1919..... 343 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 407 fr.

Complément du 23 novembre 1919... 72 fr.

MICHEL (Joséphine-Elise-Rosalie), veuve BERNARD. Le mari chef surveillant. Services militaires, 16 ans 3 mois 20 jours; services civils, 26 ans 11 mois 11 jours. — Pension avec jouissance du 17 décembre 1919..... 961 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 652 fr.

Complément du 17 décembre 1919... 15 fr.

CANTIN (Marie-Claudine), veuve RUBALLE. Le mari facteur chef. Services militaires, 3 ans 5 mois 10 jours; services civils, 28 ans 9 mois 18 jours. — Pension avec jouissance du 17 novembre 1919..... 500 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 437 fr.

Complément du 17 novembre 1919... 73 fr.

CRÉGUT (Marthe-Louise), veuve DUMAS. Le mari receveur. Services militaires, 3 ans; services civils, 23 ans 1 mois 7 jours. — Pension avec jouiss. du 8 décembre 1919. 427 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 401 fr.

Complément du 8 décembre 1919... 158 fr.

CULLERRE (Mélanie-Marie), veuve L'HILGOUALCH. Le mari chef central de dépôt télégraphique. Services militaires, 3 ans 1 mois; services civils, 35 ans 6 mois, 3 jours. — Pension avec jouiss. du 6 novembre 1919. 1,018 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (A).... 667 fr.

Complément du 6 novembre 1919... 105 fr.

DORÉ (Angèle-Honorine), veuve GENDRON. Le mari commis; 35 ans 7 mois 26 jours de services. — Pension avec jouissance du 12 juillet 1919..... 775 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 575 fr.

Complément du 12 juillet 1919..... 50 fr.

DUBUS (Rosine), veuve BOZZI. Le mari facteur des postes. Services militaires, 7 ans; services civils, 19 ans 2 mois 7 jours. — Pension avec jouissance du 24 février 1919..... 330 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 420 fr.

FANDEUX (Berthe-Julie), femme CARLE. Le mari facteur rural. Services militaires; 2 ans 11 mois 19 jours; services civils, 22 ans 4 mois 15 jours. — Pension avec jouissance du 16 octobre 1919..... 236 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (C).... 514 fr.

GALLEPE (Juliette-Marie), veuve DUCLOU. Le mari receveur; 40 ans 10 mois 4 jours de services. — Pension avec jouissance du 5 décembre 1919..... 1,333 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B).... 745 fr.

GOUILLO (Anaïs), femme FOURNIER. Le



Mari receveur. Services militaires, 3 ans 28 jours; services civils, 30 ans 3 mois 18 jours. — Pension avec jouissance du 29 décembre 1919. 724 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 549 fr.

Complément du 29 décembre 1919... 186 fr.

LAXAGUE (Louise-Marie), veuve DAUBAGNA. Le mari receveur. Services militaires, 17 ans 24 jours; services civils, 15 ans 6 mois 2 jours. — Pension avec jouissance du 18 décembre 1919. 636 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 505 fr.

LEFEBVRE (Marie-Pauline-Adèle), veuve DONZÉ. Le mari commis principal. Services militaires 4 ans 6 mois 27 jours; services civils 31 ans 2 mois 24 jours. — Pension avec jouissance du 18 août 1919... 915 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 641 fr.

Complément du 18 août 1919... 64 fr.

LE GOASCOZ (Amélie-Eugénie), veuve RIOU-KERANGAL. Le mari commis principal. Services militaires 2 ans 11 mois 10 jours; services civils, 31 ans 2 mois 14 jours. — Pension avec jouissance du 15 septembre 1919... 725 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 550 fr.

Complément du 15 décembre 1919... 53 fr.

MERES (Françoise), veuve PIGNET. Le mari facteur; 28 ans 8 mois 2 jours de services. — Pension avec jouissance du 8 décembre 1919... 390 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 382 fr.

Complément du 8 décembre 1919... 57 fr.

MONTIER (Rose-Eugénie), veuve LOUIS. Le mari facteur. Services militaires, 2 ans 11 mois 15 jours; services civils, 24 ans 25 jours. — Pension avec jouiss. du 11 octobre 1919... 310 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 440 fr.

Complément du 11 octobre 1919... 31 fr.

PÈBE (Marguerite), veuve CABIDOS. Le mari facteur de ville; 25 ans 8 mois 21 jours de services. — Pension avec jouissance du 22 décembre 1919... 347 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 403 fr.

Complément du 22 décembre 1919... 30 fr.

RIVIÈRE (Antoinette-Eliza), veuve DEFLAS. Le mari facteur rural. Services militaires, 4 ans 6 mois 23 jours; services civils, 27 ans 9 mois 15 jours. — Pension avec jouissance du 12 décembre 1919... 311 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 439 fr.

Complément du 12 décembre 1919... 62 fr.

ROGER (Maria-Eugénie), veuve SAYSEL. Le mari receveur. Services militaires, 17 ans 9 mois 24 jours; services civils, 13 ans 9 mois 24 jours. — Pension avec jouissance du 10 novembre 1919... 624 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 499 fr.

TACUSSEL (Marie-Françoise-Claudine), veuve VENET. Le mari commis. Services militaires, 15 ans 3 mois 8 jours; services civils, 13 ans 5 mois 21 jours. — Pension avec jouissance du 22 décembre 1919... 599 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B)... 487 fr.

PINEAU (Marie-Augustine-Léopoldine), veuve VERREAUX. Le mari facteur. Services militaires, 4 ans 4 mois 7 jours; services civils, 30 ans 9 mois 14 jours. — Pension avec jouissance du 25 décembre 1919... 229 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 (B) 1<sup>o</sup>. 208 fr.

Complément du 25 décembre 1919... 40 fr.

1<sup>o</sup> Sur la demande de l'intéressé, la pension principale de 229 fr. sera portée à 344 fr., la majoration, de 208 fr. à 412 fr., et le complément de 40 fr. à 60 fr. à la majorité ou en cas de décès d'un orphelin. Ils seront portés à la totalité soit 458 fr., 416 fr. et 79 fr. à la majorité des orphelins ou en cas de leur décès.

Orphelins VERREAUX: 1<sup>o</sup> Ernest-Frédéric; 2<sup>o</sup> Germaine-Camille. Le père facteur. — Pension avec jouissance du 25 septembre 1919 au 11 septembre 1923 (2<sup>o</sup>)... 229 fr.

Majoration du 1<sup>er</sup> janvier 1920 au 23 septembre 1923... 208 fr.

Complément du 25 septembre 1919 au 11 septembre 1923... 39 fr.

Tutrice: Mlle Verreaux (Suzanne-Marie). 2<sup>o</sup> Sur la demande de la tutrice, le secours sera porté à la totalité soit de 458 fr., 416 fr., et 79 fr. au cas où la veuve en deuxième noces viendrait à décéder avant la majorité des orphelins du premier lit.

(A) Majoration payable à compter de la date d'entrée en jouissance, sur production du bulletin n° 2, et sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis cette date.

(B) Majoration payable (sur production du bulletin n° 2) à compter de la date d'entrée en jouissance jusqu'au 31 mai 1920, pour l'excédent de la majoration sur les allocations temporaires pour la période postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1920, sous déduction des allocations temporaires attribuées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920.

### Pensions (guerre).

Erratum au Journal officiel du 16 avril 1920 : page 6053, 1<sup>re</sup> colonne, 4<sup>e</sup> alinéa, décret du 25 mars 1920, portant concession d'une pension de 900 fr. à M<sup>me</sup> Vacher (Geneviève-Dieudonné-Adélaïde), veuve Vacher, au lieu de : « Jouissance du 3 septembre 1918 », lire : « Jouissance du 11 juin 1918 ».

### Nominations à des emplois réservés.

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Par arrêté du sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture en date du 4 décembre 1920, vu l'insuffisance des candidats militaires présentés par la commission de classement du ministère des pensions, sont nommés à l'emploi de palefrenier de 6<sup>e</sup> classe et affectés aux dépôts d'étalons ci-après désignés, les journaliers dont les noms suivent :

Dépôt d'étalons d'Annecy. — M. Lapous.  
 Dépôt d'étalons de Besançon. — M. Jaouen.  
 Dépôt d'étalons de Blois. — M. Boubée.  
 Dépôt d'étalons de Cluny. — MM. Deney et Fournier.  
 Dépôt d'étalons de Moutier-en-Der. — M. Brochec.  
 Dépôt d'étalons de Rodez. — M. Lacombe.  
 Dépôt d'étalons de Saint-Lô. — M. Chaignon.  
 Dépôt d'étalons de Rosières. — M. Corre.

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE

Par décision du 5 décembre 1920, en exécution des dispositions de la loi du 17 avril 1916, est nommé aux fonctions de concierge de 3<sup>e</sup> classe 2<sup>e</sup> échelon, à la direction du génie de Paris, l'ex-soldat Vasseur (Pierre), du 153<sup>e</sup> régiment d'infanterie. A Saint-Denis, 15, rue de la Briche.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Voyage du Président de la République à Verdun.

Le Président de la République a quitté Paris mercredi 8 décembre dans la matinée pour se rendre à Verdun inaugurer le monument élevé près du fort de Douaumont sur la Tranchée des Baïonnettes.

Il a été salué à son départ, à la gare de l'Est, par MM. Steeg, ministre de l'intérieur; Maginot, ministre des pensions; Hugh Wallace, ambassadeur des Etats-Unis; Raymond Poincaré, Grosdidier, Pol Chevalier, sénateurs de la Meuse; les maréchaux de France Joffre et Foch; Autrand, préfet de la Seine; Raux, préfet de police; Gérardin, directeur de la compagnie des chemins de fer de l'Est; Noblemaire, directeur régional des wagons-lits; Labussière, directeur de la sûreté générale.

M. Millerand était accompagné de MM. Maginot, ministre des pensions; Hugh Wallace, ambassadeur des Etats-Unis et les membres de l'ambassade; Raymond Poincaré, Grosdidier, Pol Chevalier, sénateurs; les maréchaux de France Joffre et Foch; le colonel

Bouteley-Bott; Rand, fils du généreux donateur du monument; le général Lasson, chef de la maison militaire du Président de la République; Jean Millerand, chef du secrétariat particulier du Président; Gérardin, Noblemaire, etc.

A son arrivée à la gare de Verdun le Président de la République a été salué par M. Robin, maire de Verdun; MM. Ferrette, Lecourtier, Revault, députés; Emmery, préfet de la Meuse; Desjardin, sous-préfet de Verdun; le général Boichut, commandant d'armes.

Un bataillon du 132<sup>e</sup>, avec drapeaux et musique, rend les honneurs. Le Président de la République le passe en revue. Le canon tonne, les musiques jouent la *Marseillaise*.

Le Président gagne la sortie de la gare accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis et du haut personnel de l'ambassade, des maréchaux Foch, Joffre, des sénateurs et députés de la Meuse, du général Duport, commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée, de M. Georges et M<sup>les</sup> Ivelyn et Gretchen Rand, fils et filles du donateur du monument de la Tranchée des Baïonnettes; M. James Rand, son frère, M<sup>me</sup> James Rand, M. Frédéric Jakson, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Wattles, et ses amis.

Bien que la gare soit assez éloignée de la ville, un public nombreux, massé derrière les soldats, acclame le Président de la République, tandis qu'il monte dans une limousine avec le maire de Verdun et l'ambassadeur des Etats-Unis.

Le cortège présidentiel entre dans la ville par la porte Saint-Paul. La population, sur le parcours, salue respectueusement le chef de l'Etat.

Dans la cour de l'hôtel de ville, les autorités de Verdun sont réunies. Le maire présente son conseil municipal et les représentants des sociétés locales. Le préfet présente le conseil général, le conseil d'arrondissement et les fonctionnaires. Le général Duport présente les délégations d'officiers. Le Président reçoit également Mgr Ginisty, évêque de Verdun, et les membres du clergé.

Le Président de la République remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Schleiter, adjoint au maire.

Le cortège présidentiel gagne ensuite le cimetière du faubourg Pavé. Sur tout le long du parcours, la population associe, dans ses acclamations, M. Alexandre Millerand, l'ambassadeur des Etats-Unis, les officiers américains et M. Raymond Poincaré.

La cérémonie au cimetière est extrêmement émouvante dans sa simplicité. M. Alexandre Millerand arrive devant la grande croix au centre du cimetière, dépose une palme et se recueille un instant. L'ambassadeur des Etats-Unis dépose également une palme.

La palme de l'ambassadeur porte les mots: « Aux héros de France, l'ambassadeur des Etats-Unis. »

La palme du Président de la République comme celle de l'ambassadeur sont déposées chacune sur la tombe d'un soldat inconnu, d'un des sept frères du poilu de l'Arc de Triomphe.

Un profond silence règne sur la nécropole sacrée, tandis que les représentants de la France et des Etats-Unis saluent les morts de la grande guerre. Puis, un sourd